

## Lionel Jospin repousse à l'automne son collectif budgétaire

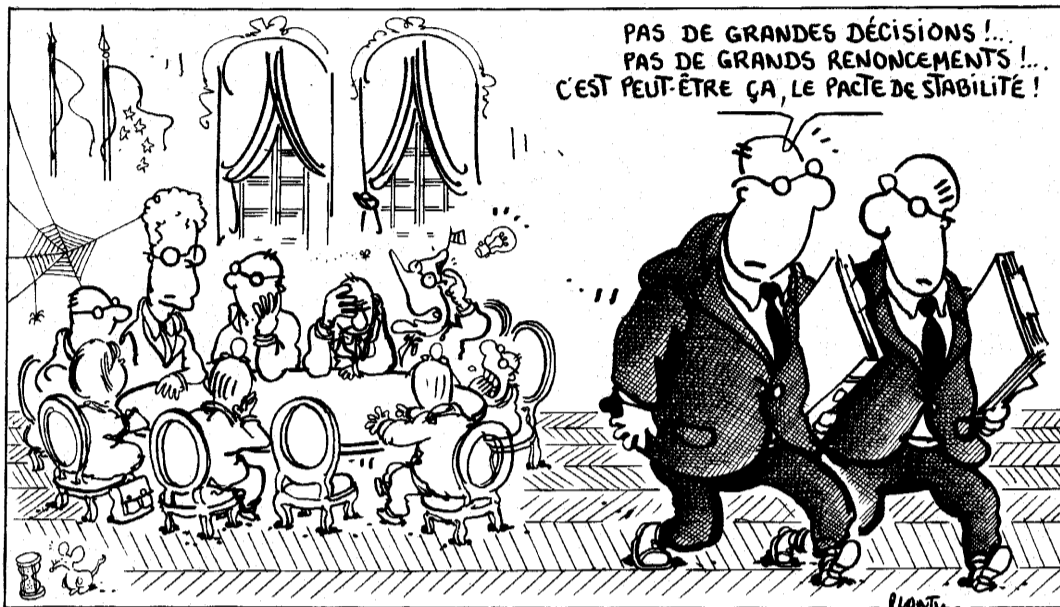
MINISTRE des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant a déclaré, mardi 17 juin, « peu probable qu'il y ait une session extraordinaire » du Parlement en juillet, ce que confirmait, mercredi, l'entourage du premier ministre. Des décrets d'avance pourraient donc assurer le financement des premières mesures du gouvernement, décrets qui pourraient être « ratifiés » ultérieurement par le Parlement. Le gouvernement envisage en effet une session extraordinaire en septembre. Ce calendrier permettrait à Bercy d'attendre les résultats de l'audit des finances publiques, qui ne seront connus que mi-juillet. Le président du groupe communiste, Alain Bocquet, a manifesté son impatience en réclamant un « débat sur le collectif budgétaire sans attendre » et a précisé qu'il allait écrire à M. Jospin pour le lui réclamer.

Lire page 7

## Echec des Quinze au sommet d'Amsterdam sur la réforme des institutions européennes

Socialistes et communistes français réclament des « mesures concrètes » pour l'emploi

LE CONSEIL EUROPÉEN d'Amsterdam s'est achevé, mercredi 18 juin, sans que les Quinze soient parvenus à se mettre d'accord sur la réforme de l'Union. C'était l'objet principal de cette réunion qui devait préparer les institutions communautaires à l'arrivée de nouveaux membres. Quelques progrès ont cependant été réalisés pour la libre circulation des personnes au sein de l'Union et pour la politique extérieure et de sécurité commune. Le différend franco-allemand à propos du pacte de stabilité monétaire a pesé sur l'ensemble des débats. Le résultat d'Amsterdam est considéré comme non négligeable par les socialistes qui ont pris en compte, au cours de la réunion de mardi de leur bureau national, les conditions dans lesquelles avait dû agir le premier ministre, soumis à la pression du président de la République. Jacques Chirac avait en effet fait savoir à M. Jospin, le 9 juin, qu'il avait engagé la signature de la France sur le pacte de stabilité, en décembre, et que la remise en question de ce pacte ouvrirait une crise dans la cohabitation. Le PS, estime cependant, comme les communistes, qu'« il reste beaucoup à faire » pour « créer une autre dynamique par des mesures concrètes pour la croissance et l'emploi ».



tion. Le PS, estime cependant, comme les communistes, qu'« il reste beaucoup à faire » pour « créer une autre dynamique par des mesures concrètes pour la croissance et l'emploi ».

- **Institutions** : les raisons d'un échec p. 2
- **Traité** : les principaux points de l'accord d'Amsterdam p. 2
- **France-Allemagne** : les ratés de l'autre cohabitation p. 3
- **Sécurité** : la lutte des Quinze contre les drogues de synthèse p. 3
- **Pacte de stabilité** : critiques et inquiétudes en France p. 6
- **Débats** : les points de vue de Michel Rocard et Julien Dray p. 13

## Nucléaire : polémique sur l'analyse des rejets en mer de la Hague

APRÈS M. KOUCHNER, secrétaire d'Etat à la santé, M<sup>me</sup> Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, exige que la lumière soit faite sur les rejets en mer des effluents radioactifs de l'usine de retraitement de la Hague. Une étude sur la contamination des fonds marins va être demandée par le gouvernement à l'Office de protection contre les rayonnements ionisants qui reconnaît n'avoir jamais analysé les sédiments au débouché de la canalisation sous-marine de la Hague. Cette polémique pose la question de la fiabilité de l'expertise nucléaire. Depuis dix ans, une association indépendante, la Cri-rad, se bat pour la transparence. La sécurité du nucléaire est le thème de « La Marche du siècle », mercredi 18 juin sur France 3, en partenariat avec *Le Monde*.

Lire pages 12 et 34 et notre éditorial page 15

## Pédophilie : 180 mises en examen

Environ 180 personnes ont été mises en examen après la vaste opération lancée contre les milieux pédophiles mardi 17 juin. p. 9

## Hommage à Kieslowski

Un inédit du cinéaste polonais décédé en 1996 sort en salles mercredi 18 juin, en même temps que huit autres films, tous abordés dans nos pages « Cinéma ». p. 27 à 30

## Relève dans les stades américains

De jeunes athlètes représenteront les Etats-Unis aux championnats du monde d'Athènes. p. 24

## Radio-France lance Le Mouv'

La « radio-jeunes » du service public émet depuis mardi 17 juin. p. 31

## La Genèse en procès

La justice australienne a renvoyé dos à dos un scientifique et un partisan d'une lecture littérale du récit biblique de la Création. p. 23

## Dubrovnik la miraculée

Rescapée du conflit yougoslave, l'ancienne Raguse, croate et francophile, devient une ville-musée. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NW), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 619 - 7,50 F



## La chute « au fond du puits » de l'Etat brésilien d'Alagoas

RIO DE JANEIRO de notre correspondant

Faut-il détruire l'Alagoas ? Ecœuré par les turpitudes des politiciens de sa terre natale, feu l'écrivain Graciliano Ramos proposait, au début du siècle, de « creuser un golfe » en lieu et place de ce petit Etat (27 933 kilomètres carrés, 2,8 millions d'habitants) du Nordeste brésilien. Face à l'intraçable chaos qui y règne aujourd'hui, le propos de l'un de ses fils les plus illustres fait florès dans les gazettes de Rio et de Sao Paulo. Extravagantes ou dramatiques, les nouvelles en provenance de l'Alagoas n'en finissent pas de défrayer la chronique.

N'ayant pu, récemment, honorer une échéance de 109 millions de reals (environ 600 millions de francs) sur le marché obligataire, l'Alagoas se trouve en faillite virtuelle. Restée sourde aux appels de détresse du gouverneur Divaldo Suruagy, la banque centrale de Brasilia a fait savoir par l'un de ses porte-parole qu'il fallait « parfois toucher le fond du puits pour pouvoir remonter à la surface ». Dans ce bout de Brésil, inclus dans le tristement célèbre « polygone des sécheresses », certains

« puits » peuvent atteindre des profondeurs abyssales. De l'aveu même du gouverneur, des bons du Trésor non remboursés ont été émis en infraction à la législation financière fédérale...

Eminent représentant de l'oligarchie sucrière qui domine la région depuis la colonisation portugaise, M. Suruagy se maintient au pouvoir grâce à l'indéfectible complicité d'une majorité d'affidés siégeant à l'Assemblée législative de Maceio (la capitale de l'Alagoas). Toutes les tentatives de l'opposition visant à sa destitution pour forfaiture ont jusqu'ici échoué. Selon la presse, le Parlement régional s'est transformé en tripot où les balles de revolver servent de mise dans les parties de cartes qui se jouent dans les bureaux des députés, pendant que des prostituées officient dans les toilettes...

Victimes d'une gabegie érigée en système de gouvernement, près de 40 000 fonctionnaires n'ont pas perçu de salaire depuis huit mois. Ecoles et hôpitaux fermés, policiers acculés à la mendicité - quand ce n'est pas à la vente de leur arme, à l'attaque de supermarchés ou au suicide -, cadavres pourrissant dans les rues

pour cause de grève des employés de la morgue... Jamais, dans l'histoire récente du Brésil, l'appareil administratif de l'un de ses Etats n'avait atteint pareil niveau de décrépitude. Un rapport, réalisé conjointement par les Nations unies et un institut national de recherche socio-économique, révèle que 42,6 % des enfants âgés de moins de six ans survivent dans la misère absolue et que 40,6 % de la population est analphabète. L'Etat, qui a donné au Brésil ses deux premiers présidents de la République - le maréchal Deodoro da Fonseca et Floriano Peixoto -, se distingue désormais par ses records négatifs.

M. Suruagy a, pour l'heure, réussi à échapper au sort honteux réservé à l'ex-président Fernando Collor, son prédécesseur le plus célèbre au palais des Martyrs, siège du gouverneur de l'Alagoas. Fernando Collor fut destitué, pour corruption, par le Congrès en 1992 et son trésorier occulte, Paulo Cesar Fariós, a été assassiné quatre ans plus tard à Maceio, dans des circonstances mal élucidées.

Jean-Jacques Sévilla

Lire page 8

## Le rendez-vous citoyen sur la sellette

LE PROJET de rendez-vous citoyen, cet ersatz de service national proposé par le précédent ministre de la défense, Charles Millon, va-t-il subsister et, dès lors, va-t-il être repris dans un nouveau texte de loi que le gouvernement de cohabitation devra bien se résoudre à soumettre au Parlement ? Ou est-il condamné à disparaître avant même d'avoir vu le jour ? L'élection, mardi 17 juin, à la présidence de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, de Paul Quilès, un farouche opposant à cette initiative, oblige à poser la

question de la survivance d'un projet qui, à peine échafaudé, n'avait pas soulevé une approbation unanime.

A l'origine, le gouvernement Juppé avait imaginé de convoquer, durant cinq jours d'affilée, les Français, puis les Françaises après

2003, dans leur dix-huitième année, pour dresser un bilan et un recensement de leurs compétences, et pour les informer, voire les sensibiliser en matière de citoyenneté et de défense. A l'horizon 2000, pas moins de 375 000 jeunes hommes - en principe sans exemption ni dispense - devaient se prêter au jeu dans une douzaine de centres dits d'évaluation, d'information et d'orientation. L'arrivée des jeunes femmes devrait entraîner la création de douze autres centres distincts. Le projet figurait dans un texte de loi que M. Millon avait préparé mais dont l'examen a été suspendu par les élections législatives.

La commission de la défense interne au PS, animée par M. Quilès, n'a jamais dissimulé son peu d'empressement à soutenir une idée qui aboutit, selon ses experts, à mettre en place un système coûteux, contraignant et voué à désorganiser un peu plus les armées françaises. Si les socialistes considèrent, en règle générale, que la suppression du service national est désormais un fait, le projet de rendez-vous citoyen, censé prendre le relais, n'a pas vraiment la cote auprès de la plupart d'entre eux.

La commission de la défense interne au PS, animée par M. Quilès, n'a jamais dissimulé son peu d'empressement à soutenir une idée qui aboutit, selon ses experts, à mettre en place un système coûteux, contraignant et voué à désorganiser un peu plus les armées françaises. Si les socialistes considèrent, en règle générale, que la suppression du service national est désormais un fait, le projet de rendez-vous citoyen, censé prendre le relais, n'a pas vraiment la cote auprès de la plupart d'entre eux.

Jacques Isnard

Lire la suite page 15

## Philips à l'assaut de l'Amérique



COR BOONSTRA

PHILIPS ET LUCENT (ex-AT&T) marient leurs fabrications de terminaux téléphoniques. Cor Boonstra, le patron du groupe néerlandais, contrôlera 60 % du capital de cette entreprise, qui devient le numéro un mondial du secteur. Philips s'ouvre le marché américain du téléphone mobile.

Lire page 17

International.....	2	Aujourd'hui.....	23
France.....	6	Jeux.....	26
Société.....	8	Météorologie.....	26
Carnet.....	10	Culture.....	27
Régions.....	11	Guide culturel.....	30
Horizons.....	12	Communication.....	31
Entreprises.....	16	Abonnements.....	32
Annonces classées.....	19	Radio-Télévision.....	32
Finances/marchés.....	21	Kiosque.....	33

**Dassault** 14h 15  
AVIATION 14h 45  
**au Bourget**  
PROGRAMME DE DÉMONSTRATION P. 5

**EUROPE** Le Conseil européen d'Amsterdam s'est achevé sur un demi-échec, tard dans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 juin. Les Quinze ne sont pas parvenus à s'entendre sur la

réforme des institutions communautaires qui était, en principe, l'objet de leur réunion dans la perspective de l'élargissement vers l'Est. ● **QUELQUES PROGRÈS** ont cependant été

enregistrés dans les affaires intérieures et de justice, pour rendre l'Europe plus proche des citoyens. Pour la politique étrangère et de sécurité commune, les avancées sont mo-

destes, les ambitions françaises s'étant heurtées à l'attentisme allemand et à l'opposition britannique. ● **LA COHABITATION** entre Jacques Chirac et Lionel Jospin, dont c'était la

première participation à un Conseil européen, a donné lieu à une débâche d'amabilités réciproques. Ils ont rappelé de concert leur attachement à la monnaie unique.

## Les Quinze ont échoué à réformer les institutions de l'Union

Réunis pendant deux jours à Amsterdam, les chefs d'Etat et de gouvernement ont amendé le traité de Maastricht, sans toutefois parvenir à préparer l'Europe pour son prochain élargissement vers l'Est

### AMSTERDAM

de nos envoyés spéciaux

Les Quinze ne sont pas parvenus à s'entendre sur la réforme des institutions européennes. Les partisans d'une Europe forte la jugeaient pourtant indispensable pour éviter que l'Union ne se dilue lors de son futur élargissement aux pays de l'Europe centrale et orientale. La Conférence intergouvernementale (CIG) lancée à Turin le 26 mars 1996, après six mois de travaux préparatoires, a débouché dans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 juin, à Amsterdam, sur un résultat bien en deçà des ambitions affichées il y a quelques mois encore à Paris et à Bonn. Le moteur franco-allemand est apparu grippé. L'entente est fragilisée par des désaccords sur la gestion de la zone monétaire européenne et par le contre-coup des difficultés politiques et sociales des deux pays.

Une fois réglé le différend franco-allemand sur le pacte de stabilité, il a fallu de longues heures aux chefs d'Etat et de gouvernement pour boucler les discussions sur le projet préparé par le gouvernement néer-

landais pour réviser le traité de Maastricht. Le nouveau texte, qui sera signé en octobre par les ministres des affaires étrangères, devra être ratifié par tous les Etats membres. Jacques Chirac, venu avec Lionel Jospin tirer les conclusions du sommet vers 4 heures du matin mercredi, a jugé que le texte « *ne suscite pas un changement tel qu'un référendum paraîsse justifié* ».

### QUELQUES AVANCÉES

Le chef de l'Etat et le premier ministre ont défendu les efforts faits par la France pour obtenir un meilleur résultat. Lionel Jospin a souligné que les Français auraient pu accepter une extension plus importante du vote à la majorité qualifiée. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, Jacques Chirac a affirmé qu'il ne fallait pas « *confondre hâte et précipitation* » dans un double processus aussi complexe que l'élargissement et l'approfondissement de l'Union. « *Dans certains domaines, je suis frustré, dans d'autres je suis satisfait. Mais, au total, c'est un pas raisonnable qui nous permet de commencer l'élargis-*

*sement (...)* et de tenir nos engagements sur l'euro », a-t-il déclaré.

Le nouveau traité, qui vient compléter celui de Maastricht, contient quelques avancées. L'expérience acquise par les pays signataires de la convention Schengen dans l'établissement d'un espace de libre circulation, sans contrôles aux frontières, va être étendue à l'ensemble de l'Union, avec des dérogations pour la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark. Les Quinze se sont mis d'accord pour « communautariser » des politiques relevant de la coopération intergouvernementale en matière de sécurité intérieure et de justice. Cette communautarisation se fera pas à pas, parallèlement au renforcement de la coopération entre les services de police et l'établissement d'un socle commun dans le domaine de la justice pénale.

Un autre progrès – bien que les ambitions françaises soient allées au-delà – est la décision de faire du secrétaire général du Conseil le haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune

(PESC). Il aura à sa disposition une cellule de planification et d'alerte sur les problèmes internationaux.

L'opposition des Britanniques n'a pas permis d'avancées substantielles vers la transformation de l'UEO (Union de l'Europe occidentale) en « bras armé » de l'Union. En revanche, le nouveau gouvernement de Londres a accepté les coopérations renforcées qui permettront dans certaines conditions à des pays d'aller de l'avant dans des domaines d'intérêt général sans attendre les hésitations. Les Britanniques ont levé leur objection à ce que ces coopérations soient décidées à la majorité qualifiée, étant entendu qu'ils peuvent toujours opposer un veto si leur intérêt national est en cause.

Jacques Chirac a trouvé quelques satisfactions spécifiques, sur le statut des DOM-TOM, sur la reconnaissance de Strasbourg comme siège du Parlement européen. Mais il a été obligé de faire des concessions sur des points symboliques d'une vision de l'Europe, acteur international. Le chef de l'Etat voulait une limitation du nombre des commissaires euro-

péens pour rendre leur action plus efficace. Il souhaitait que les grands Etats se voient reconnaître un poids proportionnel à leur taille ; il s'est fait contrer par les petits Etats et s'est heurté à l'attitude attentiste des Allemands. Les choses restent en l'état.

### PRUDENCE DES TRAVAILLISTES

Au moment de l'élargissement vers l'Europe de l'Est, on tentera de limiter à un par pays le nombre de commissaires. Mais la décision dépend de l'issue de la discussion sur la pondération des voix qui, elle non plus, n'a pas avancé. Cette question a bloqué la réunion pendant plusieurs heures. La France a refusé d'accepter un compromis sur une procédure de vote à double majorité, tenant compte à la fois du produit intérieur brut (PIB) et de la population, qui aurait donné un nombre de voix supérieure à l'Allemagne. Elle a, en vain, tenté de passer en force, soutenue par cinq autres pays, dont la Grande-Bretagne. De guerre lasse, la présidence néerlandaise a renvoyé l'affaire au prochain élargissement.

Jacques Santer, président de la Commission, a choisi le mode optimiste pour commenter les résultats de ce Conseil européen. Il a assuré qu'il ouvrirait une nouvelle étape historique avec la perspective proche de son élargissement. La Commission rendra, le 16 juillet, ses avis sur les dix pays candidats à l'adhésion. Les négociations commenceront en décembre, comme prévu.

Le chrétien-démocrate Elmar Brock, représentant du Parlement européen auprès de la CIG, se montrait philosophe. Les Quinze, a-t-il expliqué, ont besoin d'un peu de temps pour digérer leurs difficultés. Le nouveau gouvernement britannique, plus coopératif que les conservateurs, reste prudent. Les socialistes français, empêtrés dans leur querelle sur le pacte de solidarité, n'avaient pas le cœur à l'ouvrage, et le chancelier Kohl, obligé de défendre l'euro tous azimuts, paraît déjà entièrement absorbé par ses élections de l'automne 1998.

Henri de Bresson  
et Alain Franco

## Les principaux points du traité d'Amsterdam, qui fait suite au traité de Maastricht

**LA PRÉSIDENTE** néerlandaise a regroupé en six grands titres les dispositions du traité d'Amsterdam, qui révisé les traités sur lesquels est fondée l'Union européenne. Ce nouveau traité ne comporte aucune modification des procédures fixées par le traité de Maastricht dans le domaine de l'Union économique et monétaire.

### 1. Droits fondamentaux et non-discrimination.

« *L'Union est fondée sur les principes de la liberté, de la démocratie, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que de l'état de droit, principes qui sont communs aux Etats membres.* » Le Conseil peut, à l'unanimité, prendre les mesures nécessaires pour combattre les discriminations. Le texte indique que la Communauté a pour mission de promouvoir un niveau d'emploi et de protection sociale élevé, l'égalité entre les hommes et les femmes, la cohésion économique et sociale et la solidarité des Etats.

### 2. Liberté, sécurité et justice.

– La mise en place d'un espace de libre circulation, qui doit aboutir à la suppression des contrôles aux frontières internes de l'Union, va s'effectuer de manière progressive sur cinq ans. Elle s'appuiera sur l'expérience acquise par les sept pays qui appliquent depuis 1995 les règles de la convention de Schengen (France, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Espagne et Portugal). Elle implique la « communautarisation » d'un certain nombre de politiques qui relevaient jusque-là de la coopération intergouvernementale, notamment en matière de visas, d'immigration, de contrôle aux frontières extérieures de l'Union, de coopération judiciaire en matière civile.

Les Etats s'engagent à mettre en place, parallèlement, des mesures d'accompagnement dans le domaine de la coopération policière et de la coopération judiciaire en matière pénale. Si, dans un délai de cinq ans, la mise en place de ces

mesures est jugée suffisante, les Etats pourront décider de passer de la règle de l'unanimité dans les prises de décision à celle de la majorité qualifiée.

– Le Conseil encourage la coopération par l'intermédiaire de l'Office européen de police (Europol), qui verra ses pouvoirs progressivement augmentés.

– L'acquis de Schengen est incorporé par un protocole dans le traité d'Union. La coopération engagée par les pays signataires de la convention de Schengen sera dorénavant conduite dans le cadre juridique et institutionnel de l'Union. Cet acquis devra être automatiquement accepté par tous les pays candidats à l'adhésion à l'Union. Des dispositions spéciales sont cependant arrêtées pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, qui veulent garder la maîtrise de leurs frontières. Le Danemark a, lui aussi, obtenu un régime spécial.

### 3. L'Union et le citoyen.

– Le chapitre sur l'emploi prévoit notamment « *la promotion d'une coordination des politiques de l'emploi entre les Etats membres en vue de renforcer leur efficacité par l'élaboration d'une stratégie coordonnée pour l'emploi.* ». Chaque année, « *sur la base d'un rapport conjoint du Conseil et de la Commission, le Conseil, statuant à la majorité qualifiée (...), élabore des lignes directrices dont les Etats membres tiennent compte dans leurs politiques de l'emploi.* ». Il est institué un Comité de l'emploi à caractère consultatif afin de promouvoir la coordination entre les Etats membres.

– Politique sociale : le ralliement de la Grande-Bretagne à la charte sociale de 1989 a permis de réintégrer ce chapitre dans le traité. Il n'y figurait jusque-là qu'à titre d'annexe. Il prévoit que la Communauté complète l'action des Etats dans le domaine des conditions de travail, de l'information et de la consultation des travailleurs, de l'intégration des personnes exclues du marché du travail, de l'égalité hommes-femmes.

– Ce titre comporte également des chapitres consacrés à l'environnement, la santé publique, la protection des consommateurs. Un long chapitre traite de la subsidiarité. Il traite aussi des régions périphériques. La France avait particulièrement insisté pour une meilleure prise en compte dans le traité du statut spécifique des DOM et des TOM.

### 4. Une politique extérieure efficace et cohérente.

– Le Conseil européen, qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement, définit les orientations générales de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Il décide des stratégies communes mises en œuvre par l'Union « *dans les domaines où les Etats membres ont des intérêts communs importants.* »

– Les décisions sont prises à l'unanimité. Un Etat peut toutefois recourir à l'« *abstention constructive* », qui lui permet de ne pas prendre part à une action sans pour autant bloquer sa mise en œuvre par les autres. La mise en œuvre des

stratégies communes est décidée à la majorité qualifiée.

– Monsieur PESC : la France souhaitait voir confier la responsabilité de la PESC à une haute personnalité politique. Les Quinze ont finalement décidé de confier cette tâche au secrétaire général du Conseil, un haut fonctionnaire, qui aura un adjoint chargé des tâches administratives. En qualité de « *haut représentant pour la PESC* », il assistera le Conseil en contribuant à la formulation, à l'élaboration, à la mise en œuvre des décisions prises. Il pourra agir à la demande de la présidence et au nom du Conseil pour conduire un dialogue politique avec des tiers. Il sera assisté dans sa tâche par « *une unité de planification de la politique et d'alerte rapide* » dont la création fait l'objet d'une déclaration insérée dans l'acte final du traité d'Union.

– Défense : le nouveau traité prévoit que la PESC inclut l'ensemble des questions relatives à la sécurité de l'Union, y compris « *la définition progressive d'une politique de défense commune, dans la perspective*

*d'une défense commune* ». Une longue bataille a opposé la Grande-Bretagne à ses principaux partenaires, menés par les six pays fondateurs de l'Union, sur la relation entre l'Union de l'Europe occidentale (UEO) – seule organisation de défense purement européenne existante – et l'Union européenne. Les Six voulaient insérer dans le traité l'engagement d'intégrer « *à terme* » l'UEO dans l'Union, dont elle deviendrait le bras armé. Londres s'y est opposé : cette intégration ne pourra se faire que quand elle recueillera une approbation unanime.

### 5. Les institutions de l'Union.

– La nouvelle Commission, qui prendra ses fonctions en l'an 2000, sera réorganisée. Un protocole annexé au traité prévoit qu'avant le premier élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale, la Commission comprendra un seul commissaire par Etat membre (les grands pays en ont actuellement deux), étant entendu qu'à cette date la pondération des votes au Conseil aura été modifiée pour tenir

compte de la taille des pays. En outre, un an avant que le nombre de pays membres n'excède 20, une nouvelle conférence intergouvernementale sera convoquée sur le fonctionnement des institutions, la pondération et le processus de prise de décision.

– Dans les décisions du Conseil, les Quinze se sont entendus pour étendre le vote à la majorité qualifiée dans un nombre limité de cas. – Il a été décidé de simplifier les procédures de travail du Parlement et de renforcer son pouvoir de codécision. Les Parlements nationaux seront toutefois mieux associés au processus de décision.

### 6. Coopération renforcée.

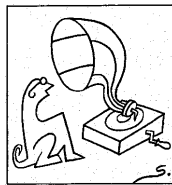
Ce chapitre permettra aux Etats membres qui le souhaitent d'aller de l'avant sans attendre les retardataires, sous certaines conditions très strictes. Ils ne pourront le faire que si une majorité qualifiée ou, selon les dossiers, l'unanimité des Etats membres, leur donne le feu vert pour entamer une coopération renforcée.

## Gaffes ministérielles et courtoisie présidentielle

### AMSTERDAM

de notre envoyée spéciale

Heureusement qu'il y a le président de la République car le chef du gouvernement a bien du souci



### RÉCIT

« *Heureusement qu'il y a le président de la République car le chef du gouvernement a bien du souci avec ses ministres. Pierre Moscovici d'abord. En déclarant, mardi 17 juin, au micro de RTL, que, « au regard de la situation de nos finances publiques, nous déciderons ou pas de passer à l'euro. J'espère, bien sûr, qu'on le fera », le ministre délégué aux affaires européennes a déclenché une polémique dont Lionel Jospin se serait sans doute bien passé. L'entourage du premier ministre a d'abord tenté d'ignorer l'incident et les interrogations que ces propos suscitaient. Mais les remous sur les marchés financiers et le léger repli du franc par rapport au mark en ont décidé autrement.*

Sur consigne de Lionel Jospin, son porte-parole, Manuel Valls, est donc venu démentir vigoureusement les déclarations du ministre. « *Il y a des propos de campagne et des propos d'après-campagne, a-t-il observé. M. Moscovici a parlé un peu vite. Il s'est laissé emporter par sa fonction de secrétaire national du PS. Même quand les choses sont justes, on n'a pas à les dire comme ministre* », a ajouté M. Valls, affirmant que ces déclarations ne tra-

duisaient nulle « *volonté* » ou « *stratégie politique* ». Lionel Jospin a été contraint d'intervenir sur cette question au cours de la conférence de presse conjointe organisée avec le chef de l'Etat en fin de journée. Soulignant qu'il était « *profondément attaché à la monnaie unique* », il a précisé qu'il restait « *totalelement favorable à sa réalisation et à sa date [d'entrée en vigueur]* ».

Jacques Chirac avait tenu pour sa part, dans un propos liminaire, à « *confirmer ce que chacun sait, c'est-à-dire notre volonté claire et déterminée de faire en sorte que, en respectant notre modèle social, en assumant notre volonté de lutter contre le chômage et de favoriser la croissance, nous puissions, dans les conditions et à la date prévues par le traité, entrer dans la monnaie unique* ».

### HOMMAGES MUTUELS

Quelques heures auparavant, le chef du gouvernement avait déjà dû rappeler ses troupes à l'ordre pour éviter un incident diplomatique avec Jacques Chirac. Contrairement au souhait du président, les services de Matignon avaient annoncé une conférence de presse du ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, alors qu'il avait été convenu que la première des commentaires sur le sommet d'Amsterdam serait réservée à Jacques Chirac et Lionel Jospin.

Alertés par l'annonce de cette

conférence de presse sur les écrans de télévision internes, les journalistes français et étrangers affluaient dans la salle tandis que les conseillers de l'Elysée, pendus à leur téléphone portable, tentaient à tout prix d'obtenir l'annulation de cette initiative. Finalement, les chargés de communication de Lionel Jospin se sont approchés du micro, un peu gênés, pour annoncer que, « *en raison de la reprise des travaux, la conférence de presse de M. Védrine était annulée...* »

Heureusement pour Lionel Jospin qu'il y a Jacques Chirac. De ce côté-là, la journée de mardi a été idyllique. La déférence du premier ministre à l'égard du chef de l'Etat n'a eu d'égale que la courtoisie du président à l'égard du chef du gouvernement. Après deux journées passées côte à côte dans la salle du Conseil européen, dans les déjeuners et dîners officiels, Jacques Chirac et Lionel Jospin ont tenu à répéter, lors de leur conférence de presse conjointe, le message diffusé tant bien que mal par leur entourage tout au long de ce sommet : il n'y a qu'une seule voix française. Une nouvelle fois, les deux hommes se sont félicités de l'accord intervenu, notamment sur le volet emploi du pacte de stabilité, en multipliant les hommages mutuels.

« *La préoccupation du gouvernement [sur l'emploi] s'intégrait parfaitement à la mienne, a souligné M. Chirac. Alors, l'occasion du*

*changement de gouvernement a été, sans aucun doute, une bonne occasion et a montré à nos partenaires que, vraiment, il y avait une continuité dans la volonté française et un vrai problème.* » Quant à Lionel Jospin, s'il a observé que la composition d'un nouveau gouvernement avait permis d'« *insister sur un certain nombre d'exigences* », c'était pour ajouter aussitôt que la lutte pour l'emploi était un thème « *auquel le président est sensible* ». D'ailleurs, a ajouté M. Jospin, « *les problèmes de cohabitation ne sont pas l'objet d'un débat. Le fait que la France doit s'exprimer d'une seule voix dans les discussions internationales est, pour moi, une donnée de départ (...)* Par contre, j'agirai dans la fonction qui est la mienne. »

A Amsterdam, qu'on se le dise, rien ne pouvait distinguer les deux têtes de l'exécutif français. Rien sauf le vélo. Comme ses collègues Tony Blair, José Maria Aznar et quelques autres, Lionel Jospin n'a pas résisté au plaisir d'étréner, devant les caméras du monde entier, la splendide bicyclette que venait d'offrir le maire d'Amsterdam à tous les chefs d'Etat et de gouvernement. Jacques Chirac et Helmut Kohl ont jugé, eux, que la promenade à pied leur seyait mieux. L'hôte de Matignon pédale, celui de l'Elysée marche. Gageons que, dans les mois à venir, l'image resservira.

Pascal Robert-Diard

francesco  
smalto

PARIS

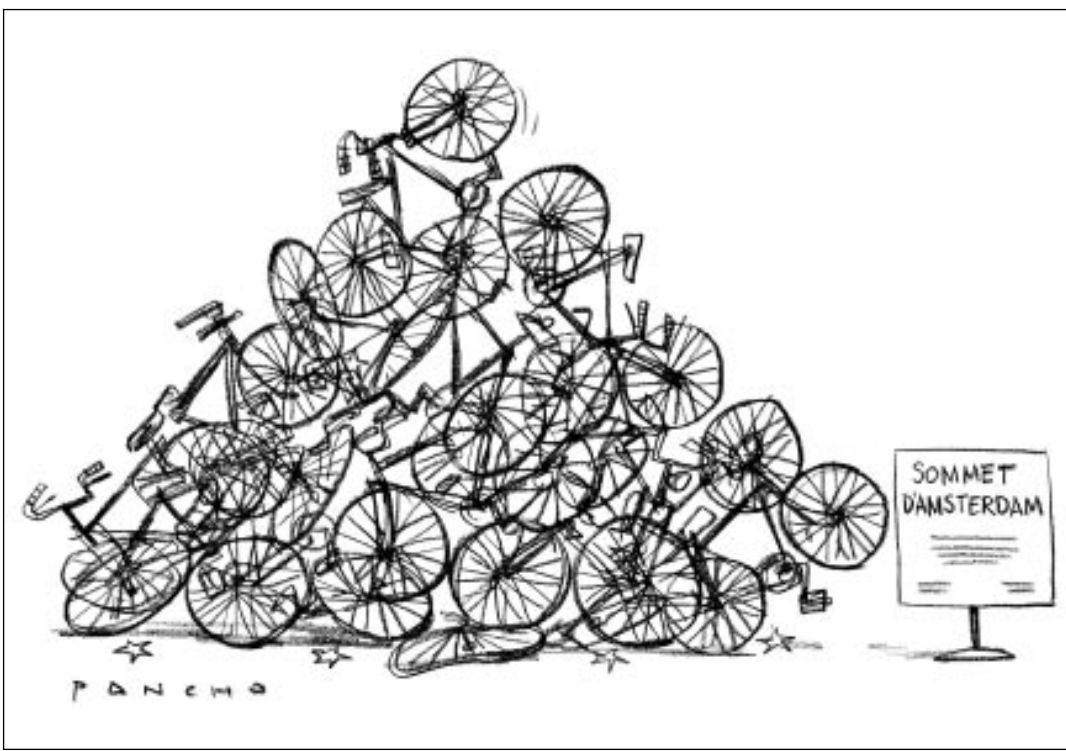
VENTE EN LIQUIDATION  
avant TRAVAUX D'EMBEILLISSEMENT

du 19 au 25 juin 97 de 10h à 19h

prêt-à-porte - sportswear - maille - accessoires - chaussures

exclusivement à la boutique 44, rue François 1er (8e)

out. préf. n° 97356 du 4 juin 97



## Le « moteur » franco-allemand de l'Europe connaît des ratés

AMSTERDAM

de notre envoyé spécial

L'Europe, qui était parvenue, lundi 16 juin, à surmonter les différends surgis entre la France et

**ANALYSE**

Les Quinze auront-ils assez de volonté pour franchir les obstacles sur la voie de l'euro ?

ses partenaires à propos de l'adoption du pacte de stabilité budgétaire, est finalement sortie affaiblie du conseil européen d'Amsterdam. La Conférence intergouvernementale (CIG), lancée en mars 1996 à Turin, en Italie, et dont l'objet était de réviser le traité de Maastricht dans la perspective de l'élargissement aux pays d'Europe centrale, s'est en effet achevée sur un échec. Les Quinze, qui au fil des mois avaient déjà sensiblement réduit leurs ambitions, se sont révélés incapables de réformer les institutions de l'Union européenne.

A Madrid, en décembre 1995, les chefs d'Etat et de gouvernement avaient annoncé que les négociations d'élargissement débuteraient six mois après la conclusion de la CIG, et en fonction de ses résultats. « Pas question d'accueillir de nouveaux membres tant que le mécanisme de prise de décision n'aura pas été revu en profondeur », proclamait-on partout dans l'Union, et notamment en France.

Cependant, même si les résultats en cause sont clairement insuffisants, voire sur certains points sensibles inexistant, il ressort nettement des déclarations des participants, en particulier de Jacques Chirac et d'Helmut Kohl, qu'ils n'ont aucunement l'intention de retarder le processus devant conduire à l'adhésion de trois ou quatre pays d'Europe centrale au début du siècle prochain. Jacques Santer, le président de la Commission européenne, a affirmé, mercredi 18 juin dans la matinée, qu'il soumettrait bientôt, conformément au traité, des « avis » sur chacun des dix candidats.

**INSTINCT DE CONSERVATION**

La défaillance des Quinze risque d'affecter la crédibilité de l'ensemble de l'activité communautaire, y compris du projet de monnaie unique. Les Quinze savent que l'Europe ne survivrait probablement pas à une remise en cause de l'Union économique et monétaire (UEM). En France, l'arrivée au pouvoir des socialistes, qui pendant la campagne électorale s'étaient montrés parfois réservés à l'égard de l'entreprise et avaient posé plusieurs conditions à sa réalisation, a suscité des inquiétudes, en particulier en Allemagne. Aussitôt en place, le nouveau gouvernement français semblait justifier en réclamant un délai avant de donner son feu vert au pacte de stabilité budgétaire, voulu par l'Allemagne pour encadrer la mise en place de la monnaie unique.

Lundi 16 juin, comme poussés par l'instinct de conservation, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze étaient parvenus, relativement facilement, à trouver un

compromis répondant à la demande de Lionel Jospin pour faire davantage, au niveau européen, en faveur de l'emploi et de la croissance. Du coup, au soulagement général, la France avait pu donner son aval au pacte de stabilité. On crut que la marche vers l'euro allait pouvoir reprendre. Erreur ! Mardi 17, en plein conseil européen, les Quinze prirent connaissance des déclarations de Pierre Moscovici, le ministre français des affaires européennes, indiquant en substance que la France aurait encore à décider, en fonction de la situation de ses finances publiques, si, oui ou non, elle passait à l'euro. Stupeur et consternation ! Quelles sont exactement les intentions des socialistes français, s'interrogeait-on dans les couloirs ?

« UN ENGAGEMENT DE FOND »

Lors de la conférence de presse, tenue conjointement avec Jacques Chirac, le premier ministre s'est exprimé plus clairement que jamais. « Le gouvernement est profondément attaché à la monnaie unique. Je suis profondément attaché à la monnaie unique (...). J'ai toujours pensé que l'euro était l'une des façons d'affirmer, sur le plan monétaire et financier, la force de l'Europe (...). C'est pour moi un engagement de fond parce que c'est ma conviction. »

L'hypothèque serait donc levée. Il reste que le sentiment d'un Parti

socialiste divisé sur l'Europe n'est pas pour autant complètement dissipé. Il saute aux yeux, de surcroît, que la mise en place de l'UEM rencontrera encore de graves turbulences. Il faudra ainsi « interpréter en tendances » les critères qu'impose le traité pour passer à la monnaie unique, et notamment celui limitant à 3 % du PIB le déficit autorisé des finances publiques. Il apparaît qu'en France, ce seuil sera même lourdement dépassé. Dans certaines limites raisonnables, un tel handicap pourrait éventuellement être surmonté. Mais à deux conditions, dont il est de moins en moins probable qu'elles puissent être réunies.

D'abord, une volonté collective sans faille de franchir l'obstacle et de convaincre l'opinion et les marchés que cette entorse est nécessaire dans l'intérêt de tous. Mais des gouvernements qui ont buté sur les difficultés, comme toute limitée, de la CIG peuvent-ils être capables d'une telle détermination ? Ensuite, une cohésion franco-allemande exemplaire. Tant le déroulement de la CIG, où l'influence de Paris et de Bonn a été sérieusement malmenée, que les péripéties récentes autour du pacte de stabilité portent à penser que le fameux « moteur de la construction européenne » connaît des ratés.

Philippe Lemaître

## Un « système d'alerte rapide » mis en place pour les nouvelles drogues synthétiques

Le dispositif combine les approches policière, sanitaire et sociale

**ALARMÉ** par la rapide expansion des drogues de synthèse (amphétamines, ecstasy, LSD) sur le Vieux Continent, le Conseil de l'Union européenne a adopté, lundi 16 juin à Amsterdam, une action commune relative à « l'échange d'informations, l'évaluation des risques et le contrôle des nouvelles drogues synthétiques ». Instaurant un « système d'alerte rapide », ce dispositif vise à détecter l'apparition des nouvelles molécules dès leur arrivée sur les marchés européens, puis à évaluer les risques pour la santé et la société, en vue de leur éventuelle interdiction. Combinant une approche policière à une approche sociale et sanitaire, ce système de détection et de contrôle dote l'Union d'un instrument commun face au développement récent de l'usage des drogues synthétiques dans de larges secteurs de la jeunesse européenne.

Etroitement liée à des loisirs de masse en vogue chez les jeunes Européens – rave parties, soirées géantes de danse techno, house music –, la popularité croissante de l'ecstasy symbolise, depuis la fin des années 80, la montée des drogues de synthèse. Contrairement aux drogues naturelles (cannabis, cocaïne, héroïne), elles sont produites dans les laboratoires clandestins des pays industriels. Généralement jeunes, scolarisés ou salariés, leurs usagers ne se considèrent pas comme des toxicomanes et ne sont pas en contact avec les services de soins.

Le casse-tête pour les autorités est aggravé par le fait que les combinaisons chimiques de ces substances sont modifiables à l'infini. De nouveaux composés – les designer drugs ou drogues à la carte – apparaissent ainsi régulièrement : il suffit de modifier, en laboratoire, les formules de base des structures pharmacologiques illicites pour obtenir des produits distincts, non identifiés par les listes officielles de la Convention de 1971 des Nations unies sur les substances psychotropes. C'est notamment le cas des produits voisins de l'ecstasy de base (la Méthylène-dioxyméthamphétamine, MDMA), vendus sous forme de pilules ou de capsules.

Le système instauré par l'Union européenne offre aux décideurs politiques des informations rapides sur les nouveaux produits et les tendances de consommation qui leur sont associées. Ce qui devrait

permettre d'identifier les produits réellement dangereux, et d'éviter la propagation d'alarmes infondées. Concrètement, les données seront collectées par un réseau opérationnel associant – pour la première fois – le volet répressif, via l'unité drogues d'Europol (l'office européen de police créé par le traité de Maastricht), au volet social et sanitaire, via l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (l'agence communautaire installée à Lisbonne, qui s'appuie sur le réseau Reitox des quinze observatoires nationaux).

La définition chimique et physique du nouveau produit, ses conditions d'utilisation, et une première évaluation de ses risques éventuels, seront ensuite portés à la connaissance de la Commission européenne. A la demande de celle-ci ou de l'un des Etats membres, l'Observatoire de Lisbonne convoquera une réunion d'experts chargée de déterminer

une fois dans leur vie ; 1 % des 16-29 ans affirment en avoir pris dans le mois écoulé, au lieu de 3 % pour les amphétamines. Toujours au Royaume-Uni, une large enquête conduite en 1996 et en milieu scolaire sur les garçons de 15-16 ans indique que 17 % d'entre eux auraient déjà consommé du LSD, 14,5 % des amphétamines, et 9,2 % de l'ecstasy.

En France, une étude menée en milieu scolaire auprès des 11-19 ans indiquait, en 1993, que 2,8 % des garçons et 1,3 % des filles avaient déjà consommé des amphétamines. Une étude conduite auprès des clients de discothèques à Amsterdam signale, pour 52 % d'entre eux, un usage d'ecstasy. En Espagne, les évaluations suggèrent qu'entre 5 % et 10 % des 18-25 ans ont essayé l'ecstasy. « Dans l'ensemble de l'Union européenne, les amphétamines semblent être la deuxième drogue illégale la plus consommée après le cannabis »,

Les décideurs politiques seront informés sur les produits et les tendances de consommation. Ce qui devrait permettre d'identifier les substances dangereuses et d'éviter la propagation d'alarmes infondées

les risques effectivement provoqués par l'usage de la substance repérée et d'évaluer les conséquences possibles de son interdiction. Des mesures de prévention, de contrôle ou de répression seront alors proposées par les experts au Conseil européen.

Dans un rapport d'étape remis en mai à l'Observatoire de Lisbonne, deux chercheurs britanniques – Paul Griffiths et Roger Lewis – ont commencé d'explorer les spécificités du développement des drogues synthétiques dans les divers pays européens. Le Royaume-Uni, l'Espagne et les Pays-Bas ont été les premiers concernés par la consommation de masse, dès la fin des années 80. Au Royaume-Uni, environ un million de personnes assistent aujourd'hui chaque semaine à des fêtes et des événements de style rave. Selon des enquêtes épidémiologiques menées en 1994 au Royaume-Uni, 2 % de la population globale – et 6 % des 16-29 ans – auraient consommé de l'ecstasy au moins

notent les deux auteurs de ce rapport inédit remis à l'Observatoire. En forte progression depuis le début des années 90, l'usage d'amphétamines concerne toutefois différents types de publics. Les uns ont une consommation « chronique » (en Suède, notamment, où les produits sont souvent injectés), les autres sont concernés par une consommation « instrumentale » (étudiants, chauffeurs ou travailleurs de nuit qui les utilisent contre la fatigue), les troisièmes connaissant un usage « récréatif » (soirées dansantes).

Toutes drogues synthétiques confondues, les deux chercheurs britanniques ne masquent cependant pas la persistance de « fortes divergences entre ceux qui voient les fêtes rave comme des événements de promotion des drogues, et ceux qui considèrent que la répression de telles fêtes provoque plus de dommages que la consommation de drogues ».

Erich Inciyan

## Amnesty International s'alarme de la détérioration des droits de l'homme

L'augmentation dramatique du nombre des réfugiés révèle la gravité des infractions

**PARCE QUE** les droits de l'homme sont de plus en plus bafoués à travers le monde et que la communauté internationale y est de plus en plus indifférente, parce que ces droits ne sont pas un concept abstrait mais concernent des individus identifiables, parce qu'aussi des idées reçues, ou des apparences, cachent les réalités, Amnesty International ne veut pas que son rapport annuel soit ce que l'on appelle en jargon journalistique un « marronnier », une sorte de recensement rituel des infractions aux libertés fondamentales dans le monde. Il faut, a souligné mardi 17 juin Xavier Dhonte, président d'Amnesty France, lors d'une conférence de presse à la veille de la publication du rapport 1997, que la « mondialisation » des choix économiques et politiques s'accompagne d'« une mondialisation » du respect des droits de l'homme et ne se fasse pas, comme cela est de plus en plus le cas, aux dépens de la Déclaration universelle relative à ces droits.

« REGARD IMPASSIBLE » Un accent particulier a été mis cette année sur la situation des réfugiés à travers le monde, pour laquelle Amnesty a lancé une campagne au mois de mars afin de montrer, a souligné M. Dhonte, combien le droit élémentaire de chacun à la protection est méconnu. « L'augmentation du nombre des réfugiés » – qui est passé de 8 millions il y a dix ans, à plus de 15 millions aujourd'hui – « n'est ni un problème temporaire ni

le résultat fortuit d'événements dus au hasard. Il s'agit au contraire de la conséquence prévisible des crises des droits de l'homme qui éclatent à travers le monde, souvent après avoir été elles-mêmes annoncées », souligne Amnesty dans son rapport.

M. Dhonte note que cela se passe sous « le regard impassible de la communauté internationale, [ce

feraient croire que l'Occident serait le principal territoire de repli des réfugiés, Patrick Delouvin, responsable des réfugiés au sein d'Amnesty, rappelle que ce sont les pays dits « du Sud » qui hébergent environ 85 % de ces personnes déplacées de leurs foyers à travers le monde. Or ces pays ne peuvent s'acquitter seuls de leur protection.

**Cinq cents « actions urgentes » lancées en 1996**

Au cours de l'année 1996, Amnesty International a confié 500 nouvelles actions au réseau d'« actions urgentes » chargé de lancer des appels dans des situations d'urgence. Elle a réitéré ses appels concernant 383 cas sur lesquels elle était déjà intervenue. L'ensemble de ces violations des droits de l'homme sont survenues dans 92 pays.

Les cinq cents nouvelles actions ont été lancées en faveur de personnes risquant d'être ou ayant été victimes d'actes de torture (142 cas), de « disparitions » (68 cas), d'exécutions judiciaires (124 cas), d'assassinats politiques et de menaces de mort (163 cas). Certaines portaient aussi sur des « préoccupations d'ordre juridique » (65 cas) Une même action peut recouvrir plusieurs motifs. Des détenus dont l'état de santé était préoccupant, des cas de mort en détention, de rapatriement forcé de demandeurs de droit d'asile, de châtiments corporels et d'exil contraint, ont aussi fait l'objet d'interventions du réseau.

qui] marque un terrible recul du droit à la protection ». Simultanément, de nombreux pays, « parmi lesquels les pays européens », ont multiplié « les obstacles à l'accès sur leur sol, aux procédures de détermination du statut de réfugié, renversant ainsi l'ordre des choses. Désormais, il s'agit d'abord de protéger le pays d'accueil, pas le réfugié », note-t-il. Contre les idées reçues qui

D'où la nécessité d'une solidarité internationale pour le financement du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Amnesty veut aussi peser pour modifier l'organisation du système de rapatriement de ces personnes, afin d'assurer des conditions de sécurité maximales et pour que soit respectée leur propre volonté.

Pour ce qui est de l'Union européenne, Amnesty s'insurge contre

la décision européenne de priver les ressortissants d'un pays membre du droit de chercher asile dans un autre pays membre. « Peronne, plaide M. Delouvin, ne peut garantir que des citoyens d'un Etat membre n'auront jamais à fuir des violations des droits de l'homme, qu'il s'agisse d'un Etat de l'UE actuelle, ou dans une Union élargie. » « La menace pour l'asile a pris un caractère global, touchant à la fois le monde en développement et le monde industrialisé », constate-t-il.

**DISPARITIONS**

Sur les cent cinquante et un pays qui se livrent à des violations des droits de l'homme, cent vingt-quatre, s'inquiète Amnesty, pratiquent la torture. Dans trente-neuf pays « au moins » des centaines de milliers de personnes sont portées « disparues », ayant été enlevées par la police ou par des groupes d'opposition. Chiffres qui, avec ceux des pays où l'on dénombre des prisonniers d'opinion (« au moins 94 »), ou ceux où l'on applique la peine de mort (« au moins 41 »), pour ne parler que de ces seules infractions, révèlent une détérioration du respect des droits de l'homme.

M. Dhonte s'indigne là aussi d'« un certain silence de la communauté internationale, et, dans certains cas, de son silence certain, voire assourdissant », puisque la situation dans des pays qui se livrent à des violations massives des droits de l'homme n'est tout simplement pas examinée par la Commission des droits de l'homme

de l'ONU, ou au mieux fait l'objet d'un examen à huis clos. C'est le cas pour la Chine, l'Algérie, la Turquie, le Nigeria, l'Indonésie, le Tchad ou la Colombie.

M. Dhonte voit néanmoins poindre un espoir avec la nomination récente d'un nouveau Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme (M<sup>me</sup> Mary Robinson), reprochant à son prédécesseur (José Ayala Lasso) d'avoir privilégié la « coopération sans confrontation » avec les Etats, entraînant ainsi « une démobilité » de la communauté internationale. Ensuite, « dans de nombreux pays, la mise en place d'institutions réputées garantir l'exercice des droits fondamentaux ne s'accompagne pas d'une amélioration de la situation de ces droits ».

Pays par pays, outre les multiples violations des droits de l'homme dont ses chercheurs ont pris connaissance sur la base de témoignages de victimes ou d'autres sources, Amnesty s'emploie dans son rapport à identifier les victimes de ces violations, chaque fois que c'est possible. M. Dhonte a dédié le rapport 1997 à Dönal Talun, une adolescente turque de treize ans, arrêtée par les forces de police de son pays « pour avoir volé un peu de pain » et qui dit-il, a été torturée pendant quatre jours. Elle a été libérée.

Mouna Naim

★ Rapport 1997, Editions franco-phones d'Amnesty International (EFAI), 398 pages, 95 F.

## Affrontements entre factions dans la capitale du Cambodge

L'effondrement des Khmers rouges exacerbe la rivalité entre les partenaires de la coalition au pouvoir à Phnom-Penh

### PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

La capitale du Cambodge est devenue un dépôt d'armes avec la multiplication de gardes du corps de plus en plus nerveux et d'autant plus prêts à appuyer sur la gâchette. Les tensions supplémentaires liées aux circonstances de l'effondrement du dernier réduit khmer rouge dans le nord du royaume n'arrangent rien.

Un dérapage a donc eu lieu en plein centre de Phnom-Penh, dans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 juin, avec des échanges de coups de feu entre les gardes de plusieurs personnalités du Funcinpec royaliste, présidé par le prince Norodom Ranariddh, et ceux de Hok Lundy, directeur de la police nationale, membre de la faction adverse du gouvernement, le Parti du peuple cambodgien (PPC) de Hun Sen, « second » premier ministre.

Les affrontements, non loin de la résidence du prince Ranariddh, « premier » premier ministre, n'ont duré qu'une heure et auraient fait deux morts et un blessé grave parmi les soldats du Funcinpec. Un obus de mortier a explosé dans le jardin de la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis. Alors que les échanges de coups de feu se poursuivaient, les chaînes de radio des deux camps multipliaient les attaques verbales.

Un mécanisme de conciliation semble avoir fonctionné assez rapidement et le calme est revenu peu après minuit. Mercredi matin, cependant, des barrages filtraient encore la circulation dans le secteur où l'atmosphère demeurait tendue.

Le même jour, invoquant la « légitime défense », un porte-parole du prince Ranariddh a rejeté la responsabilité des affrontements sur le PPC. Un porte-parole de Hun Sen a déclaré, de son côté, qu'une « provocation » de gardes du corps d'un secrétaire d'Etat à l'intérieur du Funcinpec aurait été à l'origine des incidents.

Jusqu'alors, le Funcinpec et le PPC, qui dominent un gouvernement d'union nationale mis en place au lendemain des élections de 1993, s'en étaient tenus à une guerre des mots qui a conduit à la paralysie des institutions : le cabinet ne s'est réuni qu'à deux reprises ces derniers mois. Alors que chaque camp renforçait sa main, des officiers se réunissaient assez

régulièrement pour tenter, justement, de prévenir un dérapage du genre de celui qui s'est produit mardi en fin de soirée. Mercredi matin, You Hockry (Funcinpec) et Sar Kheng (PPC), co-ministres de l'intérieur, se sont encore rencontrés dans le cadre d'une « commission mixte de résolution des conflits » pour tenter de calmer le jeu.

Les sujets de désaccord entre deux mouvements politico-militaires qui se sont combattus dans les années 1980 sont nombreux et s'avivent dans la perspective, il est vrai bien incertaine, de la tenue d'élections générales en 1998. Le Funcinpec, arrivé en tête aux élections de 1993, reproche au PPC, au pouvoir auparavant, de garder la haute main sur l'essentiel des forces armées et de l'administration.

### MANŒUVRE

Récemment, le prince Ranariddh a mis sur le compte de Hun Sen la sécession de huit députés du Funcinpec, ce qui explique pourquoi l'Assemblée nationale, où les partisans de Hun Sen disposeraient désormais d'une infime majorité (une voix), n'a pas été convoquée, la signature des deux premiers ministres étant obligatoire.

L'« affaire Pol Pot » n'a fait qu'envenimer les choses. Hun Sen a ouvertement reproché à M. Ranariddh, qui a déclaré avoir rejoint le parti Khieu Samphan le 1<sup>er</sup> juin, d'avoir négocié avec des Khmers rouges que l'Assemblée nationale, à l'unanimité, a déclarés « hors-la-loi » en juillet 1994. Il se méfie donc de ce qu'il considère comme une manœuvre du premier ministre pour renforcer sa main en ralliant à sa cause les derniers belles khmers rouges et en accréditant la version selon laquelle Khieu Samphan se serait retourné contre Pol Pot.

M. Ranariddh a rétorqué que Hun Sen avait également négocié avec Son Sen, un dirigeant khmer rouge qui aurait été assassiné le 10 juin. Comme il n'existe aucune information indépendante de ce qui se passe dans la région d'Anlong-Veng, l'enjeu de la fin de la rébellion des Khmers rouges ne peut se lire qu'à travers ses répercussions à Phnom-Penh.

**Jean-Claude Pomonti**

## L'improbable procès du génocide

### PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

La possibilité, déjà bien mince, de voir un jour se réunir un tribunal international pour se prononcer sur le génocide perpétré par les Khmers rouges, a été probablement effacée par l'effondrement en cours de leur dernier réduit dans le nord du royaume. La poignée d'hommes et de femmes qui ont gouverné le Cambodge de 1975 à 1978, les responsables d'un à deux millions de morts, sont en train de s'évanouir à l'horizon sans que la moindre procédure internationale ait été amorcée pour les juger.

A Phnom-Penh, on ne se fait guère d'illusions sur les chances de récupérer Pol Pot vivant. Noun Chea, l'ancien numéro deux de l'Angkar, l'Organisation, qui a mené les Cambodgiens à l'abîme à la fin des années 70, serait à ses côtés, prisonnier selon les uns, en compagnie selon d'autres, sans rôle essentiel à en croire les spécialistes, depuis une douzaine d'années.

### IMMUNITÉ PROVISOIRE

Le numéro 3 de l'Angkar, Ieng Sary, s'est déjà mis à l'abri en trouvant un *modus vivendi*, il est vrai fragile, avec le gouvernement royal. Certes, Norodom Sihanouk a précisé que l'amnistie qu'il avait accordée à ce dernier, avec une grande réticence, ne préjugait pas de sa traduction devant un tribunal international pour crimes contre l'humanité. Mais la désunion du gouvernement royal assure pour le

moment à Ieng Sary et à sa petite équipe, qui coulent des jours tranquilles à Pailin, une immunité provisoire.

Quoi qu'il en soit, par les temps qui courent, quand deux mouvements politico-militaires cohabitent avec peine au sein d'un cabinet qui n'a d'union que le nom, les Cambodgiens ne prendront pas l'initiative d'un procès. Certains pensent même que le moment n'est guère opportun. Au regret de certains autres, l'étude de cette mémoire-là est de la responsabilité d'une société internationale et a regardé ailleurs quand, dans les années 80, la Chine a remis les Khmers rouges sur pied pour tenter de chasser les Vietnamiens du Cambodge.

Son Sen est mort. Vivant, Pol Pot serait encombrant. Ieng Sary dément des vérités prouvées. Les autres, à l'exception de Ta Mok, dont on ignore où il se trouve, sont parfois présentés comme plus « acceptables », comme Khieu Samphan, qui fut pourtant de tout temps la voix de Pol Pot. Puis s'alignent des noms, dont ceux de tortionnaires avérés, moins connus, au moins du grand public. L'un des plus grands massacres organisés du siècle pourrait certes ne pas être condamné aux oubliettes de l'Histoire, car les recherches et les découvertes se poursuivent. Mais il ne fera pas l'objet des débats d'un tribunal.

**J.-C. P.**

## Les belligérants congolais acceptent un cessez-le-feu de trois jours à Brazzaville

La France, dont les troupes poursuivent leur retrait, a obtenu une trêve fragile

Au lendemain de l'échec des négociations de Libreville sur la crise congolaise, les belligérants ont accepté, sous l'égide de la France, de

### BRAZZAVILLE

de notre envoyée spéciale

Le nouveau et énième cessez-le-feu a été proclamé avec une certaine solennité, mardi 17 juin, à 14 heures à Brazzaville. L'accord a été conclu entre délégués militaires, qui se sont donné rendez-vous pour mercredi afin de tenter de conforter la fragile trêve.

Les armes légères et lourdes se sont pratiquement tuées dans la nuit de mardi à mercredi, après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu à minuit. Selon l'accord obtenu, les abords de l'aéroport devraient être « démilitarisés » : c'est là que campent, depuis le début des combats, les Forces armées congolaises (FAC) du président Pascal Lissouba, faisant face aux milices « Cobras » du général Denis Sassou Nguesso. Une démilitarisation pourrait permettre la reprise des vols commerciaux et humanitaires vers la capitale congolaise. Il va falloir par ailleurs enterrer les morts, ramasser les cadavres pour éviter les épidémies, transporter les blessés, renouer avec la vie. Des patrouilles mixtes seront chargées de surveiller l'aéroport.

### UN « DEUIL »

Autour de la table de négociations, dans une salle de réception de l'ambassadeur de France, Raymond Césaire, ils étaient six à siéger. Mais un seul s'est exprimé : le colonel Guy-Pierre Garcia, délégué par le Comité national de médiation, créé le 12 juin par le maire de la capitale, Bernard Kolelas. Sitôt la déclaration lue, sans effet de style, l'orateur s'est tu. « Sassou », comme on l'appelle familièrement, avait envoyé deux de ses

proches, le général en retraite Philippe Longonda et le commandant Olessongo Ondaye, en jeans et baskets. Ce dernier, fort influent auprès de M. Sassou Nguesso, fit alors un commentaire sur le cessez-le-feu qui venait d'être présenté « comme un deuil sur ordre du gouvernement ».

« Je ne réponds pas à un tel ordre », a-t-il affirmé. Puis le rapporteur fit amende honorable, car « ce deuil résulte d'un consensus ». Les deux envoyés du président Lissouba, le chef d'état-major des armées, le colonel Gaspard Loun-

### Crainces pour les réfugiés hutus rwandais

Amnesty International a exprimé, mardi 17 juin, ses « craintes » face à la situation des réfugiés hutus rwandais dans les camps situés dans le nord du Congo, à la frontière avec l'ex-Zaïre. « Nous avons quelques craintes » à propos du rapatriement des réfugiés hutus rwandais vers leur pays où « certains autres ont été arrêtés et incarcérés », a déclaré Gaetan Mootoo, chercheur au secrétariat international d'Amnesty International, de retour d'une mission au Congo-Brazzaville. Ces réfugiés, qui ont fui le Rwanda en 1994 puis l'ex-Zaïre après la prise de pouvoir de Laurent-Désiré Kabila, se trouvent dans trois camps à Njoundou, Liranga et Loukolela, dans une zone marécageuse, en bordure du fleuve Zaïre. « Beaucoup de réfugiés refusent de prendre le bateau pour Brazzaville » en vue de leur transfert, selon M. Mootoo. Plus de 30 000 réfugiés rwandais ont été recensés début juin par Médecins du monde dans cette région.

dou, et son homologue de la sécurité présidentielle, le colonel Ferdinand Mbaou, se contentent d'opiner et la séance fut levée.

Depuis mardi matin, l'ambassade de France, située au centre-ville, se tenait sur le pied de guerre pour attendre l'arrivée à la table de négociations des frères ennemis. Sur le perron, des soldats français entassaient pneus et

sacs de sable pour improviser un poste d'où ils pourraient riposter à des tirs éventuels. Les guetteurs étaient prêts. Les envoyés de M. Sassou Nguesso arrivèrent vers 10 heures. Ils faisaient grise mine. Protégés par des blindés français, ils venaient de voir éclater un obus à quelques mètres d'eux.

Une demi-heure plus tard, le Comité de médiation franchissait la grille, suivi des dignitaires des FAC. Les efforts de conciliation pouvaient être poursuivis après l'échec, la veille, de la réunion or-

« De toute façon, c'est à eux de s'entendre pour retirer les armes lourdes qui tuent tant de victimes innocentes », commentait le sénateur, précisant que « les responsabilités dans la naissance du conflit seront étudiées dans une phase politique ultérieure ».

### LIEU STRATÉGIQUE

Alors que le soleil se couchait, lance-roquettes et kalachnikovs se déchaînèrent : les hommes des deux camps vidaient fièvreusement leurs chargeurs avant de se conformer au cessez-le-feu. Puis les armes se turent. Le sort de Brazzaville en sera-t-il pour autant changé ? La légitimité démocratique ne peut être invoquée, lorsque les armes lourdes des FAC, et à un moindre degré, de l'opposition, canonent les quartiers populaires comme elles le font depuis dix jours.

Après le départ des troupes françaises, le week-end prochain pourrait marquer le début de la « guerre de l'aéroport ». La maîtrise de ce lieu stratégique assure en effet le pouvoir sur la ville.

Pour sa part, Mohamed Sahnoun, l'envoyé spécial de l'ONU et de l'OUA pour la région des Grands Lacs, était résolu à rencontrer à Libreville, au plus tôt, M. Lissouba, M. Sassou Nguesso et M. Kolelas. Les deux premiers ont d'ores et déjà exprimé, au nom du réalisme politique et de la crédibilité, leur volonté de reporter les élections présidentielles prévues le 27 juillet. Celles-ci ne peuvent pas être organisées sereinement dans un contexte aussi guerrier.

**Danielle Rouard**

## Six ans de prison pour le chef néo-nazi sud-africain Eugène Terreblanche

### JOHANNESBURG

de notre correspondant

La justice sud-africaine a porté un coup sans doute fatal à la carrière politique d'une des figures les plus contestées de l'Afrique du Sud post-apartheid. Elle a condamné, mardi 17 juin, à six ans de prison, Eugène Terreblanche, le chef du Mouvement de résistance afrikaner (AWB, néo-nazi). Cet irréductible défenseur de la minorité blanche, au pouvoir au temps de l'apartheid, s'était rendu tristement célèbre au moment des premières élections démocratiques de 1994. A l'approche du scrutin, des membres de son organisation avaient perpétré des attentats à la bombe pour tenter d'empêcher la majorité noire d'accéder au pouvoir. Mais la responsabilité personnelle de M. Terreblanche n'avait pu être établie.

Décidément réticent à s'adapter au changement, le leader de l'AWB est aujourd'hui reconnu coupable de tentative de meurtre pour avoir grièvement blessé un de ses employés noirs surpris en train de manger pendant les heures de travail. Le colosse à la barbe blanche s'est montré étonnamment impassible à l'énoncé de la sentence. Lors de la première

partie du procès, en avril, M. Terreblanche avait dénoncé un complot dirigé contre lui. Il avait multiplié les menaces et les insultes avant de finir par s'effondrer en larmes. Cette fois-ci, il s'est abstenu de toute déclaration provocatrice et s'est contenté de faire appel, laissant à ses militants présents sur place dans leur traditionnelle tenue paramilitaire le soin de réunir la somme nécessaire pour sa mise en liberté sous caution.

### DÉSAPFECTION

Si le chef de l'AWB a choisi de respecter, pour l'instant, la procédure judiciaire, c'est qu'il espère encore s'attirer la clémence des juges. Il sait bien aussi que le déclin de son soutien dans la population ne lui laisse guère d'autre choix, mise à part une entrée dans la clandestinité sans doute jugée déshonorante. Car en sanctionnant avec fermeté M. Terreblanche, le tribunal n'a pas seulement condamné un comportement raciste qui n'a plus sa place dans l'Afrique du Sud d'aujourd'hui. Il a consacré, de manière symbolique, le discrédit et la marginalisation des mouvements extrémistes comme l'AWB dans

la société sud-africaine post-apartheid. Depuis 1994, en effet, l'organisation néo-nazie a perdu beaucoup de son audience. Ses meetings ne réunissent plus que quelques dizaines de personnes. M. Terreblanche a surtout fait parler de lui dans la chronique judiciaire et son discours se résume à des déclarations provocatrices promettant une recrudescence de la violence d'extrême droite pour défendre les intérêts des Afrikaners.

Il existe, il est vrai, un réel malaise dans cette population, mécontente de devoir abandonner les privilèges que lui conférait le régime d'apartheid. De plus, une série d'attentats, en fin d'année dernière, a montré qu'il y avait encore des jusqu'au-boutistes prêts à tout. La condamnation judiciaire qui frappe M. Terreblanche pourrait en faire un martyr et encourager de nouveaux gestes désespérés. Mais la plupart des Afrikaners, bon gré mal gré, acceptent les changements et ne sont pas prêts à basculer dans la violence, comme le montre la désaffection du mouvement de M. Terreblanche au sein même de cette communauté.

**Frédéric Chambon**

## La junte de Freetown présente ses « excuses » au peuple sierra-léonais

### ABIDJAN

de notre correspondant

en Afrique de l'Ouest

Le colonel Johnny Paul Koroma a prêté serment, mardi 17 juin, tentant ainsi d'officialiser son titre de chef de l'Etat sierra-léonais. Mais il est peu probable que la cérémonie, organisée au camp Cockerill, le quartier général des forces armées, convainque la communauté internationale de reconnaître le régime militaire qui a pris le pouvoir en Sierra Leone lors du putsch du 25 mai.

Le nouveau pouvoir reste très isolé aussi bien à l'intérieur du pays que dans la région. Pour l'instant, le seul acquis dont peuvent se prévaloir les officiers subalternes qui composent le Conseil révolutionnaire des forces armées (AFRC) est le ralliement des rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF), qui avait déclenché la guerre civile en 1991. La cérémonie d'investiture du colonel Koroma a d'ailleurs été suivie par la publication d'un étrange communiqué, diffusé par la junte, mais attribué au RUF. Dans ce texte, les rebelles « présentent leurs excuses » au

peuple sierra-léonais pour « les viols, les massacres et les meurtres de sang-froid » commis pendant le conflit.

Les habitants de Freetown – tout au moins ceux qui n'ont pas fui la capitale – seront sans doute peu sensibles à cet acte de contrition, même s'il est authentique. Depuis leur arrivée dans la capitale du petit pays d'Afrique de l'Ouest, les hommes du RUF ont multiplié agressions et exactions, suivant ainsi l'exemple des putschistes qui avaient inauguré leur règne par une vague de pillages comme Freetown n'en avait jamais connue.

Depuis, le régime militaire a imputé le sac de la ville à des « hommes en uniforme qui ne sont pas des militaires », et mis en place une « unité antipillage » qui a déjà procédé à des exécutions sommaires. Mais l'insécurité reste telle que l'activité économique est toujours paralysée, presque trois semaines après le coup d'Etat.

Sur le front interne, les amis du colonel Koroma doivent faire face à l'opposition de la plupart des organisations de la société civile

(syndicats, barreau, ordre des médecins...), à celle des partis politiques et d'un nombre considérable de militaires, ainsi qu'à la menace armée des Kamajors, la puissante milice issue d'une société secrète de chasseurs.

### RÉTICENCES

Le nouveau régime a préféré prendre les devants, lundi 16 juin, en faisant arrêter quinze personnes, dont sept officiers supérieurs, accusés de tentative de putsch. Les suspects, parmi lesquels un responsable du parti d'Ahmad Tejan Kabbah, le président renversé, ont été interrogés en direct à la télévision. D'autre part, une délégation gouvernementale, dépêchée à Bo, auprès de la direction des Kamajors, afin de proposer à celle-ci d'entrer au gouvernement, a été éconduite.

Les efforts diplomatiques de la junte n'ont guère rencontré plus de succès. La délégation envoyée successivement en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Ghana a certes été reçue, mais à chaque fois pour s'entendre conseiller de rendre le pouvoir aux civils. Le président

ghanéen, Jerry Rawlings, lui-même auteur de deux coups d'Etat, a fait remarquer aux militaires sierra-léonais que les pillages qui avaient suivi le putsch avaient discrédité l'armée auprès de la population, une erreur que lui, Jerry Rawlings, n'avait pas commise à l'époque.

Toutefois, il semble bien que plusieurs pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) soient réticents face à l'option militaire défendue par le Nigeria. Après le fiasco de la première offensive contre les putschistes, la force d'interposition ouest-africaine, l'Ecomog, dirigée par le Nigeria, a renforcé ses positions à Freetown. Mais l'imbrication des divers clans armés, l'instabilité des alliances politico-militaires, l'importance des enjeux économiques (toutes les forces en présence se disputent les ressources en diamants du pays) rendent chaque jour plus risquée une intervention militaire dans un pays qui ressemble de plus en plus à son voisin immédiat, le Liberia.

**Thomas Sotinel**

# La classe politique israélienne est menacée par les révélations d'un membre de la mafia russe

Arrêté en mai, Gregory Lerner aurait multiplié les contacts au plus haut niveau

L'arrestation d'un membre de la mafia russe menace la classe politique israélienne, majorité et opposition confondues. Selon les premières ré-

vélations de la presse israélienne, un homme d'affaires véreux, Gregory Lerner, aurait multiplié les contacts au plus haut niveau. La mafia

russe profite depuis longtemps des avantages de la « loi du retour » pour blanchir en Israël l'argent de ses trafics.

## JÉRUSALEM

de notre correspondant

Avant d'entrer dimanche 15 juin dans la salle du tribunal de Petah Tikva pour les procédures d'usage consécutives à son arrestation, Gregory Lerner a demandé une petite faveur : lui serait-il permis, avant d'affronter les caméras en faction dans la salle, d'ôter le gros gilet pare-balles estampillé « police » qu'il porte en permanence sur le dos et qui lui donne si fort l'allure d'un coupable ? Les gendarmes ont hésité. Leur « client » est un gros poisson, dont pas mal de gens craignent les révélations et qui a déjà reçu, selon un policier, « beaucoup de menaces de mort ».

Arrêté le 12 mai à l'aéroport Ben-Gourion avec quatre de ses lieutenants en partance pour Moscou d'où ils sont tous originaires, Gregory Lerner, homme d'affaires de quarante-quatre ans, est tout simplement soupçonné d'être l'un des parrains de l'« organizatsya », cette fameuse mafia russe qui n'a cessé, ces dernières années, de s'enraciner en terre promise. Villas grand luxe à Ashkelon sur la côte méditerranéenne, limousines et gardes du corps en armes : Gregory Lerner, alias Zvi Ben Ari depuis son immigration au titre de cette « loi du retour » qui a permis à sept cent mille juifs de l'ex-URSS de « monter » en Israël depuis 1989, menait grand train. Il est soupçonné dans son ancien pays d'avoir détourné quelque 450 millions de francs, d'avoir trempé dans l'assassinat d'un banquier récalcitrant et d'avoir programmé l'exécution - manquée - d'un second. La « mafia des steppes » profite des tolérances de la « loi du retour » pour blanchir l'argent de tous les trafics.

Mais si la police israélienne a mis plus d'une centaine de ses limiers sur cette seule affaire, c'est que celle-ci a une seconde dimension. « Ben Ari, affirme le premier quotidien du pays, *Yediot Aharonot*, a tenté d'entrer dans notre système politique, il a essayé d'acheter plusieurs politiciens de premier plan et, dans certains cas, il y est parvenu. » A peine terminé le feuilleton du « Bibigate » (*Le Monde* du 17 juin), voici que se profile la saga du « Mafia-gate »...

valliste. Selon le témoignage de ce dernier, Lerner lui aurait offert de la publicité politique sur une chaîne satellite russe très regardée en Israël. Mais M. Zvili jure avoir refusé. Ehoud Barak, le tout nouveau chef du Parti travailliste, aurait également rencontré Lerner par l'intermédiaire d'une élue travailliste d'origine russe, Sofia Landver. Selon des sources policières citées par la presse, l'ancien général serait prochainement entendu par la section antbanditisme de Jérusalem.

loin ». L'ex-refuznik défenseur des droits de l'homme, Nathan Sharransky, allié à M. Nétanyahou, qui l'a nommé ministre de l'industrie et du commerce, devait être également interrogé jeudi par la police.

## LE « MAFIAGATE »

Selon ses proches, il aurait accepté 100 000 dollars de Lerner en 1994 pour le lancement de son parti « russe » (sept élus). « Faux », rétorque-t-on dans son entourage. « La somme a été remise à une association d'aide à l'intégration des nouveaux immigrants russes dénommée *Olami*. » L'organisation en question était dirigée à l'époque par un proche de M. Chtcharansky, Iouri Edelstein, colon de Cisjordanie occupée, élu du parti « russe » et ministre de l'intégration.

Coincidence, M. Chtcharansky, partisan déclaré du « Grand Israël », du « Grand Jérusalem » et des plus petites concessions territoriales possibles aux Palestiniens, a boycotté vendredi 13 juin le conseil des ministres pour aller rencontrer avec force publicité le nouveau chef du Parti travailliste. Officiellement, le boycottage visait à protester contre la nomination d'un nouvel ambassadeur israélien à Moscou qui ne lui convient pas. Officieusement, selon des proches de M. Nétanyahou, l'homme qui avait fait assaut de vertu pendant le « Bibigate » en menaçant notamment de quitter le gouvernement - et d'en provoquer la chute - si 10 % des faits avancés par la presse étaient avérés, aurait surtout des fourmis dans les jambes à cause du « cas » Lerner. Et le « Mafiagate » ne fait que commencer...

Patrice Claude

## Le virage libéral de M. Nétanyahou entraîne la démission de M. Méridor

Le ministre des finances Dan Méridor a démissionné dans la nuit de mardi 17 à mercredi 18 juin à la suite d'un désaccord avec le premier ministre Benjamin Nétanyahou. M. Méridor était hostile à la « révolution libérale » prônée par M. Nétanyahou et qui prévoit notamment la levée du contrôle des changes. Le premier ministre, qui se réclame du modèle imposé par Margaret Thatcher en Grande-Bretagne, souhaite parvenir l'an prochain pour la première fois à la convertibilité du shekel israélien à l'étranger. Pour compléter le dispositif, il a annoncé un coup d'accélérateur dans les privatisations et une coupe supplémentaire de 180 millions de dollars dans le budget de l'Etat. Selon M. Méridor, une telle politique pourrait aggraver l'inflation, le chômage et la récession économique du pays qui a suivi le blocage du processus de paix israélo-palestinien. - (AFP)

Ben Ari-Lerner, membre encarté du Likoud, avait de bien utiles accointances dans tous les partis. Avigdor Kahalani, ministre de la police et chef du parti dit de la « troisième voie » (quatre élus) a été approché mais jure avoir refusé tout contact lorsqu'il a « appris que Lerner se déplaçait en Mercedes blindée avec des gardes du corps en armes ». M. Kahalani n'a pas été interrogé, contrairement à Nissim Zvili, l'ancien secrétaire général du Parti tra-

Le prévenu grisonnant de Petah Tikva, qui refuse de coopérer avec la police et dont la garde à vue a été prolongée, avait évidemment une prédilection pour les « anciens Russes ». Ainsi aurait-il rencontré Avigdor Lieberman, dit « KGB », directeur du cabinet de M. Nétanyahou et vieil ami du premier ministre. M. Lieberman, qui a évité d'un cheveu une inculpation dans le « Bibigate », affirme n'avoir « jamais vu Ben Ari-Lerner de près ou de

## Bill Clinton annonce

### un plan économique pour l'Afrique

WASHINGTON. Le président américain, Bill Clinton, a présenté, mardi 17 juin, un programme de développement commercial et économique pour l'Afrique, qui prévoit la réduction des tarifs douaniers pour les pays réformant leur système économique. Selon ce programme, les pays africains les plus pauvres pourront exporter presque 50 % de produits supplémentaires sans droits de douane, a indiqué le président américain. A trois jours de l'ouverture à Denver du sommet des sept pays les plus industrialisés et de la Russie, la Maison Blanche a par ailleurs annoncé que M. Clinton œuvrera au cours du G 7 en faveur d'une action internationale concertée pour réduire l'endettement des pays pauvres, notamment auprès de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). - (Reuter.)

## ASIE

■ **CORÉE DU NORD : Pyongyang est prête pour la « bataille finale »** avec la Corée du Sud et les Etats-Unis, a indiqué, mercredi 18 juin, un porte-parole du ministère des forces armées, qui a accusé ces deux pays de multiplier les exercices militaires. Le recours à un communiqué du ministère de la défense est une procédure exceptionnelle, ont noté les experts sud-coréens, qui relèvent que Pyongyang s'exprime habituellement par des communiqués du ministère des affaires étrangères. - (AFP)

## AMÉRIQUES

■ **ARGENTINE : le capitaine argentin Alfredo Astiz, condamné par contumace par la justice française pour la disparition de deux religieuses et placé à la retraite en septembre 1996 dernier, continue d'exercer des fonctions dans la marine argentine, a confirmé une source officielle militaire. Cette annonce a entraîné un véritable tollé en Argentine, où le cas du capitaine Astiz est devenu le symbole des exactions commises pendant la dictature militaire. Le pouvoir politique, pour sa part, n'a pas encore officiellement réagi à cette nouvelle, qui a été révélée par le quotidien *Página 12*.**

## EUROPE

■ **POLOGNE : la Diète (Chambre basse) polonaise a rejeté, mardi 17 juin, une motion du groupe parlementaire SLD (ex-communistes, au pouvoir) demandant un référendum national sur l'avortement. La motion a été rejetée par 170 députés, alors que 165 ont voté pour et 26 se sont abstenus. L'alliance SLD avait demandé un référendum sur l'avortement en mai dernier, après que le Tribunal constitutionnel polonais eut jugé « non conforme à la Constitution » une récente loi libéralisant l'interruption volontaire de grossesse. - (AFP)**

## AFRIQUE

■ **NIGERIA : une nouvelle éruption de violences ethniques a fait dix-huit morts, au début de la semaine, dans la cité pétrolière de Warri, dans le sud du Nigeria. Les affrontements entre Ijaws et Itsekiris, qui ont débuté mi-mars, embrasent régulièrement Warri, où l'armée régulière a dépêché des renforts. - (AFP)**

## PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : réagissant aux informations du secrétaire américain à la défense, William Cohen, mardi 17 juin, selon lesquelles l'Iran vient de tester, pour la première fois, un missile de croisière air-mer, de fabrication chinoise, dans le Golfe, le Sénat a proposé, mardi 17 juin, que l'administration du président Bill Clinton prenne des sanctions contre la Chine pour cette infraction. Un porte-parole du Pentagone a estimé que l'acquisition par Téhéran des missiles air-mer de type Exocet ne constituait pas une violation de l'accord international de non-prolifération. - (AFP)**

# Dassault au Bourget

PROGRAMME DE DÉMONSTRATION DU RAFALE



Démonstration de puissance

Démonstration de réactivité

Démonstration de maîtrise

50 ANS D'AUDACE ET D'INNOVATION

**DASSAULT**  
AVIATION  
GROUPE DASSAULT INDUSTRIES

**EUROPE** Les résultats du Conseil européen d'Amsterdam, réuni les 16 et 17 juin, suscitent une appréciation réservée à gauche. Le bureau national du PS, réuni mardi 17 juin, estime

qu'une avancée a été obtenue par Lionel Jospin, dans des conditions difficiles, mais il souligne qu'« il reste beaucoup à faire ». Ministre délégué aux affaires européennes, Pierre

Moscovici a été rappelé à l'ordre par M. Jospin pour avoir émis un doute sur le passage à la monnaie unique. ● LES COMMUNISTES marquent leurs distances en donnant la parole

à leur « base », qui ne partage pas la modération du bureau national et de L'Humanité. ● A DROITE, le Conseil européen donne lieu à des appréciations divergentes. L'UDF dénonce un

« psychodrame » inutile, tandis que certains, au RPR, se félicitent du résultat obtenu et que d'autres regrettent la ratification du pacte de stabilité.

# Le PS qualifie de « premier résultat » l'accord obtenu à Amsterdam

Les socialistes mettent au crédit de Lionel Jospin un « rééquilibrage » de la construction européenne obtenu en quinze jours et en faisant face à la pression de Jacques Chirac. « Il reste beaucoup à faire », ajoutent-ils, et demandent au gouvernement d'avancer

ÊTRE un « parti de débat » : cet objectif, que le Parti socialiste s'est fixé lors de la réunion de son conseil national, le 14 juin, et qui correspond au souhait de Lionel Jospin, a été soumis, mardi 17 juin, à l'épreuve des faits. Le bureau national, réuni autour du premier secrétaire délégué, François Hollande, a consacré ses travaux aux résultats du Conseil européen et, principalement, à l'adoption d'un pacte de stabilité qu'il avait durement critiqué pendant la campagne – M. Jospin y avait vu du « *super-Maastricht* » – pacte auquel a été adjoint un volet social.

Voulant éviter le double écueil de l'approbation béate et immédiate et d'une distance qui l'aurait conduit à être le dernier à se féliciter des résultats, M. Hollande a réussi à faire adopter ce qu'il considère comme « une position équilibrée ». Le député de Corrèze, relayé par Henri Nallet, chargé des questions européennes au secréta-

riat national, a parlé de « premier succès », Amsterdam n'étant qu'une étape, en insistant sur le progrès représenté par la prise en compte au niveau européen de l'exigence de l'emploi et de la croissance.

Il a présenté l'adoption du pacte de stabilité comme relevant de la continuité de l'Etat, la parole de la France ayant été engagée à Dublin, en décembre 1996, par le chef de l'Etat, sur un dispositif mal négocié, selon le PS, par le précédent gouvernement. De fait, la pression de Jacques Chirac, qui s'est exercée le 9 juin, a convaincu M. Jospin que le refus d'honorer l'engagement pris à Dublin faisait courir le risque d'une crise avec le président de la République. M. Hollande a donc mis en relief les progrès réalisés en moins de deux semaines, tout en affirmant qu'il faut « aider » le gouvernement à rééquilibrer la construction européenne.

La Gauche socialiste a été la

seule à opérer un tir de barrage contre le pacte de stabilité, à travers les interventions de Jean-Luc Mélenchon, Julien Dray et Harlem Désir. Le sénateur de l'Essonne, pour qui les contraintes de la cohabitation sont l'affaire du gouvernement et non du PS, voit dans l'adoption du pacte de stabilité une entorse aux engagements de campagne de M. Jospin et « un ticket sans retour vers la dictature anonyme des comptables ». Henri Emmanuelli a, lui aussi, relevé que le gouvernement avait accepté un pacte qu'il combattait auparavant, mais il a vu dans l'adjonction d'un volet social un « premier pas ». Le député des Landes a centré sa critique sur la méthode, en observant qu'il fallait éviter d'entrer dans une négociation en disant à l'avance qu'on allait la conclure, afin de ne pas nuire au rapport de forces.

**SOUTIEN EXIGEANT**

Les fabiusiens ne se sont pas joints aux critiques. Dans l'après-midi, après une réunion du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Jack Lang, nouveau président de la commission des affaires étrangères, a parlé lui aussi de « premier pas ». « D'autres pas suivront », a assuré l'ancien ministre, en soulignant que la France avait « réussi à entrouvrir la porte qui paraissait bouclée, cadenassée, et à permettre de donner une nouvelle respiration à l'Europe ». Claude Bartolone, nouveau président de la commission des affaires sociales, a accordé un *satisfecit* à



M. Jospin, qui « a donné un coup de barre à gauche ».

Au bureau national, où le seul ministre présent était Elisabeth Guigou (justice) et où le pas de côté de Pierre Moscovici n'a pas été évoqué (*lire ci-contre*), M. Nallet a soumis au vote un communiqué qui a été corrigé, notamment, par Louis Mermaz, Jean Glavy et Pervenche Beres. Soutenu par Pierre Mauroy, Bernard Roman a proposé l'envoi de délégations auprès des autres partis sociaux-démocrates européens pour arriver à une position commune avant le conseil de Luxembourg. Plus globalement, le texte a été quelque peu musclé sur les attentes du PS

face à la prise en compte de l'objectif emploi.

Adopté à la quasi-unanimité – les trois représentants de la Gauche socialiste ont voté contre, Henri Emmanuelli et Véronique Neiertz se sont abstenus –, le communiqué voit dans Amsterdam « un progrès ». « La tenue, dans les six mois à venir, d'un Conseil européen sur l'emploi ; l'adjonction au pacte de stabilité d'une résolution sur la croissance et l'emploi ; la mise en œuvre anticipée du chapitre emploi du nouveau traité marquent des avancées en direction de l'Europe sociale », souligne le texte, qui attribue ce « premier résultat » à la « détermination du

gouvernement français et de Lionel Jospin qui, en moins de quinze jours, ont obtenu un premier rééquilibrage que le précédent gouvernement n'avait pas obtenu en deux ans ».

Pour autant, le PS ne se borne pas à admettre que le chômage est une « préoccupation majeure » de l'Union européenne.

« Il faut maintenant, précise-t-il, avancer dans la voie qui vient d'être tracée pour parvenir à ce que veulent les socialistes et le peuple français : c'est-à-dire créer une autre dynamique par des mesures concrètes pour la croissance et l'emploi, la mise en œuvre de programmes communautaires de grands travaux [sur lesquels M. Hollande a rappelé qu'il n'y a pas de financement], l'organisation du conseil en un gouvernement économique permettant de rééquilibrer la construction de l'Union économique et monétaire ».

En clair, le PS rappelle ses positions sur l'Europe, qu'il va confronter avec ses partis « frères ». « Il reste beaucoup à faire : le Parti socialiste soutiendra les efforts du gouvernement dans la voie nouvelle qu'il vient d'ouvrir et mènera le débat dans l'opinion sur la nécessité pour l'Europe de tout faire pour lutter contre le chômage », ajoute le communiqué du PS. Alors que M. Hollande est convaincu que le pacte de stabilité n'empêche pas une politique économique nouvelle en 1997 et 1998, le PS a inventé un nouveau concept, celui du soutien exigeant.

Michel Noblecourt

## M. Moscovici rappelé à la discipline gouvernementale

S'exprimant, mardi 17 juin, à Amsterdam, Lionel Jospin a affirmé qu'il est « totalement favorable à la monnaie unique et à sa date » prévue, le 1<sup>er</sup> janvier 1999. « L'euro est une façon d'affirmer la force de l'Europe », a souligné le premier ministre, en rappelant que c'est là « l'orientation de [son] gouvernement ».

M. Jospin réagissait aux déclarations de Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, qui, sur RTL, le matin, avait déclaré : « Il faudra voir quelle est la situation de nos finances publiques, et c'est au regard de cette situation (...) que nous déciderons ou pas de passer à l'euro. J'espère bien qu'on le fera. » Cette déclaration avait été contrée par le responsable de la communication du premier ministre, Manuel Valls, déclarant que M. Moscovici s'était « laissé emporter par [son ancienne] fonction de secrétaire national du PS » (*lire page 2*).

## L'UDF parle de « psychodrame » et les députés RPR sont partagés

L'UDF A CRITIQUÉ, mardi 17 juin, le « psychodrame » provoqué par le gouvernement français au Conseil européen d'Amsterdam, au détriment de la réforme institutionnelle de l'Union européenne. Tout en se réjouissant que la mise en œuvre de l'euro ait été « sauvegardée » par l'adoption du pacte de stabilité et de croissance, Pierre-André Wiltzer, a déclaré, après la réunion du bureau politique de la confédération, que « l'initiative de [Lionel] Jospin a, de toutes pièces, créé une crise, en faisant prendre un risque à la construction européenne et en faisant perdre du crédit à la France sur le plan international ».

« Ce psychodrame a un inconvénient non négligeable : le sommet d'Amsterdam a vu son ordre du jour assez largement perturbé au détriment de sujets très importants », comme la réforme des institutions dans la perspective de l'élargissement de l'Union européenne, a ajouté M. Wiltzer. « S'il y avait élargissement sans monnaie unique et sans réforme des institutions », ce serait l'« échec absolu » d'une « vraie Europe », au profit d'une simple « zone de libre échange », a-t-il encore déclaré. M. Wiltzer n'a vu qu'« un seul avantage » à cette situation : « Les obstacles mis en avant par le PS sur l'euro pendant la campagne électorale » ont été « évacués ».

Cependant, un peu plus tôt dans la journée, Ladislas Ponia-towski, porte-parole du Parti ré-

publicain, avait invité à « être vigilant » sur le volet social adopté à Amsterdam, afin qu'il ne reste pas « lettre morte ». Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, lui, sur LCI, que le volet emploi de l'accord d'Amsterdam est « de peu de portée pratique ». « On n'a pas changé une virgule au pacte de stabilité », a-t-il fait valoir. « Avant, on parlait pour ne rien dire ; maintenant, on parle pour ne rien faire, ce n'est pas forcément un progrès », a ajouté M. Giscard d'Estaing. « Pour la première fois, nous assistons à une dégradation du couple franco-allemand », estime l'ancien chef de l'Etat.

« PRESSION ALLEMANDE »

Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France (MPF), estime, pour sa part, que « Lionel Jospin n'a pas résisté à la pression allemande ». « Ce ne sont pas les quelques mots que lui a concédés le chancelier Kohl dans le traité d'Amsterdam qui changeront quoi que ce soit à la politique de rigueur européenne », a-t-il ajouté dans un communiqué.

Le sommet d'Amsterdam divise les députés RPR. Pierre Mazeaud, député de Haute-Savoie, s'est félicité de l'« accord entre le président de la République et le gouvernement pour inclure un volet social ». « Qu'on sorte de cette Europe qui est une Europe monétaire avec un mark fort, donc un euro fort ! », s'est-il exclamé dans les couloirs du Palais-Bourbon. « Dans la mesure où ils ont arrêté la décision de convoquer une nouvelle réunion à l'automne sur les problèmes sociaux, c'est-à-dire essentiellement sur le chômage, je ne peux que m'en féliciter », a ajouté l'ancien président de la commission des lois. En revanche, le séguiniste François Fillon a déclaré que le sentiment majoritaire, au groupe RPR de l'Assemblée nationale, est que le pacte de stabilité a été « accepté ». « Pour le reste, a-t-il dit, on a habillé le texte qui sort du sommet sans en changer la tonalité, ni le fond. Je le regrette. »

## Le PC laisse le soin à sa « base » d'exprimer son mécontentement

C'EST le premier dossier épineux qu'affronte la coalition de gauche au pouvoir. Après la régularisation des sans-papiers, unanimement saluée par toutes les familles de la majorité « plurielle », on attendait le Conseil européen d'Amsterdam. La signature du Pacte de stabilité n'a pas provoqué de tempête, notamment du côté des deux alliés anti-maastrichtiens du PS, le Parti communiste et le Mouvement des citoyens : seule la gauche non représentée au pouvoir, comme la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), a dénoncé avec force « une première concession majeure et inacceptable, qui compromet toute politique sociale ».

« Amsterdam, le choc du pacte et le poids de l'emploi » : la « Une » embarrasée de L'Humanité, mardi 17 juin, les propos assez mesurés du député européen Francis Wurtz (*Le Monde* du 18 juin), qui compte parmi les moins dociles

La discrète

« inquiétude » des Verts

« Ce n'est que mardi 17 juin que Les Verts, qui n'étaient pas venus « marcher » aux côtés des chômeurs, samedi 14 juin, à Amsterdam – alors qu'ils étaient allés manifester à Bruxelles, le 16 mars, pour la défense de l'usine Renault de Vilvorde – ont réagi aux décisions du conseil européen et à l'adoption du pacte de stabilité.

Parlant de « compromis », les écologistes de gauche estiment que « l'indispensable volet social ajouté au texte sur l'Europe a surtout valeur de symbole de ce qui reste à construire ». Les Verts jugent que, « en adoptant le pacte de stabilité, les Quinze se privent des moyens budgétaires d'impulser une véritable politique de l'emploi à l'échelle européenne » et qu'« en ne fixant pas clairement l'objectif d'un contrôle démocratique de la future banque centrale européenne », ils « ne se donnent pas les moyens institutionnels de sortir du monétarisme ».

de la place du Colonel-Fabien, ont donné les premiers indices de l'attitude que le PCF compte adopter. Dès la nomination du gouvernement, le quotidien communiste a d'ailleurs choisi sa ligne éditoriale : tout raconter, ou presque ; commenter le moins possible, pour laisser, comme on le dit dans le parti, les « citoyens juger », « se faire leur idée », et, le cas échéant, « intervenir ».

Malgré les apparences, la fameuse « cohérence gouvernementale » réclamée par Lionel Jospin ne dicte pas exactement, en effet, la même attitude qu'en 1981. Certes, le Parti communiste a de nouveau choisi de participer au gouvernement, tandis que, comme en 1981, son principal dirigeant, est resté « à l'extérieur ». Mais la partition n'est pas identique. D'abord, pas d'état de grâce : chacun se souvient des déclarations de Georges Marchais, qui n'hésitait pas dans L'Humanité à tirer des bilans enthousiastes – « mieux qu'en 1936 » – quelques mois avant que les ministres communistes ne quittent le gouvernement.

Pas de critique directe du premier ministre ou du gouvernement, mais des réserves, des dis-

tances, qui n'étaient pas de mise lors des premiers mois du gouvernement de Pierre Mauroy. Si Alain Bocquet, président du groupe communiste, s'est visiblement engagé dans une ligne responsable, il n'hésite pas à écrire à M. Jospin pour lui demander de soumettre à l'Assemblée un collectif budgétaire : « On ne peut pas parler de revaloriser le rôle du Parlement, et remettre à plus tard ce rôle qui est le nôtre. Des inflexions immédiates s'imposent si on veut amorcer le changement. »

« JOURNAL GOUVERNEMENTAL »

Les temps ne sont plus messianiques, et « les gens » sont aux abois. « Les militants disent que nous sommes la garantie au gouvernement. Je réponds non. C'est le mouvement social », a indiqué, à plusieurs reprises, Robert Hue, montrant les limites de la présence de ministres communistes, mais aussi le caractère jugé inédit de la situation. Dans un flou un peu hypocrite, la direction a lancé, le 9 juin, ses « rencontres citoyennes ». Les fédérations pourraient s'en servir pour émettre leur mécontentement... vis-à-vis du premier ministre. A Paris, on se réunira jeudi soir, après le dis-

cours de politique générale, pour faire entendre la voix des « gens » : « Quelque chose de bien plus critique que L'Humanité, certainement », ajoute la fédération.

Les prudences de la direction ne peuvent qu'encourager ceux qui, au Parti communiste, connaissent l'hostilité des militants à la monnaie unique, souhaitent faire entendre d'autres voix que celle du secrétaire national.

Maxime Gremetz, qui avait pris la tête de l'opposition au 29<sup>e</sup> Congrès, en décembre 1996, s'est engagé sur le « boulevard » qui s'ouvrirait devant lui. « L'Humanité ? Affreux. C'est un journal gouvernemental. Bien pire que les socialistes... », confiait-il, mardi, à la sortie de la réunion du groupe communiste.

A la différence de l'ancien député du Pas-de-Calais, Rémy Auchedé, qui a quitté le comité national et l'Assemblée nationale, il entend jouer l'opposition législative au sein du Parti. « Je n'organiserai rien », prévient le député de la Somme. « Je suis simplement le porte-parole de dizaines de milliers de militants qui disent : il faut tenir les engagements. »

Ariane Chemin

## Le Mouvement des citoyens réagit avec modération

EST-CE UNE IMPRESSION ? On a connu le Mouvement des citoyens plus colère. Plus vif, plus nerveux, plus rapide à s'emballer sur un aussi beau sujet que la signature du pacte de stabilité à Amsterdam. Le communiqué de son porte-parole, Georges Sarre, mardi 17 juin, surprend par son ton posé. « Le gouvernement a manifesté, ces derniers jours, sa volonté de faire reculer le monétarisme, qui fabrique des millions de chômeurs en Europe. Dans ses efforts contre l'ultra-libéralisme, contre l'intégrisme de l'euro, il peut compter sur le Mouvement des citoyens », indique-t-il avant de souligner que, si le « rapport de force en Europe (...) a commencé à bouger, l'essentiel reste à faire ».

Certes, il y a eu la victoire de la gauche. Il y a eu la nomination de son président, Jean-Pierre Chevènement, au ministère de l'intérieur. Mais les lendemains électoraux sont difficiles, a constaté le conseil national, réuni, dimanche 15 juin, à huis clos.

« INTIMIDATION »

Après un premier tour difficile (1,07 % des voix sur les 164 circonscriptions où il se trouvait présent, 3,5 % en moyenne nationale corrigée), le MDC a fait élire, au second tour, trois nouveaux députés (Michel Suchod, Roland Carraz, Jacques Dessalengre), mais les dix députés espérés ne sont pas là.

Au sein du nouveau groupe Radical citoyen vert (RCV), où il va

côtayer le très européen Parti radical et des députés Verts, eux aussi favorables à l'euro, le MDC continuera-t-il, lors des débats européens, à faire entendre sa voix ? Le 11 juin, le vice-président du MDC, Didier Motchane employait des mots plus vifs que M. Sarre. « Face à cette vaste entreprise d'intimidation qui tente de conduire Lionel Jospin à oublier les engagements pris devant les Français, ceux-ci doivent savoir que ce pacte de stabilité n'est qu'un projet accepté naguère par un gouvernement désavoué depuis par le suffrage universel », indiquait le secrétaire national aux relations internationales. « Il n'engage donc pas la parole de la France. »

Ar. Ch.

Le Guide du Pouvoir public

## Les nouveaux députés

Biographies & photos, 128 p.  
100 frs

Editions Jean-François Doumic  
Tél. 01 42 46 58 10

# Le gouvernement n'aura pas le temps de préparer un « collectif » budgétaire pour le mois de juillet

Une session extraordinaire du Parlement serait convoquée en septembre

Ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant a déclaré, mardi 17 juin, « peu probable qu'il y ait une session extraordinaire » en juillet, ce

que confirmait, mercredi, l'entourage du premier ministre. Des décrets d'avance pourraient donc assurer le financement des premières mesures du

gouvernement, ces décrets pouvant ensuite être « ratifiés » par le Parlement, au cours d'une session extraordinaire qui serait convoquée en septembre.

LIONEL JOSPIN s'apprête à le confirmer, jeudi 19 juin, à l'occasion de son discours de politique générale : les députés ne devraient pas être convoqués en session extraordinaire au mois de juillet. Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a indiqué, après une réunion du groupe socialiste, mardi 17 juin, qu'il est « peu probable qu'il y ait une session extraordinaire », mais qu'il faudra « démarrer plus tôt en septembre », sans doute aux alentours du 10, alors que la session ordinaire commence le 2 octobre.

En réponse à l'impatience manifestée par certains députés socialistes, le gouvernement a fait valoir, au cours de la réunion, qu'il n'est « pas facile » de soumettre à l'examen du Parlement un « collectif » budgétaire (projet de loi de finances rectificative) en juillet. Un conseiller du premier ministre a en outre indiqué qu'il n'est pas dans l'intention du gouvernement d'inscrire à l'ordre du jour des textes provenant de l'ancienne législature, actuellement en « navette » au Sénat, et que les procédures parlementaires ne permettent pas davantage d'inscrire, d'ici la fin de la session ordinaire, d'éventuelles propositions de lois.

Outre l'impatience des députés socialistes, M. Jospin devra calmer celle du président du groupe communiste, Alain Bocquet. Après une réunion des députés de son groupe, M. Bocquet a émis le souhait d'un « débat sur le collectif bud-

gétaire sans attendre » et précisé qu'il allait écrire au premier ministre afin de lui demander « de répondre immédiatement aux besoins sociaux ». « On veut travailler vite pour le changement », a expliqué le député du Nord. Sinon, on continue de travailler sur la logique du budget voté par la droite, avec toutes les conséquences néfastes que cela suppose. »

A défaut de session du Parlement en juillet, les députés seront sans doute amenés à travailler au sein de leurs commissions ou dans le cadre de « groupes de travail » qui entendraient les ministres. Ainsi, Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis), président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, a affirmé qu'il faut « préparer les rendez-vous importants du mois de septembre » et que la commission a déjà invité Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, à venir devant elle. Les députés travailleront aussi en séance, les 24 et 25 juin, pour les questions d'actualité au gouvernement. La conférence des présidents a décidé, mardi, que chacune de ces séances durera soixante-cinq minutes au lieu de soixante.

Pour commencer à honorer les promesses de la campagne électorale, le premier ministre doit, en réalité, tenir compte de plusieurs exigences. D'abord, avant toute réforme, il lui faut disposer des résul-

tats de l'audit des finances publiques, qui sera conduit par des experts impartiaux, issus vraisemblablement de la Cour des comptes. Or, pour être menée sérieusement, cette étude de l'état des comptes publics nécessitera deux à trois semaines. Ses conclusions ne seront donc pas connues avant la mi-juillet.

## SOLUTION INTERMÉDIAIRE

De surcroît, la préparation du projet de loi de finances pour 1998 a pris beaucoup de retard, du fait des élections, et il est vite apparu qu'il serait techniquement difficile aux services de Bercy de mener de front l'élaboration de ce texte avec celle d'un « collectif » budgétaire pour 1997, que le Parlement aurait dû ensuite avaliser, au pas de charge, dans les derniers jours de juillet.

Dans un premier temps, les experts du ministère des finances et de Maignon ont donc imaginé que les premières mesures du gouvernement, notamment celles en faveur de l'emploi des jeunes, pourraient être mises en œuvre par décrets, pour gagner du temps (*Le Monde* du 11 juin). Le premier ministre a mis son veto à ce projet : lors d'un « pot » au PS, il a fait savoir, selon François Hollande, que cette hypothèse d'un recours à des décrets n'avait « jamais été évoquée et qu'il était trop respectueux des droits du Parlement pour imaginer qu'on puisse prendre des mesures d'ordre financier sans en référer à

l'instance qui convient, c'est-à-dire à l'Assemblée nationale et au Sénat » (*Le Monde* du 12 juin). Pour parvenir à concilier ces deux obligations — celle de ne pas prendre trop de retard dans la mise en œuvre des premières réformes annoncées et celle de respecter les droits du Parlement —, on semble donc désormais s'orienter vers une solution intermédiaire.

Dans l'entourage du premier ministre, on confirmait, mercredi matin, qu'une session extraordinaire du Parlement en juillet est extrêmement improbable. Des décrets d'avance devraient donc permettre de débloquent rapidement les premiers financements nécessaires. Ces décrets seraient ensuite ratifiés à l'occasion d'un « collectif » budgétaire, soit au cours d'une session extraordinaire en septembre, soit à l'occasion du traditionnel projet de loi de finances rectificative de fin d'année.

En tout état de cause, le premier ministre ne semble pas attaché à la symbolique d'un « collectif » intervenant toutes affaires cessantes. Répétant à l'envi qu'il faudra juger son action sur la durée, et pas seulement à l'aune de ses premières mesures, M. Jospin entend visiblement « donner du temps au temps » et, accessoirement, en donner aussi au ministère des finances pour bien préparer sa copie budgétaire.

Laurent Mauduit  
et Fabien Roland-Lévy

## Le PS règle ses comptes à l'Assemblée nationale

IL Y A DE L'EAU DANS LE GAZ au sein de la « majorité plurielle » de l'Assemblée nationale. La répartition des postes de responsabilité au Palais-Bourbon, qui s'est achevée, mardi 17 juin, avec l'élection des bureaux des six commissions permanentes, a permis à chacun de faire ses comptes. Comme prévu, ils sont bons pour le Parti socialiste, notamment pour les fabiusiens qui, outre le « perchoir », remportent trois présidences de commissions — Claude Bartolone aux affaires sociales, Jack Lang aux affaires étrangères et Paul Quilès à la défense —, ainsi que le poste de rapporteur général du budget, confié à Didier Migaud.

Avec Henri Emmanuelli aux finances et Catherine Tasca aux lois, cela fait cinq présidences sur six pour le PS. Rodé à ce genre d'exercice, le groupe communiste avait préparé en amont cette distribution des rôles. Il s'en tire très honorablement en disposant finalement d'un des trois postes très convoités de questeur — le premier qui lui soit confié depuis la Libération — et de la présidence de la commission de la production, offerte à André Lajoinie. L'opposition a été relativement ménagée dans la composition du bureau de l'Assemblée : quatre des six vice-présidences lui reviennent, ainsi qu'un poste de questeur, et quatre des douze postes de secrétaire.

Le grand perdant est le nouveau venu, le groupe Radical, Citoyen, Vert (RCV), qui ne

cesse de protester par la voix de son président, Michel Crépeau (PRS), contre « l'hégémonie » des socialistes. L'affaire était mal engagée pour le groupe RCV depuis la première réunion du groupe PS, le 11 juin, qui avait procédé à la désignation de ses propres candidats aux postes de reponsabilité du Palais-Bourbon. En choisissant M<sup>me</sup> Tasca pour la commission des lois, le PS avait implicitement accordé une fin de non-recevoir à la candidature de Jean-Pierre Michel (MDC).

## MESURES DE « RÉTORSION »

Afin de protester contre cette décision, le RCV avait désigné un candidat à la présidence de l'Assemblée en la personne de Guy Hascoët (Verts), qui avait contrainit M. Fabius à un second tour de scrutin, le 12 juin, pour pouvoir accéder au « perchoir ». Cette dissidence a été mal perçue dans les rangs socialistes, qui se sont manifestement fait un malin plaisir de régler leurs comptes avec leurs « alliés » lors de l'élection des bureaux des commissions. Comme prévu, M<sup>me</sup> Tasca l'a emporté face à M. Michel à la commission des lois. L'ancien ministre de la communication a obtenu 35 voix contre 23 au candidat MDC, qui a bénéficié d'une partie des voix de droite.

Au sein de plusieurs commissions, l'élection des vice-présidents a donné la mesure de la mauvaise humeur socialiste. A la commission

des lois, Jean-Louis Borloo (UDF-FD) a été élu face à Alain Tourret (RCV) lors d'un deuxième tour de scrutin. M. Borloo a obtenu 24 voix, M. Tourret 18, 20 membres de la commission ayant voté blanc ou nul. Un autre candidat RCV, Michel Suchod (MDC), a échoué dans les mêmes conditions pour l'un des postes de vice-président de la commission des finances, 31 députés votant blanc ou nul, ce qui a entraîné l'élection d'Arthur Dehaine (RPR). Candidat à la vice-présidence de la commission des affaires sociales, Noël Mamère (écologiste) a dû se contenter d'un poste de secrétaire. A la commission de la défense, c'est Gérard Charasse (PRS) qui a dû baisser les bras après avoir été battu lors de l'élection des vice-présidents.

Dans l'après-midi, Jean-Loup Coly, secrétaire général du groupe RCV, regrettait les mesures de « rétorsion » prises par les socialistes à l'encontre de son groupe. « Manifestement, disait-il, les socialistes de l'Assemblée nationale ne parviennent pas à faire ce que M. Jospin fait au gouvernement : rassembler les forces qui ont conduit à la victoire. » M. Coly prédit que « certains jours d'hiver, quand il faudra appuyer sur le bouton [pour voter], on verra nous voir », mais, responsable, le groupe RCV, assure-t-il, n'a nullement l'intention de procéder à des représailles à l'occasion des votes.

Jean-Baptiste de Montvalon

## Unanimité chez les médecins contre les reversements d'honoraires

M. Kouchner a engagé une première série de consultations avec les organisations syndicales

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT à la santé, Bernard Kouchner, a engagé, lundi 16 juin, une première série d'entretiens avec les syndicats de praticiens libéraux et l'ordre des médecins.

Après les longs mois de conflit ouvert entre l'ancien gouvernement et le corps médical, ces rencontres ont pour objectif de prendre le pouls d'une profession qui ne s'est toujours pas remise de la réforme de l'assurance-maladie lancée par Alain Juppé en novembre 1995. Elles ne déboucheront pas, néanmoins, sur des décisions immédiates, les arbitrages sur une adaptation du « plan Juppé » relevant du ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, et, a fortiori, du premier ministre, Lionel Jospin.

M. Kouchner n'en aura pas moins des responsabilités dans les dossiers sensibles de la médecine de ville et des hôpitaux. Le décret précisant ses attributions, publié mardi 17 juin au *Journal officiel*, prévoit que, outre les dossiers de santé publique, il « connaît de toutes les affaires que [Martine Aubry] lui confie, notamment pour ce qui

concerne l'assurance-maladie ». En confiant en partie l'avenir du plan Juppé à un homme qui en a approuvé le fond — tout en critiquant la méthode retenue par l'ancien premier ministre —, M. Jospin indique, implicitement, qu'il n'a pas l'intention de faire table rase de cette réforme.

Deux ministres, ce n'est sans doute pas de trop pour affronter des partenaires qui n'ont visiblement pas l'intention d'accorder d'« état de grâce » au nouveau gouvernement. M. Kouchner en a eu un premier aperçu depuis lundi : le dispositif de reversement d'honoraires en cas de dérapage des dépenses médicales, qui est rejeté par la majorité du corps médical, a été au centre de ces premiers entretiens. L'Union collégiale des chirurgiens et spécialistes français (UCCSF), pourtant signataire de la convention médicale pour cette catégorie de médecins, a souhaité que ce dossier soit « revu ». De son côté, Bernard Glorion, président du conseil national de l'ordre des médecins, a réitéré son opposition à ce mécanisme.

Le syndicat MG-France, qui a parqué, pourtant, la convention médicale pour les généralistes — et qui commence à en payer le prix dans les élections professionnelles, où il est en perte de vitesse — va désormais dans le même sens. Quant aux trois organisations qui ont combattu le plan Juppé depuis l'origine (CSMF, SML, FMF), elles ont demandé, elles aussi, au secrétaire d'Etat à la santé de suspendre l'application du décret sur les sanctions, en faisant de cette mesure la condition d'un assainissement de leurs relations avec les pouvoirs publics.

## ASSURER L'ÉQUILIBRE

Le gouvernement pourra difficilement rester sourd à ces revendications, mais il lui sera tout aussi difficile de supprimer ce mécanisme, à moins de le remplacer par une formule lui garantissant le respect de l'« enveloppe » des dépenses d'assurance-maladie votée chaque année par le Parlement au terme de la réforme Juppé. Il faudra, pour cela, qu'il s'entende avec la Caisse nationale d'assurance-maladie des tra-

vailleurs salariés (CNAMTS), qui a signé avec l'Etat, le 30 avril, une convention d'objectifs et de gestion (1997-1999). Or, ce texte important rend la CNAMTS responsable de son propre équilibre financier. Toucher aux reversements d'honoraires, c'est la priver d'un des principaux outils dont elle dispose pour freiner les dépenses et assurer cet équilibre.

Ce risque n'a pas échappé au président de la caisse nationale, qui juge que la demande des syndicats n'est « pas acceptable ». S'ils se révèlent nécessaires, explique Jean-Marie Spaeth (CFDT), les reversements, ne seront pas exigibles avant début 1999 et, d'ici là, pourront être individualisés, mais « il n'est pas question de revenir en arrière ». Malgré la progression des dépenses en mars et avril, la tendance est, selon lui, au respect du taux de progression des dépenses fixé par l'Etat (1,3 % pour la médecine de ville) et, donc, à une revalorisation des honoraires médicaux en fin d'année.

Jean-Michel Bezat

## Bruno Mégret d'accord avec Jean-Marie Le Pen

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL du Front national, Bruno Mégret a souligné, lors d'une conférence de presse organisée au siège du parti, à Saint-Cloud, mardi 17 juin, qu'il n'y a aucun « désaccord » entre le président Jean-Marie Le Pen et lui-même. « Jean-Marie Le Pen n'est pas hostile au principe de discipline nationale de désistement réciproque avec la droite, analogue à la discipline républicaine pratiquée par le PS et le PC même lorsqu'ils étaient ennemis. En revanche, il n'est pas question aujourd'hui d'alliances avec des partis que nous combattons », a-t-il affirmé.

M. Le Pen avait en effet déclaré, le 14 juin, après la réunion du conseil national de son parti, qu'il estimait « logique » le « réflexe de discipline nationale qui contribue — en dehors de tout accord politique sur les programmes et sur les hommes — à conquérir une légitime plate-forme au Parlement national ».

## Réconciliation entre le CNPF et les chambres de commerce

JEAN GANDOIS, président du CNPF, a mis fin, mardi 17 juin, devant l'assemblée générale de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), à la querelle qui l'opposait aux institutions consulaires. « Je ne suis pas de ceux qui pensent que les chambres sont des choses anachroniques qui devraient disparaître », a-t-il assuré. Gérard Trémège, président de l'ACFCI, et ses pairs s'étaient irrités de la lettre que Jean Gandois et Gérard Trémège, président de la CGPME, avaient envoyé, le 19 février, au ministre de l'industrie, afin de lui soumettre leurs idées « pour restaurer le crédit des CCI auprès des chefs d'entreprise dont beaucoup jugent le fonctionnement dispendieux et inapproprié » et pour suggérer l'amputation de leur trésorerie excédant les « niveaux nécessaires à un fonctionnement normal » (*Le Monde* du 26 février et du 23 avril).

MM. Gandois et Trémège sont d'accord pour instituer une véritable concertation entre le CNPF et les CCI, appelés à collaborer dans le domaine de la formation et de l'action internationale.

## DÉPÊCHES

■ **CONSEIL CONSTITUTIONNEL** : Jean-Eric Schoettl, conseiller d'Etat, a été nommé secrétaire général du Conseil constitutionnel, selon un décret du président de la République publié au *Journal officiel* mercredi 18 juin. Polytechnicien et ancien élève de l'ENA, âgé de cinquante ans, directeur au secrétariat général du gouvernement depuis mars 1993, M. Schoettl prend la succession d'Olivier Schrameck, devenu directeur du cabinet du premier ministre (*Le Monde* du 6 juin).

■ **RPR** : six conseillers municipaux RPR de Perpignan ont reçu le 16 juin une lettre de Jean-Louis Debré, secrétaire général par intérim du RPR, les informant de leur exclusion pour avoir soutenu au premier tour des élections législatives le candidat dissident de la majorité, Jean-Paul Alduy (UDF-FD), contre Claude Barate, investi par le RPR et l'UDF. Le communiste Jean Vila avait été élu au second tour. — (*Corresp.*)

■ **VITROLLES** : porte-parole de la mairie de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), Bruno Mégret, époux du maire, Catherine Mégret, a annoncé lors d'une conférence de presse, mardi 17 juin, que le conseil municipal de cette ville examinera, jeudi, un projet de « politique à l'égard des associations » prévoyant une réduction drastique des subventions. Celles-ci passeraient de 9 millions de francs à 3,8 millions. Premiers touchés : les syndicats ; Fontblanche, qui organisait des fêtes multiculturelles ; Productions du sous-marin, un lieu culturel apprécié des jeunes.

■ **SOCIAL** : le nombre des conflits du travail a atteint en 1996 un niveau « historiquement bas », selon des chiffres provisoires du ministère du travail publiés par la lettre quotidienne *Liaisons sociales* (datée 18 juin). « Malgré une situation sociale potentiellement explosive, les journées de grève (mesurées en journées individuelles non travaillées) résultant de conflits localisés ont chuté de 783 765 en 1995 à 303 200 en 1996 », cela en dépit des conflits dans les transports routiers et certaines banques, indique le quotidien spécialisé. Il s'appuie sur les données publiées dans le dernier bulletin mensuel des statistiques du travail daté de mars.

## Le revenu agricole

### a augmenté de 0,9 %

SELON LES CHIFFRES fournis mercredi 18 juin par la commission des comptes de l'agriculture de la nation, le revenu moyen par exploitation a augmenté de 0,9 % l'an dernier. Cette légère progression fait suite à une forte augmentation en 1995 (10,4 %) et en 1994 (12,6 %). Cette hausse moyenne cache de fortes disparités selon les catégories. Grâce à des prix de vente et une valeur ajoutée en hausse, le secteur des volailles, des porcs et du mouton connaît une progression considérable (23 % à 28 %). Il a bénéficié d'un report de consommation après la crise de la « vache folle ».

Les grandes cultures comme le blé ou les oléagineux (2,9 %) ou l'horticulture (9,2 %) ont aussi connu une bonne année. En revanche, la viande bovine a enregistré une chute des prix de vente, mais les aides considérables versées aux éleveurs auront cependant permis de faire progresser leur revenu réel de plus de 6 %. Les producteurs spécialisés dans le lait, eux, subissent une chute de 8 %. Viticulteurs et arboriculteurs sont eux aussi défavorisés avec des baisses de 2 % à 3 %.

**LOGEMENT** Le congrès annuel de l'Union nationale des HLM s'est ouvert, mercredi 18 juin, à Lille. Inquiets par la précarité grandissante de leurs locataires, les organismes

demandent au ministre, Jean-Claude Gayssot, et au secrétaire d'Etat, Louis Besson, une forte revalorisation des aides personnelles au logement. ● SI LE LOGEMENT SOCIAL

demeure un lieu d'innovation architecturale, les grands programmes ne sont plus de mise. La maîtrise des coûts de construction est désormais une priorité et les élus locaux se

montrent réticents à une architecture par trop spectaculaire. ● EXEMPLE de cette nouvelle tendance, la réalisation de maisons-patios dans un village proche de Marne-la-Vallée. Ce

petit programme, réservé aux jeunes habitants de la commune, a pu être réalisé à coût réduit en jouant sur les matériaux, les surfaces et les parties communes.

# La construction HLM recherche de faibles coûts et une architecture assagie

Les opérations flamboyantes ne sont plus de mise. Alors que le congrès annuel des organismes sociaux s'ouvre à Lille, élus et bâtisseurs préfèrent désormais des programmes petits et réfléchissent avant tout à réduire le montant des loyers des logements neufs

**LE SECTEUR LOCATIF** social est-il toujours un lieu d'innovation en matière d'architecture et de conception de logements ? Dans le contexte actuel de réduction drastique de la dépense publique et de baisse régulière des mises en chantier de logements sociaux, la question semble presque incongrue. Le thème central choisi par le mouvement HLM pour son congrès annuel, qui se tient à Lille du 18 au 20 juin, « Les moyens de la cohésion sociale », indique bien que les préoccupations des bailleurs sociaux sont ailleurs. La précarisation croissante des occupants du parc HLM, l'inadaptation des plafonds de ressources à cette évolution, la vacance de nombreux logements et les moyens financiers nécessaires à la restructuration de quartiers en difficulté alimenteront en priorité les débats.

Mais après la période honnie des grands ensembles le souci d'une bonne inscription urbaine du logement social est aujourd'hui un acquis durable. Discrétion, voire banalité, petite taille des programmes et intégration dans la ville sont devenus les maîtres mots des organismes constructeurs. « La crise n'a pas vraiment laissé de trace dans le niveau qualitatif moyen de la production, estime Christian Molley, architecte consultant, professeur à l'école de Paris La Villette. Il semblerait même que, paradoxalement, la qualité d'ensemble s'améliore encore. L'architecture de l'habitat social, depuis vingt ans, a progressivement reconquis ses lettres de noblesse. »

La recherche d'un bon équilibre entre la qualité et la maîtrise des coûts semble avoir définitivement sonné le glas des grandes opérations vitrines, poussées par le Plan construction du ministère de l'équipement au début des années 80. Même si elles ont laissé des traces, à travers la mode des terrasses, par exemple, ou encore l'utilisation du duplex et, d'une manière générale, la recherche d'une surface habitable optimale, les opérations spectaculaires comme les Pyramides à Evry ou les immeubles-triangles de Renaudie, au centre d'Ivry-sur-Seine, témoignent d'une époque sans doute révolue.

En replaçant le logement social dans une logique de marché, la réforme du financement de 1977 et le passage de « l'aide à la pierre » à « l'aide à la personne » a nettement accentué cette évolution. Les lois de décentralisation, qui ont confié aux collectivités locales

les instruments de la politique urbaine - permis de construire et zone d'aménagement concertée (ZAC) -, ont parachevé ce tournant.

## Discrétion, voire banalité, petite taille des programmes et intégration dans la ville sont devenus les maîtres mots des organismes constructeurs

« La crainte d'un marquage social est très forte chez les élus. Ils connaissent parfaitement les effets négatifs de certaines dynamiques urbaines », souligne Olivier Piron, secrétaire permanent du Plan construction et architecture (PCA). « Les élus ont tendance à rejeter en bloc toute ce qui peut avoir une connotation expérimentale, ajoutent-ils. Ils recherchent de manière systé-



matique la souplesse et l'adaptabilité des programmes aux évolutions des besoins. »

Ce souci est partagé par les bailleurs sociaux, selon Pierre Quercy, directeur délégué à l'action professionnelle à l'Union des HLM. « Les organismes HLM vivent aujourd'hui les conséquences de leur insouciance d'hier, analyse-t-il. Dans les an-

nées 50 et 60, on a construit en masse des grands logements de quatre pièces, difficilement remodifiables pour des raisons techniques. Ils nous restent aujourd'hui sur les bras parce qu'ils sont mal adaptés aux besoins actuels. »

On sait que la taille moyenne des opérations a tendance à se réduire (50 à 55 logements dans l'agglomé-

ration parisienne, 18 à 35 en province). La surface des logements, en revanche, reste stable (66 mètres en moyenne pour un F 3 en 1995), et l'offre de petits logements s'accroît. Mais il n'existe pas de typologie qui permette de saisir l'évolution des tendances en matière d'architecture et de conception des logements.

Un appel d'offres lancé en février 1996 par le Plan construction et architecture (PCA) baptisé « Logement à qualité et coût maîtrisé » (LQCM) donne toutefois un aperçu des préoccupations communes aux maîtres d'ouvrage et à la direction de la construction du ministère de l'équipement. Après une période de forte réticence sur le principe même de l'opération, 30 % des organismes HLM ont participé à cette consultation. 21 programmes ont été sélectionnés, soit l'équivalent de 3 000 logements, et les premières mises en chantier ont démarré.

L'objectif de cette opération est clairement affiché : maintenir la qualité tout en gagnant 15 % à 20 % sur l'ensemble loyer + charges, alors que les précédentes consultations du PCA visaient le coût au mètre carré. Premier constat : la plupart des 21 programmes sélectionnés

proposent des bâtiments bas de deux ou trois étages maximum, ce qui permet de faire l'économie des ascenseurs. On a cherché aussi à minimiser le coût des parkings en les construisant en surface, quand les plans d'occupation des sols (POS) l'autorisaient. Enfin, la conception des bâtiments permet de faire varier les typologies d'appartements et autorise des modifications ultérieures.

Autre caractéristique : les postes d'eau, d'électricité, de gardiennage et d'entretien des espaces collectifs ont fait l'objet d'une attention particulière. Par exemple, les espaces verts ont été privatés en « jardins familiaux » dans le projet défendu par la Société immobilière des chemins de fer français (SICF) associée à la SA HLM Emmaüs, dans les départements de l'Allier et de la Somme.

La conception intérieure des logements semble moins convaincante. Dans presque tous les cas, architectes et maîtres d'ouvrage se sont préoccupés d'augmenter le rendement des surfaces habitables en rééquilibrant légèrement la surface de chambres au détriment des séjours, mais surtout en réduisant au minimum les espaces de distribution, paliers et couloirs. Les « pièces commandées » - une chambre - ont ainsi fait leur réapparition. Dans plusieurs programmes, les entrées se font par des coursives extérieures qui ont l'avantage non négligeable d'économiser en construction et entretien sur les parties communes.

Ces partis pris de conception des logements sont loin de faire l'unanimité. « Historiquement, signale Christian Molley, l'entrée par les coursives extérieures a toujours été réservée au bas de gamme du logement social. C'est un besoin quasi anthropologique : les gens souhaitent posséder un seuil, un pas-de-porte. A cet égard, la résurgence du principe de la coursive, au motif du seul paramètre économique, est inquiétante. D'une manière générale, en visant l'économie à tout prix, on retombe sur des logiques de plan qui sont celles de l'après-guerre. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la maîtrise des coûts a été au cœur de la problématique du logement social. Avec cette question qu'on retrouve finalement dans la consultation LQCM : comment faire en sorte que le logement ouvrier ne soit pas le simple déshabillage de l'appartement bourgeois. »

Ch. G.

Christine Garin

## Fonds de solidarité et aides personnelles au menu du congrès de Lille

**DÈS SA NOMINATION** comme secrétaire d'Etat chargé du logement, Louis Besson, qui retrouve une fonction qu'il avait exercé comme ministre de plein exercice de mars 1989 à mai 1991, a exprimé son intention « d'ouvrir le dialogue avec le mouvement HLM ». Dix jours après sa prise de fonction, le congrès annuel de l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM (Unfohlm) lui en fournit l'occasion.

L'exercice est difficile, en raison du partage de pouvoir avec son ministre communiste de tutelle, Jean-Claude Gayssot. Le ministre de l'équipement, des transports et du logement devrait intervenir en clôture du congrès. Il est très attendu par les responsables d'offices des municipalités communistes, et par leur principal relais chez les locataires HLM : la Confédération nationale du logement (CNL), traditionnellement invitée au congrès.

En outre, il est probable que le premier ministre, Lionel Jospin, qui doit prononcer son discours de politique générale le 19 juin, se réservera la primeur de l'annonce des grands axes de la politique du logement du nouveau gouvernement.

Toutefois, M. Besson, qui avait été nommé au comité directeur de l'Union des HLM au début de l'année - et que certains imaginaient en remplaçant tout désigné d'un autre ancien ministre socialiste du logement, Roger Quilliot, à la présidence de l'Union - arrive en terrain

connu à Lille. Le thème du congrès, « les moyens de la cohésion sociale », est de ceux qui tiennent particulièrement à cœur à l'auteur de la loi de mai 1990 sur le droit au logement, inventeur du fonds de solidarité logement (FSL).

### REJET DE LA TAXE SUR LES LOYERS

M. Besson est prêt à revoir le mode de financement du FSL instauré par le gouvernement Juppé, qui s'effectue désormais par le biais d'une taxe prélevée sur le montant des surloyers collectés par les organismes HLM et à laquelle les communistes sont vigoureusement hostiles.

Ce prélevement, jugé « stupide et inique » par Roger Quilliot, a rapporté, en 1996, 190 millions de francs au lieu des 400 millions prévus. Les congressistes de Lille sont bien décidés à en demander l'annulation.

Une autre revendication sera avancée, dont les conséquences financières sont particulièrement lourdes pour le budget de l'Etat : la revalorisation des aides personnelles au logement (APL) dont bénéficient les locataires du parc social conventionné. Elles ont absorbé, en 1995, 35,8 milliards de francs, soit plus de la moitié du budget total des aides liées au logement. Malgré une forte dérive de son coût, l'APL a perdu en efficacité sociale, l'écart entre le niveau des aides - gelées depuis trois ans - et le montant des loyers ne cessant de se creuser.

## Une précarité accrue

● **Le parc social** loge 13 millions de personnes dans 3,4 millions de logements locatifs auxquels s'ajoutent 1,3 million de logements en accession à la propriété.

● **1 000 organismes**, offices départementaux et municipaux, sociétés anonymes d'HLM, coopératives et sociétés de crédit immobilier regroupés au sein de l'Union nationale, assurent près du quart de la construction de logements annuelle. Ils perçoivent près de 75 milliards de francs de loyer et de charges.

● **La précarité des habitants** du parc social s'accroît, selon l'Union nationale. Les deux tiers des ménages logés ont des revenus disponibles inférieurs à 9 800 francs par mois. En 1994, le parc a accueilli 40 % des familles monoparentales ayant changé de logement ; 165 000 bénéficiaires du RMI étaient titulaires d'un bail HLM. Dans le seul parc conventionné, le nombre des locataires bénéficiaires du RMI a augmenté de 6,6 % entre 1994 et 1995.

● **44 % des ménages qui quittent** un logement restent dans le parc social, 31 % partent dans le parc privé, les autres accèdent à la propriété.

## Près de Marne-la-Vallée, des « maisons-patios » sont réservées aux jeunes de la commune

**QUAND** ils étaient sortis de terre, fin 1994, les habitants de la commune de Collégien les avaient surnommés les « pavillons de la colère ». On ne sait plus ce qui

### REPORTAGE

#### A Collégien, ceux qui s'inquiétaient de voir se constituer un ghetto se sont tus

avait alors semblé le plus choquant. Était-ce l'aspect extérieur des trente-quatre « maisons-patios » des architectes Dominique Ducamp, Yves Borjes et Dominique Wurtz ? Était-ce l'idée qu'elles seraient réservées, sur critères sociaux, aux jeunes de la commune ?

Dans cet ancien village, situé dans le périmètre de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, le style western-futuriste des bardages d'aluminium et de sapin recouvrant les façades avait suscité quelque émoi. Ici, le pavillon de plain-pied, les tuiles plates et le crépi « pierre de Paris » ont force de loi. Quand le chantier a démarré, l'ossature métallique des futures maisons et les toits à un seul pan ont

suscité un tollé. On a évoqué la peur de voir les maisons acquises au alentours se dévaluer brusquement. Ou encore la nostalgie des vaches qui, quelques mois plus tôt, paissaient sur les lieux.

Le maire, Michel Chartier, avance une autre explication. A Collégien, le locatif social n'avait, jusque-là, jamais eu droit de cité. Les maisons-patios étaient le tout premier programme social dans cette commune habitée presque exclusivement par des accédants à la propriété, bénéficiant de prêts aidés. « Quand on s'est extirpé à grand-peine d'un logement social pour acquérir sa maison, on n'a pas très envie de voir revenir le HLM dans son champ de vision », commente une élue. « Le rejet s'est cristallisé sur l'architecture, mais il était bien plus profond », ajoute le maire.

Construire quelques logements sociaux à Collégien était pourtant, selon lui, une nécessité. Collégien, 600 habitants en 1970, 2 753 aujourd'hui, est un village d'indiens enserré dans un triangle quasiment tracé par le RER, la Francilienne et l'autoroute A 4. La commune a quitté le giron de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée en 1984, mais la zone industrielle héritée de cette période lui assure

de substantiels retours de taxe professionnelle. Au début des années 80, les lotissements de pavillons en accession ont grignoté les derniers champs.

Les familles qui se sont installées avaient un profil type : un couple d'employés, deux salaires pour la plupart, et des enfants en bas âge. Il a fallu construire des écoles. Il faut aujourd'hui offrir des logements aux enfants qui ont grandi. Pour le maire, le logement social est un moyen de corriger ce déséquilibre démographique et social.

### POUR LE PRIX D'UN DEUX-PIÈCES

Un programme de cent trente logements PLA - dont une première tranche de soixante-dix a déjà été réalisée - avait été arrêté. Le besoin particulier de petits logements pour les jeunes s'est imposé. « Il y a eu une volonté de tous les partenaires », soulignent Dominique Wurtz et Dominique Ducamp, la mairie, qui a beaucoup poussé, l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle, qui a cédé les terrains à l'OPAC de Meaux. Dans un premier temps fut imaginé un immeuble classique, avec studios et deux-pièces. Mais les architectes ont proposé pour le même prix - 5 700 francs TTC au

mètre carré habitable, soit moins que la moyenne des prix dans l'agglomération parisienne - un projet plus ambitieux. La faiblesse relative du prix du foncier dans cette zone a aussi facilité les choses.

Les architectes ont donc proposé un « collectif horizontal ». Les parties communes - allées, boîtes aux lettres et parking - ont été conservées mais chaque maisonnette a son propre accès et son jardinnet clôturé. Dans chaque carré de pelouse, un arbre fruitier a été planté. La végétation a progressivement aidé les maisons-patios à se faire oublier et l'odeur du chèvrefeuille a fini de convaincre les récalcitrants. On ne dénonce plus, alentour, les « maisons Meccano » et ceux qui s'inquiétaient de voir se constituer un ghetto de jeunes en difficulté se sont tus.

Les jeunes locataires des maisons-patios sont à l'image de leurs parents, raisonnables et bien intégrés : les impayés de loyer sont pratiquement inconnus depuis trois ans. Ils se disent « heu-reux » et n'en reviennent pas d'avoir, « pour le prix d'un petit deux-pièces dans un immeuble moche », une maisonnette tout à eux. Baignés d'une lumière traversante, les logements sont sur deux niveaux. La

chambre est en mezzanine. La suppression des paliers, des couloirs et des portes a fait baisser la note, expliquent les architectes, en donnant un surcroît d'espace.

A vingt-neuf ans, Jean-Christophe, instituteur à Roissy depuis deux ans, est l'un des locataires les plus âgés. Il paye 2 450 francs par mois sans les charges pour ses 55 mètres carrés habitables et son petit jardin. Pascal, enfant de Collégien comme Jean-Christophe, est coiffeur dans la commune voisine de Torcy. Il vient d'un HLM de Meaux où son loyer était identique à ce qu'il paie pour sa maison. « On a tous emménagé en même temps, raconte-t-il, on est tous natifs de la commune, on se connaissait tous au moins de vue. Le premier été, c'était le Club Med. » Comme leurs voisins, qui sont caissiers de supermarché, hôtesse à Euro Disney, infirmier ou éducateur, ils récusent l'idée de ghetto. « Ou alors je suis pour ce genre de ghetto. » Collégien a, dans ses cartons, un autre projet : des maisons-patios dont certaines comprendraient cette fois une pièce supplémentaire. Pour accueillir des couples avec leur premier enfant.

Ch. G.



# Environ 180 personnes mises en examen après une opération contre des réseaux pédophiles

Ce coup de filet est un prolongement de l'affaire « Toro Bravo »

Sur les 527 personnes placées en garde à vue dans le cadre de l'opération contre des réseaux pédophiles lancée mardi 17 juin, environ 180 ont

été mises en examen. L'opération, baptisée « ADO 71 » en référence au département d'où l'enquête est partie, a permis la saisie de plus de

300 cassettes. Elle constitue un prolongement de l'affaire « Toro Bravo », actuellement jugée par le tribunal correctionnel de Paris.

**ENVIRON** 180 personnes avaient été mises en examen, mardi 17 juin en début de soirée, à la suite de la vaste opération de police judiciaire lancée depuis le matin contre un réseau de diffusion de cassettes et de documents à caractère pédophile. Les 2 500 gendarmes mobilisés dans toute la France ont procédé à des perquisitions dans 814 domiciles et ont placé 527 personnes en garde à vue, au cours de cette première journée d'opérations, qui se poursuivait mercredi.

Ce coup de filet a été conduit dans le cours d'une information judiciaire ouverte le 1<sup>er</sup> avril 1996 au tribunal de grande instance de Mâcon pour « *recel d'objets obtenus à l'aide de délits de corruption de mineurs de plus ou moins quinze ans, diffusion, fixation, enregistrement ou transmission d'images de mineurs de plus ou moins quinze ans* ». Plus de 300 cassettes à caractère pédophile et de 440 documents (photos, revues) à caractère

pédophile ont été saisis lors des perquisitions.

Exploitant méthodiquement le fichier des clients d'une entreprise de la région parisienne diffusant dans toute la France des documents à caractère pédophile que les gendarmes avaient saisis en mars 1996, l'opération a en outre permis de découvrir, aux domiciles des personnes concernées, une série d'infractions qui n'étaient pas initialement visées par l'information judiciaire confiée au juge d'instruction de Mâcon chargé du dossier, Christine Parguel.

## RÉSEAUX DISTINCTS

La plus grave de ces infractions porte sur des faits de viols sur mineurs : en visionnant une cassette vidéo, les gendarmes ont reconnu un adulte - encore placé en garde à vue mercredi matin - qui viole, à visage découvert, quatre adolescents. D'autres procédures incidentes concernent la découverte

de documents provenant de réseaux distincts de celui démantelé depuis mardi.

La justice a voulu « donner un coup de pied dans la fourmière » des milieux pédophiles, a indiqué le procureur de la République de Mâcon, Jean-Louis Coste. Certaines des cassettes saisies mettent visiblement en scène des adolescents âgés de treize à quinze ans, a indiqué le procureur. Une scène de zoophilie impliquant des mineurs a aussi été visionnée.

Afin de déterminer le caractère pédophile des documents saisis, les gendarmes ont procédé à l'examen des milliers de vidéos emportées lors des perquisitions réalisées dans la quasi-totalité des départements français, y compris outre-mer.

Une dizaine d'enseignants, deux ecclésiastiques, ainsi qu'une quinzaine de membres de la fonction publique figurent au nombre des personnes placées en garde à vue et contre lesquelles des éléments

probants ont été retenus. L'enquête devra notamment établir dans quels pays ont été tournées les scènes faisant intervenir des adolescents afin de déterminer leur âge exact et les conditions dans lesquelles ils ont été sollicités par les animateurs du réseau.

L'opération « ADO 71 » est un développement de l'affaire de pédophilie « Toro Bravo », qui vaut aujourd'hui à 71 prévenus de comparaître devant le tribunal correctionnel de Paris (*lire ci-dessous*). A l'époque, les gendarmes avaient interpellé un responsable d'une entreprise de diffusion de cassettes vidéo, qui leur avait permis de mettre la main sur le fichier clientèle à l'origine des perquisitions et des interpellations de ce début de semaine. L'ensemble des découvertes opérées depuis mardi devrait permettre de démanteler d'autres filières à caractère pédophile.

Erich Inciyan

## Le créneau « mineur naturiste limite-limite » des revues de Michel Caignet

**LES REVUES** circulent entre les mains des trois magistrats qui composent la 15<sup>e</sup> chambre correctionnelle du tribunal de Paris. La présidente, Sophie Portier, s'arrête

sur un cliché et le présente, de loin, à Michel Caignet : « Comment définit-elle le public à qui vous vous adressez ? » Le prévenu marque un temps d'arrêt.

« Un... Un public qui aime regarder de jeunes personnes. »

Front dégarni, cheveux longs, larges lunettes, diction empreinte d'un léger bégalement, Michel Caignet a fondé, en 1986, le magazine *Gay France*, devenu, au gré des interdictions administratives, *Gay France Magazine*, puis *Complice* et enfin *Le Gay Pavois*. « Le créneau mineur naturiste limite-limite », constate la présidente.

Le tribunal examine, mardi 17 juin, le processus de diffusion des cassettes vidéo pornographiques Toro Bravo importées de Colombie qui présente, selon l'accusation, un caractère pédophile et qui valent à soixante et onze prévenus de comparaître pour recel de corruption de mineurs (*Le Monde* du

18 juin). Les magistrats plongent préalablement dans l'univers des revues homosexuelles de Michel Caignet, qui ont servi de support aux encarts publicitaires pour la distribution des cassettes diffusées par les éditions La Mouette, dont il est également le directeur.

Michel Caignet fait remarquer qu'il n'est pas poursuivi pour ses publications - conformes, selon lui, « à l'état des mentalités » - , qu'il a certes été « inquiété » à ce sujet, mais qu'il a bénéficié d'un non-lieu. A l'entendre, ces revues constituent une heureuse combinaison de photos et de « textes philosophiques sur la jeunesse » poursuivant « un but culturel ». Il fait mention d'autres titres sur le scoutisme dont il est le fondateur. « Vous lutez contre "l'incroyable diabolisation des relations entre adultes et mineurs"... », relève pourtant un assesseur en pointant un extrait.

On interroge alors ce quadragénaire sur son passé de militant néonazi. Il confirme avoir effectué quelques traductions, dont celle d'*Homosexualité et national-socialisme*, un livre de Michael Kühnen, ancien chef de file du néonazisme allemand. Son visage conserve les stigmates d'une agression au vitriol, commise en 1981 par un commando en réaction à l'attentat commi-

contre la synagogue de la rue Copernic. « Pour moi, c'est de l'histoire ancienne, affirme-t-il. Une époque révolue. »

La présidente revient sur les cassettes litigieuses. « En mon âme et conscience, et sur la foi du producteur [Jean-Manuel Vuillaume également prévenu], je croyais qu'ils étaient majeurs », déclare Michel Caignet. En cours d'instruction, une dizaine d'attestations sur leur majorité ont été produites. Le juge d'instruction a vérifié sur place, en Colombie mais seule l'une d'elle correspondait à l'un des « acteurs » des vidéos, et encore, celui-ci reconnaissait avoir eu seize ans au milieu du tournage.

## « PROBLÈME SÉMANTIQUE »

« Il y a toujours eu un gros problème de sémantique avec les enquêteurs », affirme Michel Mégny de Cacqueray, le gérant de Sictel, la société éditrice de *Gay Pavois* auquel il est reproché de ne pas avoir exercé un contrôle sur les produits dont il assurait la publicité. Ce collaborateur de Michel Caignet, qui tenta jadis de lancer - sans succès - une collection de romans gays en format de poche, s'insurge contre l'amalgame commis, selon lui, entre la pédérastie, qu'il revendique, et la pédophilie.

Jean-Michel Dumay

## Maurice Papon perd son procès contre « L'Humanité »

**LE TRIBUNAL** de grande instance de Bobigny a débouté, mardi 17 juin, Maurice Papon de son action pour « atteinte à la présomption d'innocence » contre le quotidien *L'Humanité*. L'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde entre 1942 et 1944 reprochait au quotidien communiste le contenu de plusieurs articles publiés au lendemain du rejet, par la Cour de cassation, de son pourvoi contre l'arrêt le renvoyant devant la cour d'assises où il devra répondre de complicité de crime contre l'humanité (*Le Monde* du 22 mai).

Dans ses attendus, le tribunal reconnaît que les propos incriminés sont « sévères » - Maurice Papon y était qualifié de « pourvoyeur des chambres à gaz » - mais il estime que ceux-ci « ne peuvent être dissociés des analyses exhaustives des divers articles qui appellent sur cinq pages, à trente-quatre reprises, que le procès de M. Papon reste à venir ». Soulignant que le journal avait publié intégralement le communiqué de presse de M. Papon contestant les faits reprochés, le tribunal conclut que « *L'Humanité n'a pas porté atteinte à sa présomption d'innocence* ».

## Aides demande la reconnaissance du couple homosexuel

« **NOUS SOMMES** dans une situation particulière, puisque les partis qui composent la nouvelle majorité se sont tous engagés en faveur de la reconnaissance du couple quel que soit son orientation sexuelle », a indiqué, lundi 16 juin, Arnaud Marty-Lavauzelle, président de la fédération Aides.

L'association demande la reconnaissance du couple homosexuel et souhaite qu'une proposition de loi sur le contrat d'union sociale (CUS) soit rapidement déposée et discutée à l'Assemblée nationale, qui ouvre cette possibilité aux étrangers comme aux Français. Elle réclame aussi que le droit au bail soit modifié pour que le concubin notoire puisse rester dans les lieux en cas d'abandon du domicile ou de décès du locataire, que la fiscalité et les droits de succession soient modifiés, que le mariage soit possible pour les homosexuels, ainsi que les procédures d'adoption.

## DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION** : le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, se réjouit de la prochaine régularisation de sans-papiers. Mais il s'est déclaré, mardi 17 juin devant l'association des journalistes de l'information religieuse, « frustré » par cette décision prise « unilatéralement, sans débat explicatif ». Le pasteur Stewart a souhaité une « confrontation d'informations et d'experts » pour que l'opinion, de manière responsable, soit davantage solidaire des décisions prises. « Plus on retardera ce débat, plus on laissera croire qu'il y a danger », a-t-il conclu.

■ **POLICE** : le Front national police n'est pas un syndicat, a estimé, mardi 17 juin, la cour d'appel de Paris, confirmant ainsi le jugement rendu le 10 mars par le tribunal de grande instance d'Evry. La cour, présidée par Guy Canivet, explique qu'« en adoptant la dénomination FNP, ladite organisation s'est (...) ostensiblement confondue avec le parti politique dénommé Front national ». « Le FNP a été délibérément conçu et créé par le FN comme un vecteur de l'action de ce parti politique dans le milieu professionnel de la police », ajoute la cour, qui conclut dès lors qu'il ne peut pas prétendre à la qualité de syndicat.

■ **JUSTICE** : Bob Denard et deux de ses lieutenants sont renvoyés devant la cour d'assises de Paris pour l'assassinat de l'ancien président des Comores, Ahmed Abdallah, fin 1989 à Moroni, a tranché la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris dans un arrêt rendu le 4 juin. Les trois accusés, qui nient les faits, se sont pourvus en cassation contre cet arrêt.

■ **MENDICITÉ** : le MRAP a appelé à la vigilance à la veille de l'été et de la mise en place par certains maires de mesures d'éloignement à l'encontre des personnes sans domicile fixe (SDF). Ces arrêtés, indique le MRAP dans un communiqué publié mardi 17 juin, constituent de « véritables mesures de bannissement contre une catégorie bien ciblée de personnes et instituent de fait un véritable apartheid social ». Le MRAP attend du gouvernement qu'il prenne des dispositions visant à interdire ces mesures.

■ **CANNABIS** : la préfecture de police de Paris a interdit, par un arrêté du 13 juin, la manifestation annuelle du collectif d'information et de recherche cannabique (CIRC) prévue pour dimanche 22 juin au Parc de La Villette à Paris, ont annoncé les Verts, mardi 17 juin. Le parti écologiste, coorganisateur du rassemblement déjà interdit en 1995 et 1996 pour « présentation sous un jour favorable de l'usage de stupéfiants », a indiqué avoir saisi le ministère de l'intérieur.

## L'épilogue judiciaire du « tri » effectué par le CDI du lycée de Saint-Ouen-l'Aumône

**LE TRIBUNAL** de Pontoise (Val-d'Oise) a débouté, mardi 17 juin, quinze auteurs qui attaquaient en diffamation Reine Chaikhaoui, documentaliste au lycée Edmond-Rostand de Saint-Ouen-l'Aumône. Les plaignants - parmi lesquels l'historien André Castelot, le général d'armée Jean Delaunay, le professeur au Collège de France Marc Fumaroli ou l'ancien ministre Alain Madelin - lui reprochaient d'avoir porté atteinte à leur honneur et à leur considération en retirant leurs ouvrages de la bibliothèque de l'établissement et en leur imputant une proximité avec les idéologies racistes, révisionnistes, xénophobes et antisémites (*Le Monde* du 2 mai).

## DÉSÉQUILIBRE CONSTATÉ

En faisant l'inventaire du centre de documentation et d'information (CDI) du lycée, la documentaliste, nommée en septembre 1996, avait découvert des livres publiés par des éditeurs proches de l'extrême droite et, plus généralement, des ouvrages d'opinion « ne représentant qu'une seule tendance ». Elle avait alors décidé de signaler à sa hiérarchie ce « déséquilibre » et obtenu le soutien d'un collectif d'enseignants.

Le tribunal a estimé que la do-

documentaliste n'avait « jamais allégué ou imputé un quelconque fait à l'encontre de l'un ou l'autre des demandeurs » et n'était « pas l'auteur d'une diffamation ».

Soulignant que le proviseur du lycée lui avait demandé de lui remettre les livres incriminés et que le recteur de l'académie de Versailles estimait, dans un courrier, que le fonctionnement du CDI devait être « complètement revu », le tribunal a conclu qu'on « ne saurait considérer que M<sup>me</sup> Chaikhaoui a commis une faute en établissant une liste de titres qu'elle jugeait dangereux ».

En revanche, la documentaliste a été condamnée pour « faute civile » à verser le franc symbolique à titre de dommages-intérêts à trois auteurs : Elisabeth Bourgeois, Jean Tulard et Jean-François Chiappe. Dans les écritures transmises au tribunal, elle avait en effet reconnu avoir cité ces auteurs, dans *Le Monde*, parmi les écrivains défendant des thèses « dangereusement révisionnistes ou xénophobes, soit monarchiques, ultranationalistes ou faisant l'apologie des crimes de guerre ». Il s'agit, selon le tribunal, « d'une faute personnelle génératrice d'un préjudice pour les auteurs en cause ».

Sandrine Blanchard

## La partie de cache-cache de Claude Allègre avec les syndicats d'enseignants

**HABITUÉS** à entrer rue de Grenelle comme chez eux - et souvent accusés de « cogérer » le ministère de l'éducation nationale -, les syndicats d'enseignants ont tiré les pre-

## RÉCIT

« La cogestion du ministère entre Bayrou et le SNES, c'est fini »

miers : le nom du nouveau ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie à peine connu, les uns ont présenté à Claude Allègre une « demande d'audience » en bonne et due forme, les autres ont « sollicité un entretien ». En vain.

Michel Deschamps, secrétaire général de la première fédération de fonctionnaires, n'a pas eu plus de chance. Privé de rendez-vous avec le premier ministre lors de ses entretiens avec l'ensemble des confédérations, le patron de la FSU attendait au moins un signe de la rue de Grenelle. Il a dû se contenter d'un rendez-vous avec Alain Geismar, chargé au cabinet du nouveau ministre du dossier « social », pour un tour d'horizon sans discussion, préparatoire au « sommet » sur l'éducation prévu au début de la semaine prochaine.

Lundi 23 juin, en effet, quatre jours après la déclaration de politique générale de Lionel Jospin à l'Assemblée, Claude Allègre devrait recevoir tous ses interlocuteurs pour leur expliquer sa méthode de

concertation et indiquer ses grandes orientations. Après quoi, des discussions « bilatérales » pourraient s'engager.

Un syndicaliste, qui a vu passer quelques ministres, ne décolère pas : « Cinq ans qu'ils ont quitté le pouvoir et ils croient tout savoir ! », s'exclame-t-il. Impavide, l'inspecteur général Alain Geismar, ex-leader de Mai 68 et ancien secrétaire général du Snep, reçoit tout le monde, souvent de vieilles connaissances, qui s'amuse « de ne pas l'avoir toujours connu social-démocrate ».

Dans les couloirs de la rue de Grenelle, le bruit s'est vite répandu : « La cogestion du ministère entre Bayrou et le SNES, c'est fini. » A la FEN, rivale malheureuse de la FSU aux élections professionnelles et proche du PS, on n'ose se réjouir, mais c'est tout comme. Au SNES, principal syndicat de l'enseignement secondaire, on fulmine : « Ça va recommencer, les magouilles de la FEN avec le pouvoir ! »

## LOURD CONTENTIEUX

Tous les acteurs ont déjà joué la pièce de la « revalo », longue négociation sur l'amélioration des salaires des enseignants, menée par Lionel Jospin en 1989, avec Olivier Schrameck, son actuel directeur de cabinet à Matignon, et... Claude Allègre. « On avait essayé de leur expliquer deux ou trois choses, se rappelle un dirigeant du SNES, mais Jospin était complètement bloqué dans un schéma de pensée hyperpolitique : le SNES, c'est les cocos, et il n'en démor-

rait pas. Il leur a fallu trois grèves et 100 000 personnes dans la rue pour comprendre. » Quelques semaines plus tard, les idées portées par la FEN sont enterrées : du « travailler autrement », c'est-à-dire en équipes, du corps de professeurs de collège qui leur aurait permis d'étendre leur champ de syndicalisation, il ne reste pas grand-chose. Entre le vainqueur, le SNES, et Claude Allègre, le contentieux est lourd.

Chez Ségolène Royal, en revanche, le téléphone n'arrête pas de sonner. Arrivée en retard à la passation de pouvoir, le nouveau ministre délégué rattrape le temps perdu. Alors que MM. Allègre et Bayrou se passaient le relais sans l'avoir attendue, Ségolène Royal serrait la main de la quinzaine de hauts fonctionnaires - « pas une femme » fit-elle remarquer - qui dirigent l'administration. Eux l'ont trouvée « adorable ». Les syndicats la jugent « attentive ». Même si bon nombre de dirigeants de ces puissantes organisations regrettent qu'elle « parle d'un sujet archi-délicat comme la pédophilie » sans les avoir consultés.

Tous observent que les décrets de délégation, parus mardi 17 juin au *Journal officiel*, lui laissent une portion congrue : la direction des écoles, des collèges et des lycées et celle des personnels. Soit trois directions sur les onze que compte l'administration centrale, sans compter les deux inspections générales. Lui échappe notamment la direction qui a la haute main sur les nominations importantes, celles des chefs d'éta-

blissement et des inspecteurs. « On ne sait pas trop à qui s'adresser sur les différents dossiers », font semblant de s'interroger les interlocuteurs syndicaux. Ils ont cependant déjà repéré que Ségolène Royal, installée dans l'ancien bureau de Claude Allègre, s'est aussi annexé un espace dans l'ex-ministère de l'industrie, à quelques dizaines de mètres de la maison mère.

Les maîtres-auxiliaires, eux, n'ont cure de ces querelles de territoire. Les membres du Collectif des non-titulaires ont été les premiers à venir manifester sous les fenêtres de Claude Allègre en brandissant la lettre que Lionel Jospin leur a adressée entre les deux tours : « La situation des maîtres auxiliaires sans renouvellement de poste est inacceptable humainement et moralement. (...) Soyez assurés que les socialistes continueront à exercer une extrême vigilance sur ce dossier : leur objectif est d'obtenir la titularisation de tous les maîtres auxiliaires », écrivait-il. Aujourd'hui, rien n'est moins sûr.

Sur ce dossier, comme sur les autres urgences - réforme de l'enseignement supérieur, relance de la politique de recherche, la violence à l'école, suppressions de postes dans le primaire - tout le monde est suspendu aux orientations du discours de politique générale. Avec l'espoir qu'elles se traduisent par des décisions autres que symboliques dans le prochain collectif budgétaire.

Récit de la séquence Sociétés

DISPARITION

# Christian Chartier

## Un des quatre fondateurs du syndicat SUD-PTT

**CRÉÉ** en janvier 1989, après le conflit « des camions jaunes », par quatre « moutons noirs », des responsables du syndicat CFDT des PTT d'Ile-de-France en rupture de ban avec leur fédération et avec la confédération, le syndicat SUD-PTT, deuxième organisation syndicale à France Télécom et quatrième à La Poste, a véritablement percé sur la scène publique avec le mouvement social de l'hiver 1995. Christian Chartier, trésorier de SUD-PTT, qui a été foudroyé, à l'âge de quarante-neuf ans, par une attaque cérébrale, mardi 17 juin, a été un des véritables artisans de ce succès. Il n'en tirait pourtant aucune gloire ni satisfaction personnelle.

Ancien animateur CFDT du Centre national d'études et des télécommunications (CNET), à Issy-les-Moulineaux, devenu responsable du syndicat CFDT-PTT des Hauts-de-Seine, Christian Chartier était imprégné d'une rigueur et d'une culture scientifique qu'il mettra par la suite au service de SUD (Solidaires, unitaires et démocratiques).

Lorsque avec une bande de copains, Annick Coupé, Christophe Aguiton et Thierry Renard, ils décident de quitter la CFDT pour créer un nouveau syndicat qu'ils veulent à la fois plus démocratique, plus moderne et plus radical, Christian Chartier développe alors un goût naturel et un réel sa-

voir-faire pour l'organisation. Intellectuel de la bande, il fait aussi office de mentor. Alors qu'ils sont accusés collectivement d'être « *une bande de gauchistes, tout juste capables de jouer les opposants* », Christian Chartier met son point d'honneur à transformer le groupuscule SUD en un véritable syndicat et à s'imposer sur le terrain, au fil des élections professionnelles, et cela à la barbe et au nez des autres fédérations.

Préférant travailler dans l'ombre, il était le plus discret des quatre fondateurs d'origine, qui s'étaient chacun réparti les tâches de manière complémentaire : à Annick Coupé, la représentation du syndicat et les relations inter-syndicales ; à Christophe Aguiton, l'ouverture sur l'international, les liens avec les associations de chômeurs et les mouvements de société ; à Thierry Renard, les questions juridiques. A Christian Chartier, le cœur de l'organisation.

Au quatrième congrès de la fédération SUD-PTT, en décembre 1996, à Forges-les-Eaux (Seine-Maritime), il avait été réélu, aux côtés d'Annick Coupé, pour trois ans, afin d'assurer la transition avec une nouvelle équipe dirigeante, amenée à terme à prendre la direction du syndicat, car la rotation des cadres est inscrite dans les statuts de SUD-PTT.

*Alain Beuve-Méry*

NOMINATIONS

### EMPLOI ET SOLIDARITÉ

**Dominique Marcel** a été nommé directeur du cabinet de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.

[Né le 8 octobre 1955 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Dominique Marcel est licencié en droit, diplômé d'études approfondies de sciences économiques et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA (1981-1983). Il a été notamment en poste à la direction du Trésor (1983-1986 et 1989-1991) et administrateur suppléant auprès du FMI à Washington (1987-1989), avant d'être conseiller technique au cabinet d'Edith Cresson, premier ministre (1991-1992), conseiller technique au cabinet de Michel Sapin, ministre de l'économie (1992-1993), puis conseiller économique de François Mitterrand, président de la République (1993-1995). Depuis juillet 1995, Dominique Marcel était retourné à la direction du Trésor, où il était chargé de la sous-direction épargne, prévoyance et marché financier.]

### JUSTICE

**Christian Vigouroux**, conseiller d'Etat, a été nommé directeur du cabinet d'Elisabeth Guigou, garde des sceaux.

[Né le 29 septembre 1950 à Alençon (Orne), Christian Vigouroux est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Guernica). Entré au Conseil d'Etat en 1976, devenu maître des requêtes en 1980, il a été conseiller juridique auprès du directeur de l'urbanisme et des paysages au ministère de l'urbanisme et du logement de 1981 à 1982, puis directeur adjoint de l'urbanisme et des paysages de 1982 à 1985. M. Vigouroux a été nommé, en 1985, directeur du cabinet de Roger-Gérard Schwarzenberg, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale chargé des universités, avant de réintégrer le Conseil d'Etat en 1986. Rapporteur adjoint auprès du Conseil constitutionnel de 1988 à 1990, Christian Vigouroux a été le directeur adjoint, puis le directeur du cabinet de Pierre Joxe, puis

de Philippe Marchand, ministres de l'intérieur, de 1990 à 1992. Il a quitté ses fonctions à la suite de l'hospitalisation, à Paris, du secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine, Georges Habache (*Le Monde* daté 2-3 février 1992). Conseiller d'Etat depuis 1994, M. Vigouroux a été nommé la même année rapporteur général de la commission supérieure de codification. Il est professeur associé à l'université Paris-I.]

### EDUCATION NATIONALE, RECHERCHE ET TECHNOLOGIE

**Denis Soubeyran**, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été nommé directeur du cabinet de Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

[Né le 14 mai 1959 à Paris, ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud et de l'Ecole nationale d'administration (1986-1988), agrégé d'histoire, Denis Soubeyran intègre la Cour des comptes à sa sortie de l'ENA. Il rejoint en 1991 l'administration du budget, d'abord au bureau des transports et de l'aéronautique, puis, en 1993, au bureau de la recherche, des PTT et de la filière électronique. Il devient en 1995 secrétaire général du Centre national d'études spatiales (CNES). Depuis décembre 1996, Denis Soubeyran était enquêteur au comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.]

### AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Pierre Sellal** a été nommé directeur du cabinet d'Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères.

[Né le 13 février 1952 à Mulhouse (Haut-Rhin), Pierre Sellal est licencié en droit et ancien élève de l'ENA (1975-1977). Il a été notamment secrétaire général adjoint du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (1985-1990), ministre conseiller à Rome (1990-1992), représentant permanent adjoint de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles (1992-1997).

Depuis février 1997, Pierre Sellal était directeur de la coopération européenne au Quai d'Orsay.]

### EQUIPEMENT, TRANSPORTS ET LOGEMENT

**Francis Rol-Tanguy** a été nommé directeur du cabinet de Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement. **Yves Sablesse**, conseiller d'Etat, qui, dans l'ordre protocolaire des nominations, apparaît en première position, porte le titre de conseiller auprès du ministre.

[Né le 18 juillet 1953 à Paris, Francis Rol-Tanguy est ingénieur des ponts et chaussées. Chargé de mission au secrétariat général des villes nouvelles de 1978 à 1980, il a assuré pendant un an la direction du cabinet du président du conseil régional de Picardie. De 1981 à 1984, il a été conseiller technique auprès de Charles Fiterman, ministre des transports. Conseiller technique au cabinet de Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, de 1984 à 1985, puis chargé de mission au ministère de l'équipement, il a suivi la formation du collège des ingénieurs de l'Ecole nationale des ponts et chaussées avant d'être nommé, en 1987, secrétaire général de la DDE de l'Essonne. Conseiller technique au cabinet de Michel Delebarre, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire, de 1990 à 1992, puis secrétaire général de la délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain, Francis Rol-Tanguy était, depuis 1994, directeur du développement urbain de l'établissement public d'aménagement de Cergy-Pontoise.]

### AGRICULTURE ET PÊCHE

**Jean-François Collin** a été nommé directeur du cabinet de Louis Le Penec, ministre de l'agriculture et de la pêche. Dans l'ordre protocolaire, il est précédé de Jean-Jacques Debacq, préfet, et de Martine Ul-

mann, conseiller référendaire à la Cour des comptes, tous deux ayant le titre de conseillers auprès du ministre.

[Né le 18 mars 1955 à Blacy (Yonne), Jean-François Collin est conseiller commercial de 1<sup>re</sup> classe. Licencié ès lettres, diplômé de l'Ecole nationale des services du Trésor, il est aussi ancien élève de l'ENA (1985-1987). Il a d'abord été, de 1981 à 1984, inspecteur du Trésor et en 1987 il rejoint la direction des relations économiques extérieures (DREE) comme attaché commercial. Il sera en poste, de 1989 à 1990, à New Delhi. Il entre ensuite au cabinet de Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt comme conseiller technique (1991-1992). De 1992 à 1995, il est sous-directeur des productions animales à la direction de la production et des échanges au ministère de l'agriculture. Depuis août 1995, il avait pris la direction du poste d'expansion économique à Cologne, en Allemagne.]

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

**Jacques Maire** a été nommé directeur du cabinet de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

[Né le 4 avril 1962 à Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), fils d'Edmond Maire, ancien secrétaire général de la CFDT, Jacques Maire est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1988-1990). Diplômé d'études supérieures spécialisées (analyse financière) et de l'Institut d'études politiques de Paris (1986), il débute sa carrière au ministère des affaires étrangères à la direction des affaires économiques et financières (1990-1991), puis est nommé deuxième conseiller à l'ambassade de France à Alger. En 1992, il entre au cabinet du premier ministre Pierre Bérégovoy, en qualité de chargé de mission, jusqu'en 1993. Il est par la suite conseiller à la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles, jusqu'en 1995. Depuis août 1996, Jacques Maire était détaché au Conseil d'Etat (section du contentieux, section travaux publics).]

## AU CARNET DU « MONDE »

### Naissances

**Alexis et Aurélie AUTAMINE, Briec et Aureore,** ont la grande joie d'annoncer la naissance de

#### Baptiste,

le 12 juin 1997.

28, rue Saint-Nicolas, 54000 Nancy.

**Nicole et Francis DUBELSKI** ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

#### Emma,

le 12 juin 1997, à Paris.

#### Jean MERLIER

est né jeudi 12 juin 1997.

Toute sa famille souhaite la bienvenue au « cousin » de Montréal et félicite ses heureux parents,

#### Marc et Marie-Pierre.

**Louise** est heureuse d'annoncer la naissance de son petit frère,

#### Thomas,

à Rome, le 16 juin 1997.

**Philippe et Jeanne-Marie SETTON,** Via Boezio, 17, 00192 Roma.

### Mariages

#### Delphine LEUREGANS

et

#### René-Laurent BALLAGUY

sont heureux d'annoncer que leur union sera célébrée à l'église Saint-Martin de Courdimanche, le samedi 21 juin 1997, à 15 h 30.

### POUR VOS HEUREUX ÉVÉNEMENTS

cet été

70 F la ligne hors taxes

### Décès

– M. Chaïm Beller, son mari, Isi, Georges et Roland, ses fils, Florence et Jocelyne, Mélina, Myriam, Jérémie et Anna, ont la douleur de faire part du décès de

#### M<sup>me</sup> Tsecha BELLER, née PERLA,

survenu le 17 juin 1997.

Les obsèques auront lieu, le vendredi 20 juin, au cimetière du Montparnasse.

On se retrouvera à 10 h 45, à l'entrée principale, boulevard Edgar-Quinet.

73, avenue Emile-Zola, 75015 Paris.

– M<sup>me</sup> Elisabeth Dely, sa fille, Renaud et Bérénice Dely, ses petits-enfants, Ses neveux et nièces, Toute la famille, Et ses nombreux amis, ont la douleur de faire part du décès de

#### M<sup>me</sup> Béatrice CAUX,

professeur de mathématiques honoraire, officier des Palmes académiques,

survenu à la Verrière (Yvelines), le 16 juin 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu le 20 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Etienne de Beauvais (Oise), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Beauvais-Voisinlieu.

Ils rappellent le souvenir de son fils,

#### Alain,

décédé le 28 décembre 1994.

11-13, avenue Robert-Schuman, 92100 Boulogne.

**M. Michel DEBATISSE**, président de Sodiaal de 1990 à 1995, président de Riches Monts depuis 1959, président de Sodima International depuis 1989, président de Yoplait SA depuis 1995,

est décédé le 11 juin 1997.

Une messe à sa mémoire, précédemment prévue en l'église Notre-Dame-des-Champs, sera célébrée en l'église Notre-Dame de la Gare, place Jeanne-d'Arc, Paris-13<sup>e</sup>, le mercredi 25 juin, à 18 heures.

(*Le Monde* du 13 juin.)

– Son frère, Ses proches, Ses amis, Ses camarades, La fédération SUD PTT, ont la tristesse d'annoncer le décès brutal de

#### Christian CHARTIER,

un des principaux initiateurs et animateurs de la fédération SUD PTT,

survenu le 17 juin 1997.

Un hommage lui sera rendu, vendredi 20 juin, à 10 h 30, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Fédération SUD PTT, 23, rue de la Mare, 75020 Paris.

(*Lire ci-dessus.*)

#### M. Emmanuel FROCHOT,

chevalier de l'ordre national du Mérite, directeur des financements internationaux du groupe.

Une messe sera célébrée en l'église Sainte-Thérèse, 26, rue de l'Ancienne-Mairie, à Boulogne-Billancourt, le jeudi 19 juin 1997, à 10 heures.

#### Louis KOEHLER,

ingénieur en chef du Gaz de France en retraite

nous a quittés le 16 juin 1997, à Paris.

De la part de

M<sup>me</sup> Andrée Breton, M<sup>me</sup> Paule Koehler,

Olivier Koehler et Michelle Sanson, Daniel et Anne-Marie Koehler, Françoise Koehler, Jean Koehler et Solange,

ses enfants, Christine, Rémi, Agnès, Boris, Tatiana, Geneviève,

Anne-Lise, Caroline, Aurélie et Héloïse, ses petits-enfants,

Ariane, Horace et Lucille, Adèle, Raphaël, Ambroise et Esther, ses arrière-petits-enfants,

M. et M<sup>me</sup> Robert Kastler, M. et M<sup>me</sup> Louis Marx, ses sœurs et beaux-frères.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Le culte aura lieu le vendredi 20 juin 1997, à 18 heures, au temple de l'Oratoire, 4, rue de l'Oratoire, à Paris-1<sup>er</sup>.

Selon ses vœux, des dons peuvent être adressés à l'Association « Les Jardins du Bois » (hôpital Fernand-Widal, Paris-10<sup>e</sup>) pour l'amélioration de la vie des résidents.

*Toi, Eternel, ne ferme pas pour moi Tes tendresses !*

*Puisse Ton amour et Ta vérité sans cesse me garder !*  
Ps XXXX, v.12.

126, rue Lafayette, 75010 Paris.  
7, rue de l'Amiral-Courbet, 94160 Saint-Mandé.

– M. Christian Chemin, son époux, Charles et Aude, ses enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean Sorlet et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> André Chemin et leurs enfants, Les familles Chemin, Guenin, Sorlet, et Jay, Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

#### M<sup>me</sup> Christian CHEMIN,

née Myriam SORLET,

survenu le 13 juin 1997, munie des sacrements de l'Église.

La messe sera célébrée le samedi 21 juin, à 9 h 30, en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6<sup>e</sup>, place Saint-Sulpice.

41, rue Madame, 75006 Paris.  
11, place du Cloître, 02200 Soissons.  
26, rue du Prince-d'Orange, 52100 Saint-Dizier.

#### – M. Emmanuel FROCHOT,

chevalier de l'ordre national du Mérite, directeur des financements internationaux du groupe.

Une messe sera célébrée en l'église Sainte-Thérèse, 26, rue de l'Ancienne-Mairie, à Boulogne-Billancourt, le jeudi 19 juin 1997, à 10 heures.

#### Louis KOEHLER,

ingénieur en chef du Gaz de France en retraite

nous a quittés le 16 juin 1997, à Paris.

De la part de

M<sup>me</sup> Andrée Breton, M<sup>me</sup> Paule Koehler,

Olivier Koehler et Michelle Sanson, Daniel et Anne-Marie Koehler, Françoise Koehler, Jean Koehler et Solange,

ses enfants, Christine, Rémi, Agnès, Boris, Tatiana, Geneviève,

Anne-Lise, Caroline, Aurélie et Héloïse, ses petits-enfants,

Ariane, Horace et Lucille, Adèle, Raphaël, Ambroise et Esther, ses arrière-petits-enfants,

M. et M<sup>me</sup> Robert Kastler, M. et M<sup>me</sup> Louis Marx, ses sœurs et beaux-frères.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Le culte aura lieu le vendredi 20 juin 1997, à 18 heures, au temple de l'Oratoire, 4, rue de l'Oratoire, à Paris-1<sup>er</sup>.

Selon ses vœux, des dons peuvent être adressés à l'Association « Les Jardins du Bois » (hôpital Fernand-Widal, Paris-10<sup>e</sup>) pour l'amélioration de la vie des résidents.

*Toi, Eternel, ne ferme pas pour moi Tes tendresses !*

*Puisse Ton amour et Ta vérité sans cesse me garder !*  
Ps XXXX, v.12.

126, rue Lafayette, 75010 Paris.  
7, rue de l'Amiral-Courbet, 94160 Saint-Mandé.

– Notre bien-aimé père,

#### M. Alix POMPÉE,

ministre-conseiller d'Haïti à Paris, 1981-1983,

ministre-conseiller d'Haïti à Bruxelles, 1983-1986,

chargé d'affaires d'Haïti à Madrid, 1986-1988,

chargé d'affaires d'Haïti près l'ONU à Genève, 1988-1991,

né le 6 décembre 1948, à Port-au-Prince, Haïti,

nous a quittés le 14 juin 1997, à Miami, Floride, suite à une longue et douloureuse maladie.

Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

Tu vas nous manquer, papa.

Valérie et Jonathan Pompée, ses enfants.

16, rue Lucien-Hibbert, Pétienville (Haïti).  
1, square Léon-Jacquet, 1050 Bruxelles (Belgique).

#### – Françoise Delamarre-Tindyr, Yvon Taillandier et Aglaia Hartig-Taillandier, Philippe et Katherine Selz,

leurs enfants, Aliénor et Corentin, Dorotheé Selz,

ont la tristesse de faire part du décès de

#### Jean SELZ,

homme de lettres, critique d'art,

survenu à Paris, le 13 juin 1997, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, à Paris-18<sup>e</sup>, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux.

Dorotheé Selz, 163, rue de Charenton, 75012 Paris.

### Remerciements

– Thérèse Debatisse, Véronique et Pascal Sauzedde, Renaud et Rémi et toute la famille, très touchées des marques d'affection et de sympathie reçues lors du décès de

#### Michel DEBATISSE,

remercient tous les parents et amis de leur soutien.

(*Le Monde* du 13 juin.)

## RÉSULTATS GRANDES ÉCOLES

### ESLSCA

Admission : 19 juin

## 3615 LEMONDE

# BAC 1997

*Retrouvez les corrigés et les résultats sur Minitel*

## 3617 LMPLUS

**AMÉNAGEMENT** L'exploitation de la mine de charbon à ciel ouvert de la Grande Découverte de Carmaux (Tarn) s'arrêtera fin juin, malgré les tonnes de réserves de

charbon inexploitées. ● POUR ASSURER LA SURVIE de ce site de 750 hectares, qui constitue la plus grande fosse d'Europe à ciel ouvert, un concours international d'idées a

été organisé sur lequel le jury a délibéré, lundi 16 juin. ● NEUF PROJETS SOUMIS AU CONCOURS décrivent des scénarios futuristes, en s'appuyant sur l'originalité du site.

● QUATRE PROJETS s'appuient sur une dimension culturelle et touristique, quatre sur l'association de segments d'exploitation différenciés et complémentaires. Le neu-

vième, dû à un architecte local, s'articule autour des énergies renouvelables et de l'environnement ● LA VILLE DE CARMAUX compte désormais 66 % d'inactifs.

# Mort et résurrection de la mine de la Grande Découverte à Carmaux

Le pari économique de l'exploitation du charbon, dans cette ville dont Jean Jaurès fut l' élu, est définitivement perdu. Il reste à reconvertir un cratère béant de 750 hectares. Neuf projets, qui contiennent chacun une part de rêve, voire de folie, ont été élaborés

## ALBI

de notre correspondant

Transformer la plus grande mine à ciel ouvert d'Europe en un complexe économique du prochain millénaire : le bassin charbonnier de Carmaux – fief des traditions ouvrières françaises depuis qu'il avait élu Jean Jaurès député en 1893 – doit désormais relever ce défi.

Condamné à fermer définitivement au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, le site de la Grande Découverte fait l'objet d'un appel à projets international. Il s'agit de tirer parti du cratère ouvert il y a dix ans, après la fermeture des galeries de fond : 82 millions de m<sup>3</sup> de terre ont été extraits, pour produire 1,2 million de tonnes de houille sur les cinq initialement prévus. Pari démesuré, ce chantier va être radicalement réorienté, pour tenter de compenser les emplois perdus au rythme continu des plans sociaux et malgré l'attention constante de François Mitterrand, qui avait lancé sa campagne victorieuse de 1981 au pied de la statue de Jaurès, entouré

de délégations de mineurs. Les 240 derniers représentants des « gueules noires » ne feront désormais tourner leurs engins que pour engager la réhabilitation du site. En 2001, ils seront tous partis, au fil des prétraitements et des mesures de reclassement.

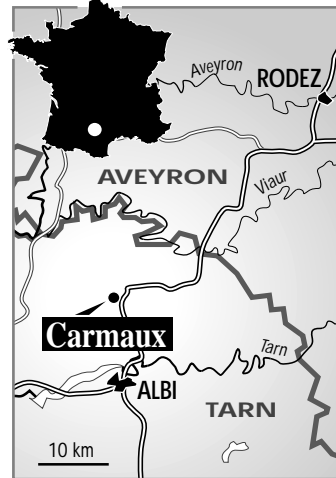
Un trio de polytechniciens a engagé ce nouveau chantier. Le préfet, Alain Rondepierre, s'appuie sur Christian Desmoulins, « patron » à la fois de la Direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement (DRIRE) Midi-Pyrénées et de l'Ecole des mines d'Albi-Carmaux, offerte sous le gouvernement d'Edith Cresson, ultime cadeau en compensation de l'irréversible déclin... Le troisième « X » est Paul Quilès, élu député de la circonscription en 1993, qui a su fédérer les énergies au sein du comité de bassin qu'il préside. Facilement réélu, il engage aujourd'hui son crédit dans l'avenir de la Découverte.

L'un des neuf projets présentés est dû à un architecte albigeois, Max Faramond. Baptisé « pôle ci-

toyen », il s'articule autour de l'environnement et joue sur une organisation du site en trois parties : une « biopole » avec filière de compostage, unités de recyclage et récupération des déchets industriels, un lac avec des fermes biotechniques, un théâtre de plein air et enfin un centre des énergies renouvelables (observatoire, lieu de formation et de recherche).

Les Productions du Futuroscope, émanation du Futuroscope de Poitiers, proposent de considérer « la plaie comme un potentiel à exploiter ». Leur projet repose sur l'implantation d'un phare, d'une plateforme de 250 mètres de long sur 50 mètres de large, de 12 stèles et d'un téléphérique plongeant dans les entrailles de la terre avec une pente de 27,36 % pour arriver dans une gare dont le toit servira de gradins pour des spectacles grandioses. Priorité sera donnée à cette « énergie nouvelle » qu'est l'image. Des projections sur écrans d'eau en fond de fosses seront organisées et des films projetés en permanence sur des écrans, sous la surface de l'eau.

Les installations sportives que propose Daniel Roudière occupent l'ensemble des 750 hectares. Objectif : créer le plus grand domaine skiable artificiel du monde, sur 10 hectares de pente. Quatre cents villas noyées dans la verdure, des installations pour tous les sports d'extérieur, un équipement hôtelier ainsi qu'un éco-village et un complexe équestre complètent ce programme réalisable en deux ans.



La vision d'Ingénieurs et Paysages se présente comme « la Silicon Valley de l'énergie solaire » avec des capteurs sur les pentes pour alimenter une centrale de 20 à 40 mégawatts, un centre de recherche, des maisons bioclimatiques, un pôle agronomique d'horticulture sous serre et un pôle touristique. Le développement d'un micro-climat doit y favoriser la pratique des sports dans un environnement à caractère tropical.

La Société générale d'entreprise centre son projet sur la régénération de l'environnement, avec le développement d'une filière économique complète de traitement des sites des déchets industriels. Un grand parc abrite en parallèle un mémorial Jaurès, des équipements sportifs, des structures d'héberge-

ment. Un pylône de 270 mètres, planté dans le lac en fond de fosse, est équipé de voiles tendues pour recevoir des projections laser et numériques. Des pistes de ski sur gazon complètent l'ensemble.

Edaw TSD a imaginé une descente en « flume » – navette aquatique en spirale sur les pentes – pour un voyage à la rencontre de l'énergie. En liaison avec l'Ecole des mines d'Albi et des grandes écoles, un pôle recherche et des lieux d'expérience doivent être créés.

## « DÉCANTER L'ILLUSOIRE »

Tentel Conseil propose un projet « Pour la promotion des initiatives de la recherche d'activités locales pour l'emploi » (SPIRALE), un « voyage au centre de la terre » articulé autour de la mémoire, du rêve et des technologies. Il associe la formation et l'entraînement aux interventions extrêmes à la recherche en mécanique des fluides, les valeurs du syndicalisme à des jardins et des infrastructures sportives spectaculaires.

La Caisse des dépôts et consignations a voulu présenter un « projet global ». Il réunit un centre d'art des jardins, un musée des énergies du futur et du cycle, une cité de l'image, un « Bercy à ciel ouvert » pour des spectacles grandioses et des équipements sportifs, un stade de sports mécaniques pour remplacer le circuit d'Albi – à l'étroit dans l'agglomération – et la future université Albi-Castres-Rodez. Un système de voitures électriques du type Axar, étudié pour l'Aérospa-

tielle, desservirait l'ensemble du site.

Enfin, le groupe BIC veut transporter le visiteur – gratuitement – dans une ambiance dite « Belle époque », qui couvre la période de la fin du siècle dernier au début du XX<sup>e</sup>. Ce saut dans le temps permettrait de se projeter dans l'univers de la révolution industrielle, avec la contestation sociale, les cabarets, l'aventure scientifique et technique. Une ville souterraine donne accès au fond de fosse. Une « Grande Cascade » et un « Déjeuner sur l'herbe » complètent ce site où rôdent les mânes de Lautrec l'Albigeois.

L'ensemble de ces projets prévoit de générer de 300 à 1500 emplois (directs et induits), avec des budgets prévisionnels estimés entre 500 millions et 1,6 milliard de francs, selon des montages où les financements privés iraient de 30 à 51 %. Le jury, où siègent des représentants des élus, de l'Etat, des syndicats et d'organismes associés, a décidé de faire appel à des experts extérieurs pour effectuer une analyse de faisabilité. Les résultats seront connus à la mi-juillet. Ensuite, d'ici à la fin de l'année, le comité de pilotage pour la réhabilitation de la Grande

Découverte choisira la proposition qu'il veut privilégier. Un mixage des différents dossiers est probable : chacun contient une part de rêve et le préfet Rondepierre entend « décanter l'illusoire ».

Jean-Pierre Barjou

## Un cratère lunaire dans un écrin de verdure

La contemplation du « trou » de Carmaux appelle le superlatif : grand comme les deux premiers arrondissements parisiens, assez profond pour escamoter deux tiers de la tour Eiffel ; un diamètre extérieur de 1 100 mètres, 300 mètres de fond, ce cratère de type lunaire irradie une puissance visuelle rare. Ses pentes d'argile rouge, striées d'affleurements calcaires blancs, domine le trou sombre du houillier, dans un écrin de verdure de 750 hectares. Il est désormais ouvert à l'imaginaire de tous ceux qui ont été consultés, avec pour seule contrainte la nécessité de tenir compte de la remontée des eaux qui pourraient remplir le trou aux deux tiers en 20 ou 30 ans.

## Un bastion ouvrier sinistré

### ALBI

de notre correspondant

Après avoir participé à la « bataille du charbon » au lendemain de la Libération, après avoir compté dans les années 70 plus de 3 000 gueules noires, Carmaux s'était contenté d'espérer maintenir 800 emplois « à la mine » au tournant du siècle. Depuis l'arrêt de l'exploitation des galeries en 1987, les ultimes espoirs de survie pour l'activité charbonnière reposaient sur l'engagement du programme de la Grande Découverte. Celui-ci devait permettre d'atteindre 2005. Une deuxième fosse était ensuite envisagée..., quitte à démenager une partie du village de Blaye-les-Mines. Les experts étaient sceptiques, mais le scénario fut imposé aux Charbonnages.

Le plan charbonnier de 1994 vint signer la fin des illusions, après les premiers coups de canif dans le contrat donnés dès 1991. Cet été-là, le programme avait été revu à la baisse, les Houillères du Bassin Centre Midi (HBCM) imposant une réduction des objectifs et des effectifs de moitié, afin de limiter les pertes financières. La colère des 650 mineurs avait explosé dans la chaleur de juin, aux portes de la préfecture et dans les rues d'Albi, bloquée par leurs énormes engins de chantier.

Aussi, quand, en juillet 1995, un nouveau plan social et l'arrêt de l'exploitation pour 1997 furent annoncés, on put craindre un ultime baroud d'honneur. Mais une lente résignation avait sapé toute révolte. Le sort en était jeté : le charbon de La Découverte resterait une réserve inexploitée pour l'essentiel, faute d'avoir pu être valorisé à des coûts compatibles avec le niveau du marché. Les HBCM faisaient état d'une facture globale de 7 milliards de francs – dont 40 % de frais financiers – pour 1,2 million de tonnes de charbon extrait, tout en reconnaissant que ces chiffres ne pouvaient être imaginés lors de la phase de lancement : les conditions économiques avaient changé,

les contraintes techniques avaient été mal identifiées. Les syndicats, eux, dénoncent toujours un « sabotage et une volonté permanente de liquidation des mineurs carmausins ».

### L'ÉROSION DES VALEURS ANCIENNES

A Carmaux, l'ambiance est lourde. Le taux de chômage n'est certes pas pire qu'ailleurs, mais il y a 66 % d'inactifs (28 % de plus de soixante ans) et beaucoup de « jeunes » retraités. La pyramide des âges est largement entamée à sa base avec la diminution des moins de trente-cinq ans. Fermetures de classes et parc immobilier en crise confirment la dure loi des statistiques : le recensement a consacré le recul de Carmaux sous la barre des 10 000 habitants, contre 15 000 dans les années 60, même si l'agglomération a moins baissé. Et si le pôle de conversion affiche un solde net de créations d'emplois supérieur à 3 600 en vingt ans, ceux-ci ont surtout profité à l'Albigeois, voire à l'ouest du département, desservi par la nouvelle route à 2 x 2 voies, où les entreprises sont à une demi-heure de Toulouse.

De plus, le tiers de ces emplois intéressent des « micro-entreprises ». Enfin, avec des PME parfois fragiles, la diversification du Carmausin autour de l'agroalimentaire, du BTP et de l'aluminium a produit des résultats contrastés, qui ne font pas oublier le revenu garanti des anciens mineurs.

Dans ce bastion plus que centenaire de la gauche, on a fêté – sans éclat particulier – un siècle de gestion municipale socialiste en 1992. Mais les résultats électoraux confirment, à leur manière, l'érosion diffuse des valeurs anciennes. Certes, les candidats de gauche obtiennent toujours des majorités confortables aux différents scrutins mais, depuis cinq ans, le Front national a souvent dépassé la barre des 12 %.

J.-P. B.

### DÉPÊCHES

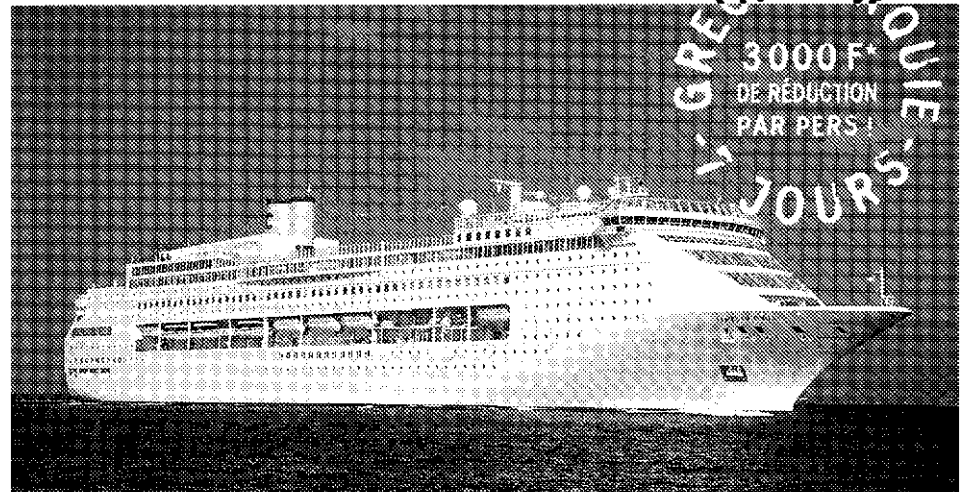
■ ENVIRONNEMENT : Roger Quilliot, maire (PS) de Clermont-Ferrand, vient de proposer que le projet Vulcania, dont l'implantation était prévue à Saint-Ours-les-Roches (Puy-de-Dôme) au cœur du parc des Volcans, soit construit au puy d'Anzelle, à l'est de Clermont. Selon M. Quilliot, ce secteur « ne pose aucun problème écologique et se trouve à proximité d'un carrefour autoroutier... et dans la perspective superbe du puy de Dôme ». – (Corresp.)

■ NUCLEAIRE : la CFDT a estimé, mardi 17 juin, qu'une « fermeture brutale [de Superphénix] serait plus coûteuse pour la collectivité nationale qu'un arrêt programmé ». La CFDT veut « éviter à des milliers de salariés les difficultés qu'entraînerait une mesure brutale ». – (Corresp.)

## L'Etat prend en main le dossier des sinistrés d'Auboué

UNE DÉLÉGATION D'HABITANTS d'Auboué et de Moutiers (Meurthe-et-Moselle) victimes d'affaissements miniers, accompagnés de leurs élus locaux, a été reçue, mardi 17 juin, par Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. L'Etat s'est engagé à intervenir pour une indemnisation rapide de toutes les familles sinistrées. Les experts chargés d'examiner les maisons devront rendre leur rapport définitif fin juillet. L'Etat s'engage également à permettre un relogement définitif des familles qui n'ont plus de toit depuis huit mois, en mobilisant l'offre immobilière et en permettant des constructions nouvelles. M. Pierret demande également une étude complète du problème minier dans le « pays haut ». Tous les quinze jours, les préfectures de région et de Meurthe-et-Moselle devront rendre compte de l'avancement et de l'application des procédures. Lundi, une cinquantaine de sinistrés d'Auboué avaient envahi les locaux de la mairie, afin de faire monter la pression à la veille de cette négociation. – (Corresp.)

Inoubliable, inimaginable, fantastique, extraordinaire, fabuleux, sensationnel, inouï, formidable, incroyable mais vrai !



Une Croisière de 7 jours en Grèce et en Turquie, sur le Paquebot Palace du 21<sup>ème</sup> siècle, le Costa Victoria. A Partir de 6 780 F/pers\*, réduction et vols compris !

Piscine, jogging, tennis, massage à babord, 7 restaurants, 9 bars, un théâtre, un casino à tribord ! Et tout au long de la croisière, les îles grecques et la Turquie. Le tout au départ de Venise, l'ensorceleuse. Tous les dimanches du 22 Juin au 27 Juillet. Incroyable, 3 000 F\* de réduction par personne, c'est quand même incroyable !

**Costa Croisières**

\*Offre valable uniquement sur les tarifs individuels, sur la base d'une occupation double de la cabine et exclusivement sur les départs du 22 Juin au 27 Juillet 97. Offre non cumulable avec 1 autre réduction.

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE AGENCE DE VOYAGES OU TÉLÉPHONEZ VITE AU

01 49 24 41 81

**En un peu plus de dix ans, de Tchernobyl à la Hague, la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad) a acquis une crédibilité face à la puissance du lobby nucléaire**

**D**EVANT une péniche amarrée sous les remparts d'Avignon, on a entassé des bidons marqués au sceau de l'atome. « Non à la poubelle radioactive dans la vallée du Rhône ! », proclame une banderole. Sur le bateau, la foule se presse, mais ce n'est pas la cohorte de chevelus attendue. Entre costumes et tailleurs, les jeans font tache. Le collectif réuni ici pour combattre l'installation d'un stockage souterrain de déchets radioactifs à Marcoule (Gard) est animé par l'Union patronale de Vaucluse. Médecins, avocats, viticulteurs, restaurateurs, la contestation antinucléaire n'est plus ce qu'elle était.

« Ce n'est pas une montée nihiliste contre le nucléaire, mais un réveil profond de la société civile. Les vins d'appellation d'origine contrôlée et tous les produits de terroir pourraient être déstabilisés en termes d'image par l'installation du laboratoire », explique Christian Paly, président du Syndicat des vignerons des côtes-du-rhône. A ses côtés, Michèle Rivasi, bronzée, très élégante, jubile. La Criirad (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité), qu'elle a créée et présidée pendant onze ans, a été choisie comme expert sur ce dossier. Mais ce n'est pas à ce titre qu'elle intervient aujourd'hui. La « Rivasi », bête noire du lobby nucléaire, c'est fini. Place au député de la première circonscription de la Drôme, tout juste élue sous la bannière des Verts et du PS. Très à l'aise parmi les notables qui lui donnent du « Madame le député », elle sirote son triomphe. Il y a dix ans, les agriculteurs et les petits patrons étaient ses plus farouches ennemis. « Les mentalités ont évolué », dit-elle simplement.

L'aventure de la Criirad, c'est l'éternelle histoire du pot de terre contre le pot de fer, ou la croisade d'une poignée de scientifiques rebelles contre la toute-puissance du lobby nucléaire. « La Criirad, c'est un peu miraculeux dans le monde où on vit, constate Michèle, encore étonnée de sa consécration. Ce qui m'a vraiment motivée, c'est la recherche de la vérité, plus que le débat sur le nucléaire. Le poids du lobby est très fort. Il faut être très compétent pour dire : ça ne va pas ! Ça m'a beaucoup appris. Pendant la campagne électorale, je retrouvais les mêmes problèmes : non-respect des gens, poids des castes dirigeantes, autocensure... »

La Criirad, premier laboratoire français indépendant d'analyses sur la radioactivité, est née d'un mensonge. Le plus gros, le plus spectaculaire de tous, un mensonge d'Etat. Rappelons-nous. Dans la nuit du 25 au 26 avril 1986, un réacteur de la centrale de Tchernobyl explose. Pendant douze jours, des rejets hautement radioactifs sont propulsés à plus de 2 000 mètres d'altitude, formant d'immenses nuages qui se répandent sur tout l'hémisphère Nord et atteignent l'est de la France dès le 29. Le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), dirigé par le professeur Pellerin, publie un premier communiqué : « En France, compte tenu de la distance et de la décroissance dans le temps, si l'on détecte quelque chose, il ne s'agit que d'un problème purement scientifique. »

Le lendemain, le nuage couvre tout le tiers est du pays, où il stagne jusqu'au 3 mai. Monaco annonce une élévation de la radioactivité. En Allemagne, en Italie, on interdit la consommation de lait frais pour les enfants, et de légumes verts pour tous. On nettoie les bacs à sable, on promet d'indemniser les agriculteurs. En France, le SCPRI persiste et signe : « Il faudrait imaginer des élévations dix mille à cent mille fois plus importantes pour que commencent à se poser des problèmes significatifs d'hygiène publique. » Le 6 mai, le ministère de l'Agriculture tire le bilan officiel : « Le territoire français a été totalement épargné par les retombées de radionucléides consécutives à l'accident de Tchernobyl. »

Dans la Drôme, un petit groupe de scientifiques doute. Le mari de Michèle Rivasi, pilote de ligne, ramène des informations internationales troublantes. Elle est normalement agrégée de biologie. Et décide d'en avoir le cœur net. Avec quelques amis, elle prélève des échantillons de terre, d'eau, d'herbe et décide de les faire analyser. Où ? EDF ne sert pas les particuliers, le SCPRI pratique des tarifs prohibitifs et demande un délai de quinze jours. Or, c'est immédiatement qu'il faut savoir. Sans vraiment y croire, par souci de vérification scientifique, le professeur Béraud, de l'Institut de physique nucléaire de Lyon, accepte de faire les analyses. Stupeur : tous les échantillons sont contaminés ; iode, césium, ruthénium, etc., les niveaux dépassent largement les « traces ».

Tout va très vite. Le 10 mai, une conférence de presse est organisée à Lyon. Le 12, *Libération* titre : « Le mensonge radioactif. » Le 15, une centaine de personnes se réunissent au Teil (Ardèche), et décident de fonder une association, la Criirad. Quelques jours plus tard, ils organisent une réunion d'information. Plus de 400 personnes y assistent. Roland Desbordes, physicien, alors simple adhérent devenu il y a trois mois président de la Criirad, s'en souvient. « Il régnait dans la salle une violence extraordinaire. Les gens étaient scandalisés, prêts à tout casser. Il fallait canaliser cette violence. C'est alors qu'a surgi l'idée de créer un laboratoire indépendant : on saura. »

Début juillet 1986, lors du congrès de plantes aromatiques et

« Partout où on a mis le nez, on a découvert des mensonges ou des carences. On n'imagine pas à quel point on peut nous mentir, soit volontairement, soit par manque de rigueur »

médicinales, la Criirad demande le retrait des produits suspects et l'indemnisation des producteurs. L'administration répond que le thym n'est pas contaminé. Pour trancher le débat, on décide des analyses contradictoires. Les échantillons, prélevés devant huis-clos, sont répartis entre les laboratoires officiels et la Criirad, qui fait ses analyses à Lyon. Les résultats révèlent à nouveau la contamination, cette fois sans doute possible : les laboratoires officiels ne peuvent que confirmer.

C'est la première victoire de la Criirad, la première d'une série d'épreuves qui, au fil des années,



## Les contre-experts du nucléaire

fonderont la crédibilité de ses mesures. On en est encore loin. L'association n'a pas l'ombre des fonds nécessaires pour monter son laboratoire. « Nous étions naïfs, nous n'avions aucune idée des coûts d'une chaîne de spectrométrie », raconte Roland Desbordes. Le miracle se produit en octobre. Invitée par Michel Polac à l'émission « Droit de réponse », Michèle Rivasi crève le petit écran. Dans les jours qui suivent, les dons affluent. Avec les 300 000 francs récoltés, la Criirad achète son premier matériel et s'installe à Montboucher-sur-Jabron, près de Montélimar, dans les locaux d'une ancienne

rie, biologiste, la troisième, Christian n'est pas un vrai militant. « J'étais écologiste devant ma porte, c'est tout », dit-il en plaisantant. Anne-Marie, elle, prise par ses examens à l'époque de Tchernobyl, n'a même pas réagi sur le coup, mais des mois plus tard. « Je ne voulais pas une association qui manigesse, dit Michèle, mais, plutôt que de quémander des informations aux gens du nucléaire qui sont juge et partie, je voulais créer un laboratoire indépendant. » Aujourd'hui encore, ils récusent l'appellation « antinucléaire ». « L'idée a toujours été de créer un outil scientifique au service de ceux qui veulent savoir », assure Corine. Contre-pouvoir, oui, pas guérilleros.

Au départ, la plupart des commandes émanent de particuliers soucieux d'analyser les produits qu'ils produisent ou consomment : miel, thym, bécasses, herbes, etc. « Ceux qui vivaient le plus sainement et pratiquaient l'autoconsommation étaient les plus touchés », soupire Christian. Dès 1988, les premières difficultés de trésorerie apparaissent. La demande initiale s'est essouffée, la Criirad a embauché et aucun des animateurs n'a la moindre notion de gestion. En octobre, les salaires sont payés de justesse après un appel auprès des adhérents. Mais il faut trouver d'urgence d'autres financements, passer au niveau national. Michèle prospecte les élus régionaux. Avec succès. Le conseil régional d'Alsace confie à la Criirad une étude radio-écologique des sols. Il est vite suivi. Région, départements ou municipalités lui confient le soin de vérifier informations et mesures officielles. Dans la Drôme, le Vaucluse puis en Tarn-et-Garonne, la Criirad

installe un réseau de balises de surveillance permanente de la radioactivité de l'air. Ailleurs, elle contrôle les sols, les eaux, les champignons, les décharges, etc.

En septembre 1990 éclate l'affaire de Saint-Aubin (Essonne), qui donne à la Criirad une audience nationale. Saisi par des journalistes, le laboratoire révèle la présence de radioéléments artificiels dans une décharge proche du centre de Saclay : césium, américium et même plutonium ! Les autorités de contrôle s'indignent et mettent en doute les capacités d'analyse du laboratoire. Pourtant, deux mois plus tard, le CEA (Commissariat à l'énergie atomique) confirme la présence d'une radioactivité anormale sur le terrain. Le directeur de Saclay démissionne. Après deux ans de controverses, le préfet de l'Essonne ordonne une décontamination du site.

La Criirad a gagné, mais paie sa victoire d'une nouvelle crise financière. Les commandes affluent, les demandes d'explication aussi. « Le public et la presse nous prenaient pour une sorte de service public », explique Roland Desbordes. Débordés, les permanents s'obligent à suivre les dossiers, à informer l'opinion. Mais tout cela a un coût... non mesuré. En 1992, l'association frôle à nouveau la faillite. Un nouvel appel aux adhérents la sauve. Un réexamen des tarifs montre qu'ils sont dix fois moins chers que ceux de l'IPSN. Peu à peu, le laboratoire s'étoffe, s'équipe, se structure. En 1990, il a déménagé. Les nouveaux locaux, 230 m<sup>2</sup> dans un immeuble à la sortie de Valence, sont spartiates. Mais, après l'inconfort des

débuts, c'est presque le paradis. Les missions se suivent, les révélations aussi. Après Saint-Aubin, c'est l'école Marie-Curie de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), construite sur un ancien laboratoire, qui révèle des taux de radioactivité excessifs. Nouvelle polémique, nouvelle comparaison entre laboratoires, qui confirme les calculs de la Criirad. Pourtant, les décisions ne suivent pas. Un système de ventilation est construit sous l'établissement, mais, malgré des risques de contamination persistants, l'école reste ouverte. « J'en ai gros sur le cœur, avoue Michèle Rivasi. On est dans un monde où des considérations pratiques l'emportent sur la santé des gamins. » Suit l'affaire Radiacône. Un vrai scandale, cette fois. Dans la zone industrielle de Pierrelatte (Drôme), une entreprise spécialisée dans le démantèlement des sites nucléaires brûle sans précautions des déchets radioactifs et pollue l'environnement. L'enquête révèle un trafic illégal de déchets, de faux certificats de décontamination, de faux certificats de qualification, etc.

Vosges, Limousin, Côte-d'Or, Mercantour, Cotentin, etc. « Partout où on a mis le nez, on a découvert des mensonges ou des carences. On n'imagine pas à quel point on peut nous mentir, soit volontairement, soit par manque de rigueur ! », soupire Bruno Charreyron, ingénieur en génie nucléaire, qui dirige aujourd'hui le laboratoire. Petit à petit, la Criirad s'est enrichie de nouvelles têtes. De la poignée de bénévoles, on est passé à une équipe de douze permanents. Les locaux climatisés abritent désormais des équipements de pointe. Rien de spectaculaire. « Par rapport aux besoins, on manque terriblement de moyens, assure Christian. On s'est professionnalisés, mais on fait toujours de la corde raide. »

**F**ACE aux riches industriels du nucléaire et aux organismes officiels de surveillance étroitement contrôlés, la Criirad n'est qu'un grain de sable. Mais un grain de sable de plus en plus gênant. Car, en onze ans, elle a gagné l'essentiel : la crédibilité.

Ceux qui haussaient les épaules tremblent aujourd'hui à chaque intervention. La dernière en date a fait la « une » des journaux : en mesurant la radioactivité de la conduite de rejets de la Hague, découverte par la grande marée du 11 mars, la Criirad a pris la Cogéma en flagrant délit de négligence et provoqué des remontrances des autorités de tutelle.

« Nous existons encore, triomphe Roland Desbordes. Au départ, on nous traitait de rigolos ou de terroristes. Maintenant on dit : ils posent les bonnes questions. Les médias non seulement appellent, mais ils lisent les dossiers. Nous n'avons plus besoin de prospecter les élus. Ce sont eux qui nous sollicitent. » Mieux : depuis peu, les industriels, comme la Compagnie générale des eaux ou Saint-Gobain, font appel aux services de l'association, gage de crédibilité auprès du public. Le triomphe ? Non. « Rien n'est jamais gagné », assurent en chœur les croisés de Valence, un peu orphelins après le départ de Michèle Rivasi. « Elle va nous manquer, soupire Christian, mais elle mène le combat à l'étage au-dessus. C'est très important. »

Véronique Maurus  
Dessin : Nicolas Vial

# Chômage : le blocage est culturel

par Michel Rocard

Il faut saluer l'excellent article d'Arnaud Leparmentier dans vos éditions datées 15-16 juin. L'hymne à la modernité qu'il constitue devrait être largement médité en France. Bref, à deux phrases près, je signerais volontiers ce « papier ». Mais il comporte une omission majeure. Il n'oublie pas le chômage – en apparence, il ne traite que de cela. Il oublie l'évaluation et la quantification du chômage.

Nous avons, en France, 3,5 millions de chômeurs, plus 4 millions de citoyens ou de travailleurs en situation précaire (1,1 million de RMIstes, 900 000 CES, un demi-million de contrats aidés par la puissance publique, type CIE, CEC, SIVP, etc., un bon million de contrats à durée déterminée de moins de deux mois, et le reste en contrats à temps partiel non choisis rarement supérieurs au SMIC...).

Faisons un rêve : tous les entrepreneurs de France adoptent les comportements que prône Arnaud Leparmentier et que je défends avec lui, et une administration généralement innovante fait disparaître toute entrave à la croissance par l'inventivité entrepreneuriale. Il faudrait tout de même plus de vingt ans pour résorber notre volume de chômage et de précarité.

Or, il faut garder à l'esprit plusieurs données. La première est le constat que même la stabilité globale du nombre de chômeurs (pour le moment, ils augmentent) et du pourcentage qu'ils représentent dans la population active n'entraîne pas la stabilité des conséquences sociales négatives du chômage : déqualification, alcoolisme, drogue, éclatement des familles et délinquance. Il y a donc une urgence sociale qui n'attend pas le rythme toujours insuffisant de la croissance.

La deuxième donnée est budgétaire. Le ministère du travail gère pour 1997 un budget de 82 milliards de francs pour les contrats de travail soutenus par la puissance publique. A cela s'ajoute une énorme dépense ou perte de recette liée au chômage et qui, elle, n'est créatrice d'aucun emploi. Cent cinquante milliards d'allocations de chômage, 150 autres milliards de pertes de recettes de cotisations sociales, entre 60 et 80 milliards de dépenses de formation et une bonne trentaine de milliards de préretraites. En tout, de l'ordre de 400 milliards, 4,5 % du produit national brut et qui s'ajoutent aux 82 précédents.

Et personne n'a jamais tenté de chiffrer la part qui tient au chômage dans nos dépenses rapidement croissantes de police, de justice, de santé et d'aide sociale. Il

faut une diminution forte et rapide du chômage pour qu'on puisse caresser l'espoir de voir ces sommes colossales diminuer.

La troisième donnée est macroéconomique. Nos 7,5 millions de chômeurs et de précaires représentent 30 % de la population active. Mais ils n'expriment plus sur le marché une demande solvable susceptible de croître. Ils sont hors d'état de profiter d'une embellie conjoncturelle. Or, notre insuffisance de croissance traduit surtout une insuffisance de la demande. Il est donc urgent d'infléchir la distribution de la richesse nationale produite chaque année vers la consommation des ménages, et d'abord en améliorant les revenus de nos 7,5 millions de chômeurs et de marginalisés.

Le moyen le plus efficace est bien sûr de leur trouver du travail, et si possible sensiblement plus vite que ne le permettrait une accélération de la croissance, dont on imagine mal d'ailleurs d'où elle viendrait si ce n'est pas de la demande globale.

L'Histoire a montré que si – en dehors de ses crises cycliques – le capitalisme a connu un plein emploi à peu près permanent jusque vers 1970, la baisse de la durée du travail n'y est pas pour rien

C'est pour cet ensemble de raisons que se pose le problème de la baisse de la durée du travail. L'histoire a montré que, si – en dehors de ses crises cycliques – le capitalisme a connu un plein emploi à peu près permanent jusque vers 1970, la baisse de la durée du travail n'y est pas pour rien : les salariés travaillaient en moyenne 4 000 heures par an vers 1830, 3 000 au tournant du siècle, et encore 2 000 de 1945 à 1960 environ. Cette baisse a cessé, stabilisée vers 1 600 heures par an en Europe et aux Etats-Unis, entre 1978 et 1982. Depuis que la baisse s'est arrêtée, le chômage a doublé en Europe, et la précarité a triplé aux Etats-Unis. Et il faut noter que, de 1900 à 1980, la durée a baissé de près de moitié et les salaires ont été multipliés par plus de huit. On doit pouvoir retrouver ce secret.

Arnaud Leparmentier s'en amuse. Il ose citer la loi Robien en allant des primes automobiles, « balladettes » et « juppettes » ! Il écrit froidement : « Il est difficilement justifiable de faire travailler trois personnes là où deux suffisent », sans imaginer un instant que le besoin réel de l'entreprise

s'exprime en heures de travail nécessaires plutôt qu'en nombre de personnes requises. Là réside un étonnant blocage intellectuel, ou, mieux, culturel, qui est le vrai empêchement à aborder franchement et efficacement le problème.

Je contresigne immédiatement l'affirmation évidente selon laquelle il est difficilement justifiable – c'est même une litote – d'utiliser par semaine cent vingt heures de travail là où quatre-vingts suffisent. Mais je n'accepte absolument pas que les quatre-vingts heures ne soient sécables qu'en deux et pas en trois.

Bien sûr, ce raisonnement s'applique mieux aux travailleurs peu ou pas qualifiés qu'aux vraiment qualifiés. Faisons donc les choses avec assez de souplesse pour que, sans établir une frontière impossible à définir de manière indiscutable, l'incitation à la baisse de la durée produise surtout ses effets sur les personnels peu qualifiés. Après tout, ils sont encore les deux tiers des salariés et les trois quarts des chômeurs. On résorbe-

rait déjà ce chômage-là que ce serait un beau résultat.

Bien sûr, cela pose des problèmes de gestion délicats. D'autant plus que la baisse de la durée peut se révéler antimalthusienne et provoquer du dynamisme uniquement si elle s'accompagne d'une augmentation de la durée d'utilisation des équipements. Il y faut donc de l'imagination et de la fatigue patronales. Est-ce une raison suffisante pour préférer marcher doucement les yeux fermés vers l'implosion sociale comme nous le faisons actuellement ?

Bien sûr, cela pose des problèmes de circulation des flux financiers compliqués. Une baisse forte de la durée du travail est impossible à mettre en œuvre, car elle serait rejetée si l'essentiel des salaires n'est pas préservé. Et nous avons en plus besoin d'augmenter la demande globale, pas de l'abaïser.

Comme il est hors de question d'augmenter les charges des entreprises, il faut inventer un mécanisme qui affecte directement et automatiquement aux dépenses, pour compenser les pertes de salaires, les économies que fe-

rait la France si le chômage baissait, en payant moins d'allocations de chômage, de préretraites et de formation et en ayant davantage de cotisants à la Sécurité sociale. Puisque tout le monde convient qu'il faut baisser le coût du travail, je propose de le faire en indexant à la baisse les cotisations sociales sur la baisse de la durée du travail, ce qui crée une forte incitation à recruter : divisons par deux les cotisations pour les trente premières heures et multiplions-les par 2,6 ou 2,7 au-dessus. C'est un mécanisme beaucoup plus ample, plus incitatif, plus général et plus permanent que la loi Robien. Et l'annonce que dans deux ans le plafond légal passera de 39 à 35 heures, comme l'a indiqué Lionel Jospin, sera une puissante incitation à négocier par unité de production, au calme et sans précipitation, les modalités délicates d'une telle opération.

A cet égard, la loi Robien est bonne. Elle a brisé le tabou culturel. Elle démontre que la baisse de la durée du travail peut effectivement créer des emplois. Et la quasi-totalité des entreprises qui l'appliquent, largement plus de deux cents, s'en sont trouvées dynamisées. Elle est l'occasion d'une grande modernisation de l'organisation interne, d'une augmentation de l'entreprise dans la semaine, et surtout elle fait disparaître l'inhibition des salariés devant la peur du licenciement : tout le monde redevient audacieux. Je ne lui reproche que de jouer « trop petit ».

Franchement, monsieur Leparmentier, hors le cas des cadres dirigeants et de quelques ingénieurs de pointe, êtes-vous si sûr que cela, au fond de vous-même, que les emplois de demain seront tous à quarante heures ? Si j'ai un vif plaisir à soutenir votre hymne à la modernité, je ne puis éviter de vous demander, franchement : là aussi, à quel pourcentage de l'actuelle capacité française de production pensez-vous vraiment que s'offrent, si les comportements changent, les chances de croissance et de profit que vous décidez de manière si convaincante ?

Le chômage, en fait, vous vous en accommodez. Moi, pas. Keynes, quand il écrivait à peu près – je contracte ici deux citations – « à la fin du siècle, il suffira de trois heures par jour ou de quinze heures par semaine pour que l'humanité subviennne à ses besoins », était-il un passéiste ?

**Michel Rocard**, ancien premier ministre, est député européen et sénateur (PS) des Yvelines.

# Malaise dans la culture médicale

par Odon Vallet

LES facultés de médecine sont en proie à un profond malaise lié au mode de sélection des étudiants de fin de première année : pour 30 000 inscrits en début d'année, parmi lesquels 20 000 auront persévéré jusqu'à la dernière épreuve, seulement 3 500 pourront s'inscrire en deuxième année. Ce numerus clausus avait été institué en 1971 pour ne pas surcharger les hôpitaux de tâches d'enseignement : l'image du chef de clinique ou de service visitant ses patients avec une cohorte d'étudiants semblait transformer le malade en cobaye et la chambre d'hôpital en amphithéâtre.

Un quart de siècle plus tard, la démographie médicale et l'économie de la santé ont pris le relais pour justifier le numerus clausus : le principe d'une sélection n'est plus guère contesté, même si la fixation du chiffre fatidique fait chaque année l'objet d'après négociations et si la réorientation des candidats définitivement refusés (après un redoublement) devrait faire l'objet d'une plus grande attention. Les exploits médiatisés des *French Doctors* et les séries télévisées du type « Urgences » ont d'ailleurs pu grossir un flux de candidats qui pourrait légèrement se dégonfler dans les années à venir.

Mais l'organisation de la première année des études médicales et odontologiques (dentaires) présente de nombreuses difficultés qui sont autant de symptômes des maux plus généraux de l'Université, voire de la société française.

D'abord, le régime juridique des épreuves de fin de première année (comme de l'internat) est le concours, beaucoup plus rigoureux que celui de l'examen : qu'une seule copie soit perdue ou notée irrégulièrement, et il faut faire recomposer tous les étudiants de la faculté. Ceux-ci n'hésitent plus à former des recours contentieux devant le juge administratif. Cette judiciarisation des études de médecine, comme de l'ensemble des pratiques médicales, est une donnée qui bouleverse un milieu peu habitué à se soumettre à des contrôles extérieurs. Si les recours abusifs ne sont pas rares, le respect scrupuleux de la réglementation des concours est nécessaire, à moins que la jurisprudence ou la loi ne l'assouplisse. Un luxe inouï de précautions est requis : les sujets sont distribués à l'envers et retournés au signal des surveillants, les copies sont laissées sur la table et non pas ramassées pour éviter de donner quelques secondes de plus au dernier devoir relevé, etc.

Ensuite, pour éviter de sélectionner les futurs médecins sur les seules sciences exactes, le programme de première année comporte désormais un important module de sciences humaines et sociales, dont les épreuves représentent plus de 20 % de l'ensemble des coefficients. Or, par nature, les sciences humaines sont plus difficiles à évaluer que les sciences exactes, et la docimologie a montré la subjectivité des notations. De plus, un arrêté du 2 mai 1995 prévoit que l'évaluation « ne doit comporter que des épreuves rédactionnelles » permettant « d'apprécier les capacités d'analyse et de réflexion des étudiants ». En privilégiant ainsi la dissertation, exercice favori de l'université française, on exclut les questions à choix multiples (QCM) plus faciles à noter mais aussi moins révélatrices quant aux qualités intellectuelles des candidats. Le choix en faveur de la rédaction exige un minimum d'homogénéité entre facultés sous peine de porter atteinte au caractère national des diplômes.

Or, les buts de cet enseignement sont ambitieux à l'excès, puisqu'il s'agit « d'acquérir les outils de base de la sociologie, de la psychologie sociale, de la démographie, du droit national, européen, et international, de l'économie, de la communication et de l'information », ainsi que « d'aborder les grandes questions d'éthique dans la société ». Les programmes diffèrent beaucoup d'une faculté à l'autre, chacune ayant son autonomie pédagogique. Et les pré-supposés idéologiques sont encore plus hétérogènes. Dans telle faculté, la psychologie est freudienne ou lacanienne ; dans telle autre, elle

est cognitiviste ou comportementale. Les jeunes étudiants, à peine sortis du baccalauréat, doivent se conformer à des modèles très divers, dépendant surtout de leur rattachement à une faculté : c'est finalement le domicile de leurs parents qui décide des sciences humaines qu'ils auront à connaître, critère certainement plus aléatoire que scientifique.

Il est donc souhaitable que soient mieux précisés, au niveau national, l'esprit et le contenu de ce module : on ne peut jouer à dix-huit ans son avenir si les règles du jeu sont floues, et l'extrême diversité du paysage intellectuel des sciences humaines en France ne facilite pas toujours le travail en équipe ni la cohérence des enseignements.

L'organisation de la première année des études médicales présente de nombreuses difficultés qui sont autant de symptômes des malaises de l'Université, voire de la société française

Ces difficultés devraient, non condamner mais renforcer la présence des sciences humaines et sociales dans le premier cycle des études médicales. Le pays qui eut pour médecins Rabelais, Céline et Clemenceau peut bien ajouter les sciences de l'homme aux leçons sur le corps. L'importance nouvelle de l'économie de la santé, de la responsabilité médicale et de la bioéthique justifie cet effort tout autant que le pluralisme culturel des futurs soignants et de leurs patients. Le cursus médical attire traditionnellement des jeunes venus de civilisations africaines et asiatiques, où le médecin, sorcier ou chamane des temps modernes, garde tout son prestige.

L'hôpital accueille des malades d'origines géographiques variées, dont les conceptions de la vie, de la mort, de la pudeur et de la mixité varient grandement. Il n'est pas inutile, dans le respect de la neutralité républicaine, d'y sensibiliser très tôt les futurs praticiens.

Encore faut-il élaborer les formes pédagogiques adaptées au public sympathique et turbulent des carabins qui honorent leur sobriquet en tirant à vue des flèches de papier sur les chaires professorales. Une initiation requiert une méthode sur mesure et des moyens proportionnés qui s'accordent mal avec les cadres juridiques et financiers de l'institution universitaire.

Les intervenants, généralement rémunérés par de modestes vacations dont le versement fait parfois problème, doivent consentir un important investissement intellectuel et affronter d'impressionnantes piles de copies à corriger. Nombre d'enseignants pressentis déclinent l'invitation, d'autres renoncent au bout d'une année. On touche ici au problème plus général des premiers cycles universitaires si lourds à gérer en raison de leurs effectifs et de leurs nombreux examens. La propédeutique médicale, à l'inverse des classes préparatoires, est ouverte à tous les bacheliers. C'est une chance pour la diffusion du savoir, c'est un défi pour l'organisation des études. Il importe de le relever par un juste équilibre entre sciences exactes et sciences humaines en se souvenant qu'au sens premier, le médecin est l'homme de la mesure, celui qui évite le trop et le trop peu, distingue la potion du poison.

**Odon Vallet** enseigne à l'université Paris-VII (facultés de médecine Xavier-Bichat et Lariboisière-Saint-Louis).

# La reculade d'Amsterdam

par Julien Dray

ROBIN COOK a vendu la mèche. Pendant que les porte-parole de l'Elysée et de Matignon s'efforçaient de convaincre la presse, dubitative, des « victoires » françaises en matière sociale obtenues au sommet d'Amsterdam, le ministre britannique des affaires étrangères répondait à ceux qui lui demandaient combien d'emplois seraient ainsi créés en Europe : « Au moins huit ! ».

Il aurait dû préciser qu'ils seraient, en outre, tous concentrés à Bruxelles. Car, après ce sommet, le débat n'est plus entre eurosceptiques, éternellement pessimistes, et maastrichtiens béats, toujours optimistes. Les faits sont là : après avoir, durant sa campagne électorale, qualifié le pacte de stabilité européenne de « concession absurde faite aux Allemands », Lionel Jospin vient de le ratifier. Il nous avait dit aussi qu'il s'agissait d'un choix de société. Il avait raison.

Ce n'est pas seulement à de simples mécanismes de discipline budgétaire et d'orthodoxie monétaire que la France vient d'adhérer. Et ce n'est pas, contrairement à ce que nous dit le gouvernement, à un compromis, ouvrant la voie à de réelles avancées vers l'Europe sociale, qu'ont abouti les discussions d'Amsterdam. Nous venons, nous les Français, par la signature de nos ministres, de

choisir un véritable modèle économique et social. Modèle « unique », comme la célèbre pensée dont il est le fruit, il fait de la mondialisation et du monétarisme les tables de la loi. Dorénavant, les marges de manœuvre qui restent pour adapter la société française à ce modèle européen sont connues : elles se nomment flexibilité et précarité.

Après avoir, durant sa campagne électorale, qualifié le pacte de stabilité européen de « concession absurde faite aux Allemands », Lionel Jospin vient de le ratifier

Dès la fin de la cérémonie d'Amsterdam, Bercy a donné le « la » en réaffirmant : « La réduction des déficits n'est ni de droite ni de gauche, c'est un impératif. » Donc nous respecterons les 3 % du PIB décrétés par le traité de Maastricht. Mais disons, dès aujourd'hui, ce que cela signifie : on ne pourra pas recapitaliser les entreprises publiques qui en ont besoin ; alors, il faudra privatiser de nouveau sans aucune logique industrielle. On aura beaucoup de mal à trouver les 37 milliards pour garder France Télécom. Comment fera-t-on pour revenir sur la baisse

drastique des effectifs dans la fonction publique ? Comment va-t-on faire pour rester dans l'épuration de la protection sociale ? Il faut de l'argent frais et, visiblement, il n'y en a pas.

Au risque de déplaire, je maintiens que des déficits d'aujourd'hui peuvent être les emplois de demain et les rentrées fiscales d'après-demain. N'est-ce pas pour

cela que les Français viennent de voter ? Certes, nous avons obtenu notre petit effet. Nos partenaires sont gens de bonne compagnie. Ils ont donc volontiers accepté de faire ajouter un codicille à leur projet : « L'Europe ne reste pas indifférente au problème de l'emploi. » C'était bien le moins. Mais de gouvernement économique, point. Mais de nouvelles procédures sociales, pas question. Les grands travaux européens ? Peuvent attendre... Pour soigner les maux dont nos sociétés crèvent – chômage, misère, peur de l'avenir – nous n'avons eu que des

mots. Comment s'en étonner ? Ce n'était pas avec l'idée du compromis en tête, de la préservation à tout prix de la bienséance diplomatique, du calendrier et des critères légués par nos grands anciens, qu'il fallait se rendre aux Pays-Bas. C'était avec la claire vision de ce dont la France a besoin – un ballon d'oxygène budgétaire – et des conséquences que sa défense pouvait entraîner : une crise. Le vrai problème n'est pas d'aménager le pacte de stabilité, il est bien de le renégocier. Cela pouvait aussi supposer de laisser flotter le franc et de ne pas le soutenir, d'autant que nous avons, pour cela, une marge de 12,5 %. Cela signifiait avoir la volonté politique de supporter une tension internationale avec l'Allemagne. Mais il eût été possible de la rassurer en se montrant plus ouverts à une avancée significative en matière d'intégration politique.

Il fallait aussi envisager une crise intérieure, d'ailleurs peut-être davantage avec certains courants du PS qu'avec l'Elysée. C'était donc accepter une prise de risques importante. Mais n'est-ce pas précisément ce qu'une majorité de Français attend de la gauche aujourd'hui ?

**Julien Dray** est député (PS) de l'Essonne.



■ Théâtre et jeune public la fin des préjugés

■ L'Europe vue d'ailleurs

■ Profession éducateur de rue

ALLEMAGNE : 9 DM - ANTILLES-GUYANE : 30 F - BELG. : 183 FB - CAN. : 6,50 \$ can. - ESPAGNE : 700 PTA - ÉTATS-UNIS : 5,50 \$ US - G.B. : 3,50 £ - GRECE : 1200 DR - ITALIE : 8 000 liras - MAROC : 45 DH - PORT. COM. : 800 Esc - RÉUNION : 90 F - SUISSE : 7 FS - TUN. : 4000 mm - N° 250 juillet-août 1997 / 28 F

Avec Yves Simon, Robert Abirached, Tahar Ben Jelloun, Yves Bigot, Edith Cresson, Marie Darrieussecq, François Dubet, Romain Goupil, Michel Maffesoli, Pierre Mayol, Jean-Pierre Miquel, Olivier Mongin, Michel Serres, Serge Tisseron, Jean-Pierre Vernant, Henriette Walter, etc.

## UNE FORMULE QUI DONNE À RÉFLÉCHIR



Chaque mois, un grand dossier, supervisé par un rédacteur en chef invité, apporte un éclairage différent sur les grands sujets contemporains : philosophie, science, écriture, multimédia, voyage, parole, jeunes, civisme, télévision, etc.

Des journalistes, des universitaires, des écrivains et des scientifiques enquêtent et s'expriment pour mieux nourrir la réflexion de ceux qui, quotidiennement, transmettent des savoirs, permettent l'accès

aux œuvres et forment les citoyens d'aujourd'hui et de demain. **Chaque mois, *Le Monde de l'éducation* a rendez-vous avec celui de la culture et de la formation.**



Rencontre-débat *Le Monde de l'éducation* - la FNAC, le mardi 22 juillet de 16 heures à 18 heures à la FNAC d'Avignon sur le thème de la création théâtrale pour le jeune public.

## PROFITEZ DE NOTRE OFFRE D'ABONNEMENT !

Bulletin à retourner à : *Le Monde de l'éducation*. Service abonnements, 24, avenue du Général-Leclerc, 60646 Chantilly Cedex  
Offre valable jusqu'au 31 décembre 1997 et réservée à la France métropolitaine. Pour l'étranger et les DOM-TOM, nous consulter au (33) 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures

**1 AN, 11 NUMÉROS**  
**249 F**  
au lieu de 308 F  
(prix au numéro)  
**SOIT 19 %**  
**DE RÉDUCTION**

**OUI**, je souhaite bénéficier de votre offre exceptionnelle d'abonnement au *Monde de l'éducation* pour 1 an (11 numéros) au prix de 249 F au lieu de 308 F\*, soit une économie de 59 F\* (prix au numéro).

je joins mon règlement de 249 F par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde de l'éducation*.  
 je préfère régler par carte bancaire :

N° :

Date d'expiration :

Date et signature obligatoires :

701 ME009

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal :      Ville : .....

.....

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

# La belle santé espagnole

LES ANNIVERSAIRES historiques ont cela de bon qu'ils calment, même provisoirement, les prurits politiques du moment. Et l'Espagne, au sortir de semaines de « tension » et d'injures entre gouvernement et opposition, vient de confirmer la règle. Retrouvant sa sérénité, elle a célébré, le 15 juin, le vingtième anniversaire des premières élections libres, au sortir de la dictature franquiste, sacrifiant au passage à cet exercice annuel d'inspection collective qu'est le débat parlementaire sur l'état de la Nation.

Alors, comment va l'Espagne ? Plutôt bien, semble-t-il. M. Aznar ? Etonnamment mieux que prévu. Et les socialistes de Felipe Gonzalez ? Beaucoup moins mal que certains ne l'avaient espéré. En somme, sans être trop regardant, on peut dire que le pays jouit d'une belle santé. Une belle santé économique, essentiellement, qui laisse espérer aux Espagnols une place dans le wagon de tête de l'euro. Une place méritée, car l'Espagne a les cartes déjà plus ou moins en règle. Sa croissance (2,7 % en avril) est supérieure à la moyenne de celle des autres pays de l'Union européenne, la confiance des consommateurs revient et l'inflation a été ramenée à un taux de 1,7 % en glissement annuel. Par ailleurs, le déficit public, déjà bien contrôlé, flirte avec le critère des 3 % du PIB et les taux d'intérêt ont fortement baissé. Reste la grande interrogation du chômage, et même si près de 300 000 emplois ont pu être créés en un an, l'Espagne, avec un taux de chômage qui atteint les 21,8 %, reste la lanterne rouge européenne.

Force est de reconnaître que ce gouvernement, qui a fait de l'entrée immédiate de l'Espagne dans l'euro la condition de sa propre survie politique, a accompli d'énormes efforts pour achever de mettre le pays sur les rails européens. En témoignent notamment, outre le coup d'envoi massif des privatisations et, à la rentrée dernière, le premier vrai budget d'austérité que l'Espagne ait connu, la réforme des retraites et, surtout, l'important accord négocié en avril avec les syndicats sur la réforme du travail, le premier grand succès du gouvernement, dans sa politique annoncée de « paix sociale » et de « stabilité ».

## PROBLÈME D'IMAGE

Une stabilité payée parfois à coups de concessions aux gourmands alliés nationalistes, basques et surtout catalans. A cet égard, M. Aznar va bientôt devoir se montrer créatif, en trouvant un nouveau financement pour le système sanitaire catalan, si il veut que la « stabilité » politique reste une réalité. Avant la grande trêve des anniversaires, le torchon brûlait entre les nationalistes catalans et le gouvernement. Ce dernier, passant outre le refus des Catalans de l'appuyer pour faire voter une loi, très controversée, sur les retransmissions télévisées des rencontres de football, n'avait pas hésité à braver leur colère en faisant alliance avec les communistes.

En revanche, les points faibles du gouvernement s'analysent en termes d'« influence », d'« image », voire de « méthodes ». L'influence d'abord. Celle de l'Espagne à l'étranger bien sûr. Les socialistes se font fort d'expliquer, à mots couverts, l'« amateurisme » qui préside sur certains dossiers de politique étrangère. A commencer par Cuba, où l'alignement « serré » de M. Aznar sur Washington et ses convictions idéologiques qui le rapprochent d'un Mas Canosa, le chef ultraconservateur du lobby cubain de Miami, font, comme le dira M. Gonzalez, que l'Espagne, qui fut l'interlocuteur privilégié de Cuba, est « aujourd'hui le seul pays européen à ne plus y avoir d'ambassadeur agréé ».

Le problème d'image, en revanche, c'est celui de José Maria Aznar. Un chef qui n'a rien d'un meneur d'hommes et qui est souvent perçu, à tort sans doute, comme l'« otage » de son ar-

rière-ban d'ultradroite. Voire de ses deux lieutenants, le combatif vice-président, Francisco Alvarez Cascos, grand pourfendeur de presse « indocile », et le peu diplomate secrétaire d'Etat pour la communication, Miguel Angel Rodriguez, dont les « menaces » supposées, au téléphone, à un directeur de chaîne télévisée ont déclenché une tourmente politique le mois dernier. A cet égard, l'intervention de M. Aznar au Congrès a renforcé sa crédibilité : le message de la stabilité a déteint sur l'image du messager. Et le journal *El Pais*, qu'on ne saurait taxer d'« aznarophilie », titrait : « Aznar a clairement gagné ».

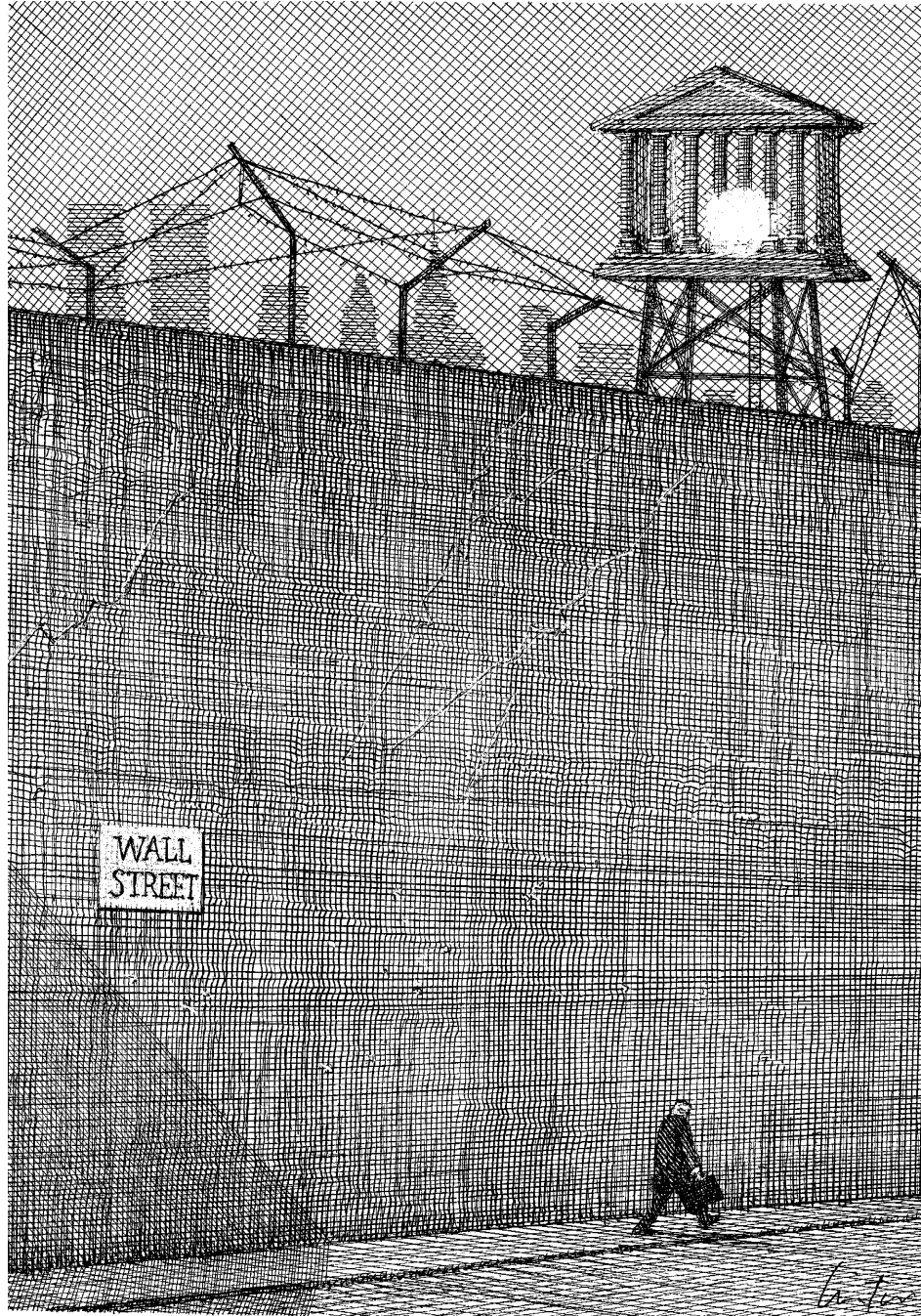
Une image qui devrait être appuyée par des « méthodes » appropriées. Et c'est là que le bât blesse. Car M. Aznar, qui se proclame « centriste » et revendique même l'héritage historique de l'« esprit d'ouverture » de la transition démocratique, s'est autorisé certaines dérives « autoritaires ». A commencer par la plus visible, qui a fait dire aux socialistes que l'on portait « atteinte aux libertés » : l'assaut en règle mené depuis des

mois, à travers la guerre pour la télévision digitale, contre *El Pais* et le groupe Prisa, moteur de la plate-forme digitale Canal Satellite Digital, mais surtout trop proche du PSOE, aux yeux du gouvernement, pour être honnête. Que l'indignation socialiste ait aussi des motifs « amicaux », c'est certain ; mais qu'un gouvernement, devenu juge et partie, « parraine » la plate-forme concurrente, en utilisant des décrets-lois pour détruire son adversaire, c'est consternant.

Tellement, même, que l'opposition en a fait son cheval de bataille. Pratiquement le seul, car, pour M. Gonzalez, encore empêtré dans le filet des scandales de sa présidence et tenu de soutenir le gouvernement dans sa marche vers l'euro, la marge est étroite. En attendant le rendez-vous européen, force lui est de traduire cet immobilisme quasi forcé en opposition « prudente » et « responsable ». Et après ? Après, il sera temps d'aviser.

Marie-Claude Decamps

## Le mur par Leiter



# Le rendez-vous citoyen sur la sellette

Suite de la première page

Pour autant, l'abandon éventuel de cette initiative du gouvernement précédent peut-il constituer un accroc dans la cohabitation avec Jacques Chirac, chef des armées ? Rien n'est moins certain. Le président de la République, qui a toujours donné en exemple la professionnalisation telle qu'elle est pratiquée en Grande-Bretagne, c'est-à-dire sans autre forme d'accompagnement militaire auprès des jeunes, n'est jamais apparu comme un chaud partisan du rendez-vous citoyen. On peut même considérer qu'il s'est rallié du bout des lèvres à cette formule, sous la pression de son gouvernement et de quelques élus de l'ancienne majorité plus attachés que d'autres au maintien d'un lien formel entre la nation et ses armées.

En revanche, une professionnalisation quasi totale et exclusive des armées françaises peut souverainement déplaire à certains dirigeants de la nouvelle majorité – parmi lesquels, notamment, des responsables du PCF ou du Mouvement des citoyens – pour qui il faudrait, d'une façon ou d'une autre, matérialiser ce lien armées-nation. Durant les débats publics

qui ont précédé le projet de loi de M. Millon, des voix, à gauche, se sont, en effet, élevées pour réclamer le respect d'un principe républicain, celui de périodes militaires d'une durée variable qui garantiraient – sinon la levée en masse ! – la possibilité d'en appeler à la conscription, en cas de nécessité face à des agressions de l'extérieur difficiles à prédire.

Quoi qu'il advienne de cette cohabitation au sein même de la gauche, le sort du rendez-vous citoyen engendre peu d'inquiétudes dans les armées elles-mêmes. Certes, la grande majorité des cadres militaires souhaitent que le gouvernement Jospin, en concertation avec le chef de l'Etat, fixe la ligne le plus tôt possible. Et de manière, enfin, définitive. Mais la disparition du rendez-vous citoyen – et son remplacement, si c'était le cas, par une simple journée de tests médico-psycho-techniques au cours de laquelle on remettrait au jeune sa carte d'électeur – ne serait pas, pour eux, une affaire d'Etat.

Le moins qu'on ait pu constater a été, durant la préparation du projet de loi, la réserve de la corporation militaire – pour ne pas parler de refus – face à une initiative qui prélevait, pour qu'elle puisse se concrétiser, 7 000 officiers et sous-officiers sur les effectifs des armées, et 2 milliards de francs par an sur le budget de la défense, voire 4 milliards avec la généralisation aux jeunes femmes.

Dans ces conditions, on ne pleurera pas beaucoup dans les états-majors et dans les unités si,

d'aventure, le rendez-vous citoyen était mort-né. La logique, dit-on dans les casernes, d'une armée professionnelle dont, de surcroît, on a sensiblement réduit les finances, les effectifs et les moyens, n'est pas forcément de devoir prendre en charge des tâches qui, si elles s'avéraient indispensables, relèvent d'un effort à consentir en coordination interministérielle, avec l'appui d'institutions civiles.

## COMMENT RECRUTER

Il n'en demeure pas moins un point d'interrogation. Le rendez-vous citoyen avait, aussi, sa face cachée. Cette rencontre entre les armées et la jeunesse avait pour but, réel mais rarement mis en avant, de faciliter la quête de volontaires pour servir sous l'uniforme, qu'il soit celui des armées, de la gendarmerie, de la sécurité civile ou celui de la police, pour s'en tenir aux situations les plus officielles.

Dans les centres destinés à évaluer, à informer et à orienter les jeunes de dix-huit ans, l'une des missions – et non la moindre – était d'identifier, puis de convaincre ceux auxquels on pouvait ensuite présenter, sans faire trop de retape excessive, les avantages d'un volontariat, civil et militaire, rémunéré pour n'être pas un bénévolat. Ce pouvait être le cas de 50 000 jeunes par an, selon les besoins exprimés par chacun des « clients » intéressés.

A moins d'en revenir au sergent recruteur battant tambour, les jours de foire, pour attirer le cha-

land, ou à la diffusion de publicités et de petites annonces par le biais des médias, comme aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, les armées françaises risquent, quantitativement et qualitativement, de se pénaliser en se privant d'un tel mode d'embauche.

Jacques Isnard

## RECTIFICATIFS

### PRÉSIDENT ET PRODUCTION

Jean-Marie Cavada n'était plus producteur quand il présidait La Cinquième, contrairement à ce que nous avons laissé entendre dans l'article « Les entreprises participent de plus en plus à la coproduction de documentaires » paru dans *Le Monde* du 17 juin. Actuellement président de RFO, il a cessé son activité de producteur indépendant lorsqu'il a pris la tête de la chaîne éducative, en précisant qu'il avait vendu ses participations dans ce secteur. Par ailleurs, le producteur du film *La Corde*, réalisé par Gilles Pujol pour le Mouvement français pour la qualité, n'est pas Scorpion/PAC mais la société de production RCI, dirigée par Régine Cardin.

### ROISSY

Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans *Le Monde* du 18 juin, que l'aéroport de Roissy avait enregistré 361 mouvements d'avions en 1996. Il s'agissait bien évidemment de 361 000 mouvements.

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

# Nucléaire : la fin de l'innocence

PILOYABLE : comment qualifier autrement l'attitude des responsables de la Cogema, l'entreprise chargée du retraitement du combustible nucléaire usé, qui ont jugé utile, lundi 16 juin, d'envoyer des plongeurs pour confisquer le matériel sous-marin utilisé par l'organisation écologiste Greenpeace pour mettre en évidence d'éventuelle contaminations sous-marines à proximité du site de la Hague (Manche) ?

Passons sur la symbolique, qui voit une nouvelle fois l'Etat français – via la Cogema, une filiale du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) – s'en prendre à Greenpeace et à son navire-laboratoire, le *Rainbow C*. L'histoire, décidément, bégaie... A la différence de ce qui s'était passé il y a douze ans dans la baie d'Auckland, personne n'est mort, mais la même arrogance demeure. Les activités nucléaires – civiles et militaires – ne concernent pas le grand public. Sous l'alibi du savoir et de la technique, la démocratie peut-elle supporter de voir se développer ainsi en son sein un véritable « Etat dans l'Etat » ?

Dominique Voynet, le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a déclaré qu'il « n'est pas anormal qu'une organisation indépendante comme Greenpeace exerce son rôle de vigilance en effectuant des mesures des rejets ». Elle aurait pu ajouter qu'il est, en revanche, anormal que les pouvoirs publics ne se soient pas, jusqu'à présent, acquittés de

cette mission, en toute impartialité. Et qu'il ait fallu que se développe une polémique autour des travaux du professeur Viel pour que Bernard Kouchner, à peine nommé au secrétariat d'Etat à la santé, demande, en urgence, à l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) de procéder à une vérification du niveau de contamination des fonds marins au large de la Hague. On peut s'étonner, à ce propos, que l'OPRI reconnaisse aujourd'hui qu'il ne lui a jamais été demandé de procéder à des analyses des sédiments sous-marins au débouché de la canalisation contestée de l'usine de la Hague. « Je rappelle, a ajouté M. Kouchner, que, d'une manière générale, le principe de précaution en matière de santé publique doit également s'appliquer à l'environnement. » Le secrétaire d'Etat à la santé aurait pu préciser que la mise en application de ce principe appartient à l'Etat.

L'opinion publique a parfaitement compris qu'entreprendre, c'est créer des risques. Elle demande simplement que le développement technologique se fasse dans la transparence, à la faveur d'expertises incontestables. C'est tout le sens du message écologiste qui nous rappelle qu'il faut à la fois protéger la nature et sanctionner les responsables de pollution, mais aussi considérer que le développement des sociétés modernes confère toujours plus de grandes responsabilités. Il n'y a pas plus d'entreprise innocente qu'il n'y a d'Etat innocent.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé  
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre

Directeur artistique : Dominique Roynette  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,

Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### La note à payer

APRÈS les grèves et les hausses de salaires, M. Robert Schuman, ministre des finances, a présenté au gouvernement la note à payer par les consommateurs et les contribuables. Le public, qui commençait à oublier la situation financière du pays et à s'abandonner à des illusions, a reçu un choc. Il fallait cependant s'attendre à des mesures du genre de celles que propose M. Schuman. Dans l'ensemble, elles sont classiques. Au total, il faudrait trouver environ 200 milliards cette année, et les possibilités d'emprunt sont réduites.

Quel pourrait être l'effet économique de l'ensemble des mesures prévues ? Le relèvement des tarifs des services publics et des impôts entraînera une hausse des prix de revient qui s'ajoutera à celle qui résultera des primes à la production.

Un point final est mis ainsi à la politique de baisse. Sous peine de crise de chômage, il faudra réviser les prix. Mais il sera possible d'établir plus d'harmonie entre eux, entre ceux des services publics, ceux du secteur industriel et ceux du secteur agricole.

Il faut espérer, surtout, que l'action du gouvernement produira sur les Français un choc psychologique décisif. Ils doivent comprendre qu'on ne peut laisser se poursuivre indéfiniment la hausse des salaires et des prix et le gaspillage des deniers publics, en comptant sur l'inflation et la dévaluation pour tout arranger. L'ère de la facilité et de la mollesse est close, et la pire erreur serait de croire que l'aide des Etats-Unis permettrait de la prolonger.

Marcel Tardy  
(19 juin 1947.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

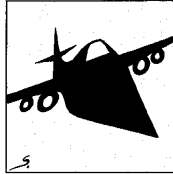
Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**SALON DU BOURGET** Sept satellites du système Iridium devaient être lancés, mercredi 18 juin, par une fusée russe à partir de Baïkonour (Kazakhstan). Les cinq premiers engins de ce ré-

seau de téléphonie mobile ont été placés sur orbite le 5 mai. ● LANCÉ EN 1987, ce projet sera opérationnel à fin 1998. Son promoteur, le groupe américain Motorola, prévoit aussi d'installer des réseaux



permettant d'accéder à des données informatiques et à des images à partir de n'importe quel point du globe. ● PLUSIEURS CANDIDATS sont prêts à investir entre 3 et 13 milliards de dollars dans ce

futur marché destiné aux multimédia. Face aux pionniers américains Bill Gates, PDG de Microsoft, et Craig McCaw, le groupe français Alcatel Alsthom a, lui aussi, pris position.

# Les industriels lancent des satellites pour révolutionner le téléphone mobile

Le groupe américain Motorola veut mettre en place un système baptisé Celestri qui offrira, à partir de 2002, un accès en tout point du globe à des services de transmission de la voix, des données et des images à grands débits

**UNE FUSÉE RUSSE** Proton devait lancer, mercredi 18 juin à Baïkonour (Kazakhstan), sept satellites du système Iridium développé par le groupe américain Motorola. Le 5 mai, une fusée américaine Delta de McDonnell Douglas avait placé en orbite les cinq premiers satellites de ce réseau, qui, prévu pour être opérationnel fin 1998, doit réunir 66 satellites en orbite basse (1 500 kilomètres de la Terre) et offrir un service de téléphone mobile à l'échelle de la planète.

Alors qu'Iridium n'est pas encore en place, Motorola passe déjà à l'étape suivante : celle d'un réseau spatial et mondial de communication multimédia, capable de transmettre non seulement la voix mais aussi les données et les images. Mardi 17 juin, le constructeur a annoncé son intention de lancer un tel système à partir de 2001, pour une entrée en service en 2002. Baptisé Celestri, ce projet

coûtera 12,9 milliards de dollars (75 milliards de francs). Il associera une soixantaine de satellites en orbite basse et en orbite géostationnaire (36 000 kilomètres d'altitude).

**Craig McCaw et Bill Gates ont convaincu Boeing de les rejoindre au sein de Teledesic**

Motorola n'a pas expliqué comment cette nouvelle initiative se positionnera par rapport à son autre projet M-Star, lancé l'an passé. Ce dernier, dont le coût a été évalué à plus de 6 milliards de dollars, prévoit la création d'un réseau

de satellites (72 en orbite basse) offrant des services de transmission de données et d'images. Il viserait apparemment une clientèle d'entreprises multinationales, alors que Celestri s'adresserait aussi au grand public.

Celestri s'ajoute à une liste déjà longue de projets de réseaux satellitaires de télécommunications. Si tous vont à leur terme, ce sont, au bas mot, 1 700 satellites qui devraient être placés en orbite en dix ans, soit plus de 115 milliards de francs d'investissements. Les premiers réseaux visent avant tout à offrir la mobilité téléphonique à l'échelle de la planète : un détenteur de téléphone portable devrait pouvoir appeler et être appelé quel que soit l'endroit où il se situe.

Motorola a inventé ce concept en 1987, avec Iridium. D'autres lui ont emboîté le pas. Le constructeur américain de satellites Loral Space & Communications, avec

	IRIDIUM	GLOBALSTAR	ICO	ODYSSEY	TELEDESIC	SKYBRIDGE
Service	voix	voix	voix	voix	multimédia	multimédia
Nombre de satellites	66	48	10	12	288	64
Date prévue de lancement	1997	1997	2 <sup>e</sup> trim. 1998	3 <sup>e</sup> trim. 1999	2001	2001
Date d'ouverture du service	1998	1998	2000	2000	2002	2002
Coût projet (milliards de dollars)	3	2,2	3	2,5	9	3,5

Source : Idate

l'appui de Qualcomm, a mis sur pied Globalstar. Le constructeur américain TRW a lancé Odyssey. Et Inmarsat, qui regroupe plusieurs opérateurs téléphoniques, a créé

ICO Global Communications.

Les choix ne sont pas tous identiques. Motorola et Globalstar privilégient des satellites en orbite basse, tandis qu'Odyssey et TRW tablent sur une orbite moyenne, synonyme d'un plus petit nombre de satellites. Les marchés visés diffèrent aussi. Si Iridium ne compte que sur la clientèle des « globe trotters » professionnels, Globalstar estime pouvoir vendre son service aux pays où les réseaux terrestres sont sous-développés.

A l'image de M-Star et de Celestri chez Motorola, les projets les plus récents de constellations de satellites traduisent aussi l'ambition d'offrir des services de transmission à grands débits de données et d'images. Deux chefs d'entreprise américains à la grande notoriété et au fort ego ont été les premiers à lancer cette idée de réseaux de satellites multimédia : Craig McCaw, ancien patron de l'opérateur téléphonique McCaw, et Bill Gates, PDG-fondateur de Microsoft. Leur projet, baptisé Teledesic, ferait appel à 288 satellites et doit être opérationnel en 2001. Le groupe français Alcatel Alsthom s'est, lui aussi, lancé dans cette bataille. Son projet Skybridge fera appel à 64 satellites en orbite basse. Il devrait être opérationnel en 2001.

Comme pour tout marché naissant, les estimations de marché

pour ces différents services globaux de télécommunications par satellites varient sensiblement. La société Ovum parle de 8,5 milliards de dollars en 2002, alors que TRW évoque 12 milliards de dollars dès l'an 2000. Certains font état d'un marché de 10 milliards de dollars en 2005 pour les systèmes englobant transmission de données et d'images. Reste à savoir s'il y aura place pour autant de concurrents. Certains analystes financiers en doutent et pensent que certains projets ne survivront pas.

D'ici là, les différents protagonistes devront avoir levé un certain nombre d'hypothèques. Techniques, d'abord. Car mettre en place de tels réseaux de satellites ne va pas de soi. Le lancement des premiers satellites Iridium a, par exemple, été repoussé à plusieurs reprises et il n'est pas certain qu'Iridium tienne son objectif d'une entrée en service en septembre 1998.

L'autre difficulté est d'ordre financier. Car les sommes à investir sont colossales : 5 milliards de dollars pour Iridium, 3,5 milliards de dollars pour Skybridge d'Alcatel, 9 milliards de dollars pour Teledesic. MM. McCaw et Gates ont convaincu, en avril dernier, Boeing de les rejoindre au sein de Teledesic (10 % du capital). Alcatel veut ouvrir jusqu'au tiers le capital de Skybridge. Motorola a réuni quant à lui 17 investisseurs dans Iridium. Mais les sommes réunies ne s'élèvent qu'à 3,2 milliards de dollars pour le moment.

Enfin, un autre casse-tête pour les promoteurs de ces projets consistera à obtenir les autorisations réglementaires dans les différents pays de la planète pour pouvoir y offrir leurs services. Globalstar l'a bien compris, qui a d'emblée entraîné dans son projet des opérateurs téléphoniques (France Télécom notamment). Pour Celestri, Motorola compte s'appuyer sur différents opérateurs dans le monde afin qu'ils revendent ce service auprès des entreprises et du grand public.

Philippe Le Cœur

## Malgré les progrès technologiques les systèmes restent coûteux

**LE TÉLÉPHONE** par dialogue direct avec un satellite semble, a priori, techniquement peu raisonnable, astronomiquement coûteux et peu confortable. La seule liaison individuelle de ce type reste aujourd'hui, pour le grand public, la réception de la télévision. Un récepteur de 60 à 90 cm de diamètre placée sur le toit ou le balcon de la maison est nécessaire pour capter le signal émis par les satellites placés en orbite géostationnaire, c'est-à-dire situés à 36 000 km d'altitude. Une installation plutôt encombrante s'il s'agit d'en équiper un téléphone portable. Pourtant, d'ici à la fin du siècle, les satellites réaliseront ce petit miracle avec des téléphones mobiles dont la puissance ne dépassera pas celle des modèles actuels, c'est à dire 2 watts...

Pour résoudre ce problème, deux solutions : augmenter la taille de l'antenne de réception sur le satellite ou rapprocher ce dernier de l'utilisateur. Le projet East de Matra Marconi Space a choisi la première option afin de simplifier la gestion du système (*Le Monde* du 13 juin 1996). Un seul satellite géostationnaire desservira l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. Il sera muni d'une oreille de géant : une parabole d'un diamètre de 12 mètres, environ quatre fois supérieur à celui des antennes des autres satellites non géostationnaires.

Le déploiement d'un engin d'une telle taille, initialement plié à la façon d'un parapluie, n'ira pas sans poser quelques problèmes tech-

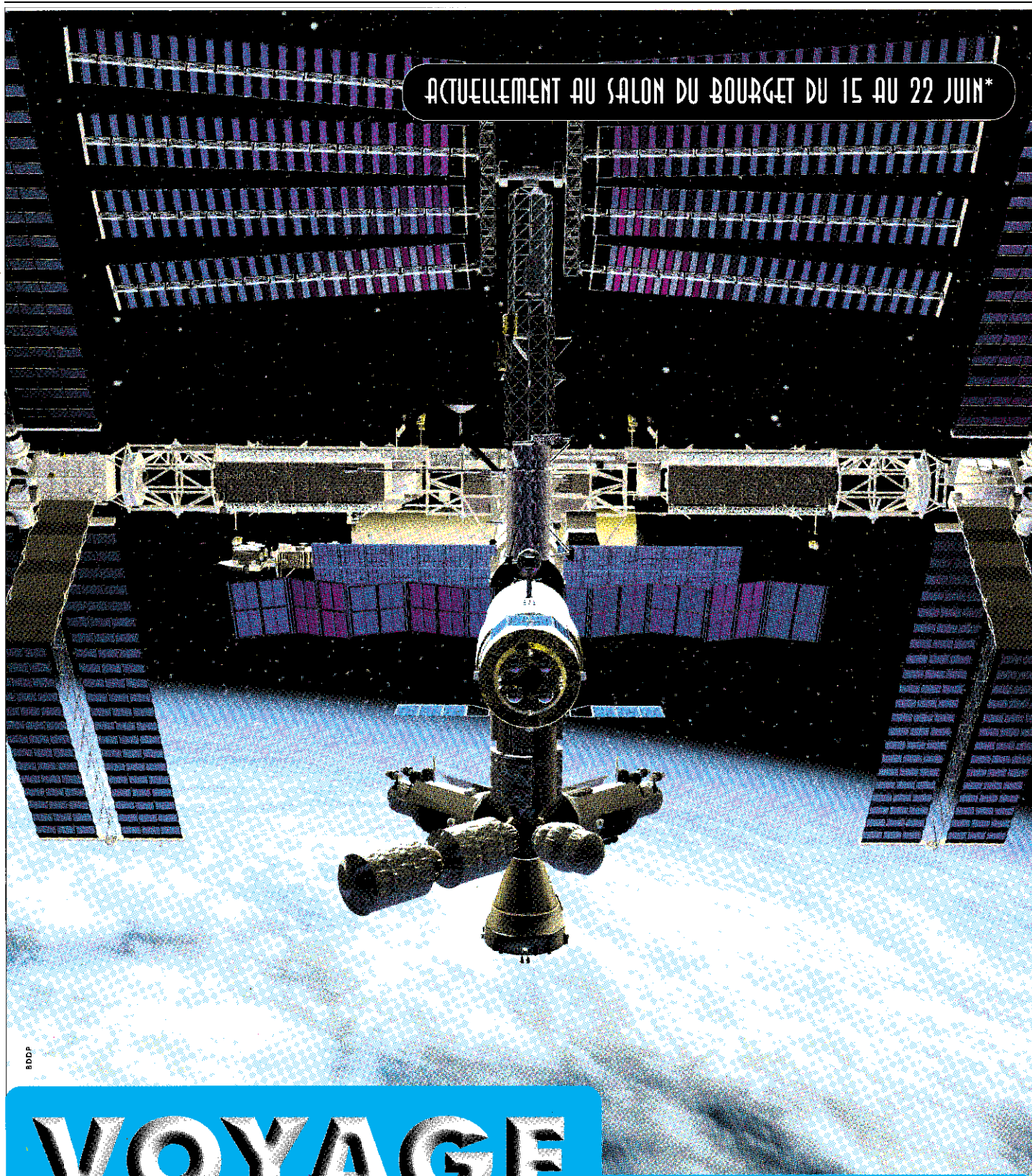
niques. Par ailleurs, l'accès direct aux satellites géostationnaires n'est pas toujours facile. Dans les pays du nord de l'Europe, par exemple, la forte inclinaison du faisceau sur l'horizon le rend sensible aux obstacles physiques.

**COMPATIBLES GSM**

Selon Matra Marconi Space, maître d'œuvre du projet, la qualité de communication obtenue sera comparable à celle du téléphone mobile GSM. Les téléphones portables pèseront 200 grammes et consommeront, en moyenne, 250 mégawatts. Ils seront compatibles GSM-satellite et basculeront du système cellulaire terrestre à la solution aérienne, sans aucun doute plus coûteuse, en cas de besoin.

Le principal défaut de ce système réside dans la distance à parcourir par l'onde porteuse, qui induit un délai de 0,5 seconde perceptible lors d'une conversation. Les projets concurrents, Iridium de Motorola et GlobalStar de Loral, ont choisi l'autre option. En rapprochant les satellites de l'utilisateur, le délai de transmission tombe à 0,02 seconde... Par contre, le nombre de satellites nécessaire pour couvrir la surface de la Terre, en orbite aux alentours de 1 500 km d'altitude, augmente considérablement. De trois ou quatre unités pour les géostationnaires, on passe à 48 pour GlobalStar et 66 pour Iridium.

Michel Alberganti



# VOYAGE DANS LE FUTUR

Réalisation : PASCAL ROULIN, Producteur : AEROSPATIALE, Producteur délégué : FRANK BAGIANA (Silicon Worlds), Musique originale : CELMAR ENGEL.

\* SALLE DE CINÉMA DYNAMIQUE AEROSPATIALE - SALON DU BOURGET - STAND AEROSPATIALE A18 - HALL 2A

<http://www.aerospatiale.fr>

**AEROSPATIALE**



# Philips et Lucent Technologies marient leurs activités dans les terminaux téléphoniques

La nouvelle entité néerlandais-américaine devient le numéro un mondial du secteur

# Report de l'assemblée générale de Thomson SA

Le PDG majore les pertes à cause de la filiale multimédia. Il doit s'expliquer à Bruxelles

La nouvelle société, dénommée Philips Consumer Communication, sera contrôlée à 60 % par Philips et à 40 % par la société américaine, qui

est l'ex-branche d'AT&T. Son chiffre d'affaires total sera de l'ordre de 2,6 milliards de dollars (15 milliards de francs). Philips s'ouvre ainsi le

market américain et soutient son ambition de se hisser parmi les trois premiers fabricants mondiaux de téléphones mobiles d'ici à l'an 2000.

LE GROUPE néerlandais Philips Electronics et le groupe américain de télécommunications Lucent Technologies - l'ex-branche équipements d'AT&T, devenue une société indépendante en 1996 - ont annoncé, mardi 16 juin, leur intention de marier leurs activités de terminaux téléphoniques. L'opération devrait être bouclée le 1<sup>er</sup> octobre 1997. La nouvelle société, qui aura son siège aux Etats-Unis, dans le New Jersey, où est déjà basé Lucent Technologies, sera contrôlée à 60 % par Philips et à 40 % par la société américaine. Elle portera le nom de Philips Consumer Communication, l'entité que le groupe d'Eindhoven a créée en janvier 1996, notamment pour développer son activité dans les téléphones mobiles.

La nouvelle entité fabriquera et commercialisera à la fois des terminaux filaires classiques, des combinés sans fil, des radiotéléphones et des répondeurs. Ces produits représentent un marché mondial total de 20 milliards de dollars, qui progresse de 14 % par an selon les deux groupes. Philips

Consumer Communication nouvelle mouture devrait afficher un chiffre d'affaires total de l'ordre de 2,6 milliards de dollars : 1,5 milliard venant de Philips et 1,1 milliard venant de Lucent Technologies. Elle revendique la place de premier fabricant mondial dans les secteurs du téléphone filaire classique, du sans-fil et des répondeurs. Michael McTighe, quarante-trois ans, l'actuel directeur exécutif de Philips Consumer Communication, deviendra PDG de la nouvelle société ; il estime pouvoir conserver « la grande majorité » des 8 400 employés de Lucent et des 4 000 employés de Philips.

Philips et Lucent Technologies se connaissent bien. Lorsque le second s'appelait encore AT&T, ils ont tenté de faire cause commune, en Europe, dans les centraux téléphoniques. L'opération n'a certes pas été convaincante. Et Philips a fini par se désengager des équipements de téléphonie publique au début des années 90. Le groupe néerlandais a également abandonné ses activités dans les équipe-

ments pour réseaux de téléphonie mobile fin 1995. Il n'a conservé que les terminaux, plus proches de son métier traditionnel de fabricant d'appareils d'électronique grand public, activité dont le siège mondial a été installé en France, au Mans, où est également installée une unité de fabrication.

Avec cette opération, Philips peut espérer des économies d'échelle. Sa division Philips Consumer Communication est actuellement déficitaire et ne devrait afficher ses premiers bénéfices d'exploitation que fin 1997. Philips va tout particulièrement s'ouvrir le marché américain. Un point essentiel pour soutenir son ambition de se hisser parmi les trois premiers fabricants mondiaux de téléphones mobiles d'ici à l'an 2000.

« Pour figurer dans le Top 3 mondial, il faut jouer sur le marché américain, qui représente un bon tiers des achats mondiaux de téléphones », soulignait, il y a quelques mois, Louise Goss-Custard, la responsable du marketing international de Philips Consumer Communication. Philips vend déjà

des téléphones filaires à écrans outre-Atlantique, via sa filiale Magnavox. Mais cette activité est sans commune mesure avec celle de Lucent Technologies, premier fournisseur de terminaux téléphoniques sur le marché américain.

A l'inverse, Lucent Technologies va pouvoir accéder aux positions prises par Philips à l'international et tout particulièrement en Europe. L'ancienne branche d'AT&T n'a jamais réussi à s'implanter sur le Vieux Continent, à la fois en raison des lenteurs inhérentes à l'obtention des agréments nécessaires pour vendre des terminaux, mais aussi à cause de prix trop élevés. Le groupe américain, qui a perdu les marchés captifs dont il disposait avec AT&T, opérateur de services téléphoniques, va aussi pouvoir bénéficier du savoir-faire grand public de Philips et du poids de sa marque. « La frontière entre l'électronique domestique et la téléphonie s'estompe et il est cohérent d'ajouter nos activités », a commenté Rich McGinn, son PDG.

Philippe Le Cœur

THIERRY BRETON, PDG du groupe public Thomson depuis le mois de mars, va demander au tribunal de commerce le report au 31 juillet de son assemblée générale, comme cela a été fait au GAN (lire page 18). Il y a été autorisé par son conseil d'administration, réuni mardi 17 juin, qui a arrêté les comptes de 1996. Les pertes ont été réévaluées de 272 millions de francs par rapport aux prévisions initiales : le résultat net (part du groupe) s'établit à -3,7 milliards de francs, et la situation nette est négative de 7 milliards de francs.

La responsabilité en incombe à Thomson Multimédia (TMM), filiale à 100 % spécialisée dans la fabrication de téléviseurs. M. Breton en a également été nommé PDG il y a trois mois, tandis que Marcel Roulet conservait la présidence de Thomson-CSF, filiale d'électronique professionnelle dont Thomson SA détient 58 %.

Durement touchée par la guerre des prix, TMM voit ses parts de marché fondre depuis quelques mois, entraînant un

gonflement des stocks et une aggravation de ses pertes. Après un mauvais premier trimestre 1997, explique-t-on chez Thomson, l'exercice 1996 a donc dû être clos avec une perte revue à la hausse, afin de « tenir compte de la dévalorisation de ses stocks à la fin 1996 ».

Les interrogations liées à la privatisation de Thomson n'ont évidemment rien arrangé : la première tentative de cession de la totalité de ses activités au tandem Lagardère-Daewoo a échoué en décembre.

Le gouvernement d'Alain Juppé avait décidé, depuis, de remettre à plus tard la privatisation de TMM et de procéder, en attendant, à une recapitalisation du groupe de 11 milliards de francs, bénéficiant exclusivement à la filiale d'électronique grand public. Cette opération de renflouement n'a pas encore obtenu l'aval de la Commission de Bruxelles. Le report de l'assemblée générale, explique le communiqué publié par Thomson, « est rendu nécessaire pour finaliser les discussions avec

## Cinq pays pré-financent l'avion de transport militaire en Europe

CINQ PAYS européens, sur huit prévus à l'origine, ont lancé, mardi 17 juin, à Paris, un appel d'offres à leurs industriels pour qu'ils déposent, avant fin 1998, des offres définitives à partir desquelles le programme de l'avion de transport futur (ATF) pourra voir le jour (Le Monde du 17 juin). Cette décision a été prise par les représentants des délégués de l'armement de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne et de la Turquie. Les trois autres pays concernés par ce programme, la Grande-Bretagne, le Portugal et la Belgique, ont demandé un temps de réflexion et réservé leur position.

L'ATF est un quadriturbopropulseur militaire, susceptible d'acheminer ou de larguer des parachutistes et des équipements en usant de pistes sommairement aménagées, dans le cadre d'interventions extérieures. Les besoins de la France sont de 50 appareils pour 27 milliards de francs.

Après l'accord intervenu entre les états-majors des pays clients sur les caractéristiques et les performances de l'avion, la décision qui vient d'être prise permet aux constructeurs de l'ATF de lancer une phase nouvelle pour préparer l'appel d'offres qu'ils devront soumettre aux gouvernements et qui débouchera sur un programme aéronautique militaire mené selon des procédures en vigueur dans l'aviation commerciale. En clair, les industriels devront conduire en même temps le développement et la production de l'ATF - pour éviter des hausses de coût liées à des remises en cause des spécifications et des délais - pendant que les Etats impliqués s'engageront à passer

des commandes fermes et forfaitaires. Concrètement, cette phase dite de pré-lancement de l'ATF est censée donner une crédibilité politique à un projet qui en manquait jusqu'à présent. Elle devrait se traduire, entre autres conséquences, par un engagement financier, calculé sur une base nationale, de 150 millions de francs pour la France et de 180 millions de francs pour l'Allemagne.

On notera que, pour l'instant, la Grande-Bretagne, qui est l'une des puissances majeures dans le secteur aéronautique en Europe et dont un représentant participait au groupe de travail interministériel réuni à Paris, n'a pas donné son accord. L'armée de l'air britannique a, en effet, passé une commande ferme pour vingt-cinq avions Hercules C-130J auprès de Lockheed-Martin et pris trente autres exemplaires en option chez le même constructeur américain. Le C-130J est un concurrent direct, même s'il est moins moderne que ne le sera l'ATF du programme européen. Le Royaume-Uni, qui connaît des difficultés budgétaires et doit subir un retard d'un an dans la livraison de ses premiers C-130J, a demandé un temps de réflexion et donnerait sa réponse, durant l'été à ses cinq partenaires européens.

Le ministre français de la défense, Alain Richard, qui visitait le Salon du Bourget au moment de l'annonce du pré-lancement du programme ATF, s'est néanmoins déclaré « optimiste » sur les chances de voir la Grande-Bretagne rallier le projet à l'issue de sa période de réflexion.

Jacques Isnard

### DÉPÊCHES

■ **DASSAULT-AVIATION** : la CGT a protesté, mardi 17 juin, contre la volonté de la direction d'augmenter de 270 % les dividendes versés aux actionnaires pour 1996, et a demandé aux représentants de l'Etat de bloquer cette résolution, qui doit être entérinée en Assemblée générale le 24 juin. Selon la CGT, une telle augmentation des dividendes représente 319 millions de francs, « dont Serge Dassault, par l'intermédiaire de Dassault-Industrie, va s'attribuer la moitié ». « Nous pensons que ces sommes seraient plus utiles si elles restaient dans la société, car elles représentent 900 emplois », poursuit la CGT.

■ **AMERICAN EAGLE** : la première compagnie aérienne de transport régional du monde a annoncé, mardi 17 juin, 1,4 milliard de dollars de commandes fermes sur 67 avions brésiliens (Embraer) et canadiens (Bombardier), en moins d'une demi-heure, à l'occasion du Salon aéronautique du Bourget. La filiale d'American Airlines a par ailleurs pris des options portant l'enveloppe totale à environ 2,5 milliards de dollars, si elles sont toutes exercées.

■ **SIEMENS** : le groupe français Thomson-CSF et l'Allemand Siemens vont créer une société commune regroupant l'ensemble de leurs activités de gestion de trafic aérien, opération qui les place au deuxième rang mondial du secteur avec une part de marché de 20 % environ. La nouvelle société sera détenue à 60 % par Thomson-CSF et à 40 % par Siemens AG, et réalisera un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de francs en 1997. Baptisée Airsys ATM, elle emploiera 1 620 personnes.

■ **AIRBUS** : le transporteur international DHL a signé une lettre d'intention pour l'achat de trois appareils A300B4-200. Il avait récemment décidé d'acheter sept A-300 B4 à sa flotte.

BBP

**OLA**

Pensé pour toutes les poches.

**OLA**

Tout simplement

itinéris

Vario 800 505 800

France Telecom Mobiles

# L'avenir des groupes financiers publics suspendu au discours de politique générale de M. Jospin

La recapitalisation du GAN devrait se faire rapidement

Le premier ministre va devoir se livrer à un exercice difficile pour concilier d'un côté les promesses de non-privatisation et pouvoir de l'autre renflouer cer-

taines entreprises publiques et respecter les engagements pris vis-à-vis de la Commission européenne par les précédents gouvernements. Les dossiers du

GAN, de sa filiale bancaire, le CIC, du Crédit Lyonnais, du Crédit Foncier de France, de la Société Marseillaise de Crédit et de la Banque Hervet sont en suspens.

**PLUS QUE TOUT AUTRE**, le secteur financier attend la manière dont le premier ministre va aborder un certain nombre de sujets. Les privatisations tout d'abord. Le dossier le plus chaud, celui de l'assureur GAN, a eu droit aux indications les plus précises quant à l'orientation du gouvernement. Vendredi 13 juin, le ministre des finances a demandé un report de l'assemblée générale prévue le 30 juin pour « mener à bien les discussions avec la Commission européenne » (*Le Monde* daté des 15 et 16 juin). Mardi 17 juin, le président du GAN, Didier Pfeiffer, a demandé au président du tribunal de commerce Paris de l'autoriser à reporter son assemblée au plus tard le 15 septembre. L'autorisation lui a été octroyée le même jour.

Le délai du 15 septembre, défini en étroite concertation avec le gouvernement, confirme l'idée selon laquelle le nouveau pouvoir travaille sur un calendrier court. Compte tenu des quarante-cinq jours réglementaires entre la convocation et la tenue d'une

assemblée générale, le gouvernement se donne donc un seul mois supplémentaire pour fixer avec Bruxelles les contreparties demandées au GAN en échange de l'aide de 20 milliards promise en février par Jean Arthuis... et confirmée par Bercy la semaine dernière. Ces deux éléments fondamentaux – l'urgence et l'enveloppe – étant acquis, reste à définir les moyens d'honorer la recapitalisation de l'assureur.

## GRAND ÉCART

Le premier ministre va devoir à nouveau réussir un grand écart entre ses promesses de non-privatisation – même si elles ont été agrémentées d'une certaine dose de pragmatisme par les déclarations de son entourage – et le besoin de certaines entreprises publiques. On voit mal M. Jospin évacuer le sujet des privatisations. Fera-t-il une grande déclaration de principe atténuée par des considérations particulières ? Justifiera-t-il la nécessité de poursuivre les privatisations par des exigences supra-nationales

(européennes) ou fera-t-il porter à ses prédécesseurs la responsabilité d'engagements désormais incontournables ? La question est encore ouverte. Sur le GAN – et donc sur sa filiale bancaire le CIC, que le gouvernement Juppé a promis de privatiser pour renflouer sa maison mère, comme sur les autres dossiers en cours, le Crédit Lyonnais, le Crédit Foncier de France, la Société Marseillaise de Crédit, la Banque Hervet...

Les assureurs et les banquiers se demandent avec impatience, si ce n'est inquiétude, si le premier ministre évoquera – et dans ce cas en quels termes – deux sujets qui leur tiennent à cœur : les fonds de pension et l'assurance-vie. S'agissant des fonds de retraite, la loi portant sur leur création a été votée fin janvier et promulguée fin mars mais aucun décret d'application n'a encore été publié. La profession, qui a misé sur le développement de cette nouvelle forme d'épargne retraite, craint que la loi reste dans les limbes encore un certain temps.

L'assurance-vie est un sujet

autrefois plus épineux : il est à peu près inévitable que le premier ministre évoque une redistribution entre les revenus du travail et ceux du capital. Se contentera-t-il là aussi de rester sur des termes généraux ou citera-t-il nommément l'assurance-vie ? La fiscalité du placement préféré des Français est régulièrement remise en cause. Les avantages fiscaux à l'entrée ont déjà été supprimés, elle est soumise à la CSG et à la CRDS. Sa fiscalité sera-t-elle alourdie ? Pour les professionnels, ce serait une erreur de risquer une réorientation de cette « pompe à finance » de quelque 400 milliards de francs vers d'autres cieux. Signe de l'importance de l'enjeu pour la Fédération française des assurances, elle a élu, mardi 17 juin, à la tête du Groupement des assurances de personnes, en charge notamment des questions d'assurance-vie, Patrick Peugeot, président de La Mondiale et ancien membre du cabinet de Jacques Delors au ministère des finances.

Babette Stern

## Le mariage Suez et Lyonnaise des eaux revigore les deux sociétés

**JEUDI 19 JUIN** au soir, Suez et la Lyonnaise des eaux ne formeront plus qu'un seul groupe. « Il n'y aura pas de retour en arrière possible », répète Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise et Gérard Mestrallet, PDG de Suez. Les équipes s'activent, depuis deux mois, pour préparer cette opération, dessiner une nouvelle organisation, se répartir les tâches.

Supervisé par un conseil de surveillance, présidé par Jérôme Monod et vingt administrateurs, le nouveau groupe sera dirigé par un directoire composé de quatre personnes. Gérard Mestrallet en assurera la présidence aux côtés François Jaclot (ex-directeur général adjoint de Suez), Guy de Panafieu (ex-vice-président, directeur général de la Lyonnaise) et Philippe Brogniart (ex-directeur général de la Lyonnaise).

Le groupe, selon nos informations, adoptera une organisation par métiers (eau, énergie, propreté, communication, BTP, services financiers...) et par fonctions (finances, relations humaines, communication, recherche et développement...). Chaque membre du directoire aura à la fois des responsabilités dans des métiers déterminés en fonction des compétences passées de chacun, afin de permettre le mélange entre les deux anciens groupes.

Pour l'instant, rien en devrait être modifié en dehors des structures de direction. Les deux groupes n'ayant pas d'activité commune, les

salariés ne devraient pas redouter des menaces sur l'emploi. Le mariage avec Suez va apporter à la Lyonnaise un changement de dimension. Jusqu'alors de taille moyenne, il va devenir un des tous premiers mondiaux dans les services collectifs, avec une puissance décuplée : le nouveau groupe, pesant 210 milliards de chiffre d'affaires, table sur un autofinancement de 16 milliards par an. Il s'est fixé comme objectif de doubler son bénéfice net pour atteindre les 7 milliards de francs d'ici à cinq ans.

## DOUTE ET PRUDENCE

Portée par cette ambition, chaque branche se sent pousser des ailes. Déjà, dans les réunions stratégiques, les dirigeants examinent des dossiers qu'ils n'auraient pas osé ouvrir auparavant. Le nouveau groupe veut se montrer encore plus entreprenant dans l'eau, secteur où il a déjà acquis une forte implantation internationale. Dans l'énergie, Tractebel va pouvoir multiplier ses efforts pour prendre pied sur des contrats internationaux de production d'électricité. Dans la propreté, l'horizon s'ouvre aussi pour les filiales française et belge du groupe. Suez-Lyonnaise devrait leur donner les moyens qu'elles n'ont jamais eus pour acquérir une dimension mondiale.

Le doute subsiste, en revanche, dans le domaine de la communication (M6, câble, TPS). Présenté comme un secteur à simple

vocation européenne, il ne semble pas être appelé à connaître de grands développements, le groupe cherchant à valoriser au mieux sa position. La prudence est aussi grande dans les télécommunications. Sollicité par le groupe Bouygues pour prendre une participation dans sa société de télécommunications fixes, le groupe se donne quelques mois de réflexion. Si une mise en commun des réseaux câblés avec Bouygues pour faire passer du téléphone paraît possible, une entrée dans le capital de la société de télécommunications semble plus problématique.

Quant aux « métiers d'appui » du groupe (BTP, services financiers, participations), les dirigeants semblent vouloir prendre leur temps pour décider de leur avenir. Des premiers désengagements ont eu lieu depuis l'annonce de la fusion : GTM Entrepose (BTP) a vendu sa filiale espagnole ; Suez a cédé Factorheller (services financiers) et la société d'épargne viagère. Elle devrait vendre d'ici à la fin de l'année sa participation dans Arbed (5 %), diminuer de moitié sa présence dans Saint-Gobain (6,5 %), voire sortir d'Union minière, si la Bourse le permet. Ces cessions « tranquilles » devraient se poursuivre, au fur et à mesure que le groupe aura besoin d'argent pour financer son développement mondial dans les services.

Martine Orange

## Usinor veut démontrer que le social est bon pour l'actionnaire

**TOUJOURS** liée dans l'imaginaire français aux plans sociaux à répétition et aux restructurations, la sidérurgie est paradoxalement un des secteurs industriels dont l'horizon semble le plus dégagé.

« Nous aurons peut-être des besoins d'adaptation ponctuels mais nous ne devrions pas connaître de plans sociaux majeurs dans les années à venir », affirme Jean-Claude Georges-François, directeur général adjoint chargé des ressources humaines du groupe Usinor. Pourtant « la baisse tendancielle des prix n'est pas toujours compensée par la baisse du coût des facteurs, en particulier du travail », rappelle Alain Bertrand, directeur de la communication. Mais les dirigeants d'Usinor estiment pouvoir être optimistes en raison de la politique sociale mise en œuvre depuis 1990. « Nous avons été jusqu'ici discrets car nous avons préféré bâtir avant de commenter », explique Jean-Claude Georges-François. L'heure est donc au bilan d'étape.

Après une quinzaine d'années de restructuration, l'acte fondateur de la nouvelle stratégie sociale est l'accord ACAP 2000 (Accord pour la conduite de l'activité professionnelle), signé le 17 décembre 1990 avec quatre syndicats (CFDT, CFTC, CGC, FO) devenus depuis majoritaires. Cet accord consiste à abandonner peu à peu la logique de poste de travail pour organiser la production à partir des compétences acquises par les salariés. « Si nous ne développons pas les compétences de notre personnel, nous sommes morts », résume Jean-Claude Georges-François. Le pari

était audacieux : chaque direction devait définir les compétences dont elle avait besoin puis évaluer les compétences de ses salariés et enfin établir des parcours formation ou des parcours de mobilité professionnelle pour combler les lacunes. Surtout, Usinor décidait d'adapter au fur et à mesure son organisation du travail en fonction des nouvelles compétences de ses équipes. Dans la plupart des entreprises, c'est au contraire le schéma inverse qui prédomine.

La mise en place d'ACAP 2000 a été laborieuse. 1991 a été consacrée à en faire comprendre le principe, tant à l'encadrement qu'aux équipes syndicales, puis en 1992 et 1993 le projet a connu deux années de paralysie dues à la récession économique. Ce n'est qu'à partir de 1994 et 1995 que les équipes de direction se sont vraiment emparées de l'accord. Selon la direction, 80 % à 90 % du personnel ont aujourd'hui eu leur premier entretien pour évaluer leurs compétences et la moitié sont engagés dans un processus qualifiant. Celui-ci est suffisamment avancé pour que la direction puisse désormais chercher à développer le temps partiel de l'ensemble des salariés. Objectif : réaliser les 3 % de gains de productivité annuels sans licencier, voire en embauchant.

Dans une entreprise où l'on ne compte que quelques centaines de salariés de plus de cinquante-cinq ans, puisque les départs à cinquante ans étaient la règle jusqu'au début des années 90, le développement du temps partiel choisi constituait la seule possibilité pour

réduire la masse salariale sans plan social. En France, 3 501 personnes sur 43 886, soit 8,8 % des effectifs, travaillent à temps choisi. Cela a permis de sauvegarder l'équivalent de 1 140 emplois à plein temps. Fin 1997, la direction espère franchir la barre de 10 % de salariés en temps aménagé contre 3,6 % seulement fin 1995.

## Ces méthodes incitent à travailler non pas plus durement mais plus intelligemment

Sans la logique des compétences, qui rend les salariés à la fois plus qualifiés et polyvalents, l'organisation du travail d'Usinor n'aurait pas pu s'adapter à ces nouvelles formes de travail, estime la direction. Cette politique a même permis au groupe de recruter à nouveau : 192 personnes en 1994, 540 en 1995 et 773 en 1996. Un volume d'embauche qui devrait se maintenir pour les années à venir. La pyramide des âges est en effet telle qu'entre 2003 et 2005, 1 500 personnes partiront chaque année en retraite. Ce nombre atteindra même 2 800 entre 2006 et 2010. D'où la quasi-certitude de la direction de n'avoir pas de plan social majeur à mener d'ici à cette étape.

Après quelques années de doute, l'équipe de Francis Mer, président

du groupe, a désormais la conviction que la voie choisie est la bonne. Flattés mais encore vaguement inquiets, ces dirigeants constatent d'ailleurs que leurs concurrents anglo-saxons s'intéressent de plus en plus à la « logique-compétences ». Il restait, pour les dirigeants d'Usinor, à convaincre les actionnaires que l'argent était bien investi dans la formation et les nouvelles organisations du travail.

Trois économistes, a priori sceptiques face aux questions de management, Casey Ichniowski (université de Columbia), Kathryn Shaw (université Carnegie Mellon) et Giovanna Prennushi (Banque mondiale) ont passé au crible les résultats de vingt-six usines sidérurgiques aux Etats-Unis (« Le Monde Initiatives » du 30 avril). Leur conclusion est sans appel. Les lignes de production les plus performantes sont celles qui ont adopté un « système de travail à haute performance » dont les caractéristiques sont les suivantes : polyvalence des salariés, sécurité de l'emploi, sélection très sévère lors du recrutement, formation intensive, intérêt pour les résultats et communication intense entre l'encadrement et les ouvriers. Selon ces économistes, ces méthodes créent un climat de confiance et incitent les salariés à travailler non pas plus durement mais plus intelligemment.

Francis Mer espère en convaincre les fonds de pension américains et les autres actionnaires.

Frédéric Lemaître

## LVMH s'invite au capital de GrandMet

Le groupe de luxe espère remettre en cause le rapprochement avec Guinness

**BERNARD ARNAULT** accentue sa pression sur les britanniques Guinness et Grand Metropolitan (GrandMet), dont le patron de LVMH veut empêcher la fusion annoncée. Après avoir sollicité l'arbitrage de la Chambre de commerce internationale, vendredi 13 juin, le groupe de luxe a annoncé, mardi 17 juin, qu'il avait acheté, pour près de 260 millions de francs, 4,75 millions d'actions GrandMet à la Bourse de Londres. Une intrusion pour l'instant modeste (0,23 % dans le capital du géant britannique des spiritueux, mais qui se veut un signal clair de la détermination du groupe français à s'opposer à la constitution du futur groupe GMG Brands, dont M. Arnault, premier actionnaire de Guinness, ne supporte pas d'être tenu à l'écart. En tentant d'enfoncer un coin entre ses actionnaires et ses dirigeants, LVMH espère forcer GrandMet à reconsidérer son choix.

La tactique du patron français apparaît désormais clairement. D'une main, il continue de proposer aux Britanniques son propre

schéma de regroupement des vins et spiritueux, au sein d'une société indépendante à laquelle LVMH apporterait sa filiale de champagne et cognac Moët-Hennessy, dont Guinness est actionnaire à 34 %. De l'autre, il brandit le bâton, juridique et boursier. La CCI internationale dira si la fusion Guinness-GrandMet constitue un changement de contrôle de Guinness, tel que défini dans les accords de partenariat signés avec LVMH. Celui-ci espère ainsi faire jouer la clause lui permettant de racheter les dix-sept filiales de distribution co-détenues avec Guinness à leur valeur comptable, puis de commercialiser en exclusivité pendant dix ans les marques apportées par le brasseur irlandais à ces filiales. Ce qui reviendrait à priver dès sa naissance GMG Brands d'une bonne part de son réseau international de distribution, sauf à passer par les fourches Caudines de LVMH, par ailleurs numéro un mondial des magasins hors taxe avec DFS...

Pascal Galinier

## Ugine abandonne son projet d'usine inox en Chine

**UGINE**, la filiale d'aciers inoxydables d'Usinor, a décidé d'abandonner le projet de construction d'usine de laminage en Chine. L'importance des droits de douane, la médiocre qualité des produits intermédiaires, des difficultés avec son partenaire chinois ont amené le groupe à tirer un trait sur ce dossier, il y a une quinzaine de jours.

Au début de l'année, Ugine avait dû aussi renoncer à un projet d'usine en Inde, son partenaire indien ayant des difficultés financières. Ugine reste, toutefois, pour Usinor le principal vecteur de développement international. La société a créé, en 1994, un site de laminage à froid d'inox en Thaïlande (Thainox), en partenariat avec des investisseurs locaux. La capacité de cette usine est en train d'être triplée pour être porter à plus de 160 000 tonnes.

## Elf Atochem poursuit ses investissements chinois

**ELF ATOCHEM** a annoncé, mardi 17 juin, son association avec la firme chinoise Wuhan organic chemicals industry corp (WOCIC) pour produire du chlorure de benzyle, une matière première qui entre notamment dans la composition de l'acide phénylacétique, servant à la fabrication d'antibiotiques. Cet engagement nécessitant un investissement de 20 millions de dollars (110 millions de francs), est l'un des treize projets en cours de réalisation par le groupe en Chine. Avec l'ensemble de ces projets chinois, le groupe devrait atteindre en l'an 2000 la barre des 500 millions de dollars (2,5 milliards de francs) de chiffre d'affaires. La part de ce pays dans l'activité globale du groupe passera de 2 à 4 %.

## DÉPÊCHES

■ **BANQUE DU PHÉNIX** : les Assurances Générales de France (AGF) et ABN-Amro France ont annoncé, mardi 17 juin, la conclusion au 30 juin de la cession de la Banque du Phénix, filiale de l'assureur français, à la banque néerlandaise, prévue dans un accord signé en 1996 (*Le Monde* du 24 novembre 1996). A cette date, les actifs de banque et de services de la Banque générale du Phénix et du Crédit chimique appartenant aux AGF seront cédés au groupe ABN AMRO France. La cession donnera naissance à une nouvelle banque, dénommée Banque du Phénix, dont le conseil de surveillance sera présidé par Roger Papaz, et le directoire, par Nicole Bouton.

■ **ARTÉMIS** : François Pinault a demandé la mise sous séquestre du quart du capital de son holding familial Artémis (qui contrôle le groupe Pinault-Printemps-Redoute), actuellement détenu par le Consortium de réalisation (CDR), la structure qui porte les actifs sortis du Crédit Lyonnais. L'assignation déposée en référé devant le tribunal de commerce de Paris en fin de semaine dernière « sera examinée vendredi à 10 h 30 » selon le Tribunal. Elle précède une action en justice sur le fond.

■ **SHELL** : la compagnie pétrolière anglo-néerlandaise a été accusée, mardi 17 juin, par l'association Human Rights Watch de financer l'armée colombienne dans le cadre d'un accord secret pour assurer la sécurité de ses opérations sur les champs de la région d'Arauca. Shell ainsi que deux autres compagnies auraient signé le 12 septembre 1996 un « accord secret » qui prévoit de fournir « des aides sous diverses formes à l'armée colombienne » dans une région où la guerrilla est très active.

■ **AIR FRANCE** : interrogé sur l'éventuelle privatisation de la compagnie aérienne, le nouveau ministre des transports, M. Gaysot, qui participait au conseil des ministres européens, a répondu : « Le jour où je ne serai plus là, vous direz, ça y est, c'est privatisé ». Selon des proches du dossier, la direction d'Air France s'inquiète. Sa politique d'alliances internationales et de réduction des coûts pourrait être compromise par une non-privatisation.

■ **ELECTRICITÉ DU PORTUGAL** : Suite à l'introduction en Bourse de 30 % du capital d'Electricidade de Portugal (EDP), lundi 16 juin, les actions ont progressé de 38 % à 3 099 escudos (103,50 francs) dès le premier jour de cotation par rapport à son prix de vente. La deuxième phase de privatisation du groupe n'interviendra pas avant 1999, selon le président, Antonio de Almeida.

■ **THOMAINFOR** : les salariés de l'ex-filiale de Thomson-CSF rachetée en février par l'Américain Libra Global Service (LGS), se sont mis en grève mardi 17 juin pour réclamer le maintien de l'emploi dans leur entreprise (1 200 personnes) menacée de dépôt de bilan et exiger la réintégration dans Thomson-CSF. Certains devaient manifester mercredi 18 juin à Paris devant le ministère de l'Industrie.

■ **BOUYGUES TELECOM** : Popérateur de téléphone mobile, un an après l'entrée en service de son réseau, revendique 170 000 abonnés.

NEUF ET RÉSIDENTIEL

FICHE PRATIQUE du 17.06.1997

Une fiche de la *Revue Immobilière* et rédigée par les spécialistes du marché immobilier.

**Investissement locatif : défiscaliser avec l'amortissement Périssol**

Depuis la mise en place de l'amortissement Périssol, l'investissement dans l'immobilier locatif connaît une réelle envolée. Les raisons de ce succès : une baisse significative de l'impôt à payer pour l'investisseur. Explications.

Deuxième mesure incitative en matière d'investissement, le dispositif Périssol permet à tout propriétaire de logement loué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1987, et à 31 décembre 1998 l'année suivante, de bénéficier d'un abattement de son impôt sur le revenu de 30% du montant de son investissement sur une période de 20 ans. Ce dispositif est applicable à tous les logements, quelle qu'en soit la destination. L'investissement doit être une demande sur satisfaction de réserves.

**Les logements concernés**

Le dispositif s'applique aux occupants acquiescents, aux logements habités par un seul ou plusieurs occupants, les logements de plus de 150 m<sup>2</sup>, les logements qui ont subi une transformation, ainsi qu'aux bureaux et autres locaux et bureaux transformés en logements. Pour bénéficier de l'amortissement Périssol, il faut que le logement ait été loué au 1<sup>er</sup> janvier 1987, et qu'il soit affecté à la résidence secondaire de ses occupants. Quant au droit de logement, le propriétaire est libre d'opter entre une personne physique ou une personne morale (société ou

société d'exploitation), hôtel, restaurant, club de tourisme, par exemple, laquelle, sans limitation de logement à une personne physique, assure au moins un logement à un particulier de ses membres, ou à un particulier sur son personnel. Autre mesure incitative, l'abattement peut être également réservé à un membre de la famille à titre d'habitation, à condition de ne pas bénéficier d'un crédit d'impôt.

**Amortissement, mode d'emploi**

Le dispositif Périssol permet à l'investisseur de déduire de ses revenus imposables 10% du prix d'achat (selon son état) sans limitation, pendant les cinq premières années de son amortissement. Ce dispositif est applicable à tout logement, quelle qu'en soit la destination, quelle que soit la date de son acquisition. Il faut cependant que le logement ait été loué au 1<sup>er</sup> janvier 1987, et qu'il soit affecté à la résidence secondaire de ses occupants. Quant au droit de logement, le propriétaire est libre d'opter entre une personne physique ou une

**Jusqu'à 110 000 F de déficit imputable**

Le déficitaire d'investissement locatif, qui n'a pu bénéficier d'un crédit d'impôt, peut bénéficier d'un déficit imputable de 110 000 F de déficit imputable sur son revenu global. Rappelons que pour bénéficier de ce dispositif, l'investissement doit être une demande sur satisfaction de réserves.

Pour d'autres conseils, consultez **IMMO NEUF**, le mensuel de l'immobilier en vente 20 F chez votre marchand de journaux.



Plus de 300 pages de conseils et d'adresses

Communiqué

16<sup>e</sup> arrondissement

**44 rue de Longchamp**  
 4 appartements de 210 m<sup>2</sup> à 240 m<sup>2</sup> avec piscine, jardin, parking, garage, cave, chauffage central, climatisation, ascenseur, vue sur parc et château de Longchamp.  
 Réf. 16.01.44.12.01.20

FRANCE CONSTRUCTION  
 106 rue de l'Université - 75007 Paris  
 Tél. 01 47 12 54 44



**Les Jardins d'Autant**  
 111 m<sup>2</sup> à 125 m<sup>2</sup>  
 4 appartements de 210 m<sup>2</sup> à 240 m<sup>2</sup> avec piscine, jardin, parking, garage, cave, chauffage central, climatisation, ascenseur, vue sur parc et château de Longchamp.  
 Réf. 16.01.44.12.01.20

FRANCE CONSTRUCTION  
 106 rue de l'Université - 75007 Paris  
 Tél. 01 47 12 54 44



19<sup>e</sup> arrondissement

**L'Orée du Parc**  
 111 m<sup>2</sup> à 125 m<sup>2</sup>  
 4 appartements de 210 m<sup>2</sup> à 240 m<sup>2</sup> avec piscine, jardin, parking, garage, cave, chauffage central, climatisation, ascenseur, vue sur parc et château de Longchamp.  
 Réf. 16.01.44.12.01.20

FRANCE CONSTRUCTION  
 106 rue de l'Université - 75007 Paris  
 Tél. 01 47 12 54 44



20<sup>e</sup> arrondissement

**La Cour des Vignes**  
 111 m<sup>2</sup> à 125 m<sup>2</sup>  
 4 appartements de 210 m<sup>2</sup> à 240 m<sup>2</sup> avec piscine, jardin, parking, garage, cave, chauffage central, climatisation, ascenseur, vue sur parc et château de Longchamp.  
 Réf. 16.01.44.12.01.20

FRANCE CONSTRUCTION  
 106 rue de l'Université - 75007 Paris  
 Tél. 01 47 12 54 44



PARIS

10<sup>e</sup> arrondissement

**Residence Saint-Martin**  
 111 m<sup>2</sup> à 125 m<sup>2</sup>  
 4 appartements de 210 m<sup>2</sup> à 240 m<sup>2</sup> avec piscine, jardin, parking, garage, cave, chauffage central, climatisation, ascenseur, vue sur parc et château de Longchamp.  
 Réf. 16.01.44.12.01.20



RÉGION PARISIENNE

92 Boulogne-Billancourt

**SPECIAL INVESTISSEMENT PERISSOL**  
 111 m<sup>2</sup> à 125 m<sup>2</sup>  
 4 appartements de 210 m<sup>2</sup> à 240 m<sup>2</sup> avec piscine, jardin, parking, garage, cave, chauffage central, climatisation, ascenseur, vue sur parc et château de Longchamp.  
 Réf. 16.01.44.12.01.20



93 Pantin

**PARIS OUEST**  
 111 m<sup>2</sup> à 125 m<sup>2</sup>  
 4 appartements de 210 m<sup>2</sup> à 240 m<sup>2</sup> avec piscine, jardin, parking, garage, cave, chauffage central, climatisation, ascenseur, vue sur parc et château de Longchamp.  
 Réf. 16.01.44.12.01.20



15<sup>e</sup> arrondissement

**Villa Marmontel**  
 111 m<sup>2</sup> à 125 m<sup>2</sup>  
 4 appartements de 210 m<sup>2</sup> à 240 m<sup>2</sup> avec piscine, jardin, parking, garage, cave, chauffage central, climatisation, ascenseur, vue sur parc et château de Longchamp.  
 Réf. 16.01.44.12.01.20



94 Maisons-Alfort

**STIM BATIR**  
 111 m<sup>2</sup> à 125 m<sup>2</sup>  
 4 appartements de 210 m<sup>2</sup> à 240 m<sup>2</sup> avec piscine, jardin, parking, garage, cave, chauffage central, climatisation, ascenseur, vue sur parc et château de Longchamp.  
 Réf. 16.01.44.12.01.20



**Le Bellevue**  
 111 m<sup>2</sup> à 125 m<sup>2</sup>  
 4 appartements de 210 m<sup>2</sup> à 240 m<sup>2</sup> avec piscine, jardin, parking, garage, cave, chauffage central, climatisation, ascenseur, vue sur parc et château de Longchamp.  
 Réf. 16.01.44.12.01.20



ACQUISITION D'UN LOGEMENT NEUF : QUELLES SONT VOS GARANTIES

Vous allez acquérir ou vous venez d'acquérir un logement neuf. Sachez que vous bénéficiez de trois garanties :

- La garantie de parfait achèvement qui couvre les obligations contractuelles de l'acheteur pendant la première année suivant la réception.
- La garantie de bon fonctionnement qui porte sur les éléments d'équipement installés ou fournis, et sur les éléments qui peuvent être fournis ou installés sans délai par le constructeur, ou les éléments qui peuvent être fournis ou installés sans délai par le constructeur.
- La garantie décennale qui couvre les dommages qui portent atteinte à la solidité de l'ouvrage ou qui entraînent la destruction ou le dommage de l'ouvrage.

La garantie de bon fonctionnement et la garantie décennale couvrent uniquement les vices cachés et est émise en dehors de tout contrat de garantie ou de réserve au moment de la réception.

Les deux autres garanties ne peuvent être mises en œuvre qu'à la date de réception de l'ouvrage.

La mise en œuvre de ces garanties est à demander selon les modalités de votre contrat de vente ou de votre règlement de copropriété.

FRANCE CONSTRUCTION  
 106 rue de l'Université - 75007 Paris  
 Tél. 01 47 12 54 44



**NEUF ET RÉSIDENTIEL C'EST CHAQUE MERCREDI (daté jeudi) POUR ACHETER, INVESTIR...**

# IMMOBILIER

## LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

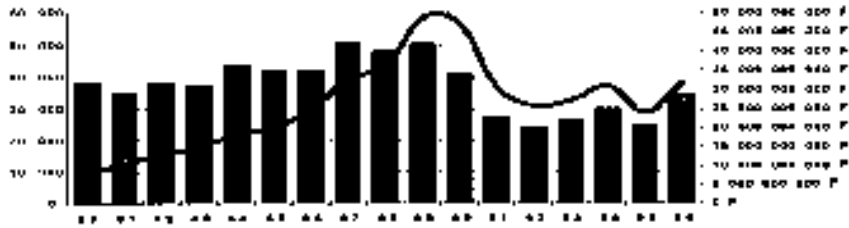


Le volume des apports en biens libres à Paris s'accroît légèrement au regard d'annonces du marché immobilier à Paris en 1996.

En effet, l'augmentation du volume des ventes sur cette dernière année a été favorisée par les dispositions fiscales qui permettent de réduire de 15% les droits d'enregistrement perçus sur les collectivités locales lors de toute mutation immobilière.

Cette augmentation du volume des ventes a engendré parallèlement une décélération de la baisse des prix à Paris et une augmentation significative du chiffre d'affaire.

Évolution annuelle comparée du volume et du chiffre d'affaires des appartements en biens libres à Paris depuis 1989 (en millions de francs)



Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er  
Téléphone: 01 44 82 24 28

### VENTES

#### APPARTEMENTS

##### 1<sup>er</sup> arrond.

M<sup>e</sup> Louvre, imm. XVII<sup>e</sup>, pdt, pel. hsp 5-6 p. à rafraî. 130 m<sup>2</sup>, charme. T. : 01-43-35-18-36

##### 4<sup>e</sup> arrond.

QUAI DE BÉTHUNE  
Saint-Louis, 80 m<sup>2</sup>, occupé 77 ans. SANS LOYER  
1 350 000 F. 01-42-65-07-57

##### 5<sup>e</sup> arrond.

Arènes Lutèce 3 p. de t., asc., vue dég., 3 p. 80 m<sup>2</sup>, b. plan soleil, ref. nf. 01-43-35-18-36

Proche Panthéon, immeuble pierre de t., asc., duplex 6 p. aux 2 derniers étages, parking, PRIX À DÉBATTRE  
Tél. : 01-42-72-33-25

TOURNEFORT  
Studio : cuis., bains, poutres 620 000 F. 01-45-40-97-49

CARDINAL-LEMOINE  
Studio 20 m<sup>2</sup> récent, calme et ensoleillé. 430 000 F  
Part. 01-46-34-11-28

JARDIN DES PLANTES  
2 p. 55 m<sup>2</sup>, enr., parfait état, calme  
Notaire : 01-44-77-37-63

##### 6<sup>e</sup> arrond.

RASPAIL FLEURUS, tr. beau 7 p. 190 m<sup>2</sup> env. 4 300 000 F  
FLEURUS 01-45-44-22-36

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS  
Gd 3 p. s/jardin, balcon  
Terrasse, parking  
FLEURUS 01-45-44-22-36

SANTT-GERMAIN 5 p., 5<sup>e</sup> ét. asc., vue, soleil, service  
T. : 01-42-78-64-33

LUXEMBOURG, ancien, asc., beau 2-3 p. Px : 1 690 000 F  
MEL 01-42-84-28-28

DAUPHINE. Mixte hab. ou burx 92 m<sup>2</sup>, r.-de-ch. sur élégante cour pavée, claire, fleurie. Imm. ravalé.  
Idéal prof. lib.  
1 780 000 F. 01-44-07-37-05

EXCEPTIONNEL  
ODEON, imm. XVIII<sup>e</sup> rénové  
Gd studio, cuis., bains  
780 000 F. 01-45-40-97-49

##### 7<sup>e</sup> arrond.

AV. DUQUESNE  
5 P. 3 600 000 F  
Parfait état, rénové, 91  
1<sup>er</sup> ét. T. : 01-40-56-07-60

RUE DE BOURGOGNE  
Gd 2 p. 55 m<sup>2</sup> s/jolie cour  
CHARME PROVINCIAL  
Soleil, calme. 1 590 000 F  
T. : 01-44-18-06-00

##### PRÈS SEINE 7 P.

240 m<sup>2</sup> + mezzanine serv., vue, 4 m haut. ss-plafond, bel imm. fin XVII<sup>e</sup>. 01-44-18-06-00

AV. BOSQUET, ancien pdt, standing, 8 p.p., beaux volumes. 5 400 000 F.  
Notaire : 01-44-88-45-54

SÈVRES-BABYLONE  
Bd Raspail, 6 p. à rénover + 2 services, 3 850 000 F.  
Notaire : 01-44-77-37-63

RUE DUVIVIER  
Aprox. du Champs-de-Mars et de l'Écolemilitaire, studio de 21 m<sup>2</sup> à rénover  
Prix : 350 000 F.  
Tél. : 01-40-62-24-82

##### 8<sup>e</sup> arrond.

RD-PT CHAMPS-ÉLYSÉES  
4 p. 115 m<sup>2</sup>, caractère, terrasse 25 m<sup>2</sup>. 2 700 000 F.  
Tél. : 01-42-66-36-53

##### 9<sup>e</sup> arrond.

R. D'ATHÈNES, 3 p. 78 m<sup>2</sup> à rénover, asc., bel imm.  
1 250 000 F. 01-53-92-25-39

SQUARE MONCEY  
Aménagements luxueux  
4 p. + chbre de service  
1 950 000 F. 01-45-40-97-49

##### 10<sup>e</sup> arrond.

M<sup>e</sup> LOUIS-BLANC  
Récents studio 33 m<sup>2</sup> + loggia  
4<sup>e</sup> ét., cave, park. 350 000 F  
GÉRER 01-42-65-03-03  
M<sup>me</sup> Michaut : 06-07-74-89-62

##### 11<sup>e</sup> arrond.

LEDRU-ROLLIN  
LOFT EN DUPLEX  
205 m<sup>2</sup> divisibles  
à aménager  
1 850 000 F  
T. : 01-47-73-51-26

##### 3, R. DU DAHOMEY

RUE SAINT-BERNARD  
Immeuble neuf de standing  
Livraison 4<sup>e</sup> trimestre 1998  
Avantages fiscaux  
Studio, 2 p., 3 p. à partir de  
400 000 F + parking  
UFG : 01-44-56-10-60

##### 12<sup>e</sup> arrond.

Près NATION  
A partir de  
12 500 F/M<sup>2</sup>  
Du 2 au 4 pièces  
Tél. : 01-44-74-74-80

A partir de  
13 800 F/M<sup>2</sup>  
Près DAUMESNIL  
Immeuble 1987  
Tél. : 01-44-74-74-80

Prox. place DAUMESNIL,  
rue Taine, au 5<sup>e</sup> ét. avec asc.  
2 p. 47 m<sup>2</sup> env.  
Cuis. équipée, digicode,  
gardien, parquet, cave au  
sous-sol.  
Prix : 700 000 F.  
Notaire : 01-44-93-10-88

##### 13<sup>e</sup> arrond.

M<sup>e</sup> CORVISART  
Bel imm. 1976  
5<sup>e</sup> ét., 2 p., 46 m<sup>2</sup>, calme,  
exp. S-O, park. Px 900 kf  
Tél. : 01-44-18-02-80

Bobillot, réc., dern. ét., séj.,  
4 chbres, gde cuis., 2 bns,  
122 m<sup>2</sup>, balc., 2 park.  
Tél. : 01-43-35-18-36

##### 14<sup>e</sup> arrond.

DENFERT, p. de t., stand.,  
asc., 3 p., belles prestat.  
Prix : 1 680 000 F.  
Mel : 01-43-25-32-56

PARC MONTSOURIS  
(près), récent standing  
STUDIO 600 000 F  
Tél. : 01-45-21-04-17

ALÉSIA, récent stand., ét. él.  
2-3 p. 77 m<sup>2</sup>, balc. ss  
vis-à-vis, calme, box.  
Tél. : 01-43-35-18-36

ALÉSIA, voie privée  
s/verdure, 2 chbres, séj.,  
terrasse, originalité, calme  
1 785 000 F. 01-45-42-49-26

RARE SUR LES JARDINS  
DE L'OBSERVATOIRE  
Ancien. Beau 4 pièces tt cft,  
garage, service.  
NOTAIRE : 01-44-88-45-54

Montparnasse, gd stand. 5 p.  
111 m<sup>2</sup>, séj. s/pet. terr., 2 bns,  
park. dble. 01-43-35-18-36

##### 15<sup>e</sup> arrond.

APPART. 140 m<sup>2</sup> env. +  
terrasse 88 m<sup>2</sup>. Imm. anc. tt  
cft, park. poss.  
3 580 000 F. 01-53-70-86-46

##### 16<sup>e</sup> arrond.

ATELIER 107 m<sup>2</sup>  
Pierre de t. 7<sup>e</sup> ét., vue,  
terrasse 15 m<sup>2</sup>. Service  
3,5 MF. 01-45-46-26-25

##### ENCHÈRE NOTAIRE

49, rue Dr-Blanche, 4<sup>e</sup> ét.  
4 p. 92 m<sup>2</sup> + p. de serv.  
Mise à prix : 910 000 F  
Visites les 26-6 de 14 h à  
16 h et 1<sup>er</sup>-7 de 10 h à 12 h  
F. Bremens : 04-78-42-12-09

Part. vd rue Marbeau  
Imm. p. de t., stand., asc.,  
100 m<sup>2</sup>, 4-5 p., 1<sup>er</sup> ét. sur cour  
arbor. Calme. 1,8 MF. Agence  
s'abst.  
Tél. : 01-45-00-50-79

RUE DE LONGCHAMP  
Ds beau p. de t. ravalé  
4<sup>e</sup> ét. asc., interph.,  
gardien, code.  
Beau 4 p., grand service,  
cave.  
Prix : 3 620 000 F  
NOTAIRE : 01-44-41-37-60

ÉTOILE. Atelier d'artiste  
à la campagne. 160 m<sup>2</sup>,  
3 chbres + bur. Charme.  
Volume. Px : 5 500 000 F.  
Tél. : 01-42-67-79-79

ALMA. BEAU 2 PCES  
6<sup>e</sup> et dern. étage. Veranda  
Plein sud, vue exceptionnelle  
1 470 000 F. 01-42-66-36-53

ENCHÈRE NOTAIRE  
49, rue Dr-Blanche, 4<sup>e</sup> ét.  
4 p. 92 m<sup>2</sup> + p. de serv.  
Mise à prix : 910 000 F  
Visites 23-6 et 5-7  
de 10 h à 12 h,  
26-6 de 14 h à 16 h  
F. Bremens : 04-78-42-12-09

AV. VILLIERS BEAU 2 P.  
55 m<sup>2</sup>, 7<sup>e</sup> et dern. étage  
Vue, claré. 990 000 F.  
Tél. : 01-42-66-36-53

CHAMPERRET-VILLIERS  
70 m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> ét., vue dégagée  
980 000 F. T. : 01-45-31-51-10

AV. NIEL. Ancien, standing,  
pdt, 7 p.p. Beaux volumes,  
3<sup>e</sup> ét., 241 m<sup>2</sup>, à rénover.  
4 750 000 F.  
NOTAIRE : 01-44-88-45-54

Angle  
COURCELLES-WAGRAM  
Ds superbe pierre de taille  
ravalé.  
Beau 5 pièces à rénover  
2<sup>e</sup> ét. asc., gardien, code,  
service, cave.  
Prix : 3 000 000 F.  
NOTAIRE : 01-44-41-37-60

Sur canal, vue tout Paris.  
Beau et vaste 4-5 p.,  
40 m<sup>2</sup> terrasse arborée, box  
double. Excell. état.  
2 300 000 F.  
NOTAIRE : 01-53-35-50-00  
ou 06-80-61-13-56

M<sup>e</sup> TÉLÉGRAPHE, récent  
studio 23 m<sup>2</sup>, park. 300 000 F  
GERER : 01-42-65-03-03  
M<sup>me</sup> Michaut : 06-07-74-89-62

##### 19<sup>e</sup> arrond.

Réc. 78 m<sup>2</sup>, 5<sup>e</sup> ét., vue  
dégagée, bon état gén.,  
cave,  
park. inclus. 1 150 000 F  
GERER : 01-42-65-03-03  
M<sup>me</sup> Michaut : 06-07-74-89-62

5 lignes - 112 F TTC la ligne suppl.  
Tél. 01.42.17.39.80  
Fax 01.42.17.21.36

GAMBETTA  
Imm. 1930  
3 pces 51 m<sup>2</sup> env. à rénover.  
Prévoir création s.-de-b.  
Prix : 630 000 F.  
NOTAIRES : 01-40-06-03-20

##### YVELINES 78

##### BOUGIVAL

Rez-de-jardin. Dans un hôtel  
particulier, au cœur d'un parc  
arboré  
AVEC PISCINE  
Appart. 250 m<sup>2</sup>  
Grande réception  
Bibliothèque avec cheminée  
3 chambres, 3 bains  
Cuisine aménagée  
Prix : 2 900 000 F  
SOTRAGIM

Tél. : 01-40-71-71-31  
06-09-66-24-14  
LOUVECIENNES  
Vue except., apt. 140 m<sup>2</sup>, 5 p.  
Gd balc., gd stand., pisc., park.  
2,350 MF. 01-39-18-05-12

ST-NOM-LA-BRETÈCHE  
Propriété, séj., 5 chbres.  
Prix : 3,6 MF.  
Tél. : 01-30-54-55-55

CHATOU CENTRE  
Immeuble de standing  
3 P. 860 000 F  
Double exposition  
Tél. : 01-34-80-65-53

HAUTS-DE-SEINE  
92  
NEUILLY-SUR-SEINE  
Ds immeuble standing,  
rez-de-jard. 21 m<sup>2</sup>  
3 p. + park. 1 690 000 F  
Notaire : 01-44-77-37-63

SÈVRES. 4 p. récent stand.  
S/verdure, séj., 3 ch., cuis.  
équipée, s. de bs, balc., terr.,  
2 park.  
1 300 000 F. 01-45-43-88-60

Part. SCEAUX triplex 6 p.  
115 m<sup>2</sup>, dble séj., escalier  
central, cheminée, dble cuis.,  
s. de bs, douche, dble  
vitrage. Chauff. gaz.  
Est-Ouest  
5 mn RER, centre, écoles  
Vis. samedi-dimanche  
1 750 000 F. 01-46-60-01-17

LEVALLOIS 6-7 p. 1991  
Près Paris-Neuilly  
Calme, soleil, vue, bon plan  
140 m<sup>2</sup>, 2 park. 3 150 000 F  
Part. 01-40-88-38-66

LEVALLOIS/  
NEUILLY  
Grands 2 pièces  
à partir de  
650 000 F  
Tél. : 01-34-80-65-53

M<sup>e</sup> PONT-DE-ST-CLOUD  
2 pces, s. de bs, WC  
Prix : 560 000 F  
Tél. : 01-45-65-13-67

CLICHY  
Part. vd appart. 3 p.,  
s. de bs, WC, cave, chauff.  
centr. ind. gaze, refait à neuf,  
env. 50 m<sup>2</sup>.  
Prix : 550 000 F  
Tél. le soir : 01-47-37-73-35

FONTENAY-AUX-ROSES  
3-4 p. 86 m<sup>2</sup>, résid. calme,  
stand. Est-Ouest, balc.  
10 m x 2 ss vis-à-vis.  
Cave, gardien.  
980 000 F. T. : 01-42-07-85-25

SEINE-ST-DENIS  
93  
PRÉ-ST-GERVAIS  
Centre, bel atelier aménagé  
en loft, 100 m<sup>2</sup> en 3 p.  
1 250 000 F. 01-48-83-32-88

ROSNY CENTRE  
IMMEUBLE DE STANDING  
Dernier étage  
Terrasse  
800 000 F  
Tél. : 01-48-94-60-97

VAL-DE-MARNE  
94  
BOIS DE VINCENNES  
Appart. lumineux : 123 m<sup>2</sup>  
Dble séjour, 2 gdes chbres.  
Balc. 17 m<sup>2</sup>, box, parfait ét.,  
2,575 MF  
Tél. h. bur. : 01-42-89-53-33

##### ÉTRANGER

##### EN SUISSE

à Villars-sur-Ollon (Vaud)  
Bel appart. 3 pces av. garage  
Vue imprenable sur les Alpes  
Accès hiver aisé  
Tél. : 00-41-21-65-81-54  
GALLETTI, Galicien 8,  
CH 1008 Prilly

VENISE (Italie)  
A proximité palazzo Grassi  
Imm. 3 ét. : appts  
73 m<sup>2</sup> chacun plus apt  
mansardé 50 m<sup>2</sup>. Travx  
intérieurs à prévoir.  
2,6 MF. Tél. : 01-43-04-34-67

##### TERRAINS

04 Près de Barcelonnette  
Pour investissement tourisme  
Gde superficie  
Prix : 1 100 000 F  
Tél. HR : 04-42-75-06-19

Biarritz Sud  
Terrain à bâtir  
exceptionnel 11 ares  
1 100 000 F  
Tél. : 04-94-58-46-21

##### MAISONS

PROFESSIONNEL + HABIT.  
18<sup>e</sup> Vauvenargues maison  
300 m<sup>2</sup> env. avec jardin  
d'hiver. Bon état. Tt cft  
4 450 000 F - 01-53-70-86-46

ILE D'ARZ - Golfe  
du Morbihan. maison 1991 sur  
terrain 650 m<sup>2</sup> S. de séj.  
salon cheminée, 3 chbres,  
cuis. équipée, 2 s. de bain,  
gar. 1 250 000 F  
Tél. : 02-97-44-30-64

La Celle-St-Cloud (78)  
Maison d'architecte plein  
sud 300 m<sup>2</sup>, 9 P. s/jardin  
arboré 850 m<sup>2</sup>. Particulier  
3,9 MF - 01-39-69-40-52

YONNE 115 km Paris par  
A6 dans domaine privé  
compr. tennis, piscine, golf,  
équit., 60 m<sup>2</sup> hab., 660 m<sup>2</sup>  
jard. Tél. : 01-45-77-28-93

LAGNY/MARNE Maison de  
maitre. Quartier résidentiel  
proche ctre ville et gare  
7 PP tt conf. Etat impeccable.  
Beau jardin. 2 100 000 F  
NOTAIRE 01-44-88-45-54

ENCHÈRE NOTAIRE  
Saint-Arnould (Deauville)  
Lieu dit Chemin des Londes  
Rés. St-Arnould-les-Roses  
Maison 110 m<sup>2</sup>/terrain 347 m<sup>2</sup>  
Mise à prix : 300 000 F  
Visites 21, 22 et 23/6  
de 10 h à 12 h  
C. Ailitch 01-40-26-24-95

HONFLEUR vue  
except., maison  
d'architecte récente,  
Récept. 90 m<sup>2</sup>, 1 580 000 F  
Tél. : 01-30-80-41-94

##### DOMAINES

ENCHÈRE NOTAIRE  
« HARAS DE MARDILLY » (61)  
80 ha 45, à 160 km de Paris  
Ensemble bât. de caractère  
colombages, brique, 3 280 m<sup>2</sup>  
Piste de 1 000 m sur 12 m  
Mise à prix : 1 500 000 F  
Visites les 25/6 et 2/7  
de 10 h à 12 h  
M<sup>e</sup> Jouvion. 01-43-87-59-59

##### FERMETTES

100 km Paris (28)  
1 heure par autoroute  
Fermette restaurée 200 m<sup>2</sup>  
sur jardin 3 000 m<sup>2</sup>  
700 000 F. Tél. :  
01-47-45-72-46  
01-47-45-33-68

##### BOUTIQUES

PRESSING  
banlieue sud,  
proche Paris, RER  
4 ans d'existence  
en constante progression  
(1996 : + 12 %, 1997 : + 8 %)  
Tél. : 01-41-13-88-55

##### ACHATS

##### APPARTEMENTS

Rech. URGENT 100 à 120 m<sup>2</sup>  
PARIS paiement comptant  
chez notaire. 01-48-73-48-07

J. GALA IMMOBILIER ch.  
pr client. sérieuse en  
att. réc. stand. ou bel anc.  
4<sup>e</sup> Marais. R.G. ou bon 9<sup>e</sup>  
du 3 au 8 p., de 50 à 200 m<sup>2</sup>  
prix du marché. Tél. :  
01-43-35-18-36 même soir

##### LOCATIONS

##### OFFRES MEUBLÉES

RUE TURENNE 3<sup>e</sup> (Marais)  
dble-liv. + Chbre 4<sup>e</sup> ét.  
5 500 F net. 01-42-78-80-03

VANNEAU-DUROC 7<sup>e</sup> arr.  
A LOUER Studio  
meublé sur rue et cour,  
2<sup>e</sup> ét., asc.,  
entrée kitchennette  
avec lave-vaiss., salle-de-b.  
avec WC 4 000 F par mois  
ch. compr. Tél. :  
01-45-39-87-92.

##### OFFRES VIDES

12<sup>e</sup> Nation. Pierre de t.,  
4 p. 93 m<sup>2</sup>, ét. nf. 7 500 F CC  
MK Immo. 01-43-79-50-50

Av. Lamballe. 01-40-53-02-00  
5 pièces 170 m<sup>2</sup> parking  
17 590 F chauffage compris

POISSY Résid. 1982  
en plein centre entre  
la mairie et le marché  
avec cave park. et chauff.  
et eau chaude collect.  
3 p. 68 m<sup>2</sup>, 6<sup>e</sup> ét. loggia 6 m<sup>2</sup>  
4 576 F CC. Com. 2 519 F  
AGIFRANCE  
01-49-03-43-05

11e BEAU STUDIO 38m2  
+ TERRASSE 20 m2 STAND.  
3 530 F.- ch.-  
01-43-61-88-36

PARLER AMÉRICAIN  
avec  
des professeurs américains  
Cours intensifs JUILLET  
Accents of America  
75006 Paris - M<sup>e</sup> Odéon  
Tél. : 01-44-07-05-

■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance du mercredi 18 juin en baisse. L'indice Nikkeï s'est inscrit à 20 497,85 points en clôture, soit un recul de 0,47 %.

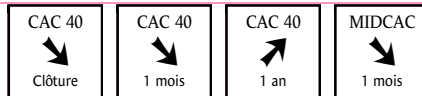
■ LE DOLLAR était en baisse, mercredi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,7255 mark, 5,8231 francs et 113,50 yens.

■ L'OR A OUVERT en baisse, mercredi, sur le marché international de Hong-kong. L'once s'inscrivait à 341,50-341,75 dollars contre 341,80-342,10 dollars mardi en clôture.

■ LE PÉTROLE a progressé, mardi 17 juin, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de référence light sweet crude, livraison juillet, a gagné 22 centimes à 19,23 dollars.

■ WALL STREET a légèrement baissé, mardi, affectée par la remontée des rendements obligataires. Le Dow Jones a cédé 11,31 points (-0,14 %) à 7 760,78 points.

## LES PLACES BOURSINIÈRES

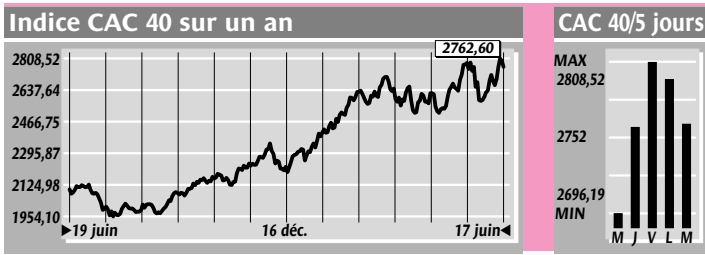


### Paris perd du terrain

LA BOURSE de Paris a entamé la séance, mercredi 18 juin, sur une nouvelle baisse de 0,68 % de l'indice CAC 40. Quelques minutes plus tard, le CAC 40 perdait 1,13 % à 2 731,35 points.

Le climat s'était déjà nettement rafraîchi mardi à la Bourse avant le discours de politique générale du premier ministre Lionel Jospin jeudi devant l'Assemblée nationale et à la suite de déclarations de responsables politiques sur le pacte de stabilité européen. En baisse de 0,24 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 avait fini la journée sur un recul de 1,19 % à 2 762,60 points. Le marché avait été relativement actif en raison notamment d'une d'importante application sur Alcatel Alsthom.

L'accord intervenu lundi à Amsterdam sur le pacte de stabilité a eu dans la matinée peu d'impact, les milieux financiers estimant que cet événement avait été anticipé à la fin de la semaine dernière. Vendredi dernier la Bourse avait inscrit des records historiques. Des



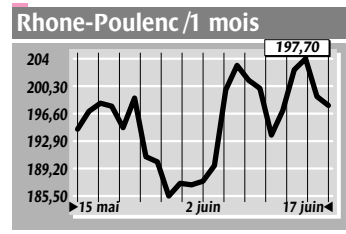
commentaires de responsables gouvernementaux sur ce pacte ont, par contre, dans la journée jeté un froid dans les salles de marché. Le ministre délégué aux af-

aires européennes, Pierre Moscovici, avait déclaré que la France décidera du passage à l'euro en fonction de la situation de ses finances publiques.

### Rhône-Poulenc, valeur du jour

DANS UN MARCHÉ français qui perdait 1,19 %, l'action Rhône-Poulenc a plutôt fait preuve de résistance, mardi 17 juin, cédant 0,6 % en fin de séance, à 197,70 francs. La valeur fait l'objet de révisions à la baisse par des analystes de leurs prévisions de résultats, notamment pour sa filiale américaine Rhône-Poulenc Rorer (RPR). Cette dernière a indiqué lundi que le redressement de sa filiale Centeon serait plus lent qu'escompté. SBC Warburg a alors abaissé sa recommandation

d'« acheter » à « réserver », sur le titre RPR. Depuis le début de l'année, l'action Rhône-Poulenc a gagné plus de 16 %.



### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÉGLEMENT MENSUEL

	Cours au 18/06	18/06	Var. %	17/06	Var. %
HAUSSES, 10h 15					
Skis Rossignol	130,40	+5,58	-9,25	31/12	
Metrologie Inter.	15,90	+2,58	+0,95		
Galeries Lafayette	2325	+2,42	+25,94		
Bail Investis.	780	+2,36	+5,26		
Colas	810	+1,88	+8		
Infogrames Enter.	761	+1,46	+26,83		
Essilor Intl.ADP	1411	+1,29	+8,53		
Intertechnique	1265	+1,20	+63,22		
SGE	121	+1,17	+8,03		
Eridania Beghin	885	+1,14	+5,98		

	Cours au 18/06	18/06	Var. %	17/06	Var. %
BAISSES, 10h 15					
Metaleurop	75,50	-4,43	+79,12		
Pathe	1299	-4,34	+3,92		
Eiffage	290	-3,78	+41,46		
NRJ #	816	-2,85	+24,01		
LVMH Moët Hen.	1490	-2,80	+2,82		
Christian Dior	920	-2,23	+9,91		
De Dietrich	260,10	-2,21	+33,04		
Finextel	108,70	-2,07	+35,53		
Sefimeg CA	382,20	-2	+1,64		
Total	547	-1,97	+29,62		

### VALEURS LES PLUS ACTIVES

	18/06 Titres échangés	Capitalisation en F
SEANCE, 10h 15		
Total	139398	76594392
Eaux (Gle des)	58984	46298896
LVMH Moët Hen.	26071	38921516
Elf Aquitaine	61462	38204045
Schneider SA	113259	35944143,10
Alcatel Alsthom	51333	33161150
Carrefour	6698	27542698
Axa	54910	20175758,70
L'Oréal	7727	17349373
Rhône Poulenc A	70127	13904337

### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

	Cours au 18/06	18/06	Var. %	17/06	Var. %
HAUSSES, 10h 15					
Landanger Camus#	381,30	+4,46	+43,88		
Cardif SA	715	+3,17	....		
Groupe Partouche #	370	+3,06	-12,94		
Com I(B)#	242	+2,97	-18,79		
Medasys DS #	70	+2,18	+22,59		

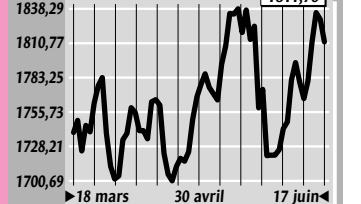
	Cours au 18/06	18/06	Var. %	17/06	Var. %
BAISSES, 10h 15					
Waelles CB	54,30	-22,42	-6,45		
Moneyline #	72,50	-3,33	-10,49		
C.A. de la Brie	325	-2,95	-9,21		
Immob.Hotel. #	46,60	-2,91	+16,79		
But S.A.	345	-2,81	+13,11		

### INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

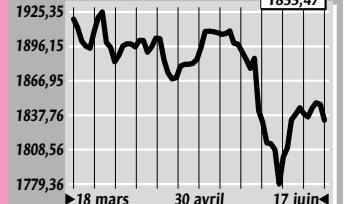
	17/06	16/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1890,93	1910,70	-1,04
Ind. gén. SBF 250	1811,76	1829,72	-0,98
Ind. Second Marché	1833,47	1846,77	-0,72
Indice MidCac	1565,05	1576,68	-0,74

	2082,84	2102,31	-0,93
Valeurs indus.			
1 - Energie	2414,75	2427,55	-0,53
2 - Produits de base	1871,20	1892,79	-1,14
3 - Construction	1762,80	1786,19	-1,31
4 - Biens d'équip.	1424,85	1434,97	-0,71
5 - Automobile	2153,48	2158,31	-0,22
6 - Biens consom.	3545,24	3604,65	-1,65
7 - Indus. agro-alim.	1785,53	1797,97	-0,69
Services	2061,09	2090,32	-1,40
8 - Distribution	4176,47	4245,28	-1,62
9 - Autres services	1269,41	1284,89	-1,21
Sociétés financières	1280,42	1288,86	-0,66
10 - Immobilier	779,92	782,62	-0,35
11 - Services financ.	1244,19	1253,89	-0,77
12 - Sociétés invest.	1791,19	1798,15	-0,39

### Indice SBF 250 sur 3 mois



### Indice second marché sur 3 mois



### Indice MidCac sur 1 mois



### Baisses à Tokyo et Wall Street

LA BOURSE de Tokyo a fini en baisse de 0,47 %, mercredi 18 juin, craignant une baisse du dollar après l'annonce d'un gonflement important de l'excédent commercial japonais en mai. Le peu de réaction du billet vert à cette annonce a permis à l'indice Nikkeï de limiter son recul et de perdre seulement 95,81 points à 20 497,85 points. Les investisseurs ont aussi préféré rester prudents à l'approche du sommet du groupe de sept pays les plus industrialisés (G7), à Denver à partir de vendredi, où devrait être évoqué le problème des déséquilibres commerciaux.

Wall Street avait terminé en léger recul à l'issue d'une séance irrégulière mardi. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes avait perdu 11,31 points (-0,14 %) à 7 760,78. Les ventes bénéficiaires ont surpris les

analystes qui s'attendaient plutôt à une vague d'achats après l'annonce d'une progression de 0,1 % de l'indice des prix à la consommation pour mai et d'une baisse de 4,8 % des mises en chantier de logements. Les prises de bénéfices se sont multipliées après la publication d'une hausse de 0,4 % de la production industrielle en mai, contre +0,2 % attendu.

### INDICES MONDIAUX

	Cours au 17/06	Cours au 16/06	Var. en %
Paris CAC 40	2756,66	2795,87	-1,42
New-York/DJ Indus.	7727,30	7772,09	-0,58
Tokyo/Nikkeï	20593,70	20681,10	-0,42
Londres/FT100	4679,50	4745,10	-1,40
Francfort/Dax 30	3741,48	3765,11	-0,63
Frankfurt/Commer.	1277,38	1284,03	-0,52
Bruxelles/Bel 20	2911,91	2911,91	....
Bruxelles/Général	2354,61	2387,40	-1,39
Milan/MIB 30	1024	1024	....
Amsterdam/Gé. Cbs	579,90	579,50	+0,07
Madrid/Ibex 35	575,22	578,38	-0,55
Stockholm/Affarsal	2339,57	2339,57	....
Londres FT30	3006	3042,70	-1,22
Hong Kong/Hang S.	14307,20	14394,60	-0,61
Singapour/Strait t	2004,26	1991,08	+0,66

### NEW YORK Les valeurs du Dow-Jones

	17/06	16/06
Alcoa	76,25	76,87
Allied Signal	82	82,25
American Express	76,37	75,25
AT & T	38	38,25
Boeing Co	56,75	57,75
Caterpillar Inc.	107,87	108
Chevron Corp.	76,12	76,87
Coca-Cola Co	71,62	71,75
Disney Corp.	84	83,87
Du Pont Nemours&Co	59,75	59,75
Eastman Kodak Co	80,37	80,62
Exxon Corp.	63,87	64,37
Gen. Motors Corp.H	56,87	57,37
Gen. Electric Co	66,50	66,50
Goodyear T & Rubbe	61,37	61,62
Hewlett-Packard	53,75	53
IBM	90,12	89,37
Intl Paper	49,75	50,87
J.P. Morgan Co	110	110,12
Johnson & Johnson	64,87	66,12
Mc Donalds Corp.	49	49,75
Merck & Co.Inc.	97,50	98,12
Minnesota Mng.&Mfg	100	97,62
Philip Morris	46,75	45,75
Procter & Gamble C	139,62	141,50
Sears Roebuck & Co	53,87	54,12
Travelers	63,62	62,62
Union Carb.	48,25	47,87
Utd Technol	86,25	86,62
Wal-Mart Stores	33,37	33

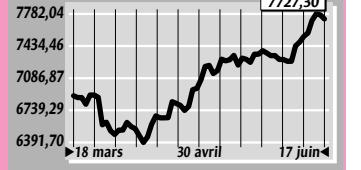
### LONDRES Sélection de valeurs du FT 100

	17/06	16/06
Allied Lyons	4,14	4,19
Barclays Bank	11,97	12,12
B.A.T. industries	5,73	5,88
British Aerospace	13,69	13,81
British Airways	7,17	7,29
British Petroleum	7,46	7,59
British Telecom	4,52	4,57
B.T.R.	1,94	1,89
Cadbury Schweppes	5,35	5,35
Eurotunnel	0,68	0,70
Forte	....	....
Glaxo Wellcome	12,59	12,67
Granada Group Plc	8,60	8,76
Grand Metropolitan	5,76	5,65
Guinness	5,84	5,80
Hanson Plc	0,87	0,87
Great I	6,66	6,88
H.S.B.C.	17,74	18,19
Imperial Chemical	8,23	8,54
Legal & Gen. Grp.	4,26	4,35
Lloyds TSB	6,06	6,30
Marks and Spencer	5,28	5,34
National Westminster	7,44	7,55
Peninsula Orienta	6,23	6,25
Reuters	6,88	7,03
Saatchi and Saatchi	1,22	1,21
Shell Transport	12,51	12,67
Tate and Lyle	4,61	4,62
Univeler Ltd	17,14	17,24
Zeneca	19,27	19,38

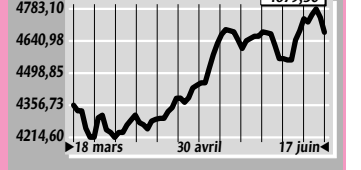
### FRANCFORT Les valeurs du DAX 30

	17/06	16/06
Allianz Holding N	380,50	391
Basf AG	63,80	65,30
Bayer AG	67,85	67,60
Bay hyp&Wechselbk	53,95	54,15
Bayer Vereinsbank	73,50	73,50
BMW	1400	1424
Commerzbank	49,85	49,85
Daimler-Benz AG	137,75	137,70
Degussa	91,20	93,30
Deutsche Bank AG	99,75	99,75
Deutsche Telekom	41,75	41,75
Dresdner BK AG FR	61,65	62,10
Henkel VZ	98,90	99,30
Hoechst AG	69,65	70,65
Karstadt AG	663	667
Linde AG	1310	1328
DT. Lufthansa AG	32	31,80
Man AG	535,50	535,50
Mannesmann AG	746,50	745,50
Metro	194,70	195,80
Muench Rue N	4935	4950
Preussag AG	514,75	519
Rwe	76,05	75,80
Sap VZ	331	332,50
Schering AG	191	191,80
Siemens AG	99,68	100,40
Thyssen	415	411,50
Veba AG	99,59	99,60
Viag	805	817
Volkswagen VZ	918	919

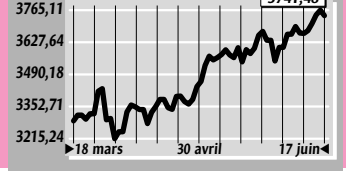
### New York. Dow Jones sur 3 mois



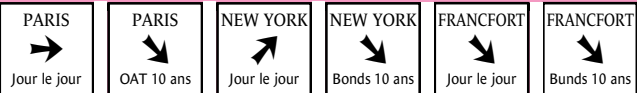
### Londres. FT100 sur 3 mois



### Francfort. Dax 30 sur 3 mois



## LES TAUX

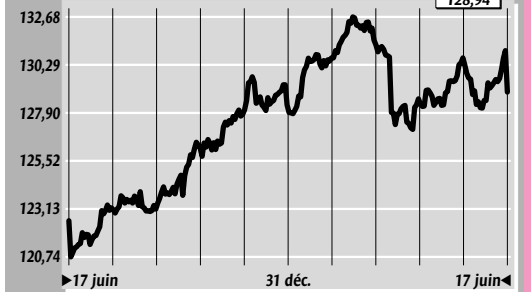


### Stabilité du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE FRANÇAIS a ouvert sur une note stable, mercredi 18 juin. Après quelques minutes de transactions, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, s'inscrivait en baisse de deux centièmes, à 128,9 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,60 %, soit 0,13 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille,

les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse, malgré l'annonce d'une hausse modeste des prix à la consommation au mois de mai aux Etats-Unis (+0,1 %). Le rendement du titre à 30 ans s'était inscrit à 6,72 % en clôture. La Banque de France a laissé inchangé, mercredi, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour. Le contrat Pibor 3 mois du Matif cédait un centième, à 96,59 points.

### Notionnel 10 % première échéance, 1 an



### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 17/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,18	5,64	6,54	1,70
Allemagne	2,93	5,71	6,51	1,80
Grande-Bretagne	6,13	7,04	....	2,80
Italie	6,94	7,11	7,76	2,60
Japon	0,50	2,62	....	0,50
Etats-Unis	5,59	6,48	6,77	3,30

### MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

	Taux au 17/06	Taux au 16/06	indice (base 100 fin
--	---------------	---------------	----------------------

????????????

LE MONDE / JEUDI 19 JUIN 1997

**ÉPISTÉMOLOGIE** L'Australie vient d'être le théâtre d'un étrange procès, opposant un géologue à un créationniste qui soutient avoir trouvé en Turquie les traces de l'arche de

Noé. ● LE SCIENTIFIQUE, après avoir mené une contre-enquête et publié un livre critique, attaquait ces affirmations fantaisistes au nom de la « protection du consommateur ». Si

le juge a fait droit aux accusations de tromperie, il a estimé qu'elles n'entraient pas dans le cadre des lois sur le commerce, et a débouté le géologue. ● CE NOUVEAU « procès

du singe », qui devait être l'occasion de démonter les conceptions créationnistes, a donc tourné court. ● EN FRANCE, les thèses créationnistes « naïves » sont quasiment inexis-

tantes, mais certains scientifiques s'émeuvent des progrès de leur version savante, qui viserait à discréditer la théorie darwinienne de l'évolution.

# Un procès en Australie relance l'opposition entre scientifiques et créationnistes

Un adversaire de l'évolution des espèces, partisan d'une interprétation littérale de la Bible, était attaqué en justice par un géologue, convaincu que « deux et deux font quatre ». Le juge a renvoyé les deux hommes dos à dos

SYDNEY

de notre envoyée spéciale

Après sept jours de procès et quarante jours de réflexion, le juge Ronald Sackville, de la cour fédérale de Sydney, a estimé que l'heure du jugement était arrivée. Il s'agissait pour lui de trancher un litige inédit opposant un scientifique et un créationniste, le premier ayant attaqué le second au nom de la « protection du consommateur » (Le Monde du 9 avril).

Le juge Sackville a résisté à la tentation de rendre un verdict historique. Il aurait pu prononcer un contre-verdict du « procès du Singe » de 1925, dans lequel un enseignant du Tennessee fut condamné pour avoir enseigné la théorie de l'évolution. La cour fédérale de Sydney a, certes, reconnu une « conduite trompeuse » dans seize chefs d'accusation du « docteur » Allen Roberts, qui a prétendu avoir des preuves scientifiques de sa découverte de l'arche de Noé lors de réunions semi-publiques en 1992. Mais le juge a estimé que ce cas n'entraînait pas dans le cadre des lois sur le commerce invoquées par l'autre partie, le professeur Ian Plimer. Le juge a, en revanche, condamné Allen Roberts à 2 500 dollars d'amende pour abus de droits

d'auteur. Ian Plimer a l'intention de faire appel.

Les deux hommes sont ainsi renvoyés dos à dos. Le plaignant, Ian Plimer, avec son autorité de professeur de géologie à l'université de Melbourne, croit que « deux et deux font quatre », et que l'homme descend du singe, conformément à la théorie de l'évolution de Darwin.

L'accusé, Allen Roberts, petit homme à la barbe blanche et aux manières contenues, doté d'un doctorat en éducation chrétienne d'une « université de la Liberté » inconnue, croit que Dieu « créa l'homme à son image » (Genèse 1, 27). Il croit aussi qu'un jour, il y a environ six mille ans, « Yahvé dit à Noé : Fais-toi une arche en bois résineux, etc. ». Et il en apporte la « preuve » : les « vestiges » de l'arche de Noé, sur le mont Ararat en Turquie, dont il affirme avoir retrouvé des traces en 1992.

« POUR LE PRINCIPE »

Cela fait longtemps que ces deux points de vue – et quelques autres – sur la création cohabitent sur Terre. Mais, depuis qu'Allen Roberts prétend avoir des preuves scientifiques à sa découverte, Ian Plimer, « alarmé par l'importance que prennent les

thèses créationnistes », en particulier dans les milieux universitaires, a décidé de s'y opposer avec acharnement. « Pour le principe de ne pas laisser n'importe qui, se prétendant scientifique, raconter n'importe quoi. »

Après avoir mené une contre-expédition sur le mont Ararat en 1994, et publié un livre attaquant les thèses créationnistes, intitulé *Mentir pour Dieu, la raison contre le créationnisme*, Ian Plimer a donc décidé d'intenter un procès à Allen Roberts. Il a, depuis, reçu des lettres d'encouragement d'un peu partout, et en particulier de la Société française de géologie et d'autres scientifiques de l'Hexagone, assure-t-il. Localement, il s'est acquis le soutien de plusieurs hommes d'Eglise, protestants et baptistes (Church et Church of England), qui pensent que les créationnistes sont animés par des « forces du mal ». Un fonds de soutien a d'ailleurs été mis en place par l'une de ces Eglises.

« C'est le premier cas au monde où les créationnistes doivent faire face à des accusations de fraude scientifique et intellectuelle », affirme Peter Pockley, journaliste scientifique à Sydney. En appuyant sa démonstration sur ses recherches, Ian Plimer remet en

cause le fondement scientifique d'à peu près toutes les affirmations du docteur Roberts. Il démontre leur manque de rigueur, voire leur ridicule : « Vous parlez de recherches sur le site au sonar. On utilise un sonar dans l'eau... » Il révèle au passage que le gardien du site turc de l'arche, le docteur Salih Bayraktutan, de l'université Atatürk, lui aurait voulu profiter de la main providentielle qu'amenait le tourisme religieux des chrétiens fondamentalistes

sur le site de l'arche pour renflouer les caisses de son université déshéritée, tout en admettant que l'arche de Noé n'était qu'un nouveau « monstre du Loch Ness »...

Le débat était-il mal posé ? « Ce n'est pas parce que vous prouverez qu'Allen Roberts s'est trompé en croyant avoir découvert l'arche de Noé que vous prouverez que l'arche de Noé n'a jamais existé », affirme Carl Wieland, directeur de la Creation Science Foundation, qui ajoute : « Il ne faut donc pas

confondre Allen Roberts et créationnisme. » Pourtant, ce procès se voulait la façade publique d'une laborieuse bataille, que le professeur de géologie, humaniste convaincu, mène de longue date contre les créationnistes.

La guerre est ouverte entre les deux camps, depuis que dans son livre, il a énoncé une série d'accusations jugées « mensongères » par les créationnistes.

La fondation a demandé à une commission de personnalités australiennes reconnues d'établir ou non le bien-fondé de certaines accusations de l'ouvrage de Ian Plimer. Elle espère pouvoir se servir du rapport de cette commission comme pièce centrale dans un procès que les créationnistes lui intenteraient à leur tour pour diffamation.

Carl Wieland affirme, par ailleurs, que sa fondation a elle-même effectué des recherches non concluantes sur le « site de l'arche d'Allen Roberts ». Plimer et les créationnistes de Wieland seraient-ils d'accord ? Pas du tout. « Ils ont, eux aussi, non loin du mont Ararat, leur propre site concurrent », rétorque Ian Plimer. Et vogue l'arche de Noé !

Florence de Changy

## Les ambiguïtés d'« Opération Adam »

Redoutant « la montée en puissance en Europe » des créationnistes, Jean Chaline, paléontologue à l'université de Dijon, a choisi de les passer par la plume. Auteur, sous le pseudonyme d'Ivan Petrovitch, du roman *Opération Adam*, il met en scène une société qui veut faire disparaître les fossiles prouvant que l'« homme descend du singe ». Mais les scientifiques veillent et, au terme d'un spectaculaire procès, la raison l'emportera.

Si Jean Chaline est convaincant lorsqu'il ridiculise les défenseurs d'une lecture littérale de la Bible, il n'est pas sûr que sa fiction, qui fait la part belle à une théorie du complot, soit le meilleur vecteur des thèses scientifiques. Dans ce roman, on retrouve la controversée Anne Dambricourt-Malassé, sous les traits de la jeune Marie du Berry, « du CNRS à Paris », dont les idées remportent, pour une fois, un franc succès. C'est l'ambiguïté d'*Opération Adam*, qui exécute le créationnisme naïf, mais offre une tribune à cette opposante à l'« athéisme néodarwinien », ainsi qu'anonymement aux propres thèses de Chaline.

★ *Opération Adam*, Ivan Petrovitch C., Cerf, 1997, 274 p., 98 F.

## Des chercheurs français s'émeuvent d'une mode antidarwinienne

LE PROCÈS anticréationniste qui vient d'avoir lieu aux antipodes aurait-il un sens en France ? On peut en douter, tant l'impact de ce mouvement semble réduit

### ANALYSE

L'opposition aux théories évolutionnistes dépasse les milieux religieux

dans les communautés religieuses hexagonales, pour qui les querelles sur la véracité des récits bibliques paraissent plutôt antédiluviennes. Pourtant, des scientifiques s'émeuvent de l'émergence d'« une mode antidarwinienne » entretenue par quelques groupes minoritaires, mais actifs.

Le philosophe Patrick Tort, qui a dirigé le *Dictionnaire du darwinisme et de l'évolution* (PUF, 1996), estime la menace suffisamment sérieuse pour avoir convoqué,

pour septembre, un congrès international à Romainville (Seine-Saint-Denis), intitulé « Pour Darwin ». La théorie développée par le savant anglais ferait l'objet d'une « campagne insidieuse orchestrée par les créationnistes », qui, grâce à des médias complaisants, profiteraient de « débats spectacles » pour acquérir « aux yeux de l'assistance un brevet de rationalité, une habilitation à s'énoncer sur le terrain de la science ».

Cette vindicte trouve son origine dans la publication par le mensuel *La Recherche* d'articles qui ont mis en émoi une partie de la communauté scientifique. Le premier, intitulé « Les failles du darwinisme », signé du médecin et mathématicien Marcel Paul Schutzenberger, évoquait, en janvier 1996, le terme de « miracle » pour désigner la complexité du vivant.

Le second, publié en avril 1996, rédigé par un paléontologue du Muséum national d'histoire naturelle, Anne Dambricourt-Malassé, proposait un « nouveau regard sur

*l'origine de l'homme* ». Cet article faisait de l'homme l'aboutissement d'une série de macro-évolutions, suivant un plan d'organisation interne encore inachevé, et qui ne devrait rien – contrairement à ce que soutient, parmi d'autres, le spécialiste Yves Coppens – aux modifications de l'environnement. Des indices tirés de l'embryologie et de l'orthodontie suggéreraient même, selon Anne Dambricourt-Malassé, que nous serions à l'aube d'une nouvelle étape évolutive, prêts à nous orienter « vers plus de conscience ».

Cette thèse est contestée. Après la mort du professeur Schutzenberger, elle concentre toutes les attaques. « Anne accumule les faits, mais elle ne se met jamais en position de les tester », note Pascal Picq, paléontologue, maître de conférences au Collège de France. La question centrale est celle du statut d'*Homo sapiens sapiens*. Anne Dambricourt-Malassé considère l'homme moderne comme le fruit d'un long dévelop-

pement qui aurait abouti à l'émergence – unique – de la conscience réfléchie, issue d'une « logique interne première ». Or, souligne Pascal Picq, cette conscience était déjà présente – assortie du sentiment religieux – chez Neandertal, un *sapiens* d'une espèce différente disparue il y a 30 000 ans. Ce cousin spirituel met en péril l'image simpliste d'une hominisation linéaire, la « logique interne » avec, au sommet de la pyramide, l'homme moderne ou son successeur hypothétique.

Yves Coppens – qui avait appuyé sa candidature au CNRS – se souvient avoir invité Anne Dambricourt-Malassé au Collège de France pour un séminaire au cours duquel elle avait exposé « de grandes visions qui, peut-être, dépassent sa formation ». En outre, explique-t-il, le phénomène d'enroulement de l'encéphale des hominidés, qu'elle présente comme une révélation, a été décrit depuis longtemps chez bien d'autres vertébrés et relève d'une « réaction

mécanique », somme toute banale. Mais, au-delà des travaux d'Anne Dambricourt-Malassé, la confusion qu'elle entretient par d'incessants allers et retours entre science et métaphysique, et sa quête au Pakistan de ce qui pourrait avoir été le yeti, lui valent une réputation sulfureuse, teintée de « néo-creationnisme », dont elle se défend. Secrétaire de la Fondation Teilhard-de-Chardin, elle a préfacé l'ouvrage de l'Américain Phillip Johnson, intitulé *Le Darwinisme en question, science ou métaphysique* (éd. Pierre d'angle), diffusé par les fondamentalistes américains. Ce juriste se donne pour but de « dissiper la confusion » entre le créationnisme religieux et un créationnisme « plus large, qui soutient simplement que Dieu (et non pas seulement le hasard et le déterminisme matériel) intervient dans la formation des espèces ». Comme Johnson, Anne Dambricourt-Malassé condamne le néodarwinisme, qui est, à son sens, moins une théorie scientifique qu'une « théorie métaphysique athée de l'évolution ».

### UN PÉRIL MINEUR

Cette position iconoclaste attire la sympathie de l'Université interdisciplinaire de Paris (UIP), une association qui multiplie les colloques où des scientifiques – les Nobel compris – s'interrogent sur « la place de l'homme dans l'univers » ou sur la « convergence de la science et de la religion ». L'UIP rassemble des mathématiciens, des physiciens, des philosophes ou des biologistes, « unis par la certitude d'assister à l'émergence dans tous les domaines de la science d'une nouvelle vision du monde ». « Une vision un peu "new age" », commente un participant, qui

trouve ces rencontres « intéressantes ». Cette « révolution conceptuelle » annoncée par l'UIP devrait permettre d'échapper au « carcan réductionniste, mécaniste et déterministe », dont le darwinisme serait l'un des emblèmes.

Le secrétaire général de l'UIP, Jean Staune, directeur de collection chez Fayard et enseignant en philosophie des sciences à HEC, vient de publier un ouvrage de l'Australien Michael Denton, intitulé *L'évolution a-t-elle un sens ?*, qui, comme Anne-Dambricourt-Malassé, remet en cause la prééminence du hasard dans les mécanismes de l'évolution. Jean Staune se réjouit des réactions des darwinistes face à ce nouveau pavé. De fait, le colloque organisé par Patrick Tort – auquel participeront des chrétiens farouchement darwinistes – comprend trois conférences consacrées à la réfutation des « erreurs » de Denton.

Ces débats laissent perplexes Victor Stoczkowski, Anthropologue à l'université de Lille, cet analyste attentif des « récits des origines » engendrés par la paléontologie, a déjà eu l'occasion de décrire (*Le Nouvel Observateur* du 1<sup>er</sup> au 7 août 1996) la façon dont Anne Dambricourt-Malassé « cherche avant tout les preuves de l'existence d'un plan divin dans l'évolution ». Pour autant, à son sens, le péril créationniste invoqué par Patrick Tort ne serait pas bien grand en Europe. « Tout le monde sait qu'il est préférable d'avoir un ennemi pour exister », souligne-t-il. Mais notre société préfère « s'attaquer à des figures exotiques de l'irrationnel, plutôt que de s'interroger sur l'irrationnel qui imprègne les pratiques de chacun ».

Hervé Morin

## La cité numérique, un palais au service de l'image

Près de Lille, le plus grand studio polyvalent d'Europe réunit création, communication et commerce

LILLE

de notre correspondante

De la prise de vue à la photographie, en passant par la mise en page électronique, elle rassemble une chaîne technologique complète, ce qui en fait un espace unique. La cité numérique qui vient d'être inaugurée à Villeneuve-d'Ascq, dans la banlieue lilloise, constitue le plus grand studio polyvalent d'Europe en matière de création et de traitement d'images essentiellement commerciales.

Conçue par les architectes du studio Naço (créé en 1987 à Paris) Marcelo Joulia et Alain Renk, elle se compose de cinq bâtiments répartis sur les 7 700 mètres carrés d'une ancienne friche industrielle. Avec des allures de paquebot bleuté. « A chacun d'y voir ce qu'il veut », lance Alain Renk. C'est surtout une antithèse des bureaux en blanc des promoteurs. Nous pensons que les hommes ont besoin de poésie et d'égarés. L'enjeu, pour nous, a été de créer des espaces de cohabitation entre créateurs et machines plutôt que de mettre en scène une hypothétique puissance de la technologie. » Des préoccupations

qui ne sont pas nouvelles pour le studio Naço, qui participe depuis une dizaine d'années à des groupes de réflexion sur l'architecture et les nouvelles technologies.

La cité numérique abrite quelque 110 professionnels (photographes, maquetistes, créatifs, spécialistes de l'édition et du multimédia) qui travaillent à la conception et à la réalisation d'affiches et de plaquettes publicitaires. Mais ce sont les catalogues de la grande distribution et de la vente par correspondance qui lui fournissent l'un de ses principaux débouchés.

Les catalogues du groupe 3 Suisses représentent aujourd'hui, à eux seuls, la moitié de l'activité de la cité. Pas vraiment surprenant lorsque l'on sait que cette entreprise dédiée aux nouvelles technologies n'est autre qu'une filiale du groupe de vente par correspondance et que son PDG, Daniel Richard, a investi 80 millions de francs dans l'opération.

« Les nouvelles technologies bouleversent notre métier de marchand à distance », explique le PDG, qui fait aujourd'hui « le pari du numé-

rique ». Pour lui, ce nouvel outil « permet de faire rêver davantage car toutes les images peuvent être retravaillées et remises en valeur ». Il se dit convaincu que « le marchand du XXI<sup>e</sup> siècle sera celui qui aura appris à maîtriser ces nouvelles technologies, mais aussi celui qui saura les utiliser au service d'un autre contact avec le client, c'est-à-dire en lui apportant une valeur ajoutée créative ».

### 25 000 PHOTOS PAR AN

Le studio New Look, véritable cœur de la cité, compte quinze plateaux de prise de vue où sont réalisées 25 000 photos par an, dont 10 000 traitées en numérique. Autour, gravitent cinq autres « entités » complémentaires et autonomes. Composé d'une équipe d'une trentaine de professionnels, New Look Graphique gère ainsi la création, la mise en page assistée par ordinateur et la photogravure.

La petite équipe de Pythagore est, quant à elle, spécialisée dans la création d'images et les effets spéciaux. Basimage (régie numérique et banque d'images à usage commercial) assure la conservation et la gestion de la photo-

thèque numérique. Katalia propose un conseil en création de catalogue, et Médiaphore est chargé du développement du multimédia et du commerce électronique.

Si la fabrication d'images commerciales absorbe pour l'instant l'essentiel de l'activité, la cité entend « s'inscrire comme un acteur original et novateur au service de la communication et de la création ». Elle mène ainsi différentes initiatives : invitation de photographes de mode, réalisation d'œuvres in situ par des artistes contemporains, conception de supports graphiques pour des projets artistiques (comme la réalisation du catalogue de la Biennale de La Havane ou d'affiches pour le Musée de Roubaix). Sans oublier les contacts tissés avec des lieux de création comme le Studio national des arts du Freynoy, le Cyberthéâtre de Bruxelles, le Métaphore d'Aubervilliers ou des espaces de formation tels que l'école nouvelle d'ingénieurs en communication de Villeneuve-d'Ascq et l'université de San Francisco.

Nadia Lemaire

## Fête de la musique

A Paris, en banlieue et en région  
16 pages de concerts, lieux,  
itinéraires, portraits de groupes

Un supplément exceptionnel avec *Le Monde*  
du vendredi 20 daté 21 juin

# La vieille garde de l'athlétisme américain a trouvé sa relève

Lors des championnats nationaux d'Indianapolis, les jeunes sprinters Maurice Greene et Marion Jones ont gagné leur place pour le Mondial d'Athènes en faisant oublier les grands anciens

Michael Johnson (200 m, 400 m), Dan O'Brien (décathlon), Mike Powell (longueur), Gwen Torrence (100 m), Gail Devers (100 m, 100 m haies), blessés, Carl Lewis (100 m longueur), en préretraite, l'athlétisme américain a profi-

té de ses championnats nationaux pour se refaire une jeunesse. Sur la piste de l'université d'Indianapolis, où les épreuves, qui servaient également de sélections aux championnats du monde 1997, se sont achevées

dimanche 15 juin, la nouvelle vague a imposé son talent. Ses chefs de file ? Maurice Greene, vingt-trois ans, vainqueur du 100 m, et Marion Jones, vingt et un ans, auteur du mytique doublé 100 m et longueur. A eux

désormais de défendre les couleurs des Etats-Unis. Première étape : le Mondial d'Athènes cet été, où ces jeunes ambitieux comptent bien rétablir la suprématie américaine sur le sprint.

## INDIANAPOLIS

de notre envoyé spécial

Michael Johnson avait choisi de ne pas se montrer. « Il se soigne », expliquait poliment son entraîneur, Clyde Hart. En fait, il se rodait. Chez lui, à Waco (Texas), le recordman du 200 m (19 s 32) a recouru pour la première fois depuis sa blessure à la cuisse survenue le 1<sup>er</sup> juin, à Toronto (Canada), lors de la course-défi qui l'avait opposé à Donovan Bailey, champion olympique du 100 m. Dan O'Brien, porté pâle lui aussi, promenait la décontraction des natifs de l'Oregon d'un bout à l'autre du stade, en répondant aux saluts d'un sourire. Gwen Torrence avait fait savoir qu'il ne faudrait pas compter sur elle. Blessée, comme les autres.

Carl Lewis, désormais en préretraite, était resté chez lui, au Texas, pour boucler sans précipitation le paquetage de son ultime tournée européenne. Gail Devers avait fait le voyage. Mais une vieille douleur

dans un mollet l'a rapidement convaincu de rendre elle aussi les armes et de laisser son couloir vide en finale du 100 m.

Triste décor, donc, que celui des championnats des Etats-Unis d'athlétisme qui se sont achevés, dimanche 15 juin, à Indianapolis. Une avalanche de forfaits, un stade dégarni et souvent somnolent et, pire, l'étrange impression que les absents allaient laisser une ombre envelopper la place. Au premier jour des compétitions, mercredi 11 juin, la rumeur qui montait de la piste n'en avait que pour eux. Mais au dernier soir, dimanche, elle avait déjà oublié leurs noms et jusqu'à leurs visages. Miracle ? Même pas.

Dans l'Indiana, l'athlétisme américain a simplement entrepris de tourner une page et piocher dans l'assistance de quoi former une génération nouvelle. Et, surprise, elle a choisi de le faire à une période de son existence où tout le monde lui prédisait le pire. « Un sport en

crise » titrait la presse américaine en comptant patiemment ses bleus à l'âme : plus assez de moyens pour financer l'organisation de meetings internationaux, plus assez de public pour convaincre les chaînes de télévision de tourner leurs caméras vers la piste et, pire, plus la moindre idée pour inverser le cours de l'histoire.

## FIERTÉ NATIONALE

A moins de huit semaines des championnats du monde d'Athènes (1<sup>er</sup>-10 août), l'athlétisme américain a sorti de ses poches assez de noms nouveaux pour retrouver un début de sourire. Et, bonne nouvelle, les meilleures de ces jeunes pousses font profession de sprinters. A elle seule, la soirée du vendredi 13 juin a suffi à réveiller la fierté nationale, plutôt mal en point depuis les Jeux d'Atlanta (1996) et ce 100 m olympique où le podium s'était refusé aux bolides américains.

En l'absence de Gail Devers, le

100 m féminin n'a pas hésité longtemps à choisir son vainqueur. Marion Jones, vingt et un ans, a écarté un vent mauvais (-1,1 m/s) pour l'emporter en 10 s 97. Plus tôt dans la compétition, elle avait déjà bousculé par deux fois son record personnel : 10 s 98 en séries, puis 10 s 92 en demi-finales. En quittant Indianapolis, elle portait dans ses valises les trois meilleurs temps mondiaux de la saison. Et cette certitude, prononcée d'une voix timide à sa descente du podium : « Dans ma tête, je suis déjà la femme la plus rapide du monde. »

Maurice Greene, lui, n'a pas osé en dire autant. Mais ses premiers mots de nouveau champion des Etats-Unis du 100 m ont démontré une nature satisfaite et intrépide : « Je ne suis pas surpris de ma victoire. Le sprint américain est en train de faire de la place à une nouvelle génération. Et nous allons lui rendre son vrai rang, le premier. » Maurice Greene avoue seulement vingt-

trois ans. Le même âge que son second du jour, le timide Tim Montgomery. Leurs chronos respectifs, 9 s 90 et 9 s 92, ont semblé creusé une première ride sur le front de Mike Marsh, troisième en 10 s 03, et plus encore sur ceux de Dennis Mitchell et Leroy Burrell, grands anciens écartés de la route du podium.

Dimanche 15 juin au soir, le stade d'Indianapolis s'est vidé en énumérant les noms de la sélection américaine pour les championnats du monde. Michael Johnson, Dan O'Brien, Gail Devers et Mike Powell n'en font pas partie, même s'il se murmure que la Fédération internationale (FIA) pourrait leur accorder une *wild-card* au titre d'anciens vainqueurs. En d'autres temps, leur absence aurait été vécue comme un drame. Cette fois, elle se remarque à peine. En athlétisme, le temps finit toujours par prendre sa revanche.

Alain Mercier

## Marion Jones ne veut pas être comparée à Carl Lewis

### INDIANAPOLIS

de notre envoyé spécial

La presse américaine n'a trouvé qu'un athlète, un seul, auquel la comparer. Et pas n'importe qui : Carl Lewis. Comme lui, Marion Jones (vingt-deux ans, 1,78 m, 61 kilos) a enfoui dans ses poches un titre national du 100 mètres (10 s 97) et un autre au saut en longueur (6,93 m). Comme lui, elle a assez de talent pour dominer le monde. Le compliment l'amuse et l'intimide. Il l'agace aussi : « La comparaison est élogieuse. Mais mon nom est Marion Jones, pas Carl Lewis. Je n'ai pas vraiment le même profil ni le même parcours. Moi, j'ai une expérience de la compétition dans deux sports bien différents. »

Juste. A seize ans, la nouvelle perle de l'athlétisme américain pousse la porte des sélections aux Jeux olympiques de Barcelone (1992) en ignorant tout de ce sport. Sa vraie vie, alors, se joue sur un terrain de basket-ball. Cinquième en finale du 100 mètres, quatrième sur 200 mètres, elle échoue d'un rien, sans regret. Deux ans plus tard, elle a déjà oublié jusqu'au souvenir de son passé d'athlète. Normal : les paniers l'accaparent. Et ils lui offrent un début de gloire, au printemps 1994, avec un titre national universitaire dans l'équipe de North Carolina.

Son diplôme de fin d'études en poche, Marion Jones hésite un temps entre la route du stade et le chemin de la salle.

« J'ai envisagé sérieusement de devenir joueuse professionnelle, explique-t-elle avec sérieux. Puis j'ai changé d'avis. Et je me suis souvenue que l'athlétisme avait été ma première passion. » En mars, elle boucle au petit trot sa dernière saison de basket-ball, essuie une larme d'émotion et se rue vers la piste. Trois mois seulement la séparent des championnats nationaux d'athlétisme.

Trevor Graham, son entraîneur, la prépare dans l'urgence à ses nouvelles obligations sportives. Il lui indique le chemin de la salle de musculation, augmente son rythme d'entraînement jusqu'à six séances par semaine et se sert d'enregistrements télévisés des victoires olympiques de Florence Griffith-Joyner pour l'initier à la

technique du sprint. « Jusqu'à ces derniers mois, raconte-t-il, la seule chose que Marion savait faire, c'était de poser ses starting-blocks. Aujourd'hui, elle a assimilé les bases de la technique. Et je la crois capable de réussir dès cet été un temps de 10 s 70 au 100 mètres. »

A Indianapolis, Marion Jones n'a pas seulement distrait par ces deux titres nationaux un public à la recherche de nouveaux points de repère. Elle a connu l'ivresse d'un succès au saut en longueur, le premier, sur Jackie Joyner-Kersey, l'idole de ses années de lycée. Quatorze ans séparent les deux jeunes femmes. Mais leurs routes n'ont pas fini de se croiser.

A. M.

## Le « diable » italien Claudio Chiappucci restera sur le bord de la route du Tour de France

LA SOCIÉTÉ du Tour de France a choisi ses victimes. C'est peu dire qu'elles sont consentantes. *Moriturus salutant*. L'organisateur a désigné les derniers privilégiés qui auront l'honneur de souffrir sur la Grande Boucle, du 5 au 27 juillet. Lotto (Belgique), Kelme (Espagne), US Postal (Etats-Unis), Mercatone Uno (Italie), Big Mat Aubervilliers 93 et Mutuelle de Seine-et-Marne (France) ont été invités au grand cirque jullestiste. Ses six « wild cards », décernées mardi 17 juin, rejoignent les seize équipes automatiquement qualifiées depuis le début de la saison, en raison de leur classement par l'Union cycliste internationale (UCI). Cent quatre-vingt-dix-huit coureurs se sont au départ de Rouen.

Pour les recalés, la mort n'est peut-être pas loin. De nombreuses équipes jouaient leur avenir sur cette sélection. Le choix de Lotto (avec Andreï Tchmil, Laurent Madouas et Djamolidine Abdoujaparov), Kelme (Fernando Escartín, Hernan Buenahora, « Chepe » Gon-

zalez) et US Postal (Viatcheslav Eki-mov, Adriano Baffi, Jean-Cyril Robin) était attendu : leurs bons résultats du début de saison forçaient la main du jury.

Les trois autres désignations ont répondu à des critères autant affectifs que sportifs. La Mutuelle de Seine-et-Marne et Big Mat Aubervilliers 93 avaient l'énorme avantage d'être françaises. Respectivement vingt-huitième et trentième du classement UCI, leur cocarde bleu-blanc-rouge a servi de coupe-file. En choisissant à leurs places deux équipes italiennes, le peloton au départ de Rouen aurait compté, selon les calculs des organisateurs, soixante-quinze Transalpins pour trente Français. Le ratio avoisinera désormais soixante/cinquante.

Même si elles s'en défendaient, les deux équipes françaises jouaient gros sur cette sélection. La Mutuelle de Seine-et-Marne était en fin de contrat. « Participer au Tour de France est pour nous très important », estime Yvon Sanquer, le directeur

sportif. Invités surprises de la Grande Boucle, les p'tits gars d'Aubervilliers 93 avaient brillé avec rien en 1996. Ils s'étaient attiré cette saison le soutien important mais intéressé d'un commanditaire, à charge pour eux de rééditer leur exploit.

Autre « nommé », Mercatone Uno. Ou plutôt Marco Pantani. Ses démarrages de pur grimpeur ont

manqué lors de l'édition 1996. L'Italien est poursuivi par la malchance depuis ses brillantes envolées de 1995. L'année 1996 fut blanche en raison d'une grave fracture. « Si, à la fin 1997, je n'ai rien fait de bon, je ne continuerai pas dans ce sport », avait-il averti. Pas de chance : au début du récent Giro, il était à nouveau victime d'une lourde chute.

### La guerre des points

L'UCI a institué, à la fin des années 80, un comptage afin d'établir « objectivement » la valeur des coureurs. Chaque équipe est rangée selon la somme des points accumulés durant la saison par ses coureurs. Les responsables du Tour de France se réfèrent à ce classement pour désigner les seize équipes qualifiées d'office. La participation à cette épreuve est capitale et les commanditaires ne peuvent miser leur saison sur la mansuétude des organisateurs au moment de l'attribution des six « wild-cards ». Les formations se battent afin de figurer dans ce « Top 16 ». Les coureurs ayant le plus de points - ce ne sont pas forcément les meilleurs, mais les plus réguliers - deviennent donc extrêmement prisés, ce qui explique, en partie, l'effervescence constatée sur le marché des transferts cet hiver. La mésaventure des « déçus du Tour » devrait durer encore la « guerre des points ».

Compatissante, la Société du Tour de France lui donne ce qui ressemble à une dernière occasion de relancer sa carrière, à vingt-sept ans seulement.

En revanche, les états de service de Claudio Chiappucci ne lui ont valu aucun égard. Son équipe, Asics, est en deuxième position sur la liste d'attente, derrière Scigno. Sauf miracle, le Diable ne sera donc pas à Rouen. Il faut dire qu'il ne fait plus peur depuis quelque temps. Sa victoire à Sestrières en 1992, après une échappée de 200 kilomètres, ses podiums (deuxième en 1990 et 1992, troisième en 1991) appartiennent au passé. A trente-quatre ans, l'idole de la Péninsule entendait poursuivre sa carrière jusqu'en 1998, au moins. Cette saison, il avait été privé de Giro après qu'un contrôle sanguin eut révélé une composition suspecte. Le voilà sans Tour de France. Cela ressemble fort à un enterrement sans fleurs ni couronnes.

B. H.

**Directours.**  
**QUEST USA : 4 220 F**  
 A/R vols réguliers en juillet:  
 Août + 200 F  
 prix enfants : 2 260 F  
**CRETE : départ 7 juillet:**  
**1 500 F A/R**  
 Séjour appartements dans  
 vil age typique  
 2j. 1 990 F. 15j. 2 470 F  
 Vol inclus!  
 Combiné Est/Ouest 8j.  
 voiture incl. se 3 140 F  
 Séjour hôtel Luxe.  
 Pension complète : 3 750 F  
**OUVERTURE**  
**EXCEPTIONNELLE**  
**DIMANCHES 22 ET**  
**29 JUIN (10h-18h)**  
 Brochure gratuite sur demande au  
 01 45 62 62 62 - 90 avenue des  
 Champs-Élysées 75008 PARIS  
 Minitel : 3615 Directours 1,29 Flinn  
 Membre SNAV.  
 Garantie financière totale de l'APS

**VOYAGES EXTRAORDINAIRES**  
**ETE 1997**  
 Encore quelques places sur  
 des voyages accompagnés  
 (en tout petits groupes), pour  
 des circuits exceptionnels:  
 Mongolie - 6 juillet 29 700 F  
 Inda du Sud - 30 juillet 24 700 F  
 Kinnsur Spiti Lahaul  
 - 4 août 22 600 F  
 Ouzbékistan-Kirghistan-  
 Kirgistan-Pakistan - 6 août 31 700 F  
 Laos Cambodge - 7 août 26 700 F  
 Terre Jauna Terre Rouge  
 - 10 août 24 300 F  
 Chine Impériale - 19 sept. 23 500 F  
 Chine Pakistan - 23 sept. 27 900 F  
 Prix tout compris,  
 accompagnateurs spécialisés de la  
 destination, 20 années d'expérience  
 dans les voyages culturels.  
 Devis, Brochures,  
 Réservations :  
 Tél. 01.45.44.45.87  
 Fax 01.45.44.18.09  
**ASSINTER. LA CULTURE**  
**PAR LE VOYAGE**  
 38 rue Madame - 75008 Paris  
 Lit 7595 0161

REVUE L'EMPLOYE DES GRANDS VOILIERS  
  
**Offre spéciale**  
**Star Clippers**  
 Croisière de 9 nuits à  
 bord du Star Clipper du  
 13 au 22 septembre 1997  
 de Cannes à Malaga.  
 à partir de 6500FF  
 par personne, base double.  
 selon la catégorie de  
 cabines, pension complète  
 (hors drink)  
 Via Clipper/Atoll 01 47 11 01 98  
 et chez votre agent de voyages.

**ANEK LINES**  
 TRAVERSÉES MARITIMES EN FERRY  
 ENTRE L'ITALIE ET LE GRÈCE  
 Rapides, mais confortables  
 + Ancône - Patras en 24 h  
 + Athènes - Igoumenissa en 18 h  
 Possibilité de voyager sans visa  
 sans visa  
 Livraisons assurées Trieste, Anvers  
 → Corfou, Igoumenissa et Patras  
 Athènes → Grèce  
 Réservations réservés  
 auprès de votre agence de voyage  
 ou Anek Lines : 01 42 66 97 53

**Le Relais\*\*\* de**  
**Castelnau**  
 Situé de la Dordogne  
 Silence d'un hôtel à l'ambiance  
 Piscine et tennis  
**Semaine 1/2 Pension**  
**1 990 F par pers.**  
 Route du Padirac - Rocamadour  
 46130 L'OPT BRESSAC  
 Tél. : 05.65.10.10.90  
 "C'est de plus belles Eaux de France..."

**RÉDUCTOUR**  
 Partez en juillet!  
 SEJOUR EN CRETE  
 7 Nuits - Hôtel club - 514 Bouches  
 Pension complète - vols A/R  
 Départ Paris 4 740 F  
 SEJOUR EN MARTINIQUE  
 7 Nuits - Hôtel club - 514 Bouches  
 Pension complète - vols A/R  
 Départ Paris 4 450 F  
 PARIS - MONTREAL  
 7 Nuits - Hôtel club - 514 Bouches  
 3 150 F  
 3415 RT - 106 103 2 23 Flinn  
 Audiotel 08.35.88.27 (2,73 Flinn)

**Et maintenant, partez en Amérique**  
 Avions, hôtels, autos, circuits aux meilleurs prix  
**tél : 01 44 55 55 44**  
 Tél. de province numéros verts : 0800 148 148  
 0800 41 00 41  
**Council Travel**  
 22, rue des Pyramides - 75001 Paris  
 16, rue de Valenciennes - 75004 Paris

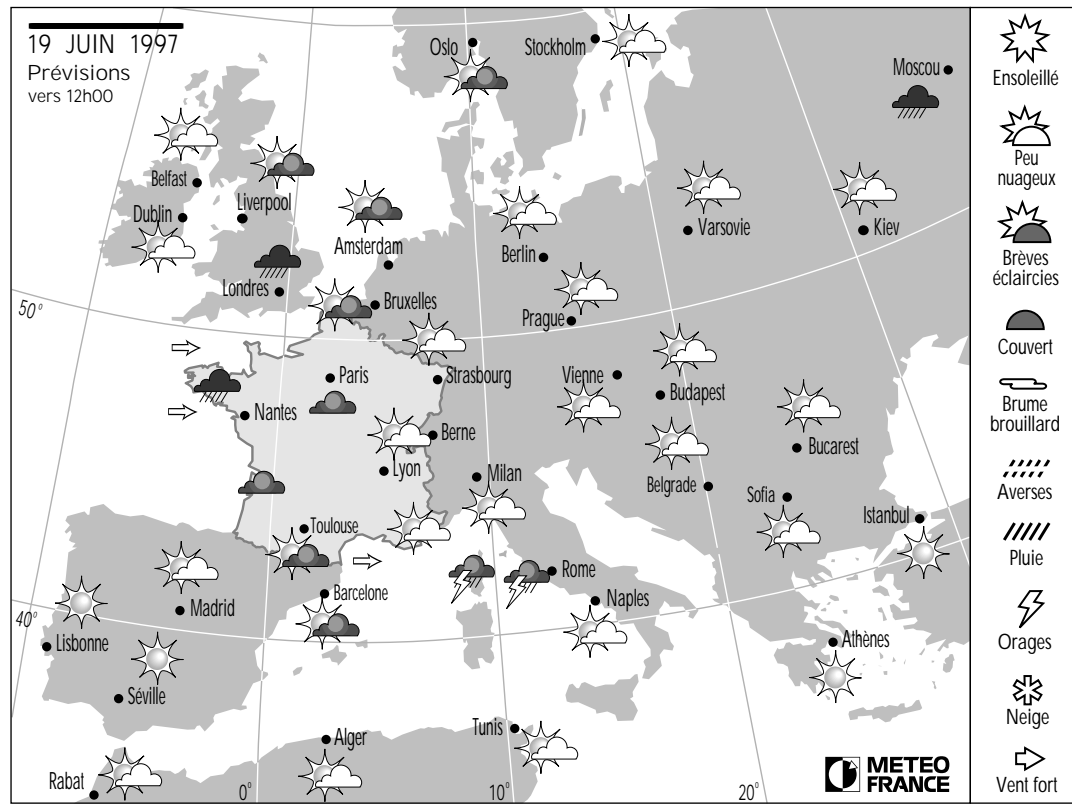




Pluie par l'ouest

UNE PERTURBATION abordera l'ouest du pays en cours de matinée, et ne sera active qu'au nord de la Loire. Une seconde perturbation arrivera à nouveau sur la Bretagne l'après-midi, pour se décaler vers le nord-est en soirée. Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - De timides éclaircies se produiront dans la matinée. La pluie gagnera la Bretagne, puis les pays de Loire et la Basse Normandie en cours d'après-midi. Le vent de sud-ouest soufflera en rafales près de la Manche. La température maximale avoisinera 18 degrés. Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - A l'exception des Ardennes le matin, les nuages seront nombreux partout ailleurs dès le petit jour. Le temps sera couvert avec de faibles pluies. Il fera 17 à 20 degrés. Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. -Après dissipation de brouillards matinaux, la matinée

sera bien ensoleillée. L'après-midi, les nuages et les éclaircies alterneront. Il fera entre 18 et 21 degrés. Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur le Poitou et les Charentes, le ciel restera très nuageux. En Aquitaine, les nuages seront nombreux, avec quelques pluies l'après-midi. Sur le Midi-Pyrénées, le ciel se couvrira par l'ouest l'après-midi. Il fera de 21 à 23 degrés. Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le soleil du matin laissera place à plus de nuages l'après-midi. Le ciel sera couvert en soirée, avec des pluies orageuses. Les températures maximales seront proches de 19 à 22 degrés. Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le ciel deviendra très nuageux l'après-midi, avec des ondées locales. Sur le Languedoc-Roussillon, le temps restera plus ensoleillé. En Corse éclateront des orages locaux. Ils seront parfois violents sur le relief.



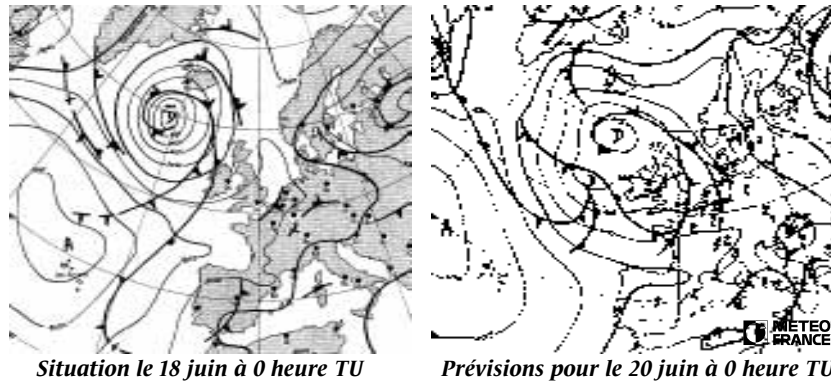
LE CARNET DU VOYAGEUR

ITALIE. A la suite d'un mouvement de grève des personnels, les ferries reliant le continent à la Sardaigne devraient pour la plupart être à l'arrêt jeudi 19 et vendredi 20 juin. Un service minimal sera toutefois garanti avec un départ le 19 juin de Civitavecchia, près de Rome, à 9 h 30 locales et deux départs de Golfo Aranci, en Sardaigne à 10 heures et à 21 h 30. Vendredi 20 juin, un départ sera assuré de Civitavecchia à 21 h 30 locales. FRANCE. La SNCF a mis en place une opération « Vélo été 97 » jusqu'au 28 septembre. Les voyageurs disposent d'un service de location de vélos dans vingt gares de Paris et de l'Ile-de-France, dont Montparnasse, Austerlitz, Versailles, Rambouillet, Fontainebleau, Moret, Ponthierry, etc. Au choix, VTC (vélo tout chemin) ou VTT (vélo tout terrain), prix moyen, 60 F la demi-journée, 90 F la journée.

PRÉVISIONS POUR LE 19 JUIN 1997

Table of weather forecasts for various cities in France and Europe, including minima/maxima and weather conditions.

Table of weather forecasts for various cities in Europe, including minima/maxima and weather conditions.



PRATIQUE

Nous ne sommes pas égaux devant les piqûres d'insectes

Conduite à tenir face aux abeilles, guêpes et autres frelons si l'on ne réussit pas à éviter la rencontre fatale

LA PREMIÈRE GUÊPE printanière qui rentre dans la maison ne provoque pas une panique comparable à celle qui suivrait l'apparition d'une vipère au même endroit... Pourtant, les chiffres sont formels: elle est dix à vingt fois plus dangereuse que le reptile. On recense plus de dix mille espèces d'hyménoptères en France, ce qui n'est pas énorme, mais c'est aussi l'ordre qui compte le plus d'individus. Plusieurs groupes de ces insectes - guêpes, frelons, abeilles et fourmis - portent un aiguillon venimeux. Il semblerait que les fourmis et les bourdons ne provoquent pas d'accidents en France. Jean-Pierre Dandeu, chercheur à l'unité d'immuno-allergologie de l'Institut Pasteur, a retenu sept espèces dont les piqûres peuvent entraîner des conséquences graves: quatre guêpes, deux frelons et l'abeille dite domestique, la seule à perdre son aiguillon dans la peau humaine. Le nombre de piqûres mortelles en France - on en compte de dix à vingt par an - est en nette diminu-

tion depuis une dizaine d'années. Ce qui montre l'efficacité des travaux menés à l'Institut Pasteur par l'équipe du professeur Bernard David, président d'honneur de la Société française d'allergologie. Un organisme qui vient d'être piqué réagit le plus souvent par une inflammation peu développée. Il produit des anticorps, fait proliférer une cellule « normale » pour circonscrire le phénomène, et cela ne va pas plus loin. Sauf dans deux cas heureusement assez rares: la piqûre à la gorge, qui entraîne un œdème conduisant à l'asphyxie, et l'agression par un essaim, qui injecte une quantité de venin suffisante pour provoquer un choc mortel.

DÉSENSIBILISATION UTILE

Les cas d'allergie sont plus complexes. Schématiquement, le sujet allergique réagit d'abord en produisant des anticorps « normaux », qu'on appelle IgG (immunoglobulines G), mais, en plus, il produit des anticorps de type IgE. Ces IgE vont se fixer sur certaines

populations de globules blancs du sang et sur des cellules disséminées dans les tissus, sous la peau, dans les poumons, sous les muqueuses (mastocytes)... Chaque fois qu'il y a une pénétration, cela provoque une dégranulation, en libérant des médiateurs de l'inflammation qui entraînent une dilatation des vaisseaux. Ce qui se traduit par une crise d'asthme ou d'urticaire, une chute de tension et, surtout, un état de choc qui peut être mortel dans le quart d'heure. Ces phénomènes ne se produisent qu'à partir de la deuxième piqûre, la première ayant sensibilisé l'organisme sans conséquence apparente. Il n'est pas facile d'évaluer la proportion d'accidents dus à l'action toxique directe du venin ou à la réaction allergique. Car certaines substances produites par cette dernière, comme l'histamine, sont également présentes dans les venins. Si la première piqûre est généralement sans grand danger, sauf cas particuliers, on peut dès lors

savoir, grâce à des analyses en milieu hospitalier, si le sujet est allergique ou non. Inutile pourtant de se précipiter vers l'hôpital à la première piqûre de guêpe ou de frelon: il faut attendre une quinzaine de jours pour que la formation éventuelle d'IgE devienne mesurable. Mais, au bout de quelques mois, le taux de ces substances va décroître dans l'organisme, jusqu'à devenir indécélable. Une fois que l'allergie est connue, Bernard David est formel: « Un sujet reconnu allergique a tout intérêt à se faire désensibil-

ser. C'est même le seul cas où la désensibilisation réussit pratiquement à 100 % ! » Lorsque les gens désensibilisés sont piqués de nouveau, il n'y a plus de risque d'état de choc. La trousse d'urgence ne s'improvise pas. Elle contiendra des antihistaminiques, des corticoïdes... et de l'adrénaline, seule mesure pour éviter la crise fatale. Or ces substances ne sont délivrées que sur ordonnance. Pour vérifier sa situation, par exemple avant un voyage, on peut consulter un médecin allergologue, ou une unité spécialisée en milieu hospitalier.

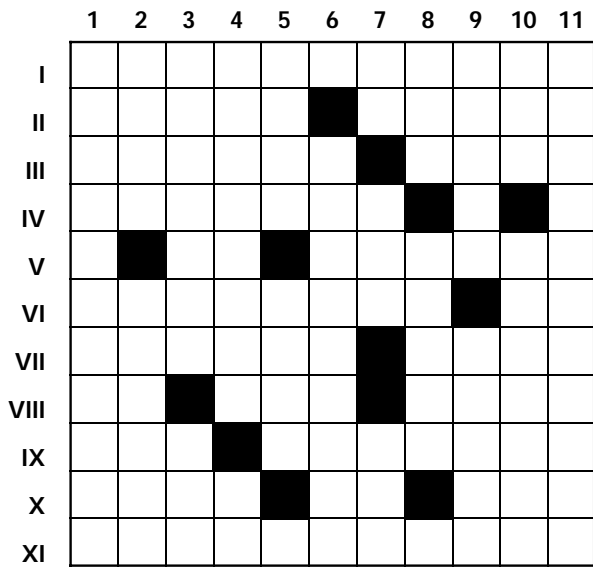
Enfin, une bonne connaissance des insectes dangereux n'est pas inutile, la meilleure solution consistant... à ne pas se faire piquer! Guêpes et abeilles ne piquent que lorsqu'elles se sentent menacées. Il est donc judicieux de laver et d'ouvrir les fruits pour ne pas avaler un insecte. S'il se pose sur vous, ne tressaillez pas. Reste le cas du frelon: le plus gros, le plus venimeux... et le plus balourd! Il vole droit devant lui, se cogne souvent, et pique systématiquement l'obstacle. Une seule solution: éviter sa trajectoire. En cas de piqûre, éviter aussi la panique: la douleur est très vive, comme un coup de marteau sur l'endroit frappé. C'est tout à fait normal et ne signifie absolument pas une réaction allergique. La panique, elle, est toujours dangereuse. Les arrêts cardiaques consécutifs à une grosse peur sont sans doute responsables, en France, de plus de cas mortels que tous les animaux venimeux réunis.

Marcel Donzenc

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97127

SOS Jeux de mots: 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Pour se faire une idée. - II. Principes fondamentaux. Plus populaire avec des bretelles. - III. Travailler à la chaîne. Va avec machin et chose. - IV. Qui ne seront pas reconnues. - V. En attente. Les effets sont à leurs mesures. - VI. Ne sont pas restées neutres. Se retrouvent dans Le Monde. - VII. Etions en confiance. Une puce qui a sauté n'importe comment. - VIII. Dans la lune. Possessif. Rois de Suède et du Danemark. - IX. A de l'énergie à

revendre. Jettera un œil en coin. - X. Grand bœuf aujourd'hui disparu. Vieille vache retournée. Son club porte plume. - XI. Rendit plus efficace le processus.

VERTICALEMENT

1. N'est plus qu'un vulgaire pique-assiette. - 2. Résultat prévisible au sortir du lit. Passera à l'huile. - 3. Provoqua une belle bataille en 1830. Pièce de canon. - 4. Difficile à digérer en fin de repas. Conjonction. - 5. Fait disparaître.

Court derrière les modes. - 6. Baisse de régime. - 7. Dans une pipe. Classement visqueux. Tête de Giacometti. - 8. Tient une couche. La réponse à nos mots. - 9. Protecteurs du foyer. Protection de façade. - 10. Protecteur du monde. Même les coloniaux ont disparu. - 11. Ce fut un beau mariage, avec à boire et à manger pour tout le monde.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97126

HORIZONTALEMENT

I. Impétrer. - II. Néophyte. Se. - III. Cu. Ire. Trio. - IV. Ongle. Staël. - V. Nizan. Pétro. - VI. SE. Teno. - VII. Trois. Lutai. - VIII. VO. Films. - IX. Nuancée. NTM. - X. Col. Arrière. - XI. Electuaires. VERTICALEMENT 1. Inconstance. - 2. Meunier. Uol. - 3. Pô. Gz. Ovale. - 4. Epilation. - 5. Thrènes. Cat. - 6. Rye. Féru. - 7. At. Spoliera. - 8. Tette. Ul. li. - 9. Ratatiner. - 10. Osier. Antre. - 11. Néologismes.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1742

LA SÉLECTION FRANÇAISE

Après une semaine difficile où 336 donnes ont été jouées, la sélection des joueurs français a été: 1. Chemla-Perron; 2. Levy-Mari; 3. Mouiel-Multon; 4. Bompis-Szwarc; 5. Abécassis-Quantin... Les trois premières paires joueront, du 14 au 29 juin, à Montecatini (Italie), le championnat d'Europe. Chez les dames, Mmes Bessis et Saul ont dominé; elles seront associées à Mmes de Guillebon et Thuillez et à Mmes Crozet et Lustin. Ann.: O. don. N.-S. vuln.

Ouest Nord Est Sud Abécassis Chemla Quantin Perron passe passe passe 1 cœur passe 2 trèfle passe 3 carreau passe 4 cœur passe 5 carreau passe 6 cœur... Ouest ayant entamé la Dame de Trèfle, comment Michel Perron, en Sud, a-t-il gagné le PETIT CHELEM À CEUR contre toute défense? Réponse Perron a pris l'entame avec le Roi de Trèfle et a joué le 10 de Cœur pour le Valet et le Roi resté maître. Il a rejoué Cœur pour l'As d'Ouest, qui a insisté à l'atout. Perron a ensuite fait son As de Trèfle en défaussant un Carreau, puis tous ses atouts pour arriver à cette situation: Sur le 5 de Cœur (pour le 3 de Carreau du mort), Est, seul à déterminer la garde à Pique et à Carreau, est squeezé: s'il défausse un Pique, il affranchit la couleur du mort; et, s'il jette un Carreau, il affranchit les Carreaux de Sud. Cette donne a été jouée dans un championnat juniors de Scandi-

navie, en Islande, par Thorensen, qui n'avait que vingt ans. Ann.: S. don. Pers. vuln. Sud Ouest Nord Est 1 cœur passe 2 carreau passe 2 trèfle passe 3 carreau passe 4 cœur passe 6 cœur contre... Ouest ayant entamé le 2 de Trèfle (4e meilleure) pour le 4, le Valet et le 9 de Trèfle, Est a contre-attaqué le 4 de Cœur. Comment Thorensen, en Sud, a-t-il gagné le PETIT CHELEM À CEUR contre toute défense? Note sur les enchères Nord aurait pu également répondre « 2 SA » sur l'ouverture de « 1 Cœur » de Sud. Cette réponse est maintenant utilisée pour montrer un fit troisième dans une main régulière de 11 ou 12 points. Philippe Brugnon

**CINÉMA** Orchestrée par le producteur de ses derniers films, une vaste opération autour de Krzysztof Kieslowski, le réalisateur polonais mort en 1996,



conforte sa stature de cinéaste de référence. ● NOMBREUSES SORTIES cette semaine, dont deux films pour enfants attachants, *La Môme singe* et *James et la pêche*

géante face à la machine de guerre publicitaire du *Dobermann*. ● À YOKOHAMA, le cinéma français cherche à s'imposer sur le marché japonais.

## Un monument posthume à la gloire de Krzysztof Kieslowski

La sortie d'un inédit au cinéma, de nombreuses rééditions et manifestations concourent à la consécration du grand cinéaste polonais déraciné, qui avait décidé de ne plus filmer après l'achèvement de sa trilogie

**IL DISAIT :** « Je n'aime pas faire des films, c'est ennuyeux et fatigant. » C'était à la fin des années 80, et l'Occident, au-delà d'une poignée de cinéphiles à l'esprit curieux, apprenait à épeler le nom de ce Polonais né en 1941, et qu'il était en train de reconnaître comme un cinéaste majeur. Reconnaissance qui reçoit à présent une nouvelle consécration, avec la sortie d'un de ses films inédits au cinéma, *La Cicatrice* (1976), la réédition de presque tout son œuvre filmé, la parution de textes à son sujet, la création d'un prix en son honneur, l'organisation d'expositions et de débats autour de son travail. Soit la construction très concertée d'un monument à la mémoire de Krzysztof Kieslowski, mort le 13 mars 1996 à Varsovie à l'âge de cinquante-quatre ans.

Deux séries d'événements autres auront dessiné sa trajectoire. L'une correspond à son histoire de cinéaste : elle bascule un jour de mai 1988, quand le Festival de Cannes reçoit de plein fouet la violence de *Tu ne tueras point*. On découvre la puissance d'une mise en scène inversement proportionnelle à la modestie des moyens matériels employés, la virulence politique et l'exigence spirituelle d'un auteur, son ambition aussi lorsqu'il apparaît que ce film n'est qu'une des parties d'une entreprise folle, la réalisation de dix films d'après chacun des dix commandements. La sortie de trois des premiers films de Kieslowski (qui font partie de l'actuelle réédition) permet, en octobre de la même année 1988, de mieux cerner la personnalité de ce cinéaste dont presque personne jusqu'alors n'avait entendu parler en Europe de l'Ouest.

Le plus fort est sans doute le premier des trois, *L'Amateur* (1979) : l'histoire de cet ouvrier ordinaire saisi par la passion de tourner des films interroge avec une lucide simplicité à la fois l'état du monde dans lequel vit Kieslowski (la Pologne des années 70) et la nature du cinéma. Prise en compte critique des grands enjeux à travers une attention jamais relâchée à des personnages singuliers, justesse du cadre, élégance du montage signalaient d'emblée un cinéaste à part entière en cet ancien élève - diplômé en 1969 - de l'école de Lodz, pépinière de la génération du « cinéma de l'inquié-

tude morale » qui éclôt alors en Pologne.

Plus « construits », non sans une once d'artifice, les deux films suivants annoncent les partis pris stylistiques et thématiques qui deviendront la marque de fabrique du réalisateur à la fin de sa carrière. *Le Hasard* (1981) repose ainsi sur un dispositif à la Borges, explorant les destinées différentes d'un même protagoniste selon qu'il aura ou non raté un train, fait une rencontre sentimentale ou politique, etc. Exercice scénaristique virtuose et mise en question de la légitimité d'un récit, dont l'exécution - simple et inquiète - vaut davantage que l'astuce de sa conception. *Sans fin* (1984) recourt au fantastique (le personnage principal est un fantôme) pour une méditation pessimiste à propos des possibilités d'agir d'un individu sur son environnement, réalisée durant la période sombre des années Jaruzelski. L'histoire du cinéaste est en effet intimement liée à celle de son pays, seconde série d'événements qui décideront de son destin.

### TÉMOIN DU MALAISE

Membre fondateur de Solidarnosc, Krzysztof Kieslowski s'est fait le témoin du malaise grandissant en Pologne, évoquant les grèves de 1970 dans *La Cicatrice* (tourné en 1976, la même année que *L'Homme de marbre* de Wajda). Plusieurs de ses films sont interdits, notamment *Le Calme*, lui aussi réalisé en 1976 mais pour la télévision - comme son premier long métrage, *Le Personnel*, 1975 - par un auteur qui ne fait guère alors de différence entre petit et grand écran : *Le Décalogue*, aux évidentes qualités cinématographiques, a été conçu pour (et grâce à) la télévision. L'évolution de la situation à l'Est, jusqu'au basculement de l'élection de Walesa à la présidence polonaise en 1990, sera pour Kieslowski synchronisée de sa reconnaissance - notamment en France - de la critique et du public envers l'œuvre du cinéaste grâce à la sortie de *Tu ne tueras point* et des trois inédits, puis d'un autre épisode du *Décalogue*, *Brève Histoire d'amour*, en fin de l'ensemble des dix films après leur diffusion à la télévision.

Le « passage à l'Ouest » de Kieslowski (qui disait ne pas l'envisager du temps du régime commu-



DESSIN JACQUES VALOT

niste) est symbolisé par la construction même de *La Double Vie de Véronique* (1991), dont le premier tiers se déroule en Pologne et la suite en France. Ce mouvement sera repris de manière plus ample en 1993-1994 par les *Trois Couleurs* (*Bleu* se passe en France, *Blanc* en Pologne, *Rouge* en Suisse). Saluée par de nom-

breux cinéphiles comme le sommet d'une œuvre désormais reconnue, cette trilogie traduit pourtant la prééminence prise par la personnalité de l'auteur sur les autres composantes de son cinéma. En quittant son pays, en s'éloignant du dialogue avec « sa » réalité, en devenant « grand artiste européen » - un personnage

avidement recherché par les festivals et les médias, mais dont la consécration rend rarement service à son bénéficiaire (voir ce qui est advenu à Wim Wenders) -, Kieslowski se repliait où il pouvait : sur le style, affiché comme un vaticane, et sur un mysticisme sous-jacent dans ses œuvres antérieures mais alors efficace comme

un ressort et un refus, et qui tend à devenir un dogme.

Cette évolution est, logiquement, confortée par l'entourage proche du cinéaste désormais plus esseulé. Ainsi de son scénariste attitré, Krzysztof Piesiewicz (cultivateur des métaphores que ne recycle plus le réalisme de la mise en scène) et de son musicien, Zbigniew Preisner, qui colore les films de suggestions appuyées et leur cherche non sans emphase une ampleur de fresque, quand Kieslowski était plutôt un miniaturiste. Et surtout du producteur français de la trilogie, Marin Karmitz, qui a trouvé avec ce cinéaste un auteur de référence, et travaille à sculpter sa statue à une dimension surhumaine. C'est à nouveau Karmitz qui, avec les actuelles manifestations dont il est le grand ordonnateur, travaille à l'achèvement posthume du monument. Etait-ce pour échapper à ce qui pouvait être perçu comme un embaumement que Krzysztof Kieslowski avait annoncé, après la trilogie, sa volonté de ne plus filmer ? Il ne l'a jamais dit.

Jean-Michel Frodon

## Le dernier homme du communisme

*La Cicatrice*. Ou la déliquescence du parti et de la classe ouvrière polonaise

Film polonais de Krzysztof Kieslowski. Avec Franciszek Pieczka, Jerzy Stuh, Mariusz Dmochowski, Jan Skotnicki. (1 h 44.)

Distribué en salles en France, presque vingt ans après sa sortie en Pologne en 1976, *La Cicatrice* prend une dimension qu'il ne possédait peut-être pas à l'époque. Sans doute parce que la bêtise de son personnage principal, un entrepreneur qui vient construire une usine de produits chimiques dans une ville où il a habité autrefois, y apparaît de manière encore plus manifeste. A croire que le regard d'un idiot est souvent le plus éclairant lorsqu'il s'agit de rendre compte de la situation d'un pays.

Cette description de la déliquescence du Parti communiste polonais et d'une classe ouvrière mise sous l'éteignoir pouvait apparaître à l'époque comme une nouveauté, du moins à l'écran. Les efforts de l'entrepreneur étaient vains, ses rapports avec les autres membres du parti, mesquins et lâches, et sa conception du prolétariat terriblement naïve. *La Cicatrice* mettait donc le doigt sur une vérité qui n'était pas bonne à dire et certainement pas au goût des autorités polonaises de l'époque, dont les changements de casaque devant un film qu'elles avaient produit montrent qu'elles ne savaient pas quoi en faire. Signe de cette incision, en 1980, dans le cadre d'une semaine de films inédits organisée par la revue *Positif*, Film Polski avait finalement consenti à envoyer *La Cicatrice*, mais dans une copie en noir et blanc de très mauvaise qualité, sans sous-titres, et amputée de certaines séquences. Atermoiements qui expliquent en partie qu'on ait pu le découvrir aussi tard en France.

Vu aujourd'hui, *La Cicatrice* devrait apparaître comme l'exemple même du film condamné à vieillir à toute allure puisque l'évidence dont il est porteur n'a cessé d'être avalisée depuis. Ce n'est pourtant pas le

cas. Dans un entretien, Kieslowski parlait de *La Cicatrice* « comme d'un film socio-réaliste à rebours. Le socio-réalisme est un mouvement qui fut en vigueur en Union soviétique et dans les pays du bloc soviétique dans les années 50 : on tournait des films qui servaient à démontrer comment les choses devaient être, et pas comme elles étaient en réalité. Tout le monde devait travailler, être satisfait de son travail, être heureux dans sa vie personnelle, croire dans l'avenir du communisme, et penser que celui-ci allait créer un monde meilleur ». Il ne reste rien de ce monde meilleur, sauf chez ce pauvre entrepreneur, le dernier homme à croire dur comme fer à un mythe dont il ignore même l'origine. Il y a chez lui une dimension dont quichottesque. Persuadé de participer à une utopie en marche avec son usine en construction alors que les bulldozers de son chantier détruisent les forêts avoisinantes, d'améliorer le sort de la classe ouvrière, en fait interdite de parole dès que les médias s'approchent, et de contribuer à la gloire du parti dont les luttes internes sont dignes de celles de Borgia, il croit au bonheur communiste, et s'en fait le chantre obstiné, voire désespéré.

### L'OUBLI DE LA RÉALITÉ

Dans un des moments les plus forts du film, le héros de *La Cicatrice* ouvre le journal, lit les premiers articles sur l'insurrection de Gdansk en 1970, alors même que la révolte a commencé sous ses propres fenêtres. Dans un film centré sur un homme qui rêve le communisme et refuse de voir ce qu'il contient, la découverte d'une « une » de journal marque l'irruption dramatique du réel dans un univers à la limite de l'onirisme. *La Cicatrice* n'est pas tant un film sur la Pologne que sur un homme qui a fini par oublier la réalité de son pays.

Samuel Blumenfeld

## Une plaisante variation sur le mythe de la Genèse

*James et la pêche géante*. Un film d'animation réalisé avec talent

Film américain de Henry Selick. Avec Paul Terry, Joanna Lumley, Miriam Margolyes, Pete Postlethwaite. (1 h 20.)

*James et la pêche géante* est le deuxième long métrage de Henry Selick, après la féerie macabre de *L'Etrange Noël de M. Jack* (1995), inspiré et produit par le cinéaste Tim Burton, au point qu'une certaine confusion s'était établie sur la paternité de l'œuvre. La sortie d'un film conçu et réalisé par le seul Selick (Burton se contentant cette fois de produire) permet de clore le débat. Moins d'ailleurs pour dénigrer ce dernier film, qui témoigne d'un réel talent, que pour constater qu'on a changé d'univers et d'ambition, en passant au passage la cruauté jubilatoire du réalisateur de *Mars At-*

*tacks*. Œuvre conçue pour les enfants (d'après un roman de Roald Dahl, auteur consacré de la littérature enfantine dans le monde anglo-saxon), *James et la pêche géante* renvoie à un imaginaire plus conventionnel, qui se déploie en deux parties.

La première, tournée en prise de vues réelles dans un décor délibérément kitsch, fait office de prologue. Orphelin, le petit James est recueilli par ses deux abominables tantes, Éponge et Piquette, qui l'affament et le réduisent en esclavage. Jusqu'au jour où un homme mystérieux confie au garçonnet un sac rempli de langues de crocodiles phosphorescentes, dont naîtra une pêche géante. Tenaillé par la faim et la curiosité, James s'introduit à l'intérieur du fruit, dans la pulpe duquel il découvre de curieux et sympathiques insectes à

visage humain (une araignée, un criquet, une coccinelle, un mille-pattes, un ver luisant) et se transforme lui-même en marionnette.

Dans la plaisante variation sur le mythe de la Genèse que met en place ce récit, la tentation du fruit défendu ouvre donc sur le monde merveilleux et chatoyant de l'animation (image par image), et inaugure un périple aérien en pêche originelle, jusqu'à cette incarnation hollywoodienne du libre arbitre qui a pour nom New York. Semé d'embûches redoutables et chorégraphié sur une musique de Randy Newman, ce voyage typiquement américain a été récemment couronné au Festival du film d'animation d'Annecy (*Le Monde* du 4 juin) du Grand Prix du long métrage.

Jacques Mandelbaum

**SCIENCES**  
ET  
**AVENIR**

**OVNI**  
Enquête vérité sur  
50 ans  
de manipulations

Peintres de la préhistoire :  
Qu'ont-ils voulu dire ?

En vente dès aujourd'hui  
chez votre marchand de journaux

# L'œuvre au noir de Bill Douglas

La trilogie autobiographique, dépouillée et stylisée, d'un singulier cinéaste écossais prématurément disparu

**My Childhood (0 h 48)**; **My Ain Folk (0 h 55)**; **My Way Home (1 h 12)**.

Grâce à la vigilance de certains distributeurs, on découvre ou l'on redécouvre en France depuis peu, à l'occasion de reprises ou de programmations inédites, de singuliers cinéastes d'outre-Manche, tels Derek Jarman ou Ken McMullen.

Bill Douglas est du nombre. Les Films de l'Atalante proposent une trilogie autobiographique réalisée entre 1972 et 1976, dont les deux premiers opus ont été programmés en 1978 au cinéma L'Entrepôt. Né en 1934 en Ecosse, entré en 1970 à la London Film School, c'est au cours de cette même décennie que le cinéaste pose, avec cette trilogie,

la première pierre de ce qui aurait pu devenir son grand œuvre si les difficultés de financement, suivies de sa mort prématurée en 1991, ne l'en avaient empêché.

## RARES MOMENTS

Ces trois films évoquent avec une rare âpreté une enfance passée dans le village de Newcraighall, où le cinéaste est revenu tourner. Dominé par les figures de la détresse et de la pauvreté, de la rudesse et de la solitude, ces films retracent la formation lacunaire de Jamie, orphelin ballotté de morts en abandons, d'ivresses en privations, de foyers haineux en maisons d'indifférence.

Au point que les quelques rares moments d'humanité dévolus à Jamie le sont le plus souvent hors de

sa famille. Un prisonnier allemand avec qui il partage le sentiment de la captivité, un directeur d'orphelinat particulièrement compréhensif, plus tard un compagnon d'armes qui se prend d'amitié pour lui.

De ce matériau brut à tous égards, il eût été tentant d'élaborer une fresque naturaliste ou pathétique, dans le sillage de certains romans du XIX<sup>e</sup> siècle. Tout l'intérêt de cette trilogie est au contraire de se situer aux antipodes du romanesque, et de travailler une forme cinématographique bâtie sur le dépouillement, la stylisation, la recherche d'un langage spécifique.

Filmant en noir et blanc, jouant sur les contrastes, inscrivant ses personnages dans des cadres fixes trop grands pour eux, scrutant les visages dans des lumières éblouis-

santes et des postures théâtralement expressives, le cinéaste n'a de cesse, semble-t-il, de ramener son art en enfance, modelant sur les grands classiques du muet la forme idéale de ses films.

Le parti pris, un peu irritant quelquefois, n'en est pas moins très audacieux, et produit souvent l'impression d'une osmose entre la matière du film et son propos : le mutisme, la recherche d'un langage autonome, la formation et la transformation d'un corps au contact du monde. Comme si, dans sa recherche d'une pierre philosophale à la fois intime et cinématographique, Bill Douglas avait réalisé avec cette trilogie son œuvre au noir.

**J. M.**

## Les tout petits enfants du président Mao

La Môme singe. Un premier film à la surprenante construction éclatée

**Film chinois de Xiao-Yen Wang. Avec Fu Di, Fang Shu, Yang Guang, Yang Lin. (1 h 35.)**

Cette histoire se déroule dans la plus étrange des situations, la plus propice à raconter un récit avec des enfants : en Chine, durant la révolution culturelle, au plus fort de l'emprise politique du régime maoïste sur la vie quotidienne, au moment aussi où la plupart des intellectuels ont été expédiés à la campagne pour se « rééduquer ».

Un moment d'extrême liberté pour les enfants de ces intellectuels (joyeuse ou traumatisante, libératrice d'autonomie ou terrorisante) du fait de l'absence des parents, et aussi d'extrême contrainte, quand la dictature est à

son paroxysme, et s'exerce en particulier sur les intellectuels et leurs familles.

Dans ce cadre, la réalisatrice accumule les péripéties, du désir de s'envoler de sa jeune héroïne, une gamine âgée de six ans, à la manière d'inscrire des idéogrammes dans la neige avec son corps ; de la révolte sans phrase d'un petit garçon contre la totalité du système au défi des petites filles d'intellectuels face à l'agressivité des enfants d'ouvriers qui profitent de la situation.

*La Môme singe* produit un curieux effet : chaque scène repose sur une idée intéressante, suggestive, plastiquement belle. La cinéaste ne semble capable d'en filmer aucune, rien ne s'incarne sur l'écran, aucune émotion n'émane

de ces conflits et de ces moments de bonheur inventés malgré le monde des adultes, non plus que du retour imprévu de la mère de la petite Shi-wei puis de son père. Les choses et les corps sont là, mais comme translucides.

## FACTURE ATTACHANTE

Assez vite, pourtant, des indices viennent jeter le doute sur cette asthénie de la mise en scène, sans la remettre en cause : entre ces saynettes platement filmées surgissent des plans vides, au milieu de ces cadres télévisuels apparaissent des images décalées. Ensuite, plus le film avance, plus sa trame narrative se défait, pour finir par une succession de moments disjointes.

On perçoit mieux, alors,

combien la nature du film résulte d'enchaînements de facteurs étrangers les uns aux autres, qui lui donnent sa facture bizarre et finalement attachante. D'une part, l'emprise des souvenirs (autobiographiques ou pas) de la réalisatrice, qui avait l'âge de sa petite héroïne à l'époque où se déroule son film. D'autre part, les conditions précaires, en marge du système officiel chinois, dans lesquelles a été contrainte de travailler Xiao-Yen Wang, qui vit désormais aux Etats-Unis. D'être ainsi comme jetées sur l'écran, ces traces d'un passé à la fois très personnel et inscrit dans une histoire collective acquièrent *in fine* une force imprévue, celle de la mémoire même.

**J.-M. F.**

## Quand, pour vendre son chien, on l'accuse de la rage

Dobermann. Un premier film survolté qui prétend renouveler le cinéma français

**Film français de Jan Kounen. Avec Vincent Cassel, Tchéky Karyo, Monica Bellucci, Antoine Basler. (1 h 45.)**

Dès les premières secondes du film, on a compris. La « morale » du film est la même que celle de ses protagonistes, voyous camés mas-sacreurs et flics tortionnaires : il faut leur en foutre plein la gueule. A qui ? Aux spectateurs.

Surenchère constante d'effets visuels, sono à fond en permanence, déluge de répliques-coups de poing et débauche d'explosions, et voilà tout. Qu'est-ce qui se passe dans le film ? Rien. Rien, sinon cet empi-

lage sans fin. Bon, *Dobermann* est un film idiot, il n'y aurait pas de quoi fouetter un chien, l'histoire du cinéma ne manque pas de produits stupides. Rares sont en revanche les films faits, comme celui-ci, contre toute possibilité de pensée ou simplement toute attitude humaine. Le premier film de Jan Kounen s'apparente ainsi délibérément à une injection de drogue.

## DÉFERLANTE MÉDIATIQUE

Ici se place le piège de *Dobermann*, qui – par la déferlante médiatique soigneusement orchestrée accompagnant sa sortie sur le mode « voilà la nouvelle vague, et la critique va nous démolir » – qué-

mande manifestement ce genre de reproches, pour mettre rieurs et petits malins de son côté contre l'« archaïsme » de toute considération intellectuelle ou morale (pouah !).

Il faut donc dire, sans monter sur ses grands chevaux ni à aucune tribune afin de contribuer le moins possible à ce plan média, que *Dobermann* est une petite chose prétentieuse, cynique et malhonnête, ne reculant devant aucune veulerie pour produire un effet de sidération sur son public et déclencher chez lui les plus infectes pulsions.

Incidentement, semblable opération suscite quelques réflexions sur les stratégies du cinéma français.

Nos professionnels nationaux comptent beaucoup sur ce film pour augmenter nos parts de marché (ici et à l'étranger). L'exception culturelle, sans doute.

Il ne suffit plus de répondre que la défense pratiquée en recourant aux méthodes les plus décriées de l'adversaire s'appelle au mieux une défaite, au pire une trahison : on chercherait en vain un film américain à grand spectacle descendant aussi bas dans le mépris : mépris du public, mépris du cinéma. Si le film de Jan Kounen représente la réponse à Hollywood, vive Hollywood !

**J.-M. F.**

## Le réalisateur d'« Usual Suspects » s'attaque à Stephen King

### LOS ANGELES

#### correspondance

Après l'immense succès critique et commercial d'*Usual Suspects*, acclamé au Festival de Cannes en 1995, et récompensé par deux Oscars (Kevin Spacey, meilleur second rôle, et Christopher McQuarrie, meilleur scénario original), les studios hollywoodiens ont fait savoir à Bryan Singer qu'ils seraient volontiers preneurs de n'importe lequel de ses projets. Mais quand le jeune réalisateur de trente et un ans (dont le premier film, *Public Access*, jamais distribué en France, avait été découvert et primé au Festival de Sundance en 1993) a présenté son idée d'une adaptation d'*Apt Pupil* (l'élève doué), une longue nouvelle de Stephen King, la réaction fut négative.

*Apt Pupil* relate la morbide histoire de Todd, un adolescent fasciné par l'Holocauste, qui débusque un ancien nazi vivant clandestinement dans sa petite ville californienne. Au lieu de le dénoncer, le gamin de treize ans va exercer un chantage et lui extorquer des informations détaillées sur les horreurs commises dans le camp de concentration dont il avait la charge (« Je veux entendre tous les trucs glauques »). Le transfert du savoir sadique du maître vers l'élève doué révélera les pulsions du premier et transformera ce dernier en meurtrier.

Le bourreau nazi est interprété par l'acteur britannique Ian McKellen et l'adolescent par Brad Renfro, un jeune comédien de quinze ans qu'on a vu face à Susan Sarandon dans *Le Client*, dans *Sleepers* de Barry Levinson, et en Huckleberry Finn dans *Tom and Huck*.

*Apt Pupil* est le deuxième volet, intitulé *L'Été de la corruption*, du recueil *Différentes*

*Saisons* (éditions Albin Michel) que le célèbre romancier Stephen King a écrit en 1982. Les autres « saisons » ont déjà connu deux adaptations cinématographiques : *Les Evadés* de Frank Darabont, avec Tim Robbins, et *Stand by Me*, de Rob Reiner. Le projet de Bryan Singer, avec un budget de 13 millions de dollars, a finalement trouvé un producteur en la personne de Mike Medavoy et sa société Phoenix Pictures, et un distributeur, le studio Tri-Star (Sony).

### « FASCINATION POUR LES MONSTRES »

Alors qu'il termine actuellement la post-production d'*Apt Pupil*, dont la sortie est prévue aux Etats-Unis début 1998, Bryan Singer explique comment il a choisi ce sujet : « *J'ai lu le livre quand j'avais dix-neuf ans, et le texte a réveillé cette fascination que les adolescents ont pour les monstres de l'Histoire, les figures du pouvoir, bonnes ou mauvaises, le mal étant souvent plus excitant que le bien. J'ai vu tout de suite que ça ferait un film fortement porté par ces deux personnages, et très effrayant. Aujourd'hui, les films d'horreur sont devenus kitschs, et moins terrifiants. Et c'est le bon moment pour raconter une telle histoire, car il y a encore, mais plus pour longtemps, des criminels de l'Holocauste vivants, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud.*

» *Pour Hollywood, où l'on ne fait pas confiance à votre talent, à votre scénario sauf s'il est simple et facile à digérer, c'est un sujet difficile. Ils n'ont pas vu l'humour, les qualités traditionnelles d'un thriller, les idées tragiques et le vrai drame. Mais n'oubliez pas qu'Usual Suspects a été rejeté par 25 producteurs successifs, qui n'y voyaient qu'une imitation ultra-violente de Reservoir Dogs. Avec Apt Pupil, je*

*prends plus de risques, mais c'est aussi un film plus facile à vendre que le précédent : "jeune garçon joue avec monstre !"* »

Dans le film, à la différence du roman, Todd ne devient pas un meurtrier en série : « *En choisissant cette direction et la violence brutale et graphique qu'elle implique, vous sombrez vite dans un film d'exploitation. Ce qui est fantastique à lire peut devenir absurde, facile à prévoir sur l'écran. Je m'en suis tenu au jeu du chat et de la souris, aux jeux de pouvoir, au désir de contrôle. Ma fin est plus intellectuelle.* »

Après avoir visionné *Usual Suspects*, Stephen King, qui avait toujours ardemment souhaité voir *Apt Pupil* à l'écran, surtout après l'échec d'une première tentative, a fait entièrement confiance au jeune réalisateur. En abordant le thème d'un rapport sadomasochiste entre un vieil homme et un jeune garçon, Singer admet qu'il joue avec le feu (le film sera classé R, pour *Restricted*, et donc interdit aux moins de dix-sept ans). « *Si je n'étais pas juif, je ne m'attaquerais même pas à un tel sujet. Le thème du film est si explosif que j'ai exigé un contrôle créatif absolu et donc le "final cut". De toute façon, entre mon nom et celui de Stephen King, je suis certain que le film rapportera de l'argent. C'est du cinéma sérieux, mais ce n'est pas un film sérieux sur l'Holocauste, comme le sont Le Choix de Sophie, La Liste de Schindler, ou même Cabaret. De même qu'après Les Dents de la mer, vous n'avez jamais plus vu l'océan de la même manière, je pense qu'après mon film, les parents porteront un autre regard sur leurs enfants.* »

**Claudine Mulard**

## LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

### LE SAINT

**Film américain de Phillip Noyce. Avec Val Kilmer, Elizabeth Schue et Rade Serbedzija. (1 h 57.)**

■ Hollywood poursuit le recyclage luxueux des séries télévisées des années 60, hommage de l'industrie au laboratoire qui, en son temps, a suivi, puis renouvelé, les conventions du film de genre. Val Kilmer reprend le rôle tenu par Roger Moore dans ce film qui, hormis quelques clins d'œil et l'agitation furtive de signaux pavloviens rappelant le modèle des origines (le thème musical, la figurine stylisée bien connue), entretient peu de rapports avec le feuilleton. Val Kilmer incarne une sorte d'Arsène Lupin, cambrioleur expert dans un art du déguisement, qui lui fournira l'occasion d'un cabotinage pas toujours convaincant. Le héros est amené à lutter contre un redoutable politicien russe, chef mafieux candidat au coup d'Etat. Passé une première demi-heure assez enlevée, le film s'enfonce dans l'ennui de poursuites interminables et dans l'illustration de scénarios de politique-fiction dont la stupidité aberrante (un super-carburant censé sauver la Russie) laisse sceptique sur la vigilance des producteurs.

**Jean-François Rauger**

### LE DÉMÉNAGEMENT

**Film français d'Olivier Doran. Avec DanyBoon, Emmanuelle Devos, Sami Bouajila, Marine Delterme, Dieudonné, Serge Hazavanicis, Agnès Jaoui. (1 h 30.)**

■ La situation de comédie est énoncée par le titre. Que faire ensuite pour tenir la durée d'un long métrage lorsqu'on n'a rien de particulier à raconter, à montrer, ni à faire éprouver ? Réponse : faire le malin, en ramassant au passage ce qui fait mouche dans l'air du temps : esprit des Guignols es-tu là ? L'une des curiosités (très relatives) de ce *Déménagement* tient à ce que tous ces personnages sont à la fois inexistantes (pas question de se donner le moindre mal pour leur donner un peu de vie) et antipathiques (quand on n'a rien à dire, il reste la déplaisante méthode consistant à mettre le public de son côté contre ses propres protagonistes).

Le film d'Olivier Doran (est-ce un film ? devant l'écran, on est sûr que son réalisateur a beaucoup regardé la télé, moins qu'il ait jamais mis les pieds dans une salle obscure) illustre ainsi à l'extrême un phénomène moins rare qu'on ne croit : celui qui consiste à perdre un maximum de temps durant le déroulement de la projection. Exercice vain, duquel on peut dispenser les spectateurs en les rassurant d'emblée : oui, le couple de yuppiés flanqué de sa calamiteuse bande de copains mènera à bien son changement de domicile, et la petite famille se réconciliera à la dernière bobine. C'est chouette, non ?

**J.-M. F.**

### AUTRE CHOSE À FOUTRE QU'AIMER...

**Film français de Carole Giacobbi. Avec Hélène de Saint Père, Michèle Moretti, Luca Vellani, Frédéric Quiring. (55 min.)**

■ Il s'agissait au départ d'un court métrage. Tourné en cinq jours, celui-ci ne s'est pas moins étoffé en chemin, au point de séduire dans la foulée un distributeur. C'est ainsi que cet objet bizarre se retrouve aujourd'hui en salle, en dépit de sa faiblesse. Chronique de quartier sur fond de broderie sentimentale, de refrain antiraciste et de cha-cha italien des années 50, *Autre chose à foutre qu'aimer* se situe à Montmartre, où l'installation d'une trattoria va soudain faire de l'ombre à un petit restaurant français.

Aux fourneaux de ce dernier, voici donc Anna, la trentaine lasse, un mari absent, sa fille kleptomane, son faînéant de frère et sa mère usante. Et, à quelques mètres de là, un « ritel » sympathique, qui a non seulement le toupet de proposer des formules imbattables, mais plus encore celui de tomber amoureux d'Anna. Sur cette trame, la réalisatrice dérive de plans mal cadrés en raccords aléatoires, de dialogues poussifs en corps déprimés, brochant un univers aussi touristique que le quartier.

**J. M.**

### SMILLA

**Film germano-américain de Bille August. Avec Julia Ormond, Gabriel Byrne, Richard Harris, Vanessa Redgrave. (2 heures)**

■ Depuis ses deux Palmes d'or à Cannes, Bille August s'est spécialisé dans les superproductions européennes, ambitieuses seulement sur le papier. *La Maison des esprits* restait un ratage mémorable, *Les Misérables*, son prochain projet, annonce le pire. Entre les deux, *Smilla*, adapté du roman de Peter Hoeg, est un polar écologique baroque où l'on se demande à chaque minute ce que le réalisateur cherche à raconter : une histoire policière ? Une dénonciation des grands trusts industriels ? Les acteurs errent comme des âmes en peine sur la banquise, avec des moufles et des anoraks, à la recherche d'un scénario où exprimer leur talent. Ce n'est pas cette histoire de morts accidentelles orchestrées par un industriel véreux qui leur permettra d'en faire étalage.

**S. Bd.**

## REVUE

### CINERCON

**Numéro 3. (77 pages, 40 F.)**

■ Quel rapport évident entre Marker, Godard et Resnais ? L'art du montage naturellement, qui, sous l'intitulé *Rêves de montage et montages de rêve*, est au cœur du nouveau numéro de *Cinergon*, petite mais ambitieuse revue théorique toulousaine paraissant deux fois l'an.

Sous cet angle privilégié, trois études sont consacrées à ces auteurs à travers le mouvement de paupières de *La Jetée*, de Marker, l'esthétique des intervalles qui détermine *La Puissance de la Parole*, film de commande demandé à Godard par France Télécom en 1989, et les trois registres narratifs de *Mon Oncle d'Amérique*, d'Alain Resnais.

On lira par ailleurs avec intérêt l'article, plus accessible et plus suave, de Jean-Philippe Trias, consacré à la « *photogénie de quelques faux raccords* », ainsi que le beau texte d'ouverture de George Didi-Huberman, qui, sous le titre de *La Solitude partenaire*, dit l'homme en général et le cinéophile en particulier.

**J. M.**

### LES ENTRÉES À PARIS

■ **Ça va, et ça ne va pas.** Encore une semaine paradoxale, marquée à la fois par une hausse globale de la fréquentation par rapport à la semaine correspondante de 1996 et par le peu de réussite des nouveautés. Ce phénomène peut s'interpréter de manière positive, par la répartition des entrées sur un plus grand nombre de titres, y compris certains « petits » qui n'apparaissent pas dans les sommets du box-office – voire quelques reprises de belle qualité, tel *Eve* qui attire 2 000 spectateurs dans son unique salle – et sur une meilleure longévité des films appréciés du public.

■ **Parmi les nombreuses sorties** (10 titres), aucune ne peut se targuer d'un succès. Ni *The Blackout* à 24 000 entrées dans 23 salles, malgré son imposante médiatisation ; ni *Soleil*, avec autant de specta-

teurs, mais dans 28 salles, loin des scores que connut jadis Roger Hanin. Rien de fameux non plus pour *Le Don du roi*, à 13 000 dans 12 salles. *J'ai horreur de l'amour* s'en tire un petit peu mieux, avec 19 000 spectateurs dans 17 salles.

■ **Le classement reste dominé** par les mêmes films, trois seulement dépassant les 30 000 entrées sur Paris-périphérie. *Le Cinquième Élément* se maintient toujours, à 75 000 dans 52 salles (total : 1 139 000 en six semaines), *La Vérité si je mens !* garde le moral à 57 000 dans 43 salles (total : 828 000 en sept semaines), et *Les Pleins Pouvoirs* résiste, avec 39 000 entrées dans 33 salles (total : 249 000 en quatre semaines). En revanche, 27 000 entrées pour *Anna Karenine* qui fait un maigre total de 65 000 en quinze jours, et 25 000 pour *Michael* (57 000 sur la même durée).

**J.-M. F.**

Chiffres : *Le Film français*.



# Le cinéma français cherche à stabiliser son audience au Japon

Unifrance, l'organisme de promotion de la production cinématographique nationale, a organisé du 11 au 15 juin le cinquième Festival de Yokohama, où il a présenté vingt et un films

## YOKOHAMA

de notre envoyé spécial

Pour sa cinquième édition, le Festival du film français à Yokohama, organisé par Unifrance, présentait une sélection de 21 films, dont *Le Hussard sur le toit*, de Jean-Paul Rappeneau, *Lucie Aubrac*, de Claude Berri, *La Vérité si je mens !*, de Thomas Gilou, *Ma vie en rose*, d'Alain Berliner, *Marion*, de Manuel Poirier, *La Vie de Jésus*, de Bruno Dumont ou *Nénette et Boni*, de Claire Denis.

Le Japon reste, après les pays et territoires francophones (Belgique, Suisse, Québec), le plus gros acheteur de films français au monde, avec une quarantaine de films distribués par an (48 l'an dernier). Pourtant, plusieurs indicateurs de fréquentation des salles au Japon laissent entendre que la vente de films français, et plus généralement non américains, risque de devenir de plus en plus difficile, face à la pression croissante des majors et des compagnies indépendantes américaines.

## ÉCRANS SUPPLÉMENTAIRES

Plusieurs distributeurs japonais présents au festival évoquaient l'exemple de *Trainspotting* et *Fargo*, tous deux produits par Polygram Film, qui ont remporté un grand succès l'année dernière, comme exemples nouveaux de cinéma indé-

pendant susceptible de menacer le cinéma français sur un créneau où il restait leader. Le marché japonais a connu un recul en 1996 par rapport aux années précédentes, enregistrant pour la première fois de son histoire moins de 120 millions d'entrées annuelles. Les films français n'ont, eux, attiré que 685 000 spectateurs contre 1 million en 1995 (dont 500 000 entrées pour *Léon*, de Luc Besson, tourné en langue anglaise).

Pour Kayo Yoshida, la présidente de Ace Pictures, le distributeur de *Hussard sur le toit*, de *La Cité des enfants perdus*, et de *La Reine Margot* au Japon, les raisons d'une telle difficulté sont simples : « Il n'y a que 1 700 écrans au Japon pour 130 millions d'habitants, moitié moins qu'en France. Avec si peu d'écrans et alors que les cinéphiles habitent en général en dehors de Tokyo, les possibilités deviennent très limitées, d'autant que 60 % des entrées sont trustées par les majors américaines et 30 % par les films japonais. »

Le seul aspect positif pour le cinéma japonais en 1996 se situe dans le léger accroissement de son parc de salles, avec 110 nouveaux écrans. L'exploitation a été favorisée par la baisse du prix de l'immobilier, qui rend à nouveau possibles des opérations, et l'attitude des pouvoirs publics, qui ont assoupli les conditions de construction et d'ouverture des

salles. Mais cette tendance devrait surtout favoriser les grands groupes japonais (Toho, Shochiku) et surtout américains (Warner) qui ont beaucoup investi dans la construction de multiplexes, et n'ont aucune raison de s'ouvrir au cinéma français.

La difficulté de trouver des salles pour des films français reste donc réelle pour les distributeurs japonais.

## A la veille d'un nouvel élan

**Deuxième marché national en termes de recettes, après les Etats-Unis, le cinéma au Japon a pourtant connu un long déclin, qui est peut-être en train de s'achever. Les majors, dont l'intérêt s'était détourné vers d'autres activités, ont recommencé à investir dans la production, tandis que le nombre de salles remonte grâce à la construction de nombreux « multiplexes ».**

**Le nombre de films distribués au Japon est également revenu à la hausse : après être descendu à 804 titres en 1994 (dont 251 films japonais), il a remonté depuis pour atteindre 876 (dont 278 films « nationaux ») en 1996. Et si les entrées ont baissé jusqu'en dessous de 120 millions la même année, l'évolution du prix des places a permis une stabilisation des recettes à 150 milliards de yens (environ 7,5 milliards de francs).**

Un film français a une moyenne de cinq copies, pour des entrées qui dépassent rarement les 50 000. Kayo Yoshida prévoyait par exemple de sortir *Le Hussard sur le toit* dans une seule salle à Tokyo, avec une dizaine de copies dans le reste du pays, et n'anticipait que 60 000 entrées. Ken

Nakagawa, président de Comstock Film, n'a sorti *Les Voleurs*, d'André Téchiné, que dans deux salles au Japon, réalisant 10 000 entrées.

Daniel Toscan du Plantier, le président d'Unifrance, y voit surtout une volonté des distributeurs japonais de se cantonner à un minimum de salles, de manière à réaliser de grosses moyennes par écran tout en

encore très en retard en matière de télévision par câble et par satellite, comparé aux Etats-Unis et aux pays européens, le Japon devrait accueillir trois nouvelles chaînes par satellite dans les deux années à venir. C'est sans doute sur ce terrain que se jouera l'avenir du cinéma français au Japon. Mais à combien se négociera l'achat d'un film lorsqu'on sait que le prix de ce dernier est calculé en fonction de ses entrées en salles ?

L'augmentation récente des minimums garantis pour les films français pourrait constituer un autre indice de la présence réelle des films français au Japon. Plusieurs distributeurs japonais estimaient le prix d'achat moyen d'un film français il y a trois ans à environ 570 000 francs, un prix qui aurait été multiplié par deux ou trois aujourd'hui. *La Vie en rose*, d'Alain Berliner, s'est par exemple négocié cette année à 2,3 millions de francs.

## INFLATION DANGEREUSE

Ken Nakagawa voyait par contre dans cette spirale inflationniste un danger à court terme qui pourrait mettre en péril les distributeurs spécialisés dans le cinéma français. Une plainte qui revenait chez beaucoup d'autres distributeurs japonais, mais dont il faut relativiser la portée dans la mesure où ces derniers achètent à la fois les droits salles, télévision et

vidéo des films. Si les revenus salles sont faciles à évaluer, les revenus vidéo et surtout télévision restent difficiles à quantifier.

Ceux-ci représentent forcément une somme significative, et expliquent l'enthousiasme constant des distributeurs japonais. Kayo Yoshida pointait en revanche un autre problème qui risque de se poser de plus en plus à l'avenir : « Les télévisions japonaises ne passent que des films dont la longueur n'excède pas 100 minutes, au-delà, il faut couper. Or, ce qui est simple à faire avec des films américains l'est beaucoup moins avec un film français. Pour des problèmes de droits d'auteur, il est presque toujours impossible de conclure un accord avec le producteur ou le réalisateur pour couper le film et le vendre à une chaîne. Le Hussard sur le toit est l'un des rares films qui aient été réduits, le fait que j'aie dû passer par Miramax pour l'acheter explique peut-être qu'il ait été ainsi formaté. Le cinéma français doit impérativement acquiescer cette souplesse nécessaire pour arriver à trouver une place à la télévision. » Ken Nakagawa a, lui, cherché un autre angle d'attaque, en participant directement à la production de *Dobermann*, de Jan Kounen. Du coup, le film va être distribué dans 20 salles.

Samuel Blumenfeld

## Les demandes des indépendants soumises à Catherine Trautmann

L'UDIC (Union des indépendants du cinéma) fait connaître ses attentes au nouveau ministre de la culture, Catherine Trautmann. Pour la production, le maintien des Sofica (sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel) et la transparence dans leur fonctionnement, pour assurer une plus large répartition des sommes collectées, une modification du fonds de soutien favorisant les « petits » films et la taxation des circuits de salle au profit des producteurs. Pour la distribution, une augmentation importante de l'aide sélective. Pour l'exploitation, un moratoire sur la construction des multiplexes et un transfert des aides aux salles en faveur de l'art et essai. Pour la diffusion à la télévision, la création d'une case de programmation de films français et européens inédits.

Par ailleurs, le producteur Anatole Dauman a écrit à M<sup>me</sup> Trautmann pour l'appeler à mener le combat contre l'invasion hollywoodienne et les grands groupes, tout en souhaitant « la révision des détestables lois Carignon qui ont autorisé les titulaires des marchés de l'Etat à être concomitamment à la tête des plus puissants instruments de communication ».

## Commission d'avance sur recettes : des refus et une démission

CONSTITUÉE avec difficulté, mais entérinée dans la précipitation entre les deux tours des élections législatives, la composition des quatre collègues de la commission d'avance sur recettes a du mal à s'imposer. Trois des membres annoncés, Thierry Lhermitte, Nadine Trintignant et Marianne Denicourt, ont fait savoir qu'ils n'étaient pas disponibles pour cette tâche.

Le producteur et distributeur Maurice Tinchant a, de son côté, démissionné, après avoir appris « par la presse » la composition et la hiérarchie de cette commission « établie en catimini ». Cet organisme réunissant des personnalités qualifiées et qui attribue des aides à la production sur scénario mais aussi, depuis la réforme de cette année, aux films terminés et à la réécriture des scripts, est apparue à de nombreux professionnels comme rassemblant des individualités au « profil » peu adapté aux exigences de leur charge.

## DÉPÊCHES

■ « Shoah », le film de Claude Lanzmann (*Le Monde* du 12 juin), sera projeté le dimanche à 13 heures aux Cinéma des cinéastes (7, avenue de Clichy, Paris 17<sup>e</sup> ; tél : 01-53-42-40-20) dans le cadre de Documentaire sur grand écran. Chaque projection sera suivie d'un débat et d'une rencontre avec le réalisateur : le dimanche 29, la séance sera présentée exceptionnellement par le réalisateur, et le débat, à 18 heures, précèdera la deuxième partie du film, à 19 h 20 ; le 22 juin et le 6 juillet, les deux parties commenceront à 13 heures et à 18 h 20, et le débat aura lieu à 23 h 20.

■ Ridley Scott va diriger Arnold Schwarzenegger dans *I Am a Legend*, d'après une nouvelle de Richard Matheson imaginant le dernier survivant à Los Angeles après que la ville eut été dévastée par une guerre bactériologique. Charlton Heston avait déjà tourné dans une première version de la nouvelle de Matheson, *Le Survivant*, réalisé par Boris Sagal.

## Suppression du Fonds Eco, destiné à aider les tournages des pays de l'Est

CRÉÉ en 1990 pour soutenir les cinématographies des pays de l'Est à l'heure de l'effondrement de leurs systèmes étatiques, le Fonds d'aide aux pays d'Europe centrale et orientale, dit Fonds Eco, permettait de subventionner des coproductions entre la France et des projets originaires de chacune de ces cinématographies.

Le Centre national du cinéma vient d'annoncer sa suppression, la plupart de ces pays ayant désormais accès aux mécanismes de soutien du Conseil de l'Europe. Les autres (les Républiques de l'ex-Yougoslavie, l'Albanie et l'Asie ex-soviétique) deviennent « éligibles » auprès d'une autre commission, le Fonds Sud. Cette décision prend aussi en compte des évolutions divergentes des pays concernés : la Pologne, la République tchèque et la Hongrie ont rétabli les bases d'une industrie des images rendant moins nécessaire ce mécanisme, tandis que d'autres, à commencer par la Russie, s'enfoncent dans le marasme. Cette décision n'en condamne pas moins nombre de projets qui participaient du rôle international de la France dans le cinéma.



VILLE DE LYON

## Cette année, les artistes du monde passent l'été à Lyon.

### La Biennale d'art contemporain

Dans la lignée de Whitney, Sao Paulo, Sydney, Venise, la Biennale d'art contemporain de Lyon réunit, sous la prestigieuse balle long Garnier, les œuvres de soixante artistes du monde entier. Sur le thème de "L'Autre", cette biennale est orchestrée par Harold Szeemann, et finoncee par la Ville de Lyon et le ministère de la Culture, avec le soutien de la Région Rhône-Alpes. Pour la première fois en été, du 9 juillet au 24 septembre.

### La "Biennale off"

Pendant la Biennale, artistes régionaux et francophones donneront libre cours à leur créativité. Un itinéraire à travers galeries lyonnaises, ateliers ou Musées d'art contemporain et le 7 septembre, à Bellecour, où l'art sur la place vous permettra d'assister à la création en direct.

### Les Estivales

Dans toute la ville, l'été fait la fête. Musique et chant, chorale, muscues baroque et danse, libéra, concerts classiques et folk, ce quartier jazz rock, humour, cinéma et théâtre, même dans les lieux de la Ville, un mois de spectacles vivants. Du juin à septembre.

### Les Nuits de Fourvière

Dans la magie du théâtre, gala romain, de magiques scènes d'opéra, théâtre, musiques symphonique et du monde, rock, chansons. Avec l'Opéra, l'Orchestre national de Lyon, le Théâtre des Celestins, Naxos, David Bowie, Pascal Obispo, Sylvie Vartan. Du 14 juin au 29 juillet.

### La Biennale du théâtre jeunes publics

Pour 85 représentations, dix-huit semaines de théâtre jeunes publics par des compagnies venues d'Autriche, Brésil, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, invitées par le Théâtre des jeunes années de Lyon. Pour les petits, un spectacle pour les grands, une renaissance. Du 2 au 16 juin.



Office du Tourisme  
04 72 77 69 69

<http://www.mairie-lyon.fr>

## LA SÉLECTION DU « MONDE »

**LES ANGES DÉCHUS**

(hongkongais, 1 h 36),

de Wong Kar-Wai.

**LE CINQUIÈME ÉLÉMENT**

(français, 2 h 06),

de Luc Besson.

**LA FABRIQUE**

**DE L'HOMME OCCIDENTAL**

(français, 1 h 15),

de Gérard Caillat.

**GOODBYE, SOUTH, GOODBYE**

(taïwanais, 1 h 52),

de Hou Hsiao Hsien.

**J'AI HORREUR DE L'AMOUR**

(français, 2 h 14),

de Laurence Ferreira Barbosa.

**KIDS RETURN**

(japonais, 1 h 47),

de Takeshi Kitano.

**LEVEL FIVE**

(français, 1 h 46),

de Chris Marker.

**MADAME JACQUES**

**SUR LA CROISSETTE**

(français, 0 h 40),

d'Emmanuel Finkiel.

**LA MOINDRE DES CHOSÉS**

(français, 1 h 45),

de Nicolas Philibert.

## FESTIVALS

**UN ÉTÉ PORTUGAIS**

La Galerie nationale du Jeu de paume consacre un cycle au cinéma portugais des années 1963 à 1997. Cinquante films de fiction réalisés par vingt-quatre cinéastes portugais ont été sélectionnés, parmi lesquels des œuvres de Paulo Rocha (dont *Os Verde Anos*, 1963, film-manifeste du cinema novo), Manoel de Oliveira, Joaquim Pinto, Joao César Monteiro, Joao Mario Grilo, Fernando Lopes, Joao Botelho, Alberto Seixas Santos, Margarida Gil, Pedro Costa et Jorge Silva Melo.

*Du 18 juin au 31 juillet et du 2 au 30 septembre. Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris-8<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-60-69-69 et 01-47-03-12-50.*

**CARTE BLANCHE**

**À GÉRARD LEFORT**

En préambule à l'Euro Gay Pride qui aura lieu le 28 juin à Paris, le cinéma Les Trois Luxembourg propose à Gérard Lefort, journaliste à *Libération*, une carte blanche intitulée « Les icônes gays et lesbiennes ». L'idée est de montrer des films (vingt et un) courts ou longs qui, par des chemins de traverse ou en ligne directe, se sont posé la question de la représentation de l'homosexualité masculine et féminine. Parmi les films choisis, *Querelle* et *Le Droit du plus fort*, de Fassbinder, *The Doom Generation*, de Rose Trosh, *Butterfly Kiss*, de Michael Winterbottom, *Once More*, de Paul Vecchiali, *Race d'ep*, de Soukay et Hockenghem, *Rome désolée*, de Vincent Dieutre, *Sylvia Scarlett*, de George Cukor, *Les Amoureux*, de Catherine Corsini, *Huis clos*, de Jacqueline Audry... Des débats sont prévus à l'issue de certaines des séances de 20 heures. *Du 18 juin au 8 juillet. Les Trois Luxembourg, 67, rue Monsieur-le-Prince, Paris-6<sup>e</sup>. Tél. : 01-46-34-75-74.*

**L'EURO PRIDE AU CINÉMA**

Le Cinéma des cinéastes présente cinq films sur l'homosexualité : *L'amour est à réinventer* (dix films courts réalisés par François Dupeyron, Pierre Salvadori, Philippe Faucon, Anne Fontaine, Françoise Decaux Thomelet, Marion Vernoux, Paul Vecchiali, Merzak Allouache, Nils Tavernier et Jean-Claude Guiguet, 1997), *Together Alone* (P. J. Castellaneta,

##### NOUVEAUX FILMS

**AUTRE CHOSE À FOUTRE QU'AIMER**

Film français de Carole Giacobbi, avec Hélène de Saint-Père, Michèle Moretti, Luca Vellani, Frédéric Quiring, Samy Naceri, Moussa Maaskri (55 min). Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34) : Le Cinéma des cinéastes, 17<sup>e</sup> (01-53-42-40-20 +).

**LA CIGATRICE**

Film polonais de Krzysztof Kieslowski, avec Franciszek Pieczka, Jerzy Stuhr, Mariusz Dmochowski, Jan Skotnicki, Stanislaw Igar, Michal Tarkowski (1 h 44). **VO** : 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (+) ; 14-Juillet Odéon, 6<sup>e</sup> (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19<sup>e</sup> (+).

**LE DÉMÈNAGEMENT**

Film français d'Olivier Doran, avec Danyboon, Emmanuelle Devos, Sami Bouajila, Marine Deltierre, Serge Hazanavicius, Dieudonné (1 h 30). Gaumont les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> (01-40-39-99-40 +) ; UGC Danton, dolby, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Ambassade, 8<sup>e</sup> (01-43-59-19-08 +) ; UGC George-V, dolby, 8<sup>e</sup> ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-70-33-88 +) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Alésia, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Par-

**NOUS SOMMES TOUS**

**ENCORE ICI**

(franco-suisse, 1 h 20), d'Anne-Marie Miéville.

**REPRISE**

(français, 3 h 12), d'Hervé Le Roux.

**SHOAH**

(français, 1974-1984, 9 h 30), de Claude Lanzmann.

**UN INSTANT**

**D'INNOCENCE**

(franco-iranien, 1 h 18), de Mohsen Makhmalbaf.

**LA VIE DE JÉSUS**

(français, 1 h 36), de Bruno Dumont.

**LE VILLAGE**

**DE MES RÊVES**

(japonais, 1 h 52), de Yoichi Higashi.

**VOYAGE AU DÉBUT**

**DU MONDE**

(portugais, 1 h 33), de Manoel de Oliveira.

**WHEN WE WERE**

**KINGS**

(américain, 1 h 28), de Leon Gast.

1991), *The Celluloid Closet* (Rob Epstein et Jeffrey Friedman, 1996), *When Night Is Falling* (Patricia Rozema, 1995), *Zéro Patience* (John Greyson, 1993). Un débat est prévu le 23 juin avec Lesbian and Gay Pride Films, initiateur et producteur du projet, et cinq réalisateurs.

*A partir du 18 juin. Le Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris-17<sup>e</sup>. Tél. : 01-53-42-40-20 et 08-36-68-97-17 (2,23 F la minute).*
**HOMMAGE À GEORGES FRANJU** La Cinémathèque française présente une rétrospective de l'œuvre du cinéaste français Georges Franju (1912-1987), qui fut, avec Henri Langlois, le fondateur de la Cinémathèque française. Parmi les films présentés, outre un premier essai de huit minutes, *Le Métro*, coréalisé en 1935 avec Henri Langlois, des œuvres courtes (*Le Sang des bêtes, Hôtel des Invalides*) et longues (*Judex, La Tête contre les murs, Les Yeux sans visage, Pleins feux sur l'assassin, Nuits rouges, Thomas l'imposteur, La Faute de l'abbé Mouret, Thérèse Desqueyroux*).

*Du 20 au 27 juin. Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16<sup>e</sup>. Tél. : 01-47-04-24-24.*
**12<sup>e</sup> FESTIVAL DU FILM DE PARIS** Charlotte Rampling préside, sous la houlette d'un jury de vingt-cinq jeunes cinéphiles âgés de 18 à 20 ans, cette 12<sup>e</sup> édition du Festival du film de Paris. Près d'une quarantaine de films seront projetés, parmi lesquels des avant-premières, des premiers films inédits en compétition, des films en hommage à de grands noms du septième art, d'autres destinés au jeune public et quatre films « découverte ». Parmi les films présentés en compétition, *Le Gone du Chaaba*, de Christophe Ruggia, *Le Ciel est à nous*, de Graham Guit, *Les Virtuosees*, de Mark Herman... Des rencontres, des débats, des animations, des journées à thème et des tables rondes complètent cette programmation.

*Jusqu'au 23 juin. Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8<sup>e</sup>. Tél. : 01-45-72-96-40 ou Allô ciné : 01-40-30-20-10. 35 et 40 F la séance.*

nasse, 14<sup>e</sup> (+) ; Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (01-48-28-42-27 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+) ; Le Gambetta, 20<sup>e</sup> (01-46-36-10-96 +).

**DOBERMANN (\*\*)**

Film français de Jan Kounen, avec Vincent Cassel, Tcheko Karyo, Monica Bellucci, Antoine Basler, Dominique Bettenfeld, Romain Duris (1 h 45). UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; Gaumont Opéra I, dolby, 2<sup>e</sup> (01-43-12-91-40 +) ; Rex, dolby, 2<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6<sup>e</sup> ; UGC Odéon, dolby, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Marignan, dolby, 8<sup>e</sup> (+) ; UGC Normandie, dolby, 8<sup>e</sup> ; Paramount Opéra, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-42-56-31 +) ; Majestic Bastille, dolby, 11<sup>e</sup> (01-47-00-02-48 +) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12<sup>e</sup> ; UGC Gobelins, dolby, 13<sup>e</sup> ; Gaumont Alésia, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14<sup>e</sup> (+) ; Miramar, dolby, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00 +) ; Gaumont Convention, dolby, 15<sup>e</sup> (01-48-28-42-27 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19<sup>e</sup> (+) ; Le Gambetta, dolby, 20<sup>e</sup> (01-46-36-10-96 +).

**JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE**

Dessin animé américain de Henry Se-lick, (1 h 20). **VO** : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6<sup>e</sup> (+) ; Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (01-48-28-42-27 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+) ; UGC George-V, dolby, 8<sup>e</sup> ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-70-33-88 +) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Alésia, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Par-

Gaumont Marignan, dolby, 8<sup>e</sup> (+) ; UGC George-V, dolby, 8<sup>e</sup>. **VF** : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; Rex, dolby, 2<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6<sup>e</sup> (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8<sup>e</sup> (+) ; UGC George-V, dolby, 8<sup>e</sup> ; Paramount Opéra, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-42-56-31 +) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Alésia, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14<sup>e</sup> (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15<sup>e</sup> (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15<sup>e</sup> (01-48-28-42-27 +) ; Majestic Passy, dolby, 16<sup>e</sup> (01-42-24-46-24 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19<sup>e</sup> (+).

**LA MÔME SINGE**

Film américain-chinois de Xiao-Yen Wang, avec Fu Di, Fang Shu, Yang Guang, Yang Lin, Chang Hung-Mei, Wang Yang (1 h 35).

**VO** : 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (+) ; Elysées Lincoln, 8<sup>e</sup> (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20) ;

**LE SAINT**

Film américain de Phillip Noyce, avec Val Kilmer, Elizabeth Shue, Rade Serbedzija, Valery Nikolaev, Henry Goodman, Alun Armstrong (1 h 57).

**VO** : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; Gaumont Opéra I, dolby, 2<sup>e</sup> (01-43-12-91-40 +) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6<sup>e</sup> (+) ; UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Marignan, dolby, 8<sup>e</sup> (+) ; UGC George-V, THX, dolby, 8<sup>e</sup> ; UGC Gobelins, 13<sup>e</sup> ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15<sup>e</sup> (+) ; Majestic Passy, dolby, 16<sup>e</sup> (01-42-24-46-24 +) ; UGC Maillot, 17<sup>e</sup> ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19<sup>e</sup> (+). **VF** : Rex, dolby, 2<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6<sup>e</sup> (01-39-17-10-00 +) ; Paramount Opéra, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-42-56-31 +) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Alésia, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14<sup>e</sup> (+) ; UGC Convention, dolby, 15<sup>e</sup> ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+) ; Le Gambetta, dolby, 20<sup>e</sup> (01-46-36-10-96 +).

**SMILLA**

Film germano-danois de Bille August, avec Julia Ormond, Gabriel Byrne, Richard Harris, Vanessa Redgrave, Robert Loggia, Jim Broadbent (2 h). **VO** : Gaumont les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2<sup>e</sup> (01-47-70-33-88 +) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6<sup>e</sup> (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8<sup>e</sup> (01-43-59-19-08 +) ; UGC George-V, 8<sup>e</sup> ; La Bastille, dolby, 11<sup>e</sup> (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15<sup>e</sup> (+). **VF** : Saint-Lazare-Pasquier, 8<sup>e</sup> (01-43-87-35-43 +) ; Paramount Opéra, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-42-56-31 +) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14<sup>e</sup> (+) ; Mistral, dolby, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+) ; Le Gambetta, dolby, 20<sup>e</sup> (01-46-36-10-96 +).

**EXCLUSIVITÉS**

**ABEL** de Alex Van Warmerdam, avec Henri Garcin, Alex Van Warmerdam, Olga Zuiderhoek, Annet Malherbe. Hollandais (1 h 35).

**VO** : 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (+) ; Espace Saint-Michel, 5<sup>e</sup> (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20).

**LES AFFINITÉS ÉLECTIVES**

de Paolo et Vittorio Taviani, avec Isabelle Huppert, Jean-Hugues Anglade, Marie Gillain, Fabrizio Bentivoglio, Massimo Popolizio, Laura Marconi. Italien (1 h 30). Gaumont les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2<sup>e</sup> (01-43-12-91-40 +) ; Les Trois Luxembourg, 6<sup>e</sup> (01-46-33-97-77 +) ; Elysées Lincoln, dolby, 8<sup>e</sup> (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20).

**LES ANGES DÉCHUS** de Wong Kar-Wai, avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok. Hong Kong (1 h 36).

**VO** : Lucernaire, 6<sup>e</sup>.

**ANNA KARENINE**

de Bernard Rose, avec Sophie Marceau, Sean Bean, Alfred Molina, Mik Kirshner, James Fox. Britannique (1 h 45).

**VO** : Gaumont les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> (01-40-39-99-40 +) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6<sup>e</sup> (+) ; Gaumont Champs-Élysées, dolby, 8<sup>e</sup> (01-43-59-04-67 +) ; 14-Juillet Bastille, 11<sup>e</sup> (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13<sup>e</sup> (01-45-80-77-00 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14<sup>e</sup> (+).

**ASSASSIN-S (\*\*)** de Mathieu Kassovitz, avec Michel Serrault, Mathieu Kassovitz, Medhi Benoufa, Robert Gendreau, Danièle Lebrun, François Levantal. Français (2 h 10).

UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; UGC Gobelins, 13<sup>e</sup> ; Gaumont Parnasse, dolby, 14<sup>e</sup> (+) ; Grand Pavois, 15<sup>e</sup> (01-45-54-46-85 +).

**L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER**

de Dominique Cabrera, avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, Marthe Villalonga, Agoumi, Catherine Hiegel, Marilynne Cantor. Français (1 h 30). UGC Forum Orient Express, dolby, 1<sup>er</sup> ; Epée de Bois, 5<sup>e</sup> (01-43-37-57-47) ; Le Balzac, 8<sup>e</sup> (01-45-61-10-60) ; Escorial, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-28-04 +) ; L'Entre-pôt, 14<sup>e</sup> (01-45-43-41-63) ; Bienvenue Montparnasse, dolby, 15<sup>e</sup> (01-39-17-10-00 +).

**LE BAISER DU SERPENT**

de Philippe Rousselet, avec Ewan McGregor, Greta Scacchi, Pete Postlethwaite, Richard E. Grant, Carmen Chaplin, Donal McCann. Franco-allemand-britannique (1 h 44).

**VO** Reflet Médicis I, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**BIG NIGHT**

de Campbell Scott et Stanley Tucci, avec Stanley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron. Américain (1 h 40). **VO** : Reflet Médicis II, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).
**CERTAINS L'AIMENT COURT 3** de Emmanuel Oberg, Français. 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17<sup>e</sup> (01-53-42-40-20 +).
**LE CINQUIÈME ÉLÉMENT** de Luc Besson, avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm, Chris Tucker, Milla Jovovich. Français (2 h 06). **VO** : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; Gaumont Opéra I, dolby, 2<sup>e</sup> (01-43-12-91-40 +) ; UGC Danton, dolby, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Ambassade, dolby, 8<sup>e</sup> (01-43-59-19-08 +) ; Publicis Champs-Elysées, 8<sup>e</sup> (01-47-20-76-23 +) ; Majestic Bastille, dolby, 11<sup>e</sup> (01-47-00-02-48 +) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13<sup>e</sup> (01-45-80-77-00 +) ; Miramar, dolby, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00 +) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15<sup>e</sup> (+). **VF** : Rex (le Grand Rex), dolby, 2<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-70-33-88 +) ; Les Nation, dolby, 12<sup>e</sup> (01-43-43-04-67 +) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12<sup>e</sup> ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Alésia, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14<sup>e</sup> (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15<sup>e</sup> (01-48-28-42-27 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+) ; Le Gambetta, dolby, 20<sup>e</sup> (01-46-36-10-96 +).

**VO** : Reflet Médicis II, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**CERTAINS L'AIMENT COURT 3**

de Emmanuel Oberg,

Français. 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17<sup>e</sup> (01-53-42-40-20 +).

**LE CINQUIÈME ÉLÉMENT** de Luc Besson, avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm, Chris Tucker, Milla Jovovich. Français (2 h 06). **VO** : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; Gaumont Opéra I, dolby, 2<sup>e</sup> (01-43-12-91-40 +) ; UGC Danton, dolby, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Ambassade, dolby, 8<sup>e</sup> (01-43-59-19-08 +) ; Publicis Champs-Elysées, 8<sup>e</sup> (01-47-20-76-23 +) ; Majestic Bastille, dolby, 11<sup>e</sup> (01-47-00-02-48 +) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13<sup>e</sup> (01-45-80-77-00 +) ; Miramar, dolby, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00 +) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15<sup>e</sup> (+).

**VF** : Rex (le Grand Rex), dolby, 2<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-70-33-88 +) ; Les Nation, dolby, 12<sup>e</sup> (01-43-43-04-67 +) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12<sup>e</sup> ; Gaumont Gobelins Fauvette,

**AUDIOVISUEL** Michel Boyon, PDG de Radio-France, a annoncé, mardi 17 juin, la naissance d'une nouvelle radio de service public, destinée aux moins de trente ans,

baptisée Le Mouv'. Le projet était en gestation depuis un an. ● LA NOUVELLE STATION, qui utilise tous les attraits de la modernité - Internet et CanalSatellite, serveur vo-

cal -, devrait diffuser sur son antenne 30 % d'informations, débats et entretiens, etc. Elle privilégiera aussi la chanson française. ● L'AUDIENZE est pour l'instant limitée à

1,5 million d'auditeurs potentiels, la radio disposant de dix-sept fréquences. Le Mouv' prendra sa vitesse de croisière à l'automne. ● LE LANCEMENT de cette nouvelle ra-

dio jeune coïncide avec l'annonce par Laurent Ruquier, l'un des animateurs vedettes de France-Inter, des menaces de suppression qui pèsent sur son émission d'humour.

# Radio-France lance sa radio pour les jeunes, baptisée « Le Mouv' »

La nouvelle station ne veut pas être un simple robinet à musique. Utilisant un matériel sophistiqué, elle consacrera 30 % de son temps d'antenne aux enquêtes, informations et conseils. Mais elle ne peut être reçue, pour l'instant, que par 1,5 million d'auditeurs

C'EST dans un décor aux couleurs pimpantes que Michel Boyon, PDG de Radio-France, a annoncé, mardi 17 juin, « les premiers vagissements » de Le Mouv', nouvelle radio de service public, destinée aux jeunes. A 13 heures, les nombreux participants à la conférence de presse ont pu écouter les débuts de cette station : musique évoquant le sac et le ressac de la mer et commentaires d'un animateur sur les petites culottes de Madonna !

Ainsi s'achève un suspense qui durait depuis plus d'un an. C'est en avril 1996 que Michel Boyon avait confié à Olivier Nanteau ce projet, connu sous le nom de code de « Radio Alpha », et préparé dans le secret. M. Boyon a rappelé que la création de cette radio « s'inscrit clairement dans l'esprit des missions qui relèvent d'un grand service public national de la radio ». Après avoir indiqué que seulement un jeune de vingt-cinq ans sur huit écoute régulièrement un programme national ou local de Radio-France, M. Boyon a annon-

cé que la nouvelle radio « a pour ambition de proposer aux jeunes des clés pour connaître et comprendre le monde qui les entoure, de les accompagner dans leur marche vers les responsabilités personnelles, professionnelles et civiques, de contribuer à leur insertion dans la société ». Le Mouv' a également pour objectif d'attirer cette catégorie d'auditeurs vers les autres stations du service public.

Destinée aux moins de trente ans, la radio offrira une programmation musicale « éclectique, essentiellement contemporaine et majoritairement d'expression française ». Mais pas question d'être un robinet à musique de plus : pour différencier la petite nouvelle des nombreuses radios jeunes qui hantent la bande FM, les créateurs de Le Mouv' ont prévu que 30 % du temps d'antenne soient consacrés à des informations, des conseils, des enquêtes, des débats, etc. Elle offrira « la continuité d'une antenne fluide adaptée aux habitudes d'écoute des jeunes ». Surtout, les fondateurs

de cette radio sont très fiers de la modernité de leur outil, même si son utilisation est un peu compliquée. Totalement numérique, branché sur Internet et CanalSatellite, muni d'un serveur vocal et d'une boutique multiservices, Le Mouv' dispose d'un attirail qui permet de créer des « espaces de dialogue, d'expression et d'échanges avec son public ».

## Les « pères » du projet

Ils sont largement quadragénaires, mais ils assurent que la moyenne d'âge de leurs collaborateurs est de vingt-sept ans. Olivier Nanteau, Joël Pons, Gilles Carretero et Marc Garcia, tous vieux routiers de la radio, entouraient le PDG de Radio-France pour le lancement de Le Mouv', dont ils ont conçu le format.

Ancien élève de l'Ecole nationale des beaux-arts de Paris, Olivier Nanteau, directeur du Mouv', silhouette élancée, sourire et long catogan, a effectué l'essentiel de sa carrière à Radio-France. Ancien d'Havas Conseil, Joël Pons avait fondé, en 1986, Radio Superloustic, station destinée aux 8-12 ans. Musicien, Gilles Carretero est, depuis 1989, un des réalisateurs de France-Inter, où il est entré comme technicien. Lunettes d'intellectuel et chevelure frisée, Marc Garcia, ancien élève de l'Idhec, a participé à la programmation musicale d'Europe 1 dans les années fastes de cette station, et a ensuite fondé Europe 2.

La mise en place de cette radio va se faire progressivement. D'abord, en ce qui concerne l'audience : pour l'instant, il faut habiter à Toulouse, Châtelleraut, Mende ou Bourgoïn-Jallieu et quelques autres villes pour la capter. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) vient d'autoriser Radio-France à utiliser 17 fréquences qu'elle avait en réserve.

La population ainsi desservie représente 1,5 million d'habitants. Pour l'instant, Le Mouv' est hébergé dans le studio 109 de la Maison de la radio. Ce n'est qu'à l'hiver prochain que la station s'installera à Toulouse, où elle prendra la place de la radio locale. Les programmes ne sont pas non plus totalement prêts. Les quarante personnes embauchées pour animer cette antenne ne seront opérationnelles qu'en octobre. C'est à ce moment-là que la rédaction de la jeune radio réalisera les dossiers « destinés à mettre l'actualité en perspective ».

## GARANTIES FINANCIERES

« Je n'ai pas de souci de financement pour Le Mouv' du côté du ministère de la culture, que j'ai informé. En 1997, le financement a été assuré et la radio a disposé de 19 millions de francs pour sept mois d'antenne ouverte », a précisé M. Boyon à l'AFP, répondant ainsi aux représentants syndicaux de la CFDT, de la CGT et du SNJ (autonome), qui s'inquiètent de « la pé-

rennité du financement de cette chaîne nouvelle en 1998 » et qui craignent que son développement ne se fasse au détriment d'autres radios du service public.

Au moment où le PDG de Radio-France se lance dans une opération de séduction du jeune public, il semble que France-Inter soit en train de se séparer de Laurent Ruquier, un de ses animateurs vedettes. « Alors que mon contrat s'arrête le 30 juin, j'ai été informé le 16 que mon émission du dimanche devait être supprimée et que je devais me séparer d'intervenants de mon émission quotidienne. En réalité, la direction de Radio-France ne veut ni insolence ni impertinence », commente Laurent Ruquier, producteur de l'émission « On prend la semaine et on recommence ». Les noms de Patrick Sabatier et Laurent Jouffé, qui sont évoqués pour la nouvelle grille de France-Inter, sont formellement démentis par la direction des programmes de la station.

Françoise Chirot

## Perturbations dans la diffusion des quotidiens nationaux

ENVIRON trois cents militants du Livre CGT ont envahi, dans la nuit du 17 au 18 juin, trois imprimeries de la presse parisienne, entravant la sortie de plusieurs quotidiens nationaux. Selon les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), le tirage ou la distribution des éditions régionales et de l'édition nationale du Parisien, de L'Equipe, de La Tribune, de Libération, de L'Humanité, du Figaro et de France-Soir ont été très perturbés, des militants de la CGT ayant pénétré dans les imprimeries de Saint-Ouen, de Saint-Denis (Le Parisien, L'Equipe) et de Roissy-Print (Le Figaro et France-Soir) ainsi qu'au Centre d'impression de la presse parisienne (CIPP), qui imprime Libération, La Tribune et L'Humanité. Ces titres devraient être absents d'une partie de la zone Nord, mais le reste de la province devrait être approvisionné, l'impression y étant réalisée par fac-similé. Le Figaro et France-Soir, imprimés à Roissy-Print, devraient être absents des kiosques de province.

Dans un texte diffusé mardi 17 juin, la section du Livre CGT des NMPP indique qu'elle entend ainsi protester contre le plan de restructuration de la direction prévoyant la mise en place, à partir du 7 juillet, d'une équipe unique, contre deux équipes actuellement, dans les centres de distribution de Rungis et de Saint-Denis. La direction des NMPP indique pour sa part que cette mesure fait partie du plan de

modernisation de l'entreprise 1993-1997, accepté par les syndicats. Elle ne devrait « provoquer aucun départ », mais « réduire la masse des heures supplémentaires ».

Certains responsables syndicaux, sur fond de dissensions au sein du Livre CGT, ont fait un « cheval de bataille » de la mise en place de cette équipe unique. Pour les NMPP, la difficulté et le retard mis à appliquer cette mesure se traduisent par une perte mensuelle de l'ordre de 2 millions de francs, qui risque de mettre en péril les comptes de l'entreprise. Yves Sabouret, directeur général des NMPP (nommé par l'opérateur des Messageries, Hachette), a indiqué qu'il passerait outre. « Si les gens ne sont pas à leur poste le 7 juillet au matin, nous lèverons la garantie de l'emploi », prévient un des responsables des Messageries.

Le syndicat « condamne fermement le passage en force de la direction des NMPP », tandis que la section CGT des Messageries réaffirme son exigence du « maintien de la charge de travail actuel ». Le Comité intersyndical du Livre parisien a quant à lui « exprimé son soutien au personnel des NMPP ». Faisant état de sa rencontre, le 11 juin, avec Yves Sabouret, directeur général des NMPP, il appelle la direction de l'entreprise « au dialogue », en indiquant que, « parallèlement » à la tentative de la direction de « passer en force », des « discussions se sont engagées pour la réalisation d'un

centre moderne de diffusion des périodiques ».

« Rompre avec une politique de dialogue apparaîtrait comme la volonté de vouloir imposer aux organisations syndicales des décisions dont elles n'auraient qu'à examiner les seules conséquences sociales », souligne le Comité inter, qui « appelle l'ensemble des travailleurs de la presse parisienne à la vigilance ». La confusion entre le problème de l'équipe unique, propre aux NMPP, et celui de la création d'un nouveau centre de distribution des magazines, à Combs-la-Ville, frappe des victimes étrangères à ces deux dossiers, les quotidiens nationaux. Ce conflit a lieu alors que la situation est tendue dans la presse parisienne, notamment avec le dossier France-Soir.

## DÉPÊCHES

■ **PRESSE :** le quotidien communiste L'Humanité et l'hebdomadaire L'Humanité-Dimanche affichent un déficit de 3,7 millions de francs en 1996, pour un chiffre d'affaires de 201,2 millions de francs, selon des résultats publiés par L'Humanité du 18 juin. Selon l'administrateur général du quotidien, Richard Béninger, les ventes du journal « continuent d'être orientées à la baisse ». La diffusion payée du quotidien est de 58 245 exemplaires contre 61 918 en 1995. « Les résultats des ventes liées à la campagne électorale et à la nouvelle situation politique permettent de nourrir des espoirs », explique M. Béninger.

■ **TÉLÉVISION :** l'épouse du premier ministre, Sylviane Agacinski, enseignante à l'Ecole pratique des hautes études, a fait savoir à la direction de France 3 qu'elle cessait de collaborer à l'équipe du magazine mensuel « Grain de philo » consacré à la philosophie. L'épouse de Lionel Jospin quitte son travail pour des « raisons déontologiques », après la nomination de son mari au poste de premier ministre, a indiqué la chaîne.

## Les rédactions du « Point » et de « L'Express » choquées

Le Point qui ne passent pas forcément ou uniquement par Havas, je les considérerai favorablement. » Il avait précisé, le même jour, lors d'un entretien à la chaîne d'information LCI : « Havas peut vivre sans eux, ils peuvent vivre sans nous » (Le Monde du 13 juin).

Ces déclarations ont jeté le trouble au sein des journaux, comme au sein du groupe CEP-Communication, dirigé par Christian Brégou. Ce dernier, qui vient d'être réélu PDG du groupe pour six ans, a rencontré les cadres de la rédaction du Point et de L'Express. Il est apparu aux yeux de certains comme assez « abattu », semblant découvrir les intentions de Jean-Marie Messier. Christian Brégou a aujourd'hui pris acte de la volonté de Jean-Marie Messier et cherche une solution conforme aux intérêts des journaux.

## NOUVELLE PÉRIODE DE TROUBLES

Lors de la vente des magazines par Alcatel au groupe CEP-Communication, en octobre 1995, l'ensemble des titres (L'Express, Le Point, Lire, Courrier international, Gault et Millau Magazine) avaient été valorisés à 600 millions de francs. L'Express avait fait l'objet d'une « légère décote », et l'ensemble du groupe Express - qui comprend, en plus du magazine, son édition belge et le mensuel Lire -, avait été évalué à 375 millions de francs. La valorisation du Point était alors de 166 millions de

francs (Le Monde du 22 décembre 1995).

Les deux rédactions, qui ont toujours veillé à cultiver leur différence, ont publié des communiqués différents, mais après une importante concertation. Chacune a rédigé une charte, garantissant « le respect scrupuleux de l'autonomie de la rédaction » : la charte signée entre la direction du Point et sa rédaction, en 1993, stipule « l'exigence impérieuse du respect et de l'indépendance de la rédaction vis-à-vis de tous les pouvoirs et groupes d'intérêts, qu'ils soient politiques, économiques, philosophiques, spirituels et syndicaux ». Celle de L'Express n'a pas encore été signée par la direction de CEP.

Les élus de L'Express, de Lire et de la régie publicitaire commune, Occidentale Médias, se sont déclarés « choqués d'apprendre par la presse la décision de Jean-Marie Messier de vendre L'Express et Le Point ». Cette décision « nous plonge dans une nouvelle période de trouble », ont-ils précisé. S'estimant « ballottés d'un propriétaire à l'autre » après des plans sociaux « provoquant en cinq ans une réduction de la moitié des effectifs », les représentants du personnel soulignent qu'ils n'accepteront pas « d'être à nouveau victimes d'une cession concoctée entre grands patrons ».

Alain Salles



\* Les stylos, gravés LE MONDE, vous sont garantis par la marque Rotring.

- Le Triopen 3 fonctions : surligneur fluo, stylo bille noir et portemine (0.7).... 295 F
  - Acier PO2711
  - Noir mat PO2712
- Le portemine Side Knock. Mécanisme original de mise en fonction par torsion du stylo ..... 195 F
  - Acier PO1621
  - Canon de fusil PO1622
- Le Roller Esprit, moderne, de haute qualité ..... 180 F
  - Acier P33010
  - Canon de fusil P33015
- Le stylo plume Esprit, moderne, toujours qualité Rotring ..... 225 F
  - Acier P33052
  - Canon de fusil P33062

\* Les cartables, marqués LE MONDE, sont en simili de haute qualité. Format 38 x 29,5 cm.

- Le cartable 2 soufflets, dont un à fermeture éclair, porte-stylos. Tourniquets automatiques ..... 290 F
  - Noir S3004N
  - Bleu S3004B
- Le cartable 3 soufflets, dont un à fermeture éclair. Ferme à clé ..... 290 F
  - Noir S326N
  - Bleu S326B
- \* La casquette noire en polycoton, visière bleue, brodée LE MONDE. Taille réglable. CASQ1 ..... 60 F
- \* Le carnet mètreur, format 13 x 9 cm avec un crayon papier. Couverture cartonnée originale : ..... 25 F
  - Couverture blanche : « LE MONDE en boîte » CARNB
  - Couverture noire : « LE MONDE et l'encrier » CARNN
- \* L'ensemble crayons, taille-crayon, gomme, aux couleurs du MONDE : 2 crayons 9 cm, 1 taille-crayon en bois, 1 gomme avec un dessin original LOTS1 ..... 25 F

## BON DE COMMANDE

Valable jusqu'au 31 octobre et dans la limite des stocks disponibles.

Articles	Réf	Qté	P.U.	P. total
- Cartable à tourniquets	S3004N		290 F	
	S3004B		290 F	
- Cartable à clé	S326N		290 F	
	S326B		290 F	
- Triopen	PO2711		295 F	
	PO2712		295 F	
- Portemine	PO1621		195 F	
	PO1622		195 F	
- Roller	P33010		180 F	
	P33015		180 F	
- Stylo plume	P33052		225 F	
	P33062		225 F	
- Casquette	CASQ1		60 F	
- Carnet mètreur	CARNB		25 F	
	CARNN		25 F	
- L'ensemble	LOTS1		25 F	

Montant total des articles

Frais de port :  normal\* 30,00 F

colissimo\*\* 45,00 F

Montant total à régler

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ][ ][ ][ ]

Ville : .....

n° de téléphone : ..... (facultatif)

MODE DE RÈGLEMENT : MBC 001

Par chèque à l'ordre du Monde

Ce bon de commande est à renvoyer à :

**LE MONDE BOUTIQUE**  
 21 bis, rue Claude-Bernard  
 75242 PARIS Cedex 05

Tous ces objets sont en vente à la Boutique du MONDE

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le :  
**01-42-17-29-97**

Tarifs valables uniquement pour la France métropolitaine, nous consulter pour l'étranger.

# Hymnes à l'amour

par Jacques Buob

APRÈS trente-sept épisodes de son « Monde de Léa », Paul Amar termine sa première saison à TF 1, et il est toujours vivant. On n'aurait pas juré qu'il tiendrait le coup quand il est arrivé chez les Bouygues à la rentrée 1996, premier transféré de prestige réalisé par la chaîne privée, qui entamait, à l'époque, son virage « en quête de sens », formule qui sonnait drôle dans la bouche d'Etienne Mougeotte, et qui prêtait même à la franche rigolade. Mais il a tenu, le petit Paul, ses yeux clairs toujours bien ouverts pour montrer qu'il est attentif, et son sourire tiré à l'élastique pour montrer qu'il est gentil. En trente-sept émissions, il en a fait défilé, des laissés-pour-compte, des chômeurs, des expulsés, des licenciés, des violés, des déprimés, des embrigadés des sectes, des victimes d'attentats, des tatoués, des rappeurs en colère et quelques patrons et ministres en perte de vue devant le tableau d'une société française en pleine déginglingue qu'il leur jetait devant les yeux.

Ce n'est pas génial, « Le Monde de Léa », ça touille les malheurs du monde, mais il vaut mieux en parler comme Amar que comme Pradel. Pour sa « dernière » de la saison, l'animateur-médiateur des temps de crise - qui verra bientôt arriver Michel Field sur le même créneau - avait choisi le thème des amours. Pas n'importe lesquels : les impossibles, les mésalliances, comme on dit, monsieur, chez ces gens-là. Il y avait au programme un couple formé d'une sourde-muette et d'un « entendant », un

prêtre et son épouse, deux homosexuels en ménage depuis vingt-neuf ans, un Français de souche et sa femme d'origine algérienne, ainsi que deux adolescents de seize ans. Moralité ? L'amour renverse tout sur son passage.

Le cas le plus épineux fut celui du prêtre marié, un curé de Mulhouse qui déclara de s'unir à une de ses ouailles de près de trente ans sa cadette, qui avait pris l'initiative de lui déclarer ses sentiments. Ils sont aujourd'hui parents de deux enfants. « On est jetés à la porte de l'Eglise parce qu'on aime. L'Eglise bafoue l'amour en son sein », dit celui qui a trahi ses vœux. L'évêque n'ayant désigné personne pour discuter de cet épineux dossier, il revint au théologien Jean-Marie Paupert de défendre la position pontificale. Candidat à la prêtrise recalé pour manque de vocation, il semble n'avoir pas encore digéré cette décision, malgré les quatorze petits-enfants et l'arrière-petit-enfant dont il s'enorgueillit. On apprît grâce à lui que le célibat des prêtres n'était en rien une affaire de doctrine, mais une simple question de discipline décidée par l'Eglise catholique et latine quelle que soit la date de Trente. Une jeune collègue de l'assistance lui demanda pourquoi, dans ces conditions, on ne changeait pas le règlement. Le savant barbu renvoya la malheureuse aux pelotes : « On voit bien que vous ne connaissez rien à la théologie. C'est une question de discipline, vous dis-je ! » Qu'on cesse, dans ces conditions, de se demander pourquoi il y a crise des vocations.

# Les bacheliers à l'épreuve du temps

En pleine période d'exams, Arte s'interroge sur l'utilité des diplômes et compare les modes de sélection français et allemand

À QUOI SERVENT les diplômes ? Au moment où plusieurs centaines de milliers de jeunes planchent sur les épreuves du bac, Daniel Leconte ouvre le débat. Une soirée « De quoi j'me mêle » intitulée *Passe ton bac d'abord !* propose deux reportages - l'un tourné en France, l'autre en Allemagne - et donne la parole à des étudiants, des enseignants, des ministres et des responsables syndicaux des deux pays. « Lorsque l'on met en comparaison les systèmes de sélection d'ici et d'outre-Rhin, on s'aperçoit que l'un comme l'autre ont des avantages et des inconvénients », explique Daniel Leconte. Cette soirée est l'occasion de réfléchir à un schéma éducatif qui pourrait être appliqué à l'échelle européenne. »

## AVENIR BALISÉ

En début de programme, *Etudiants au bord de la crise de nerfs : La course aux diplômes* nous fait partager les angoisses d'une dizaine d'étudiants, engagés dans des voies différentes, que la caméra de Sylviane Schmitt a suivis pendant les dernières semaines précédant leur examen. Arnaud, Alexis et Vianney, dix-huit ans, l'allure de jeunes hommes de bonne famille, sont en prépa à « Ginette », à Versailles, où ils préparent les concours des grandes écoles de commerce. Pour eux, l'avenir est déjà balisé.

Hadrien est étudiant en histoire à la Sorbonne et voudrait enseigner. Il savoure la « liberté » que lui laisse la faculté, mais se montre



assez inquiet quand il évoque le prix de son diplôme sur le marché de l'emploi. Elise, vingt ans, titulaire d'un BEP, est retournée au lycée pour préparer son bac, en même temps qu'un diplôme d'infirmerie. Gretel, vingt-trois ans, se présente au concours du Conservatoire national d'art dramatique. Ils sont sept cents à tenter leur chance, une cinquantaine seulement seront retenus. « Je sais que ma vie n'en dépend pas », dit Gretel, attendant fébrilement de passer l'épreuve. Tous ces jeunes confient leurs angoisses et leurs espoirs avec sincérité et lucidité. On regrette toutefois la construc-

tion brouillonne du reportage. Scènes de classe en Bavière, le deuxième document de la soirée, aurait pu s'intituler, comme dans la chanson : *On s'était dit rendez-vous dans dix ans*. Daniel Leconte et Yves Jeuland sont allés filmer à Eggenfelden, une petite ville de Basse-Bavière, les joyeuses retrouvailles d'une promotion de quatre-vingts élèves. Ils avaient dix-sept ou dix-huit ans en 1988 et préparaient leur Abitur, équivalent allemand du bac. Tous l'ont décroché - « Ce fut ma meilleure promo », se souvient un enseignant. Mais qu'ont-ils fait depuis de leur vie ?

Tandis que la fête se prépare, les professeurs s'amuse à formuler des hypothèses. Qu'est devenue la blonde Henriette ? « Journaliste ou institutrice », dit l'un. « Non, l'école, c'était pas son truc », lance un autre, tout excité à l'idée de revoir ses anciens élèves. Henriette est aujourd'hui styliste de mode. Le beau Fritz, qui aurait pu être acteur, a repris le garage de son père. Vaguy, le grand blond qui sortait avec toutes les jolies filles de la promo, est gérant de magasin et vend des lits aquatiques. Andreas, le premier de la classe, est procureur au tribunal. Thomas est prêtre, Barbara éducatrice spécialisée, Marcus disc-jockey, en attendant de finir son cursus de médecine... Les parcours ont été plus ou moins linéaires, mais aucun ancien de la promo n'est au chômage.

« C'est plus facile de faire une bonne scolarité à la campagne. Les élèves ont plus de contacts entre eux, personne n'est abandonné sur le bord de la route », avance Gisela. De son côté, le proviseur du lycée souligne que le Land bavarois consacre un tiers de son budget à l'éducation et que les élèves qui se présentent au bac ont déjà été triés : en Basse-Bavière, seulement 22 % d'une classe d'âge va jusqu'au bac, contre 68 % en France. Des chiffres que les invités de Daniel Leconte auront à commenter.

Sylvie Kerviel

★ Thème « De quoi j'me mêle » : *Passe ton bac d'abord !* Arte, jeudi 19 juin à 20 h 40.

MERCREDI 18 JUIN

TF 1	France 2	France 3	Arte	M 6	Canal +	Radio
<b>20.45</b> <b>USHUAÏA PRÉSENTE « OPÉRATION OKAVANGO »</b> Magazine présenté par Nicolas Hulot. Sahara, le désert des hommes (100 min). 699437 <i>A la découverte des déserts du Niger et du Tchad.</i>	<b>20.55</b> <b>MADAME LE PROVISEUR</b> <b>Boycott.</b> Téléfilm de José Pinheiro, avec Danièle Delorme (95 min). 624789 <i>Madame le proviseur s'emploie à redonner confiance à un professeur qui doute.</i>	<b>20.50</b> <b>LA MARCHÉ DU SIÈCLE</b> Nucléaire : des questions sur la sécurité. En partenariat avec France 2. Invités : Annie Thébaud-Mony, Claude Birraux (115 min). 576437 <b>22.45 Journal</b> , Météo.	<b>20.45</b> <b>LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : EVGUENI KHALDEÏ</b> <b>PHOTOGRAPHE SOUS STALINE</b> Documentaire (1997, 65 min). 776050 <i>Evgueni Khaldeï a pris les clichés les plus connus de Staline. Mais, tout au long de sa vie, ce reporter d'exception a souffert de l'antisémitisme.</i>	<b>20.45</b> <b>LE MARCHAND DE SABLE</b> Téléfilm O de Nico Hofmann, avec Götz George (110 min). 392012 <i>Une journaliste enquête sur un écrivain soupçonné du meurtre de plusieurs prostituées.</i>	<b>21.00</b> <b>UN HÉROS TRÈS DISCRET</b> Film de Jacques Audiard, avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg (1995, 100 min). 3713944 <b>22.40 Flash d'information.</b>	<b>France-Culture</b> <b>20.30</b> Paroles sans frontière. <b>22.40</b> Nuits magnétiques. Mon marabout m'a dit. <b>0.05</b> Du jour au lendemain. JB Pontalis (Ce temps qui ne passe pas). <b>0.48</b> Les Cinglés du music hall. <b>1.00</b> Les Nuits de France-Culture (rediff.).
<b>22.25</b> <b>COLUMBO</b> Meurtre à la carte. Série de Jonathan Demme, avec Peter Falk (85 min). 7688321 <i>Un restaurateur achète un célèbre critique gastronomique pour qu'il fasse les louanges de son établissement.</i> <b>23.50</b> Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Steed et la voyante. <b>0.45</b> et 1.25, 2.30, 3.45 <b>TF 1 nuit.</b> <b>0.55</b> Cas de divorce. Série. 1.35 et 3.55 Histoires naturelles. Documentaire. 2.45 Le Vignoble des maudits. Série. [3/3] (rediff.). 4.40 Musique. Concert. 5.10 Les Défis de l'océan. Documentaire (55 min).	<b>22.30</b> <b>ÇA SE DISCUTE</b> Magazine. Qu'est-ce qui détermine notre sexualité ? (110 min). 9209942 <b>0.20</b> Au bout du compte. <b>0.25 Journal</b> , Bourse, Météo. <b>0.40</b> Le Cercle de minuit. Littérature. Invités : Paul Nizon, Béatrix Beck, Michel Butel, Kenneth White (70 min). 7022744 <b>2.30</b> Chrétiens orientaux. Magazine (rediff.). <b>3.00</b> Le Jour du Seigneur. Magazine (rediff.). <b>3.30</b> 24 heures d'info. Magazine. <b>3.40</b> Météo 2. <b>3.45</b> Chip et Charly. Dessin animé. Collier de Madame Loupina. <b>4.10</b> Outremers. Magazine. Reprise de France 3 (70 min).	<b>23.15</b> <b>UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS</b> Documentaire d'Elisa Mantin. Anthony Burgess : la mécanique de l'orange (55 min). 7573352 <i>L'Orange mécanique, le roman le plus célèbre de Burgess, est l'arbre qui cache la forêt : une œuvre brillante, diverse et paradoxale.</i> <b>0.10</b> Cap'tain Café. Invités : Enzo Enzo, Tri Yann, Gérard Blanchard, Mr. R (55 min). 5598180 <b>1.10</b> La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Le passager clandestin. <b>2.00</b> Musique graffiti. Magazine (25 min).	<b>21.50</b> <b>MUSICA : SOLISTES ENSEMBLE</b> Documentaire d'Olivier Bernager, Arnaud de Mezamat. Avec l'Ensemble InterContemporain, dir. Pierre Boulez (1991, 60 min). 3718550 <b>22.50</b> Musicarchivé : Willem Mengelberg. Documentaire (1993, 30 min). 2291031 <b>23.20</b> L'Empire des ombres électriques. Les quatre visages du cinéma chinois, documentaire (1997, 60 min). 7300692 <b>0.20</b> La Lucarne : Amsterdam Global Village. Film documentaire de Johan Van der Keuken. [1/3] (80 min). 1378567 <i>Présenté le jour même en compétition internationale au festival Vue sur les Docs de Marseille.</i> <b>1.40</b> Signé Marx. Documentaire (rediff., 1997, 65 min). 8144277	<b>22.35</b> <b>UNE MÈRE EN DANGER</b> Téléfilm O de Fred Walton, avec Loni Anderson, Anthony John Denison (100 min). 1347578 <i>Une mère élève seule son fils né, après un viol, douze ans plus tôt.</i> <b>0.15</b> Secrets de femmes. Magazine O. La voyageuse (35 min). 9649567 <b>0.50</b> Best of pop rock. <b>2.35</b> Turbo. Magazine (rediff.). <b>3.05</b> Couilluses : Dee Dee Bridgewater. Documentaire (rediff.). <b>3.30</b> Culture pub. Magazine (rediff.). <b>3.55</b> Fréquentar. Magazine. Fête de la musique (rediff.). <b>4.50</b> Mister Biz. Magazine (25 min).	<b>22.50</b> <b>LES CAPRICES D'UN FLEUVE</b> Film de Bernard Giraudeau, avec Bernard Giraudeau, Richard Bohringer (1996, 109 min). 6020050 <i>La fascination de l'Afrique, la découverte d'un autre monde et de la différence.</i> <b>0.40</b> Le Journal du hard. <b>0.45</b> Aventures galantes dans l'Orient-Express. Film classé X (1996, 100 min). 1926161 <i>Porno esthétisant. Côté sexe, rien de nouveau.</i>	<b>22.30</b> Concert. Schubertiade. Donnée en direct du théâtre des Champs-Élysées, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : Œuvres de Schubert : Symphonie n° 8 Inachevée ; Symphonie n° 9 La Grande. <b>22.30</b> Musique pluriel. <b>23.07</b> Musicales comédies. <b>0.00</b> Jazz vivant. Festival de Clermont-Ferrand. Le trio Gateway avec John Abercrombie, Dave Holland et Jack DeJohnette. - Festival de Marciac. Michel Petruccianni. <b>1.00</b> Les Nuits de France-Musique.
<b>Radio-Classique</b> <b>20.40</b> Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Enregistré le 10 mars à la salle Gaveau, Françoise Pallet, soprano, accompagnée au piano par Bruno Fontana. Tosca : Vissi d'arte, vissi d'amore, de Puccini ; Deux mélodies de Rachmaninov ; Métamorphoses, de Poulenc ; Deux chansons, de Satie ; Sapho : pendant un an je fus ta femme, de Massenet ; La Forza del destino : Pace, pace, mio Dio, de Verdi ; Œuvres de Poulenc, Weill, Gertrud, Bernstein, Kosma, Trenet, Brel, Sheller. <b>22.40</b> Les Soirées... (suite). Œuvres de De Brossard. <b>0.00</b> Les Nuits de Radio-Classique.						

## ABONNEMENT VACANCES

Ce n'est vraiment pas le moment de vous passer du Monde Abonnez-vous !

OUI, je souhaite m'abonner au Monde pendant mes vacances (en France métropolitaine uniquement).

Je choisis la durée suivante : 701 MQ 005  
 2 semaines (13 N°) : 91 F  2 mois (52 N°) : 360 F  
 3 semaines (19 N°) : 126 F  3 mois (78 N°) : 536 F  
 1 mois (26 N°) : 181 F  1 an (312 N°) : 1 890 F

► Je joins mon règlement soit : \_\_\_\_\_ F par  
 Chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde  
 Par carte bancaire N° \_\_\_\_\_  
 Date de validité \_\_\_\_\_ Date et signature obligatoires

► Mon adresse en vacances : du \_\_\_\_\_/97/ au \_\_\_\_\_/97/  
 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

► Mon adresse habituelle :  
 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

vous pouvez également vous abonner sur 3615 LE MONDE code ABO

Bulletin à renvoyer au moins 12 jours avant votre départ à : LE MONDE service abonnements 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - Tél. : 01-42-17-32-90

## TV 5

**20.00** Faut pas rêver. Invitée : Carole Laure (France 3 du 13/6/97).  
**21.00** Au nom de la loi.  
**22.00 Journal** (France 2).  
**22.35** Savoir plus santé. (France 2 du 18/1/97).  
**23.30** Bon baisers d'Amérique. Magazine.  
**0.30** Soir 3 (France 3).

## Planète

**20.35** Procédure 769.  
**21.55** Des hommes dans la tourmente [6/32]. Darrow versus Bryan, science contre religion.  
**22.20** Vol au-dessus des mers [11/11]. Dauphin, les ailes de la dernière chance.  
**23.10** Le Voyage de l'Oiseau-mouche.  
**23.50** La Dernière Sortie.

## Animaux

**21.00** Le Monde sauvage. Les lions.  
**21.30** Flipper le dauphin. L'abandon.  
**22.00** ABC Natural History. ALYESKA : le désert de l'Arctique.  
**23.00** Cheval mon ami. Rencontre au sommet.

## Paris Première

**20.00** et **23.25**  
 20 h Paris Première.  
**21.00** Paris modes. Magazine.  
**21.55** Pour l'amour du Louvre.  
**22.30** Charles Trénet. Concert enregistré au Festival de Nyon en 1989, au Capitole de Montréal, au Palais des congrès de Paris et à l'Opéra-Bastille en 1993 (55 min). 5901499

## France Supervision

**20.30** Cap'tain Café. Magazine.  
**21.25** Concert de musique polonaise. Concert enregistré à l'Alte Oper de Francfort (90 min). 26974760  
**22.55** Peter Nathanson. Concert enregistré dans le cadre des Blues Sessions à l'Arthur's Club de Genève (95 min). 88056418

## Ciné Cinéfil

**20.30** Appel aux meurtres ■ Film de William Castle (1965, N., v.o., 85 min). 18266321  
**21.50** Le soleil a toujours raison ■ Film de Pierre Billon (1941, N., 90 min). 3058091  
**23.20** Bozambo (Sanders of the River) ■ Film de Zoltan Korda (1935, N., v.o., 85 min). 64875050

## Ciné Cinémas

**20.30** Cadillac Man ■ Film de Roger Donaldson (1990, 95 min). 5007586  
**22.05** La Putain du roi (The King's Whore) ■ Film d'Axel Corti (1990, v.o., 130 min). 76910186  
**0.15** Ray Liotta.  
**0.45** Le Cinéma des effets spéciaux. Panique à bord.

## Festival

**20.30** Docteur Teyran. Téléfilm de Jean Chapot [3/3] (90 min). 43408789  
**22.00** Fleur de rocaïlle. Téléfilm d'Eric Till (100 min). 98781227  
**23.40** Hôtel de police. Téléfilm de Marion Sarraut [4/8] (55 min). 79139437

## Série Club

**20.45** Caraïbes offshore. La relève de la garde.  
**21.30** et **1.30** Port Breac'h.  
**23.00** L'Age de cristal. Un étrange chasseur.  
**23.45** Lou Grant. Les détenus.  
**0.40** Espionne et tais-toi. Les poubelles de la gloire (50 min).

## Canal Jimmy

**20.00** The Muppet Show. Invité : Sylvester Stallone.  
**20.30** Star Trek : la nouvelle génération. Éléments de mon cher Data.  
**21.15** Quatre en un. Magazine.  
**21.45** Seinfeld. L'allergie.  
**22.10** Chronique de mon canapé.  
**22.20** Une fille à scandales. Entrée en scène (v.o.).  
**22.40** Spin City.  
**23.05** Game On.  
**23.35** Friends (3<sup>e</sup> saison). The One Where Monica and Richard (v.o.). The One With Phoebe's Partner (v.o.).

## Disney Channel

**20.10** Sports. Magazine.  
**21.00** La Fille de l'équipe.  
**21.30** Les Seigneurs des animaux. Le prince des sloughs.  
**22.00** La Belle Anglaise.  
**22.55** La Courte Echelle. Le vol du siècle.  
**23.25** Animauxlement vôtre.  
**23.55** Thierry la Fronde. Les compagnons à Paris.

## Téva

**20.30** et **23.45** Téva interview.  
**20.55** Un été à Saint-Tropez.  
**22.55** Murphy Brown.  
**23.20** Téva vie pratique.

## Eurosport

**15.45** et **1.00** Cyclisme. En direct. Tour de Suisse. 2<sup>e</sup> étape : Romanshorn - Bâle (190 km) (75 min). 3804789  
**17.00** Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Rosmalen (Pays-Bas) : 3<sup>e</sup> jour (90 min). 966470  
**18.30** Athlétisme. En direct. Meeting de Helsinki (Finlande) (120 min). 147383

## Chaînes d'information

**20.30** Monster Truck.  
**21.00** Voitures de tourisme.  
**22.00** Football.  
**23.30** Cyclisme. Roadbook n° 3.  
**0.00** Golf (60 min).

## Muzzik

**21.00** Who Took August ? Ballet.  
**21.50** Zarzuela : La Verbena de Ricardo de la Vega (75 min). 505040741  
**23.05** The Church of Saint Coltrane.  
**23.40** All That Bach. De Larry Weinstein.  
**0.35** Le Trio de Smetana. Concert. Interprété par le Trio Wanderer (30 min). 502509109

## Signification des symboles :

- Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
- On peut voir.
- Ne pas manquer.
- Chef-d'œuvre ou classique.
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



# Des revues pour des lecteurs de poids

La presse – pour l'instant exclusivement féminine – s'intéresse au marché des obèses qui, aux Etats-Unis, constituent une clientèle lucrative pour de nombreuses entreprises spécialisées

## EN VUE

■ A Amsterdam, lundi 16 juin, les dirigeants des Partis de la loi naturelle, réunis en marge du sommet, prédisaient que le « vol yogique » et la « méditation transcendante » aideraient l'Union européenne à trouver « l'équilibre ». Le lendemain, montés sur des vélos offerts aux chefs d'Etat et de gouvernement, **Tony Blair** et **Lionel Jospin** portaient en tête, suivis du Néerlandais **Wim Kok**, évitant les rails des tramways, et du Belge **Jean-Luc Dehaene**, visiblement à la peine. Le Suédois **Goran Persson** fermait le groupe en zigzaguant.

■ **Momir Jovanovic**, un gardien de nuit de Belgrade, a ruiné son entreprise en faisant monter la facture du téléphone rose à 25 000 dollars (environ 145 000 francs). **Hans Wallner**, député (CSU) au Parlement Bavarois, est fortement soupçonné d'avoir dépensé environ 14 000 dollars de deniers publics en interrogeant les serveurs érotiques. « Chez les personnes atteintes, la notion de temps et d'espace disparaît. Cela devient une drogue très puissante », explique **David Greenfield**, psychologue américain, actuellement spécialiste des « troubles de la dépendance à l'Internet ».

■ **La princesse Sarwath** de Jordanie, qui, récemment, survolait le Nouveau-Brunswick pour se rendre à Washington en compagnie du prince héritier Hassan, s'est soudain souvenue d'un plaisir savouré à l'occasion d'une visite officielle au Canada, en 1996 : elle a fait atterrir l'avion royal pour s'acheter un beignet au sirop d'érable chez Tim Horton's, une pâtisserie de Saint-John.

spécialement pour eux, comme elle le fait depuis longtemps pour les adultes.

L'édition et les médias ne pouvaient être en reste. Il y a donc les romans dont les héroïnes sont des femmes qui s'habillent dans les grandes tailles. Et il y a les magazines pour les gens qui lisent ces romans. Ces magazines sont, jusqu'ici, exclusivement féminins : *Dimensions*, *Radiance*, *BBW (Big Beautiful Woman)* et, depuis peu, *Mode*. Lancé ce printemps à New York, *Mode* se veut un magazine de mode pour « femmes à la silhouette pleine », où l'on trouve « des vêtements sympas dans des grandes tailles ». Les pages publicités y ressemblent à celles de bien d'autres magazines féminins, la même Cindy Crawford vantant les mêmes cosmétiques qui collent à la peau (sa peau à soi, pas celle des autres), mais le mannequin vedette dispa-



rait lorsqu'il s'agit de présenter les « vêtements sympas » en question pour laisser la place à Lauren, aux formes discrètement généreuses – rien de fellinien, on devine tout juste la taille 46/48 –, qui fait la couverture dans un superbe imper-

méable jaune canari. Lauren est anglaise et a eu tout le mal du monde à percer dans l'univers impitoyable des top models jusqu'au jour où elle a cessé de « s'efforcer de se plier à la norme ». C'est à ce moment-là, explique *Mode*, que sa carrière a décollé.

« Il était temps ! » proclament les deux directrices de la publication en décrivant la réaction la plus répandue au lancement de leur magazine. Le but est non seulement d'orienter les femmes fortes vers des modèles ou des accessoires qui les mettront en valeur, mais aussi de les rassurer sur leurs formes. *Mode* fait état, par exemple, d'un sondage selon lequel, pour 43 % des hommes, les « femmes à la silhouette pleine » font de meilleures amantes, plus sensuelles, plus féminines ; « les hommes aiment les voitures qui vont vite et comme elles, ils aiment épouser les courbes », ré-

sument les auteurs de l'étude avant de préciser qu'elle a été menée auprès de 100 hommes et ne saurait donc être considérée comme scientifique... « Mais 100 hommes ne peuvent pas se tromper. »

Les magazines comme *Mode* n'en sont pas encore à grignoter le lectorat de la grande presse féminine qui, à l'approche de l'été, mène la charge rituelle contre les kilos superflus avec la dernière collection de bikinis. Mais aux Etats-Unis où les femmes fortes sont plus nombreuses – et plus fortes – qu'en Europe, ils illustrent une tendance que les marchands de produits de régime ne sont pas seuls à décélérer : celle de l'acceptation de la différence et de l'affaiblissement de la dictature des sacro-saints critères de l'esthétique et de la vie saine.

Sylvie Kauffmann

## REVUE DE PRESSE

**LCI**  
*Pierre Luc Séguillon*  
■ Il faut avoir le courage d'en convenir : le bilan du sommet d'Amsterdam est objectivement fort décevant. Tout compte fait et par-delà les apparences trompeuses, la France, qui avait fait bruyamment monter les enchères à la veille de la rencontre, en est peut-être le principal perdant. L'euro poursuit sa route, c'était acquis. Là n'était ni le sujet ni l'enjeu de ce conseil. L'objet premier

de ce sommet était de conclure une réforme des institutions européennes préparée par le travail de dix-huit mois de la Conférence intergouvernementale. Par manque d'accord les Quinze ont accouché d'une souris institutionnelle.

## EUROPE 1

*Alain Duhamel*

■ La réforme des institutions européennes est une déception. Elle est loin d'avoir atteint ses objectifs initiaux. Cela fait pourtant quinze mois que les Européens y travaillaient d'arrache-pied. On savait qu'il était indispensable d'améliorer les prises de décision avant tout élargissement, faute de quoi le risque de l'asphyxie et de l'enlisement deviendrait menaçant. Les ambitions de départ avaient déjà été réduites : où est l'époque où l'on rêvait d'un président du Conseil européen choisi pour deux ans et disposant de pouvoirs réels ? Même la petite réforme qui s'était peu à peu substituée à la grande réforme espérée n'a pu être accomplie.

aux populations dubitatives que le compromis d'Amsterdam constituait bel et bien, en dépit des apparences, une victoire éclatante du jeune gouvernement socialiste sur les vieux pays européens figés dans leur monétarisme glacé, les proches de Lionel Jospin en ont fait trop. Résultat : le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, qui n'avait pas hésité à laisser planer plus qu'un doute sur la volonté de Paris de passer à la monnaie unique à la date prévue, a été sèchement désavoué par son boss.

**FRANCE-SOIR**  
*Bernard Morrot*

■ A force de vouloir démontrer

LIBÉRATION  
*Jean-Claude Guillebaud*  
■ Qu'on le veuille ou non, le débat sur Maastricht est dépassé. Non pas seulement parce que le traité a été ratifié par la France mais – surtout – parce qu'un tardif mais utile consensus « critique » s'exprime désormais à son sujet. Autrement dit, les pesanteurs monétaristes et les insuffisances du traité ne font plus guère débat. Elles sont aujourd'hui repérées et reconnues. Disons simplement qu'on aurait pu gagner du temps et s'épargner quelques souffrances si l'on avait consenti un peu plus tôt à cet effort de lucidité.

## JEUDI 19 JUIN

### TF 1

15.35 Côte Ouest. Feuilleton.  
Arsenic et vieilles dentelles.  
16.30 Dingué de toi. Série.  
17.05 Bonny. Série.  
18.00 Les Vacances de l'Amour. Série.  
La pêche miraculeuse.  
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.  
19.50 et 20.40 Météo.  
20.00 Journal. L'image du jour, Tiercé.

### 20.45

**NAVARRO**  
**Regrettable incident.** Série O de Patrick Jamain, avec Roger Hanin, (100 min). 673105  
*Navarro, accompagné d'une stagiaire, enquête sur le meurtre d'un banquier. Lors de l'interpellation des coupables, la jeune femme commet une bavure...*

### 22.25

**TOUT EST POSSIBLE**  
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invité : Anthony Delon. Au sommaire : Les Worlds Apart, Johnny Halliday... 2811635  
0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise  
0.15 et 0.55, 1.15, 2.00, 2.20, 2.35, 2.55, 3.40, 4.00, 4.40 TF 1 nuit.  
0.45 Cas de divorce. Série.  
1.10 et 1.25, 2.10, 2.30, 3.55, 4.10, 4.20 Histoires naturelles. Documentaire.  
2.50 Le Vignoble des maudits. Série.  
[2/3]. 3.05 Cité à la dérive. Feuilleton. [1/8]. 4.50 Musique. Concert. 5.10 Les Défis de l'océan. Documentaire (rediff., 55 min).

### France 2

16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.  
17.10 Le Prince de Bel Air.  
17.35 Les Années collège.  
18.10 Seconde B. Série.  
18.40 Qui est qui ? Jeu.  
19.25 et 2.00 Studio Gabriel. Invités : M.C. Solaar, Elsa Zylberstein.  
19.55 Au nom du sport.  
20.00 Journal, Météo.

### 20.55

**ENVOYÉ SPÉCIAL**  
Magazine présentée par Bernard Benyamini. Le temps du tango ; Le choix de Dolly ; Post-scriptum : les voix du ciel (125 min). 4515906  
23.00 Expression directe. Magazine. CFDT.

### 23.10

**TARATATA**  
Divertissement présenté par Alexandra Kazan. Dernière émission : spéciale duos. Invités : Pascal Obispo, Noa, Native, Gary Christians, Stephan Eicher, Lisa Stanfield, Enzo Enzo, Kent (75 min). 3539971  
0.25 Au bout du compte.  
0.30 Journal, Météo.  
0.45 Le Cercle de minuit. (70 min). 6597391  
2.30 La Vie au bout des doigts. Documentaire. 3.00 Le Temps du retour - M'Info. Documentaire. 3.40 24 heures d'ali. 3.50 Météo 2. 3.55 Voltigeurs du mont Blanc. Documentaire. 4.05 Portrait d'artiste : Louis Cane, artiste peintre. Documentaire. 4.35 Portrait d'artiste : Raynaud. Documentaire. 5.00 Chip et Charly (40 min).

### France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.  
18.50 et 1.20 Un livre, un jour.  
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.  
20.00 Météo.  
20.05 Fa si la chanter. Jeu.  
20.35 Tout le sport. Magazine.

### 20.50

**SALVADOR**  
Film O d'Oliver Stone, avec James Woods (1985, 125 min). 54983616  
*Un message sur une mauvaise guerre et une prise de conscience passant par un récit d'aventures et d'action.*  
22.55 Journal, Météo.

### 23.30

► **QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?**  
Numéro spécial : La revue "Les Temps modernes". Avec les témoignages de Jean Pouillon, Marcel Péguy, Michel-Antoine Burnier, Ali Haroun, Marc Kravetz, Philippe Gavi, Cathy Bernheim, Marie-Joseph Dhavernas, Claude Lanzmann, Michel Kail, Claire Etcherelli (55 min). 94548  
0.25 ► Saga-Cités. Quartier d'Europe : Belfast, le mur de la paix (25 min). 64662  
0.50 Espace francophone (30 min). 2491136

1.25 La Grande Aventure de James Ouedin. 2.15 Musique graffiti (20 min).

### La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. L'animal et son territoire : Afrique.  
**Arte**  
19.00 Collection Hollywood 1950. Série.  
19.30 7 1/2. Magazine. Le marché du vin dans le monde ; Raimundo Amador.  
20.00 L'Histoire vue à travers la peinture. Documentaire [2/3] (1997, 30 min). 3242  
20.30 8 1/2 Journal.

### 20.35

**SOIRÉE THÉMATIQUE : DE QUOI J'ME MÊLE ! PASSE TON BAC D'ABORD !**

Soirée présentée par Daniel Leconte. ● Lire page 32.  
20.45 Etudiants au bord de la crise de nerfs : la course aux diplômes. Documentaire de Sylviane Schmitt (1997, 55 min). 2776529  
21.40 et 23.10 Débat (40 min). 8780258  
22.20 Scènes de classe en Bavière. Documentaire d'Yves Jeuland et Daniel Leconte (1997, 50 min). 5515529  
Les destinées diverses de bacheliers des années 80 issues d'une même promotion.  
23.50 ► Two Stars in the Milky Way ■ ■ ■ Film de Tomsie Sze, avec Violet Wong, Raymond King (1931, N., muet, 90 min). 5926432  
Une intéressante description du monde du cinéma dans la Shanghai des années 20.

1.20 Marble Ass ■ Film de Zelimir Zilnic, avec Vjeran Miladinovic, Nenad Rackovic (1995, v.o., rediff., 85 min). 3407407

### Canal Jimmy

20.35 Une histoire simple ■ ■ ■ Film de Claude Sautet (1978, 100 min). 83812242  
22.15 Chronique de la route.  
22.25 L'homme qui venait d'ailleurs ■ ■ ■ Film de Nicolas Roeg (1976, v.o., 130 min). 72301567

### Disney Channel

19.30 L'Incorrigible Cory.  
20.10 Un vrai petit génie. Modes et trafics.  
20.55 SOS fantômes.  
21.20 Les Twist II. Lumière perdue.  
21.45 Les Envahisseurs.  
22.45 Les Monstres.  
23.05 Téléfaune.  
23.35 Thunder Alley (25 min).

### Téva

20.55 L'Été prochain ■ Film de Nadine Trintignant (1984, 105 min). 501786258  
22.40 Murphy Brown.  
23.20 Téva vie pratique.  
0.00 Téva spectacle (90 min).

### Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.  
22.00 Blue Ocean. Iles du sud australien.  
22.30 L'Heure de partir. Invité : Georges Moustaki (55 min). 505491223

### M 6

18.05 Highlander. Série.  
Meurtre à l'opéra.  
18.50 Open Miles.  
18.55 Le Magicien. Série.  
La danseuse.  
19.54 Six minutes d'information.  
20.00 Notre belle famille. Série. Pas de deux.  
20.35 Passé simple. 1927, l'Aéropostale.

### 20.45

**LA VÉRITABLE HISTOIRE DE JACK L'ÉVENTREUR**

Téléfilm O de David Wickes, avec Michael Caine, Jane Seymour. [1 et 2/2] (210 min). 47572819  
*Des prostituées sont retrouvées assassinées dans le quartier pauvre de Whitechapel du Londres des années 1880. L'enquête finit par échoir à un vétéran de Scotland Yard qui a sombré dans l'alcool à la suite d'un échec professionnel. Alors que la presse populaire lance une campagne fustigeant l'inefficacité chronique de la police qui compromet gravement l'ordre établi.*

0.15 Le Baroudeur. Série O. Le Blue Heaven (55 min). 4588056

1.10 Best of trash.

2.10 Spécial E = M 6 robotique. Magazine. [1/2] Les coulisses de la coupe (rediff.). 2.35 Spécial E = M 6 robotique. Magazine. [2/2] Les phases finales (rediff.). 3.05 Jazz 6. Magazine. 4.05 Faites comme chez vous. Magazine (rediff.). 4.50 Fan de. Magazine. Best of (rediff., 25 min).

### Canal +

15.10 Les Caprices d'un fleuve ■ ■ ■ Film de Bernard Girardeau (1996, 110 min). 3369971  
17.00 Les Éléphants du Kilimandjaro.  
17.50 Barbe-Rouge. ► En clair jusqu'à 20.35  
18.35 Nulle part ailleurs. Eric Orsenna, Rocca.  
20.30 Le Journal du cinéma.

### 20.35

**ED WOOD** ■ Film de Tim Burton, avec Johnny Depp, Martin Landau (1994, N., 125 min). 1783600

*Le portrait d'un homme de cinéma qui fut considéré à Hollywood comme le « plus mauvais réalisateur de tous les temps ».*

22.40 Flash d'information.

### 22.45

► **LES DENIERS DU CULTE**

Documentaire de Dominique Cazenave et Doug Headline (N., 89 min). 843682  
0.15 L'Age des possibles ■ Film de Pascale Ferran (1996, 105 min). 3198914  
*Ce deuxième long métrage de Pascale Ferran a été commandé par le directeur de l'école du Théâtre national de Strasbourg.*

2.00 Lancelot ■ Film de Jerry Zucker (1994, 129 min). 51504136

### Radio

#### France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Port-Royal et Pascal, Charenton et Sade.  
21.32 Fiction : Le Théâtre des poètes. Brocéléande, de Jean Lorrain.  
22.40 Nuits magnétiques. Ah ! Les Halles...  
0.05 Du jour au lendemain. Paul Nizon (L'Envers du manteau). 0.48 Les Inglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

#### France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct du théâtre des Champs-Élysées, à Paris, par l'Orchestre national de France, dir. Christian Thielemann : Œuvres de Brahms : Concerto pour piano et orchestre n° 2 ; Symphonie n° 4, Emmanuel Ax, piano.  
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Ronchetti, Aho.  
23.07 Histoire de disques. Œuvres d'Eldar, Granados, Bartók, Mendelssohn, Beethoven, Mozart, Schubert.  
0.00 Tapage nocturne. Festival Tapage nocturne. Concert donné le 26 avril, par Limbourg, synthétiseurs, Bénédicte Ragot, Valérie Barki, Toussy Thallassa, voix, Joël Grape, percussion, Andras Vegh, vielle à roue et Mao, basse. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

#### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le Philharmonique de Berlin. Avec le témoignage de Claudio Abbado.  
22.30 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

### TV 5

20.00 Le Charme discret de la bourgeoisie ■ ■ ■ Film de Luis Buñuel (1972, 100 min). 83601838  
21.40 La Petite Graine. Court métrage de Michel Verhaegen.  
22.00 Journal (France 2).  
22.35 La Marche du siècle. Magazine (France 3 du 14/5/97).  
0.00 Courants d'art. Magazine.  
0.30 Soir 3 (France 3).

### Planète

20.35 Les Pêcheurs d'Illhausern.  
21.05 Jura sauvage.  
21.50 Procédure 769.  
23.15 Des hommes dans la tourmente. (6/32). Darrow versus Bryan, science contre religion.  
23.40 Vol au-dessus des mers. [11/11]. Dauphin, les ailes de la dernière chance.

### Animaux

20.30 Rona, une vie de phoque gris.  
21.00 Le Monde sauvage. La tarentule.  
21.30 Flipper le dauphin. Flipper et l'espiègle.  
22.00 Wild South. De l'autre côté du miroir.  
23.00 Le Monde de la nature. Les vagabonds de l'Arctique. 8070838

### Paris Première

20.00 et 0.40 20 h Paris Première. Magazine.  
21.00 Bonjour tristesse ■ ■ ■ Film d'Otto Preminger (1958, v.o., 95 min). 28638432  
22.35 Stars en stock. Deborah Kerr.  
23.10 Zubin Mehta dirige l'Orchestre philharmonique d'Israël. Concert enregistré en 1987 (90 min). 9301797

### France Supervision

20.30 Love Sonnets. Ballet.  
21.00 A Mossa. Ballet.  
21.25 Le Secret d'Offenbach. D'Istvan Szabo.  
23.05 Locatelli - Vivaldi. Concert interprété par l'Orchestre de chambre de la Radio nationale néerlandaise, placé sous la direction de Ton Koopman (20 min). 65123664  
23.25 Locatelli - Scarlatti - Barsanti - Vivaldi. Concert.

### Ciné Cinéfil

20.30 L'Amour en quatre dimensions ■ ■ ■ Film de J. Román, G. Puccini, M. Guerrini et M. Milda (1965, N., 105 min). 5076616  
22.15 Vocation secrète (Boots Malone) ■ ■ ■ Film de William Dieterle (1952, N., v.o., 100 min). 8070838

### Ciné Cinémas

20.30 Anne des mille jours ■ ■ ■ Film de Charles Jarrott (1969, 140 min). 54269819  
22.50 Journal intime (Caro diario) ■ ■ ■ ■ Film de Nanni Moretti (1994, v.o., 100 min). 81315277

### 0.30 Pour Sacha

Film d'Alexandre Arcady (1990, 115 min). 76525020

### Festival

19.00 La Nuit des fantômes. Téléfilm de Jean-Daniel Verhaeghe (75 min). 56444161  
20.15 Les Lièvres du vilain. Court métrage.  
20.30 ► La Mort d'un guide ■ ■ ■ Film de Jacques Etaud (1975, 105 min). 94538141  
22.15 Le Prix du silence. Téléfilm de Jacques Etaud (95 min). 88604635

### Série Club

20.45 Les Incorruptibles, le retour. Jusqu'à ce que la mort nous sépare.  
21.35 Port Breac'h.  
22.30 Alfred Hitchcock présente. Le promoteur.  
23.00 Caraïbes offshore. La relève de la garde.  
23.45 Lou Grant. Le charlatan (55 min).

### Les films sur les chaînes européennes

#### RTBF 1

22.10 Le Nouveau Monde. Film d'Alain Corneau (1995, 125 min). Avec Nicolas Chatel, Sarah Grappin. Comédie dramatique.

#### RTL 9

20.30 Étroite surveillance. Film de John Badham (1987, 120 min). Avec Richard Dreyfuss. Policier.  
22.30 Pink Floyd. Le Wall. Film d'Alan Parker (1982, 100 min). Avec Bob Geldof. Musical.  
0.10 Chantage au meurtre. Film de Sidney J. Furie (1967, 105 min). Avec Frank Sinatra. Espionnage.

#### TMC

20.35 Izzy et Sam. Film de Joan Micklin Silver (1988, 105 min). Avec Amy Irving (Isabelle Grossman). Comédie dramatique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection de câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :  
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».  
■ On peut voir.  
■ ■ ■ Ne pas manquer.  
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.  
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

## Jeux de société

par Pierre Georges

CE N'EST qu'un jeu électronique. Mais bien sanglant, dégoulinant. Les fous du « Carmageddon » se mettent au volant de leur ordinateur. Et ils se lancent à la chasse aux piétons. Tout piéton écrasé vaut bonus et points. Tout piéton doit être éliminé dans les règles de l'art, avec gicllements et flammes de sang sur l'écran.

Le Carmageddon, agréable jeu de société, a été interdit en Allemagne. Il a été modifié en Grande-Bretagne. Et le voici qui arrive aux Pays-Bas où son apparition provoque de vives réactions. A commencer par celle du secrétaire d'Etat à la santé, Erica Terpstra, qui a eu le mot du début et de la fin en disant simplement : « C'est vraiment dégoûtant ».

Ce n'est qu'un film. Mais bien sanglant, dégoulinant et veule de surcroît. Les fous de « Doberman » se caleront dans leur fauteuil. Et, selon ce que l'on a lu en page 28, « voyous camés massacrés et flics tortionnaires », ils en auront sinon pour leur argent, du moins pour leurs pulsions et leurs fantasmes. Avec gicllements de sang sur l'écran et gicllements de répliques indignes. Un collègue ayant eu le privilège (?) de voir cette chose, confiait : « C'est vraiment dégueulasse ».

Dégoûtant, dégueulasse, tous les épithètes sont autorisés pour dire un même phénomène, une même manière de faire du fric, qui n'est rien d'autre que pornographique, de cette pornographie de la violence. Montrer tout, signifier tout, dans la crudité affectée du tout. Avec pour seule différence que le sang y remplace le sexe, que le film V succède désormais au film X. Et avec pour seule constante que l'homme, la femme, y restent tenues pour simples morceaux de bidoche à l'étalage des viandardis créateurs.

Foin de postures morales. Tirons la chasse, tout simplement. Carmageddon et Doberman y resteront à leur place. Et revenons à Amsterdam pour cette fin de sommet européen. Et pour y parler, par ricochet, du traitement réservé aux journalistes.

Les petits cadeaux entretiennent les sommets. On l'a bien vu avec ces vélos offerts aux chefs d'état et de gouvernement et ces images de télévision montrant ces merveilleux fous roulant sur leurs drôles de machines. On l'avait moins vu, pour ce qui concerne les journalistes, qui au passage au Sommet, touchèrent une musette baroque.

Sauf oubli, ou arrivée hors délais, chacun des 3 200 correspondants et envoyés spéciaux aura reçu, en cadeau, la dotation suivante : un sac avec flasque de gin ; trois tasses (à gin ?) ; un CD-Rom racontant les merveilles d'Amsterdam ; un ensemble de stylos à bille et à plume ; deux magazines. Et, voyez toute la symbolique, un nécessaire d'entretien à chaussures. Sans compter les communications téléphoniques gratuites et les buffets ouverts à volonté et satiété sur cinq péniches.

Cette démonstrative hospitalité moque autant l'hôte que ses invités. Entre pique-sommet et ridicule ! Voilà pourquoi le Chancelier de l'Échiquier Gordon Brown a fait savoir au quotidien *The Independent*, qu'à l'avenir, lors des quatre prochains sommets européens organisés en Grande-Bretagne, il envisageait d'interdire ces prodigalités coutumières. Ce ne serait pas plus mal en effet. Car pour le gin, le stylo, le téléphone, la bouffe et les magazines, les journalistes ont déjà leur dotation de route. Et pour le cirage de pompes, on en dit d'équipés.

## Algérie : cambriolage chez un avocat défenseur des droits de l'homme

LE CABINET DE M<sup>e</sup> MOHAMED TAHRI, avocat au barreau d'Alger, a fait l'objet d'un cambriolage par effraction entre le jeudi 12 et le vendredi 13 juin. Dans une lettre adressée au Syndicat national des avocats algériens, M<sup>e</sup> Tahri indique qu'il a « découvert tous les dossiers éparpillés sur le sol, les cases et les tiroirs des bureaux vidés de leur contenu ». « Plusieurs porte-documents, diverses correspondances, un dossier passeport et une carte d'identité nationale ont disparu », ajoute l'avocat. Le syndicat a estimé dans un communiqué, le 17 juin, que ce vol, « étrange », ressemble « à une perquisition en règle ». « L'avocat et toutes les personnes dont le nom figurent dans ses dossiers sont considérés en danger », assure le syndicat.

M<sup>e</sup> Tahri est connu pour son travail pour la défense des droits de l'homme en Algérie. Il se consacre notamment, comme le rappelle le syndicat, aux cas de « disparitions après arrestations de personnes suspectées d'activité subversive » par le pouvoir. Après la chaîne Arte, qui lui avait consacré un reportage le 5 juin, *Le Monde* avait évoqué le travail de ce défenseur des droits de l'homme dans une enquête sur les disparus de la répression, publiée dans nos éditions du 13 juin.

## Le gouvernement ne devrait pas réduire les postes de fonctionnaires

ÉMILE ZUCCARELLI, nouveau ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, a commencé à recevoir les sept fédérations de fonctionnaires, mardi 17 juin. Cinq organisations (CGT, CFDT, FO, UNSA, et FSU) lui ont exposé leurs revendications (*Le Monde* du 11 juin). Le ministre a expliqué qu'il ne pouvait pas leur répondre, avant que Lionel Jospin prononce sa déclaration de politique générale, jeudi 19 juin. Toutefois, aux organisations qui lui demandaient de ne pas supprimer d'emplois de fonctionnaires, le ministre a indiqué que « la réduction du nombre des fonctionnaires n'est plus une priorité, comme sous le précédent gouvernement ».

### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le directeur de *France-Soir*, Yves de Chaisemartin, a été condamné mardi à 30 000 francs d'amende par la 17<sup>e</sup> chambre du Tribunal correctionnel de Paris, pour un article paru le 8 juillet 1996, intitulé « *Who's who sous écrou* ». L'auteur de l'article avait indiqué par erreur que parmi les personnalités ayant séjourné à la prison de la Santé, figurait l'ancien ministre socialiste de la coopération, Christian Nucci, pour l'affaire du Carrefour du Développement. Or, non seulement M. Nucci n'a pas été incarcéré mais il n'a pas non plus été condamné, ayant bénéficié d'un non-lieu. Le tribunal a accordé 60 000 francs de dommages et intérêts à l'ancien ministre.

■ **CHILI** : la réforme de la Constitution, promulguée sous l'ancien régime militaire, a été rejetée mardi 17 juin par le Sénat grâce aux voix de la droite et des huit sénateurs désignés par l'ancien président Augusto Pinochet. La réforme proposée par le président Eduardo Frei devait supprimer les postes de ces sénateurs « désignés » et enrayer l'esprit « *autoritaire* » de la Charte approuvée sous le régime du général Pinochet. C'est la deuxième fois que le président démocrate-chrétien Eduardo Frei tente de faire passer la réforme, déjà repoussée le 11 avril 1996 par le Sénat. — (AFP).

# Un laboratoire officiel confirme la radioactivité révélée par Greenpeace au large de la Hague

M<sup>me</sup> Voynet demande des mesures indépendantes sur les rejets de l'usine de la Cogema

**APRÈS** les incidents qui ont marqué la campagne de mesures entreprises par Greenpeace sur la canalisation sous-marine de l'usine de la Cogema à la Hague (Manche), le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement réclame une expertise indépendante des rejets de l'usine de retraitement des combustibles nucléaires (*Le Monde* du 18 juin). De son côté Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, a demandé à l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) une cartographie dosimétrique détaillée à la sortie du tuyau.

Greenpeace avait rendu publiques, vendredi 13 juin, des mesures de radioactivité sur les sédiments présents au débouché de la canalisation qui révélait des teneurs « largement supérieures au niveau fixé par la Communauté européenne ». L'OPRI s'était jusqu'alors limité à une « approche sanitaire et de mesures sur les plages » et non à l'extrémité de la conduite. L'organisme qui dépend du ministère de la santé confirme que les niveaux révélés sont « significatifs ». Selon ses responsables le problème est désormais de mesurer l'étendue de la pollution dans la zone concernée.

C'est l'intention de Greenpeace, qui a dépêché sur place un laboratoire, le *Rainbow C*, et déposé au fond du matériel d'enregistrement. Mardi 18 juin, ses responsables ont porté plainte contre X

pour « vol qualifié en bande organisée ». La veille, une équipe de plongeurs avait été filmée alors qu'elle emportait le matériel de mesures. La Cogema, accusée de ce vol, a indiqué qu'elle avait effectivement procédé à « la confiscation d'un corps étranger ».

Le ministère de l'environnement

Dans l'entourage du ministre, on met également en cause la participation de l'Office de protection des rayonnements ionisants, dépendant du ministère de la santé, dans l'organisation de cette opération. Ce que dément l'OPRI.

Le ministère marque sa défiance vis à vis des organismes officiels

### Cobalt et américium

**Les sédiments situés à l'extrémité de la canalisation de rejet des effluents du centre de retraitement de la Hague sont très radioactifs. Les analyses sur un échantillon prélevé par Greenpeace ont révélé notamment une activité de 146 100 becquerels par kilogramme pour le seul Cobalt 60 (*Le Monde* du 14 juin). Or, souligne un expert en radioprotection, la limite au-delà de laquelle un produit radioactif doit être considéré comme un déchet et conditionné en fûts est de 100 000 becquerels par kilo. « On y trouve aussi de l'américium, un élément qui permet de soupçonner la présence probable de plutonium », à très longue durée de vie, ajoute-t-il. Reste que ces sédiments gisent par 27 mètres de fond à 2 kilomètres de la côte, dans une zone dangereuse peu propice à la baignade. Les radioéléments sont-ils piégés par la vase ou, au contraire, dispersés par les courants, et dans quelle proportion sont-ils absorbés par la flore et la faune ? Seule une étude d'impact sur l'environnement marin est susceptible de le déterminer.**

a réagi à cette initiative, qualifiée au cabinet de Dominique Voynet d'« affaire policière ». M<sup>me</sup> Voynet s'est d'ailleurs portée au secours de Greenpeace en estimant dans un communiqué qu'« il n'est pas anormal qu'une organisation indépendante comme Greenpeace exerce son rôle de vigilance en effectuant des mesures de rejets à la sortie de la conduite sous-marine ».

chargés des mesures de radioprotection : « Comment se fait-il que Greenpeace trouve des dépassements de normes lors de prélèvements nocturnes alors que les organismes officiellement chargés de la surveillance ne les ont pas détectés ? », s'interroge un membre du cabinet. Dans la lignée des études réclamées par Corinne Lepage, ancien ministre de l'environnement,

son successeur entend, en collaboration avec le ministère de la santé et Matignon, faire appel à un organisme indépendant pour « vérifier les informations qui ont été diffusées ». Par ailleurs, le ministère entend réactiver la demande de révision des normes d'émissions de la Hague faite par la Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN).

Ces développements satisfont l'organisation écologiste : « Au moins il y aura expertise indépendante, c'est un grand pas en avant », nous a déclaré Pénélope Komites, directrice de Greenpeace France qui souhaite que la France aille « vers le rejet zéro pour les substances radioactives artificielles ». A l'automne devrait se tenir une rencontre de quinze pays européens pour ratifier une convention qui organise la protection des milieux marins. La Belgique, le Danemark, l'Islande et la Norvège ont déposé une proposition de réduction continue des rejets et émissions radioactives des usines de retraitement européennes « avec pour but ultime des concentrations dans l'environnement proche de zéro ». La France s'est jusqu'alors opposée à ce texte. Greenpeace « espère » que le nouveau ministre « soutiendra activement cette initiative ».

Hervé Morin et Sylvia Zappi

Lire aussi notre éditorial page 15.

## Une délégation du FLNKS est à Paris pour rappeler au gouvernement sa revendication sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie

**PARMI** les dossiers chauds recrus précipitamment en héritage par le gouvernement de Lionel Jospin, celui de la Nouvelle-Calédonie n'est pas le moins sensible pour quelques-uns des dirigeants de la gauche.

Le 26 juin 1988, les accords de Matignon, signés par le nouveau premier ministre de l'époque, Michel Rocard, par Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), et par Jean-Marie Tjibaou, président du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), ouvraient une période de paix, moins de deux mois après le massacre d'Ouvéa, où dix-neuf

militants indépendantistes et deux militaires français avaient trouvé la mort.

Neuf ans plus tard, le terme approche : les accords de Matignon ont prévu un référendum d'autodétermination pour 1998. Et, de nouveau, la gauche est au pouvoir. Après M. Lafleur, qui s'est entretenu, lundi 16 juin, avec le nouveau secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, une délégation du FLNKS est arrivée mardi matin à Paris pour tenter de se faire entendre au plus haut niveau.

« Nous sommes venus rappeler la revendication du peuple kanak qui, dans sa grande majorité, souhaite accéder à l'indépendance dans les prochaines années », a affirmé Roch Wamytan, président du FLNKS, au terme d'un entretien de plus d'une heure et demie avec M. Queyranne. Est-il satisfait du retour de la gauche au pouvoir ? M. Wamytan a ce simple mot : « On ne peut pas oublier que, dans FLNKS, il y a le S » de socialiste.

### RENCONTRE AVEC LA LCR

La délégation indépendantiste, composée de tous les responsables des composantes du Front de libération, parmi lesquels Bernard Lepeu, président de l'Union calédonienne - à l'exception, toutefois, du Palika, le Parti de libération kanak, qui n'est attendu que jeudi 19 juin à Paris -, n'en a pas moins quitté le ministère pour aller s'entretenir, aussitôt après, avec le porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste), Alain Krivine, afin de mieux s'informer sur l'état des rapports internes à la gauche métropolitaine.

Mercredi matin, les dirigeants du FLNKS devaient aussi rencontrer Alain Christnacht, ancien haut-commissaire de la République à Nouméa, de 1991 à 1994, nommé conseiller du premier ministre pour suivre les dossiers relevant du ministère de l'intérieur et du secrétariat d'Etat à l'outre-mer. Le directeur de cabinet de M. Queyranne, Thierry Lataste, a lui-même occupé les fonctions de secrétaire général de Nouvelle-Calédonie de 1991 à 1994. Enfin, M. Rocard, l'un des pères des accords de 1988, a déjà envoyé une longue lettre au nouveau secrétaire d'Etat. C'est dire que le nouveau gouvernement a cherché à « s'équiper » pour préparer

l'échéance référendaire de 1998. Dans un premier temps, les indépendantistes canaques attendent un règlement du contentieux portant sur le projet d'usine de traitement du nickel dans la province Nord, susceptible de favoriser le rééquilibrage économique du territoire.

Ils accusent, à ce propos, Yves Rambaud, le PDG d'Eramet, groupe minier dont l'Etat est l'actionnaire majoritaire, de faire de l'obstruction vis-à-vis de cet ambitieux projet (*Le Monde* du 2 mai). « Pas d'émancipation politique sans émancipation économique », a rappelé M. Wamytan, mardi à Paris.

Le gouvernement d'Alain Juppé, en dépit de ses efforts, n'avait pas su faire prévaloir l'intérêt supérieur du droit des Calédoniens à disposer de leur propre avenir sur celui de fonds de pension américains, qui participent, de façon minoritaire, au capital du groupe Eramet.

En réponse aux revendications des indépendantistes, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer a simplement précisé qu'un arbitrage interministériel aurait lieu avant l'assemblée générale d'Eramet, prévue dans la semaine du 23 au 28 juin.

Jean-Louis Saux

### BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 18 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES	
Tokyo Nikkei	20593,70 - 0,42 + 6,36
Hong Kong index	14307,20 - 0,61 + 6,36



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES			
	Cours au 17/06	Var. en % 16/06	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2762,60	- 1,19	+ 19,30
Londres FT 100	...	...	+ 5,91
Zurich	...	...	+ 33,02
Milan MIB 30	...	...	+ 6,54
Francfort Dax 30	3745,51	- 0,52	+ 29,66
Bruxelles	...	...	+ 12,42
Suisse SBS	...	...	+ 43,31
Madrid Ibcx 35	...	...	+ 30,04
Amsterdam CBS	...	...	+ 32,51

**CALVITIE**

Parce que l'Esthétique doit être une discipline sans faille.

CRPCL  
01 53 77 25 88



### Repousse définitive

Entièrement naturelle, la technique de micro-greffes permet de retrouver la densité de cheveux souhaitée, sans traitement.

ir disponibilité sociale ou professionnelle. La réimplantation au laser cheveux par cheveux, vous garantira le succès sans aucune douleur.

Prenez rendez-vous pour un Conseil Gratuit avec un spécialiste

**Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées**  
agréée par le Ministère de la Santé

61, avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 Paris - 01 53 77 25 88